TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 658 — VENDREDI 23 JUILLET 1982

L'offensive iranienne en Irak marque le pas

Lire page 3.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,50 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 30 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 fr. ; Norvège, 3,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 230 F CFA ; Suède, 3,00 kr. ; Suisse, 1,40 fr. ; U.S.A., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La Pologne en liberté surveillée

Les décisions annoncées le 21 juillet par le général Jaruzelski marquent-elles le tournant espéré depuis des mois en Pologne ? Répondent-elles à l'attente des Occidentaux qui, pour lever les sanctions économiques, avaient posé comme condition la libération des internés politiques, l'ouverture d'un dialogue national et la suppression de l'état de guerre ? Apparemment, le chef de la junte s'est résolu à composer avec l'immense majorité de la nation, qui conteste le pouvoir communiste, il se dit prêt à mettre un terme à l'état de guerre et, en gage de bonne volonté, il fait libérer la plupart des internés politiques.

Ces mesures montrent que les tenants de l'orthodoxie la plus rigoureuse n'ont pas, dans la phase actuelle, obtenu gain de cause : leur échec a sans doute été consommé lors de la dernière session du comité central, au cours de laquelle le général Jaruzelski semble avoir imposé une ligne médiane. Mais rien de ce qui est maintenant promis n'est véritablement acquis. Les mesures de libéralisation sont assorties de conditions telles que le pouvoir peut à tout instant les annuler sans se dédire.

Voilà donc libérés des hommes et des femmes qui avaient été enfermés pour la seule raison qu'ils pensaient autrement que la direction du parti. Pour eux, pour leurs familles, c'est un grand moment. Mais leur bonheur est précaire puisque les organes de sécurité peuvent à nouveau les interpeller n'importe quand, s'ils le jugent nécessaire.

La junte laisse espérer que l'état de guerre sera levé vers la fin de l'année : avec le retour à un certain état de droit, il ne devrait plus y avoir de prisonniers d'opinion. Mais, à cette promesse, il y a une condition : « si des changements favorables se produisent ».

Le gouvernement se donne le luxe d'adresser au pape une invitation à venir en Pologne. Mais Jean-Paul II ne fera pas ce voyage en 1982 comme il l'avait souhaité. Son déplacement aura lieu l'an prochain. Selon le chef du gouvernement, il n'est concevable que dans un climat de paix sociale.

Mais cette paix sociale, comment la rétablir alors que les militants et leurs conseillers, dans lesquels se reconnaît une bonne partie de la société, sont toujours incarcérés ? Le général Jaruzelski veut mettre en place « un mouvement patriotique de renaissance nationale », avatar du regroupement d'entente nationale qu'il préconisait avant le 13 décembre. Il comptait alors instaurer un dialogue institutionnel entre le parti, l'Eglise catholique et le syndicalisme indépendant. Ses efforts étaient voués à l'échec parce que le parti entendait assurer sa prépondérance absolue alors que les deux autres partenaires se refusaient bien évidemment à jouer les satellites.

Aujourd'hui, le général Jaruzelski affirme qu'il est hors de question de revenir au système dans lequel le syndicat était une simple courroie de transmission du parti, géré par les bureaucrates. Mais il rejette également un mouvement indépendant du type Solidarité. Que sera donc ce syndicat puisque le chef du gouvernement met dans le même sac indépendance et servitude ? Le général a marqué le 21 juillet sa volonté, louable, de sortir d'une situation intenable. Ne se mesure-t-il pas à l'impossible en voulant, dans le même temps, apaiser la société et consolider le pouvoir du parti, restaurer l'économie et renforcer le socialisme, créer un syndicat à peu près digne de ce nom et maintenir en prison les syndicalistes les plus authentiques ?

(Lire nos informations page 6.)

L'INDUSTRIE OCCIDENTALE FACE AUX ÉTATS-UNIS

• Transports

Le Canada se déclare prêt à participer au projet européen Airbus-320

L'industrie aéronautique canadienne veut s'associer au projet européen Airbus-320 d'avion moyen-courrier de cent cinquante places. Le gouvernement canadien va engager des négociations en ce sens avec les pays concernés (France, R.F.A., Grande-Bretagne, Espagne), témoignant ainsi d'une volonté de diversifier des alliances industrielles dans un secteur où elles étaient traditionnellement orientées vers les Etats-Unis.

Le ministre français des transports, M. Charles Fiterman, qui avait évoqué la possibilité d'une telle association lors de son récent voyage à Ottawa, s'est félicité, le 21 juillet, de cette « décision de principe » du gouvernement canadien.

De notre correspondant

Montréal. — Après plusieurs mois d'hésitation, le gouvernement canadien a annoncé, mercredi 21 juillet, qu'il était prêt à entamer des négociations avec le consortium européen Airbus Industrie sur une participation éventuelle du Canada au projet d'avion moyen courrier A-320. En échange de sa participation financière, qui pourrait atteindre 500 millions de dollars (environ 2 500 millions de francs), le Canada exigera, selon le ministre de l'industrie et du commerce, M. Herbert Gray, des « retombées » qui devront être « très appréciables », en particulier dans le domaine de la création d'emplois et des transferts de technologie.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, M. Gray a déclaré qu'il s'efforcerait d'« *obtenir de sérieux avantages pour le Canada* ». Il s'agira notamment, a-t-il ajouté, d'« *offrir à notre industrie aérospatiale l'occasion de concevoir, mettre au point et fabriquer des composantes de technologies de pointe pour l'appareil et diversifier ainsi ses capacités industrielles* ». Le ministre envisage la construction d'une usine, sans doute au Québec, et la création d'environ deux mille emplois. La direction de la société aéronautique canadienne de Havilland, dont le siège est à Toronto, sera plus particulièrement chargée de cet aspect de la négociation.

M. Gray et son collègue chargé du ministère d'Etat aux affaires extérieures, M. Pierre de Bané, ont souligné qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'un premier pas et que la participation du Canada au projet de construction d'un moyen-courrier de 150 places dépendrait des résultats des discussions. « *Si l'Europe se montre déraisonnable* », a averti M. de Bané, *ce sera notre devoir de nous retirer.* »

La décision du gouvernement canadien intervient peu de temps après la visite au Canada du ministre français des transports, M. Charles Fiterman. Celui-ci aurait déclaré à M. de Bané, début juillet, que « *tout était négociable* ». Il avait toutefois ajouté lors d'une conférence de presse qu'il ne pouvait parler au nom des partenaires de la France dans le groupement d'intérêt économique Airbus Industrie et que ceux-ci devraient être consultés. (la SNIAS française et Deutsche Airbus détiennent chacun 37,9 % d'Airbus, la Grande-Bretagne 20 % et l'Espagne 4,2 %).

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 21.)

• Énergie

La France passe outre à l'embargo américain sur le gazoduc sibérien

« Les contrats conclus par des sociétés françaises pour la construction du gazoduc d'Ourengoï doivent être honorés, » précise un communiqué publié par l'hôtel Matignon le 22 juillet. Le ministre des relations extérieures a reçu ce jeudi matin, à sa demande, M. Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis, pour un entretien de quarante-cinq minutes.

Mercredi soir à Antenne 2 M. Cheysson a parlé de « divorce progressif » et « d'incompréhension remarquable ». « Nous ne parlons plus le même langage, » a notamment affirmé le ministre français des relations extérieures. **(Lire page 14.)**

Pour sa part M. Schmidt, qui poursuit son voyage aux Etats-Unis, a qualifié de « très grave », devant des hommes d'affaires américains réunis à Houston, la décision américaine sur le gazoduc sibérien.

La France a donc décidé de passer outre à l'embargo américain sur les équipements industriels destinés au gazoduc eurosibérien.

Dans un communiqué, publié le 22 juillet, l'hôtel Matignon précise que « *les contrats conclus par les sociétés françaises pour la construction du gazoduc d'Ourengoï doivent être honorés* ».

Les services du premier ministre ajoutent : « *Les livraisons prévues en 1982 devront donc être effectuées en temps voulu. Le gouvernement ne peut accepter les mesures unilatérales prises le 18 juin par les Etats-Unis. Il rappelle que tel est aussi l'avis de ses partenaires de la Communauté européenne.* »

« *De telles mesures*, conclut le communiqué, *causent indûment des dommages commerciaux aux sociétés européennes. Elles nuisent en outre à la coopération entre les Etats-Unis et leurs alliés.* »

Ainsi, après la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale, la France a pris position. Sans ambiguïté. Et elle ne pouvait pas en prendre d'autre.

Comme l'expliquait le chancelier Schmidt, il y a quarante-huit heures, l'Europe ne pouvait accepter une mesure qui avait pour conséquence « *d'étendre la souveraineté des Etats-Unis sur des entreprises de la C.E.E.* ».

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 21.)

POINT

L'auto et ses victimes

L'arrêt de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation rendu le 21 juillet en faveur de piétons renversés par une automobile est lourd de conséquences.

En rendant automatiquement responsable le conducteur de l'automobile « sauf cas de force majeure », il améliore très nettement les conditions d'indemnisation pour les victimes d'accidents de la circulation, non seulement les piétons, mais aussi les cyclistes. Les controverses juridiques sur les responsabilités respectives de l'accidenté et de l'auteur de l'accident allongeaient les procédures et retardaient démesurément lesdites indemnisations.

Au surplus, dans bien des cas, essentiellement pour les piétons, les victimes sont, soit des enfants, irresponsables par définition, soit des personnes âgées, souvent handicapées sur le plan des réflexes ou des moyens physiques.

Compte tenu de la progression de la circulation automobile depuis cinquante ans et de la disproportion entre les situations respectives des acteurs du drame, l'automobiliste et la victime, le pot de fer contre le pot de terre, il importait de mettre en accord le droit avec les faits et d'assurer une meilleure protection aux victimes.

Ce renversement de jurisprudence va contraindre les assureurs à verser davantage d'indemnités : en 1981, sur 57 800 victimes, piétons ou cyclistes, 11 700 n'avaient été que partiellement indemnisées et 7 200 pas du tout. L'indemnisation quasi intégrale coûtera environ 2 % à 3 % de plus, ce qui majorera les primes d'autant. C'est donc la communauté des automobilistes qui paiera la facture, par solidarité.

Deux questions se poseront alors : faudra-t-il sanctionner davantage les conducteurs auteurs d'accidents ? Qui assurera l'éducation des piétons et des cyclistes ?

(Lire page 9.)

Être P.-D. G. d'une entreprise nationalisée

par J.-M. QUATREPOINT

« M. Raymond Barre nous a demandé de faire quelque chose pour l'emploi. Nous avons refusé. Le rôle de l'industrie est d'abord de produire et non de créer des emplois. » Pour brutale qu'elle soit, cette confidence faite il y a deux ans par un des dirigeants du groupe Thomson-Brandt, alors société privée témoigne, s'il en était besoin, que les frictions entre les « managers » des grandes firmes et l'Etat ne datent pas d'hier.

Le petit monde politico-industriel a encore en mémoire les éclats de la querelle entre M. Chalandon, P.-D.G. d'Elf-Aquitaine, et M. Giraud, ministre de l'industrie. Ce dernier reprochait à l'ancien ministre du général de Gaulle d'avoir « *oublié la mission nationale d'origine* » de l'entreprise, que l'Etat lui avait confiée.

C'était encore M. Giraud qui se désolait de son impuissance à orienter la stratégie industrielle du groupe Thomson dans l'électronique grand public. Quant à ce même groupe, il ne se faisait pas faute de reprocher à l'Etat-client de l'avoir contraint à racheter d'un coup deux sociétés de téléphone. Ce qui lui a coûté fort cher.

Sous le précédent septennat, ces relations conflictuelles du couple Etat-grandes entreprises pouvaient être mises au compte de l'ambiguïté d'un système hybride que l'on a pu baptiser de « libéral-dirigisme ». Un subtil rapport de forces s'était instauré, variant selon la personnalité des acteurs et selon les secteurs. Parfois, l'Etat-client, ou principal banquier, arrivait à imposer ses vues. Parfois, le P.-D.G., bénéficiant d'appuis haut placés et s'indignant habilement des « *inadmissibles pressions en régime libéral* », réussissait à tirer son épingle du jeu.

On aurait pu penser que sous un gouvernement socialiste les choses seraient plus claires, les rôles mieux définis. Or, la démission de M. Gandois et les événements de ces derniers mois montrent à l'évidence que le pouvoir n'a pas encore trouvé cette voie médiane entre l'étatisme, qui fait des P.-D.G. des entreprises nationalisées de simples exécutants, passant leur temps à quémander argent et avis, et le laissez-faire, qui conduit ces patrons à devenir les roitelets de baronnies autonomes.

Certes, à plusieurs reprises, le gouvernement, craignant que dans l'opinion publique nationalisation ne rime avec bureaucratisation, a insisté sur l'autonomie de gestion des entreprises du secteur public soumises à la concurrence.

Le chef de l'Etat lui-même avait indiqué le 17 février, lors de la nomination des administrateurs généraux, que l'« *autonomie de décision et d'action des groupes nationalisés devait être totale* ». Toutefois, il ajoutait : « *Des entreprises industrielles, j'attends qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs propres au redressement de notre économie en matière d'emploi, d'investissement, de recherche ainsi qu'un rayonnement international de la France.* »

(Lire la suite page 21.)

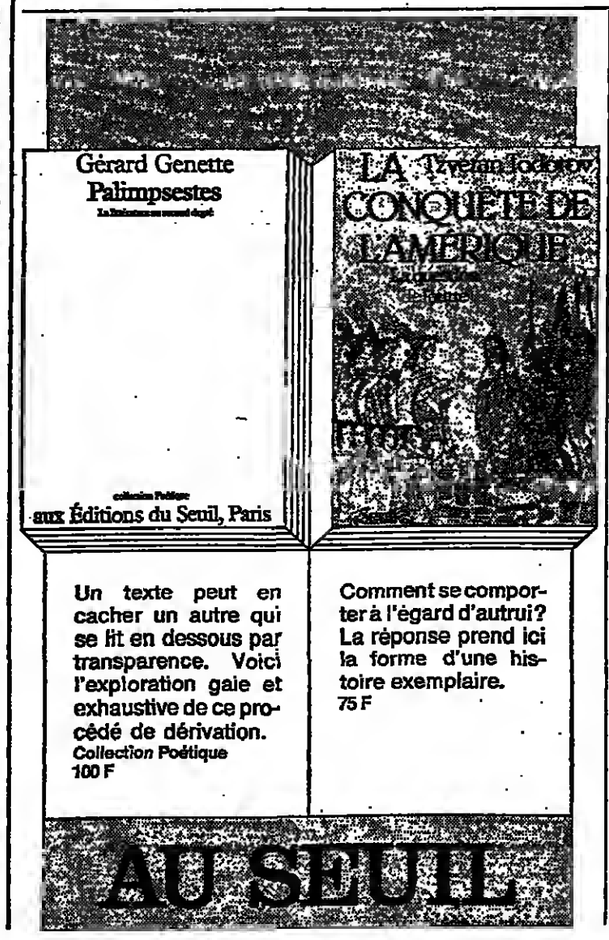

AU JOUR LE JOUR

Troupes

L'Odéon deviendra le Théâtre de l'Europe, de toute l'Europe. C'est un signe des temps : les stratèges savent que le théâtre européen est aujourd'hui au centre des préoccupations des grands de ce monde.

On verra donc avec plaisir le rideau se lever sur des troupes britanniques, allemandes, etc. S'il est fait appel aux troupes des pays du pacte de Varsovie, il faudra préciser qu'il s'agit d'interventions limitées. Et que personne ne leur demande une tragédie en grandeur réelle.

BRUNO FRAPPAT.

LE COUT DU TÉLÉPHONE

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série de deux articles sur la réforme de la tarification téléphonique qui va progressivement être mise en œuvre au cours des prochaines années.

(Lire, page 22, le premier article de JAMES SARAZIN.)

LA CRÉATION DES « BORÉADES » A AIX-EN-PROVENCE

Rameau neuf et superbe

Grande soirée, le 21 juillet, au Festival d'Aix-en-Provence, qui a vu le triomphe de la création mondiale à la scène des *Boréades*, le dernier opéra de Rameau, que l'on n'avait pas jugé utile de jouer à l'époque en raison de la mort du compositeur.

Ce chef-d'œuvre a donc vu le jour, deux cent dix-huit ans après sa naissance, dans une réalisation musicale et scénique d'une force exceptionnelle qui mérite qu'on se précipite sur les dernières places disponibles...

Il faut bien commencer par en dire le sujet, qui est d'une fadeur extrême : le reine de Bactriane, Alphise, n'a le droit d'épouser qu'un descendant du dieu Borée et elle est en butte aux avances légitimes de Borilée et de Calisis ; mais elle n'aime qu'Abaris, dont l'origine est inconnue. Elle décide donc d'abdiquer. L'Amour l'approuve, mais Borée, furieux, l'enlève et veut l'obliger, sous peine de torture, à choisir l'un de ces deux prétendants. Abaris, grâce à la flèche magique de l'Amour, triomphe des vents déchaînés par Borée. Apollon apparaît et révèle qu'Abaris est le fils qu'il a donné à une nymphe de la lignée de Borée. Happy end.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 17.)

TENEZ-VOUS UN JOURNAL INTIME ?

Poursuivant son enquête commencée le 8 juillet, « Le Monde des Livres » publie, en page 11, les réponses de

FRANÇOIS NOURISSIER, RAYMOND ABELLIO, PATRICK GRAINVILLE

Le Monde

idées

VIOLENCE

Le terrorisme a tué,
mardi, à Londres,
en s'attaquant
délibérément
aux images
du bonheur traditionnel
sur lesquelles sait,
si bien,
s'attendrir l'Angleterre :
la parade
des Horse Guards,
un kiosque à musique
au milieu d'un parc.
Quelques heures
plus tard
une bombe éclatait
à Paris
à la terrasse d'un café
où il faisait bon
savourer l'été.
C'est le système même
du terrorisme,
qui veut que l'innocent
soit frappé.
comme le note
Christian Zimmer.
Où d'ailleurs commence
la violence ?
Où s'arrête-t-elle ?
Tout disparaît, note
Gabriel Matzneff,
avec le respect de l'autre.
La peur gagne,
dont il n'est pas
paradoxal de soutenir,
avec Yves Florenne,
qu'elle est un produit
de la sécurité.
Mais Jean-Pierre
Péroncel-Hugoz
nous rappelle,
en rendant compte
d'un livre
sur les « assassins »
du Moyen Age,
que notre temps,
de ce point de vue,
n'a pas, finalement,
tant innové.

Le « système » du terrorisme

par CHRISTIAN ZIMMER

Peut-on qualifier d'absurde, de gratuite, d'aveugle la violence terroriste lorsqu'elle frappe des innocents ? N'est-ce pas admettre qu'il y a une autre violence, légitime celle-là (ou légale ?) parce que revêtue de toutes les apparences de la rationalité, une violence motivée, une *violence-réponse* ? Une *violence* qui *entérine* en somme la confusion de la morale et de la logique, et perpétue la validité de l'antique loi du talion ? Mais y a-t-il vraiment une violence qui ne soit pas « motivée », qui ne soit pas une réponse ?

Ce qu'il faut peut-être comprendre, c'est que les choses se situent sur le plan de la logique, et non point sur celui de la morale. Qu'il y a, effectivement, une violence qui est reconnue comme tout à fait naturelle, comme rationnelle, celle de la *guerre*, des *lois économiques*, des inégalités, des injustices sociales (et que le terrorisme ne ferait que dévoiler, représenter *théâtralement*). Il faut comprendre aussi qu'on ne juge jamais le comportement de l'homme que *par rapport* à un système de valeurs qu'on a fait sien, en refusant implicitement toute possibilité d'existence à un système autre.

Le terroriste croit à un système de valeurs qui n'est pas celui auquel se réfère celui qui le juge. Par rapport à ce système, son acte est parfaitement rationnel. Trop, peut-être : jusqu'au point où la pensée même de l'irrationnel se perd, où l'irrationnel et l'illogique, c'est-à-dire l'humain, deviennent impensables. Le terroriste a l'esprit de système. C'est là qu'est la racine de sa criminalité.

Le système de valeurs auquel croit le terroriste se résume en un mot : l'histoire. Il pense que toutes les valeurs sont *dans* l'histoire, qu'il n'en *existe pas hors d'elle*. Il entend par suite accomplir des actes *historiques*, qui transcendent le niveau de l'individuel et de la morale. Il a pour ambition de se substituer à l'Histoire. D'agir à sa place, c'est-à-dire *plus vite* qu'elle. Il s'imagine deviner son sens, anticiper sur la révélation de celui-ci.

Le sens du terrorisme, c'est d'abord le terrorisme du sens. Ce sens que toutes les théories plus ou moins messianiques attribuent au mal, ce sens par lequel elles justifient l'existence du mal. La violence accouche l'histoire, et, ainsi, le bien, la fin de l'histoire, sort du mal (pour d'autres, ce sera la fin des temps). La pensée terroriste, au fond, refuse les médiations, sauf une : celle de la métaphysique, de la mystérieuse et inexplicable transmutation du mal en bien. Sa pensée rejoint l'antique *croyance au mécanisme sacrificiel* et rédempteur qui exige l'immolation de l'innocence.

On dira qu'il y a un autre terrorisme, celui de la violence anarchiste qui veut prouver l'absence de tout sens. Qui n'a rien à voir avec l'histoire, avec un système quel qu'il soit. Qui, si l'on veut, n'a d'autre dessein que de *nier*. Mais nier quoi, *s'il n'y a rien* ? L'acte de négation absolue commence nécessairement par affirmer qu'il y a *quelque chose*, quelque chose que puisse viser la négation... Saisir un revolver et tirer dans la foule, recommandaient les surréalistes. La démonstration se retourne contre eux : cet acte de désespoir meurtrier devient un acte d'espoir et de révolte (c'est au fond la même chose), qui ne prouve que sa propre absurdité. Car l'absence de sens engendre l'hébétude et la paralysie, non l'action. Celui qui agit croit nécessairement au sens.

Ne l'oublions pas, le terroriste est un « homme d'action ». Et agir, c'est *également choisir*. On ne peut donc dire que la violence terroriste est aveugle. Si elle frappe des innocents, c'est qu'elle le *veut*. Les morts causés par la bombe qu'elle a placée dans un lieu public sont bien des morts qu'elle a choisis : elle a choisi de tuer *n'importe qui*, l'innocent, l'inconnu, l'anonyme. C'est encore un choix.

Homme d'action, le terroriste l'est même, ou, plutôt, veut l'être, au plus haut degré : son action entend être politique. Et rien, sans doute, plus que la politique n'implique un rapport constant, précis, rigoureux à un système de valeurs. D'où, répétons-le, la volonté du terroriste de n'être jugé qu'en référence au système auquel *il croit, de récuser le jugement* des contemporains, qui est d'ordre moral (le terroriste repousse le statut juridique du droit commun : il veut être reconnu comme *autre*, comme être du *refus*), pour ne désirer que celui de l'histoire, qui est d'ordre pragmatique : si Mao Zédong est jugé moins criminel que Staline ou Hitler, n'est-ce pas, simplement, parce que sa mort a laissé la Chine dans une situation plus enviable — du moins apparemment — que celles où la mort de Hitler et de Staline avait laissé l'Allemagne et l'Union soviétique ? Mais là, sans doute, est-ce un tout autre problème qui se profile : celui du terrorisme d'État...

Les ancêtres de Carlos

Par JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

QUI, en 1158, à Milan, feillit assassiner l'empereur Barberousse et, en 1195, Richard Cœur-de-Lion à Chinon ? Qui, deux ans auparavant, avait armé le bras du meurtrier de Philippe de Montfort à Tyr ? Les historiens d'aujourd'hui ont leurs hypothèses. L'Europe médiévale avait une certitude : ces attentats étaient l'œuvre des Assassins, descendus des djebels de Perse ou de Syrie. La France du treizième siècle crut dur comme fer que les Assassins avaient aussi tenté d'éliminer Saint Louis adolescent.

Cette psychose collective n'était pas davantage née *ex nihilo* que celle qui attribue à Carlos toute action terroriste inexpliquée. Le roi Conrad de Jérusalem et le prince Raymond d'Antioche ont bel et bien été victimes des Assassins. Si les chercheurs de demain doivent établir dans quelles conditions Paris, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, conclut un *modus vivendi* avec les terroristes du Proche-Orient, on peut affirmer, grâce à Joinville, que Saint Louis eut des tractations avec les Assassins et que les monarques d'Allemegne, de Hongrie et d'Egypte leur payèrent tribut pour être épargnés. Saladin lui-même avait goûté, en 1176, au couteau d'Assassins grimés en soldats de son armée. Ecbaudé, le sultan d'Egypte et de Syrie dormit désormais dans une tour en bois dont n'approchaient que de rares familiers. Les plus beaux « coups » des envoyés du Vieux de la montagne restent l'assassinat, respectivement en 1130 et en 1139, des deux principaux souverains mahométans de l'époque, le calife fatimide du Caire *El-Amir* et le calife abbasside de Bagdad El Moustarchid. La disparition violente de ces grands eut un retentissement mondial comparable à l'assassinat de Sadate.

Le tableau que les Assassins appelaient « *d'honneur* » et où ils consignaient soigneusement leurs crimes — qu'*ils se vantaient* de ne commettre qu'au poignard — contenait les noms de centaines de victimes. Cette manie du listage macabre s'est perpétuée et a confondu plus d'un de nos modernes dispensateurs de terreur.

« Dans un domaine, les Assassins n'eurent aucun précédent : celui de l'utilisation planifiée, systématique et à long terme de la terreur comme arme politique (...). Dans l'art subtil du crime en tant que rite et devoir, ils ont eu des précurseurs. Mais il est très probable qu'ils furent les premiers terroristes », estime Lewis. La geste ismaélienne exalte « *le seul guerrier à pied pouvant frapper de terreur un roi, posséderait-il plus de cent mille hommes et cheval* ».

Un autre point commun entre les basdbischins — qui ne doivent pas forcément ce nom à l'usage du basdbisch mais peut-être au fait qu'on voulait noircir leur image en les présentant comme drogués — et le terrorisme de notre siècle est que les exécutants ne savaient pas forcément pour qui et pour quoi ils « travaillaient ». Leur récompense ne consistait pas en un compte bien approvisionné mais en la garantie donnée par leur chef politico-religieux d'accéder directement au paradis d'Allah en cas de mort en opération, ce qui était quasiment la règle. Les Assassins réussissant surtout parce qu'ils ne se souciaient en rien de leur sécurité. De ce côté-là, « nos » terroristes ont accompli de sérieux progrès. Mais l'audace physique de Carlos et son combat pour l'établissement du « paradis marxiste » sur terre nous ramènent aux fidèles du Vieux de la montagne. La principale innovation du vingtième siècle en matière de terrorisme restera finalement l'attentat aveugle.

Les traditions des Assassins

Le Vieux de la montagne, qui devait personnifier pour l'Occident le terrorisme des Assassins, fut un grand maître de la branche de la secte en Syrie, pays où elle s'était manifestée pour la première fois en 1103 en faisant poignarder le gouverneur de Homs en pleine prière du vendredi. Le Vieux de la montagne, Sinan Ben Salman était originaire de Mésopotamie. Il régna trente ans, au cours de la seconde partie du douzième siècle, dans le djebel Ansarieh, entre l'Oronte et la Méditerranée. Il n'eut pas de mal à recruter des partisans parmi une petite communauté locale chiite, les nocaisis ou alaouites, toujours présente en Syrie, où elle détient le pouvoir depuis 1970 bien qu'elle ne représente qu'un peu plus de 10 % de la population. Dans le culte acharné de la vengeance politique et dans les méthodes impitoyables du régime Assad, d'aucuns reconnaîtront les bonnes vieilles traditions des Assassins.

Mais il arrive que les usages les plus ancrés se perdent. Les descendants directs des hashishins sont ces paisibles fellahs ismaéliens de Syrie, dont le nombre ne dépasse guère les trente mille en 1982, et qui reconnaissent pour chef... le rassurant Karim Aga Khan, authentique bien que très *lointain héritier du Vieux de la montagne*. Souhaitons à Carlos, et le plus rapidement possible des descendants aussi tranquilles !

(1) *Les Assassins. Terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*. Présentation de Maxime Rodinson. 208 pages, *Berger-Levrault*. En même temps, Payot publie un autre livre de Lewis sur un thème inédit : *Race et couleur en pays d'islam*, paru à New-York en 1971.

« Les premiers terroristes »

L'islamologue nord-américain *Bernard Lewis vient de publier en* France un livre très éclairant sur les haschischins, la mystérieuse secte chiite qui fit si bien trembler nos ancêtres qu'elle a donné le mot « assassin » (1). On y apprend que naquit à Qom, en Perse, au milieu du onzième siècle, un certain Hassan Sabbah, chiite duodécimain (reconnaissant les douze premiers imams). Très jeune, il passa au chiisme septimain nu ismaélien (ne reconnaissant les imams que jusqu'au septième). Après un séjour en Égypte, il fonda, en 1090, avec ses fidèles, sur la crête d'Alamout, dans le massif de l'Elborz dominant la mer Caspienne, une sorte de couvent-caserne. Il y régna trente-cinq ans, dirigeant de là la prédication septimaine dans toute la Perse et, pour l'imposer, inventant des méthodes qui allaient faire frémir l'Orient et l'Occident jusqu'à ce que les Mongols, d'une part, les mameluks d'Égypte, d'autre part, mettent fin à la puissance des Assassins.

VUES ET REVUES

La peur qui naît de la sécurité

par YVES FLORENNE

LA peur naquit un jour de la sécurité. Paradoxe ? La sécurité à peu près parfaite (pour la classe dominante et pour celle du *juste milieu*) *n'a guère* qu'un siècle d'existence. Jusque-là, la plèbe sur sa glèbe avait l'habitude d'être volée, violée, grillée à petit feu par les militaires et les brigands de tout poil ; il n'était bourgeois qui ne sortit de chez lui sans s'attendre à être rançonné. Aujourd'hui, c'est la vie même qu'on assure contre tout risque. Nous ne parlons pas ici de l'assurance dite sur la vie, qui est en réalité une assurance sur la mort. Mais c'est là un mot qu'il ne faut pas prononcer. Ce n'en est pas moins la mort, désormais innommable, cachée, fardée, sauf sur les écrans où on l'exhibe à plaisir, qui est au commencement et au bout de le peur. Elle s'enrichit d'une gamme étendue d'angoisses et de tortures. Car si la peur moderne est née de la sécurité, c'est que la sécurité a enfanté l'État policier et que nos sociétés les plus évoluées sont devenues, pour la protection du citoyen contre lui-même, d'immenses quartiers de haute *sécurité*.

Ces remarques ne font qu'effleurer la réflexion profonde qui circule dans ce cahier de *Traverses* (1). Voici donc la grande peur de notre *temps, en quinze chants. Pour nous*, ici, maintenant, il n'y a rien que « *totale perte d'espoir* ». C'est ce que note sèchement Françoise Bonardel, au cours de sa quête, d'avance inutile, de l'« impensable refuge ». A propos de ces diverses explorations de la peur, Paul Virilio dénonce « *l'hybridation catastrophique* (qui) *s'opère entre l'apocalypse mystique et la mystification apocalyptique d'un culte de l'arsenal* ». La peur nucléaire n'est d'ailleurs que l'une des peurs que Virilio saisit au passage, dans ce grand bond en arrière vers l'obscur, dont il explore les voies et les étapes, et que trouve seulement la vieille flamme noire rallumée sur nos nouveaux bûchers : « *On imagine difficilement une société qui nierait le corps comme on a progressivement nié l'âme. C'est pourtant vers celle-ci que nous nous dirigeons.* » Point final.

Le lecteur ne risque rien, que de s'instruire en voyageant avec des guides confirmés jusqu'au bout de cette peur, somme toute abstraite, qui se construit dans le discours : peur sociologique, anthropologique, historique, poétique. Et surtout, au fil de ces écrits désespérants, le lecteur retrouve ce dont il est lui-même convaincu : notre peur, à nous Occidentaux, est une construction de notre imaginaire. Elle est d'ailleurs sujette à des éclipses totales dont la durée l'emporte de loin sur l'apparition du feu panique.

Mais que de rêves pour nous provoquer au plaisir de nous faire peur !... Et que d'images, celles-là purement plastiques, nous sont offertes par *Traverses*, dont quelques unes à peine épouvantables et presque toutes fascinantes : telles le fragment baroque de Monsu Desiderio, ou « L'abîme », si merveilleusement onirique, de Stanislao Lepri.

Qui ne se souvient du premier cahier de *Traverses*, qui mettait en scène la mort ? Avec la peur, nous n'en sommes plus là, pas là encore. Il faut donc recommencer, poursuivre, grâce à *Traverses* qui, depuis sept ans, excelle à tracer des tableaux singuliers de la société et de la psyché contemporaines, par le don qu'elle possède de découvrir les paysages insolites où « *le grand chemin ne mène pas* ».

(1) N° 25, 160 p. grand format, 50 F. Centre Pompidou, 75191, Paris Cedex 04.

(2) N° 6, 25 F, École des hautes-études en sciences sociales, 54, bd Raspail, 75270, Paris Cedex 06.

Le plus vieux métier du monde

Sauf erreur, *Traverses* ne distingue pas une peur plus particulièrement, féminine. Cette peur-là surgit dans le dernier cahier de *Pénélope* : « Femme et violence » (2). Cette fois, la réalité nue. Saisie dans l'espace et le temps : de l'histoire ancienne à la nôtre, et de France aux Amériques. La violence sous toutes ses formes : sexuelle, au sens le plus large ; violence familiale, sociale, traditionnelle, institutionnelle ; violence physique et violence morale ; toutes se conjuguant et se renforçant l'une l'autre. Allez droit à cette histoire, très simplement effrayante, d'une « *famille* » que rapporte Véronique Nahoum (qui a ordonné ce cahier) ; elle vous touche de près : c'est ici, chez vous, l'année dernière. Variations infinies d'une violence toujours subie. Un dernier chapitre, pourtant, est consacré à la violence exercée par les femmes ; aux « femmes violentes » en particulier à la femme soldat.

Nous y voilà. Celle-là, et elle seule, a exercé le plus vieux métier du monde : la guerre. Jalousement fermé aux femmes. Nous sommes en train de mettre un terme à cette intolérable injustice, tout en récupérant une énergie si longtemps perdue. Il y a chez les femmes une violence vitale qui s'empoigne avec la vie, pour l'embrasser ; avec la mort, pour l'étouffer. C'est ce que nous allons capter. En douce, dans la douce France du moins, et pour ne pas brusquer cette créature qui fut formée à être douce.

A la radio, récemment, l'unique femme général de l'armée française s'adressait aux futures recrues pour leur parler de l'avenir tout neuf qu'allait leur offrir le métier militaire. Dépassé, ce timide progrès : l'auxiliariat subalterne ; et accessoire, le courage sans armes, la vocation réparatrice de l'infirmière. Pourtant, ce général exerce son commandement dans le service de santé, ce qui est tout à son honneur. Coïncidence, le précédent cahier de Pénélope était dédié à « La femme soignante ». Mais soigner, guérir, n'est-ce pas un reliquat humiliant de la vieille condition féminine ? Il faut nourrir des ambitions plus hautes. Aussi n'est-ce pas des étoiles sur velours rouge qu'on fait briller aux yeux des femmes, mais les étoiles du combat et de la stratégie. Afin de les décrocher, on leur explique qu'elles seront pilote de chasse, capitaine d'état-major, commandant de cuirassé. Surtout, on met l'accent sur la prise en force du dernier bastion de l'inégalité des sexes : les femmes vont faire, enfin, fonction d'homme.

P.S. — Nous nous étions fait l'écho des inquiétudes et des protestations, si justifiées, de revues culturelles menacées dans leur existance même par certaines mesures et méthodes administratives.

Des requêtes adressées au président de la République par quelques-unes des victimes ont trouvé l'accueil le plus prompt, attentif, et aussitôt suivi d'effets. Des instructions, ou recommandations, seraient intervenues, touchant d'abord au plus urgent : une réforme de la commission paritaire. Plus largement, l'élaboration d'un statut des revues littéraires, des revues de culture, semble en vue. « *En tout cas*, nous signale-t-on, *nous rencontrons la compréhension la plus active* ».

LES SINGES NUS

Par GABRIEL MATZNEFF

A la piscine Deligny, autrefois, il suffisait d'apporter un maillot de bain. Aujourd'hui, avec les progrès du nudisme, le maillot est presque inutile. En revanche, il faudra bientôt se munir d'une mitraillette. Ce sont, en effet, des envies de meurtre que fait naître, dans le cœur des paisibles estivants, la troupe sans cesse grandissante des crétins et des brutes. Nous sommes cernés, envahis, par les singes nus.

Ces goujats triomphants ne sont pas le privilège de la piscine Deligny : au jardin du Luxembourg, sur les Grands Boulevards, aux Champs-Élysées, partout prolifèrent ces individus sales, braillards, sans-gêne, agressifs, surgis on ne sait d'où. C'est à eux que songe Cioran, lorsqu'il écrit : « Dès qu'on sort dans la rue, à la vue des gens, extermination est le premier mot qui vient à l'esprit. »

Entre le type qui, la nuit, dans une ruelle, vous attaque avec un couteau, et celui qui, au soleil, à la piscine Deligny, pousse votre serviette pour mettre la sienne, il y a une différence de degré, mais non de nature. C'est la même absence de savoir-vivre, le même manque de respect de l'autre. De la désinvolture à la brutalité, le chemin est court. Le voyou qui fait hurler son transistor sans se soucier du repos de ses voisins, le voyou qui vous bouscule sans demander pardon, le voyou qui menace de vous buter, sont trois visages différents d'un voyou unique. Il y n'a jamais qu'une violence.

La vie en société n'est pas facile. Pour être supportable, elle doit être fondée sur une tenue extrême, c'est-à-dire sur un maintien vigilant, de bonnes manières, une rigoureuse courtoisie. Quand ces colonnes d'Hercule de la vie communautaire viennent à manquer, c'est promptement le cauchemar. La promiscuité, qui est le mélange confus et désordonné des personnes, suppose, pour être agréable, une politesse générale. De même qu'une goutte de poison suffit pour gâcher tout un tonneau d'excellent vin, de même un malappris peut, à la piscine, troubler le tranquillité d'une centaine d'estivants. Nous vérifions là l'existence de cette consubstantialité du genre humain qu'enseignent les théologiens : un seul membre est pourri, et c'est le corps entier qui est atteint.

Une lectrice turque m'informe que la ville natale de mon cher Lucien de Samosate — l'auteur des Amours et des Dialogues des courtisanes — a récemment disparu sous les eaux du barrage Atatürk. Cette destruction de Samosate est plus qu'une nouvelle : c'est un symbole, car Lucien incarne le raffinement, l'intelligence et la beauté d'une civilisation qui est la nôtre, et que nous savons condamnée. Demain, tout ce que nous aimons sera semblablement englouti, non par les eaux du barrage Atatürk, mais par les flots toujours montants de la vulgarité, de la laideur et de la bêtise. La violence des médiocres, cette marée irrésistible, va achever de noyer la noblesse du monde.

THE GUARDIAN
The Washington Post WEEKLY Le Monde

An English Section of "Le Monde" is published, once a week, in collaboration with the "Guardian Weekly" (specimen copy on demand)

Annual subscription rates (payable in advance) :
— Surface mail (all countries) ..... F.F. 280
— Air edition
- Europe ..... F.F. 286
- North Africa & Middle East ..... F.F. 297
- All other countries ..... F.F. 314

Subscriptions can be ordered directly at the following address:

LE MONDE
5, rue des Italiens
75427 Paris Cedex 09

Payment by check, bank transfer or money order.

Une sélection d'articles du « Monde », en anglais, paraît toutes les semaines dans le « Guardian Weekly » (spécimen sur demande)

Tarif d'abonnement annuel

— Voie normale (tous pays) ..... F.F. 280
— Voie aérienne
- Europe ..... F.F. 286
- Afrique du Nord et Moyen-Orient ..... F.F. 297
- Autres pays ..... F.F. 314

Les abonnements peuvent être souscrits, par notre intermédiaire, à l'adresse ci-dessous :

LE MONDE
5, rue des Italiens
75427 Paris Cedex 09

Paiement par chèque, transfert bancaire ou mandat

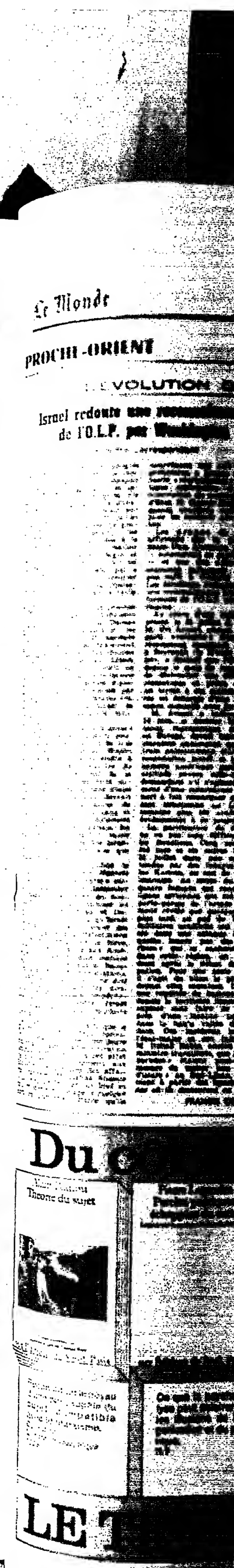

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA GUERRE AU LIBAN

Israël redoute une reconnaissance de l'O.L.P. par Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Aucun progrès notable pour le moment, la rencontre entre le président Reagan et les ministres saoudien et syrien des affaires étrangères n'a pas permis de débloquer la situation. C'est ce qu'on laissait entendre le jeudi matin 23 juillet dans les milieux proches du gouvernement de Jérusalem. Ces indications ont été données à la suite d'une longue conversation mercredi soir entre M. Begin et l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Samuel Lewis, qui a informé officiellement le premier ministre du contenu des discussions qui avaient eu lieu la veille à Washington.

De ce rapport, certains proches des dirigeants israéliens déduisent que le gouvernement de Damas refuse toujours d'accueillir les combattants de l'O.L.P. assiégés à Beyrouth et refuse également d'envisager un retrait des troupes syriennes stationnées au Liban. Mais d'autres estiment qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives et que l'entreprise diplomatique actuellement menée par les Etats-Unis va se poursuivre, interdisant en fait à Israël de recourir à une « *solution militaire* » à Beyrouth.

Au grand dam des « faucons » qui au sein de la coalition gouvernementale manifestent de plus en plus leur impatience, Washington aurait fait comprendre à Jérusalem que la rencontre du 20 juillet entre le chef de la Maison Blanche et les deux ministres arabes n'est qu'une étape dans un processus qui devrait aboutir à une évacuation de l'O.L.P. sans effusion de sang et à plus long terme à un règlement global du problème libanais. En réalité, les Américains font valoir avec insistance auprès des Israéliens qu'ils conservent plus que jamais cet espoir.

Dans un éditorial publié le 22 juillet, le quotidien *Haaretz* envisage donc le « scénario » suivant : Washington va demander à Jérusalem d'accorder un nouveau délai afin de continuer les négociations avec Ryad et Damas ; un laps de temps qu'Israël mettra à profit pour lancer des mises en garde aux Palestiniens et menacer d'employer la force, ce qui permettra alors aux Américains de brandir cette menace pour inciter les Syriens et Saoudiens à achever les négociations. Et *Haaretz* précise : « *Il ne doit y avoir aucun doute, les dirigeants de Washington empêcheront coûte que coûte Israël d'ordonner une opération militaire pour débloquer la crise.* »

Il apparaît, d'autre part, que le gouvernement de M. Begin éprouve le besoin d'une meilleure concertation avec l'administration américaine et prévoit à cet effet de déléguer prochainement aux Etats-Unis le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir (qui vient d'effectuer un bref et très mystérieux voyage « *quelque part en Europe* »). Parce qu'ils nourrissent une certaine appréhension à propos d'une éventuelle « réorientation » de la politique américaine depuis la nomination du nouveau secrétaire d'Etat, M. George Shultz, les dirigeants israéliens veulent multiplier les contacts avec Washington.

Les propos de M. Shultz affirmant que la position des Etats-Unis n'avaient pas changé — notamment au sujet de l'O.L.P. — et que des « pressions » ne sauraient influencer Israël 'ont pas suffi à rassurer Jérusalem. Les Israéliens redoutent toujours une reconnaissance plus ou moins formelle de l'O.L.P. par les Américains.

Au cours d'une conférence de presse le 21 juillet à Jérusalem, M. Uri Avneri, ancien député du parti « colombe » Shelli, qui a récemment rencontré M. Arafat à Beyrouth (*le Monde* du 7 juillet), a déclaré que l'O.L.P. avait depuis le mois de janvier décidé de déclencher une offensive diplomatique et prévu de mettre un terme à ses activités militaires en échange d'une reconnaissance mutuelle avec Israël.

M. Avneri a indiqué que, le 14 juin, le docteur Issam Sartaoui, représentant de l'O.L.P. en Europe, devait faire une déclaration annonçant que la centrale palestinienne était prête à reconnaître Israël si le gouvernement américain modifiait son attitude envers celle-ci. En se demandant s'il s'agissait « *seulement d'une coïncidence* », M. Avneri a fait remarquer que l'invasion israélienne au Liban une semaine plus tôt avait mis fin évidemment à ce projet.

La pacification du Sud-Liban ne va pas sans difficultés pour les Israéliens. Cinq soldats ont été tués et six autres blessés le 21 juillet dans une embuscade tendue par des fedayin près du lac Karoun, au sud de la Bekaa libanaise. Au cours du combat, quatre fedayin qui venaient des lignes syriennes ont été tués. Le porte-parole de l'armée a également révélé que quelques heures plus tard, au sud de Tyr, cinq militaires israéliens ont été blessés dans une attaque à la roquette lancée par des « terroristes » qui se cachent encore dans cette région, un mois et demi après le début de l'occupation. Pour une seule journée, il s'agit du bilan le plus lourd depuis cinq semaines. La veille, une roquette de katioucha tirée depuis le territoire libanais avait explosé sans faire de victimes près d'une localité israélienne dans la haute vallée du Jourdain. Ces incidents inquiètent l'état-major et ont fait dire à M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre travailliste, que les « terroristes » étaient peut-être en mesure de mener une « guerre d'usure » au Sud-Liban, notamment à partir des lignes syriennes où ils demeurent en nombre.

FRANCIS CORNU.

Beyrouth-Ouest entre les deux angoisses de l'enlisement et de l'assaut...

De notre correspondant

Beyrouth. — La rencontre entre le président Reagan et les ministres des affaires étrangères syrien et saoudien n'ayant pas débloqué la situation, le crainte d'un enlisement de la crise se qui hantait déjà tous les esprits fait plus vive à Beyrouth.

Dans les milieux proches des « forces libanaises » (chrétiennes,) on envisage désormais les délais en termes de semaines, alors que l'on parlait encore tout récemment d'une « *solution militaire* » israélienne dans les jours, voire les heures à venir. On pense qu'Israël a décidé de laisser les Etats-Unis consteter eux-mêmes qu'il n'y avait rien à faire avec l'O.L.P. et que, après avoir amorcé une négociation avec le centrale palestinienne sur des données partielles mais précises — le retrait des fedayin, — on se retrouve aujourd'hui entraîné sur la voie du règlement global.

De fortes concentrations de pièces d'artillerie israéliennes dans la région de Khalde, aux abords de Beyrouth, constatées mercredi soir, ont laissé croire à l'imminence d'une attaque, mais les bombardements de la nuit de mercredi à jeudi, bien que plus intenses que les nuits précédentes, sont demeurés dans des limites jugées « *normales* ».

Toutefois, deux embuscades dressées par des fedayin et dans lesquelles sont tombées des patrouilles israéliennes derrière leurs propres lignes ont démontré la vitalité de la résistance palestinienne. Elles se sont produites dans la Bekaa-Sud et à Tyr, largement à l'intérieur du territoire occupé. L'insistance avec laquelle Israël a souligné que les fedayin étaient « *partis des lignes syriennes* », du moins dans la Bekaa, fait penser qu'une nouvelle offensive contre les positions de Damas va être lancée. Mais le mandat des troupes syriennes au Liban, dans le cadre de la FAD (Force arabe de dissuasion) venant à expiration dans une semaine (le 27 juillet), il est sans doute plus payant pour Tel-Aviv de laisser les pays arabes affronter ce délicat problème. Le gouvernement libanais, pour sa part, refusait, cette fois-ci, le principe d'une reconduction pure et simple des troupes syriennes dans leur mission.

La fête du Fitr, qui marque la fin du jeûne du ramadan, a été l'occasion d'une manifestation à Beyrouth - Ouest, moins importante cependant que prévu à l'origine, puisque, partie d'une mosquée, elle a abouti au aléga du mufti, au lieu d'aller jusqu'aux lignes israéliennes. Le principal dignitaire religieux musulman a déclaré à cette occasion que « *toute tendance à coopérer avec l'ennemi constitue un danger pour l'intégrité du Liban, de son peuple et de ses institutions* ».

Dans un message à la « *nation arabe* », M. Arafat a vigoureusement critiqué « *l'indifférence des Arabes face aux événements du Liban (...) et leur silence au moment où les frères libanais et palestiniens sont encerclés à Beyrouth-Ouest et subissent un blocus de plus en plus sévère* ». « *Qu'est-il advenu de vos armes, de votre argent, de vos soldats, de votre puissance et de votre gloire ?* », demanda le chef de l'O.L.P. aux chefs d'Etat arabes.

LUCIEN GEORGE.

EN BREF

● *Israël fabrique ses propres bombes à dispersion*, a affirmé le mercredi 21 juillet le commentateur militaire du journal israélien *Haaretz* citant à l'appui de ses affirmations le magazine américain military *Review*. Le quotidien reproduit une photo de la bombe, baptisée par les Israéliens Tal-Un. Toujours selon le journal, cet engin israélien contient 279 petites bombes qui se dispersent autour de l'objectif sur une grande superficie. Un dispositif sophistiqué peut transformer l'engin en bombe à retardement. — *(A.F.P.)*

● *Le cabinet israélien* a tenu le jeudi 22 juillet, tôt dans la matinée, une réunion extraordinaire sous la présidence de M. Begin. Le cabinet, indique un communiqué officiel, s'est réuni pour entendre un compte rendu du premier ministre sur son entretien, mercredi soir, avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Samuel Lewis. — *(A.F.P.)*

● *Les consultations franco-soviétiques sur la situation au Proche-Orient* ont pris fin le mercredi 21 juillet à Moscou, a annoncé l'agence Tass qui précise qu'elles se sont déroulées dans un « esprit constructif ». — *(A.F.P.)*

Selon les services de renseignements américains

L'offensive iranienne en Irak donne des signes d'essoufflement

En parvenant à arrêter l'offensive iranienne lancée il y a une semaine contre le port pétrolier de Bassorah, l'armée irakienne vient d'infliger un sérieux revers aux troupes de l'imam Khomeiny, estimait-on mercredi 21 juillet, à Washington. « *L'Iran comptait sur une victoire rapide. Maintenant que ses forces ont été repoussées, son offensive donne des signes d'essoufflement. Les Iraniens doivent maintenant regrouper et ravitailler leurs forces avant de pouvoir lancer une nouvelle offensive* », a déclaré un haut fonctionnaire américain qui a tenu à garder l'anonymat.

Selon les services de renseignement américains, les troupes iraniennes, qui étaient parvenues la semaine dernière à pénétrer d'environ 15 kilomètres en territoire irakien en direction de Bassorah, ont entre-temps dû reculer de près de 10 kilomètres. Il faudra plusieurs jours avant que des renforts en hommes, en munitions et en matériel parviennent aux unités iraniennes (estimées à 30 000 hommes) massées dans la région de Bassorah, estime-t-on encore à Washington, où l'on signale que des convois, en provenance de Dezfoul et Ahvaz, protégés par l'aviation iranienne, font actuellement route vers le front.

Les experts américains relèvent que l'état-major irakien n'est pas tombé dans le piège que lui tendait l'armée iranienne. Téhéran espérait qu'en lançant une attaque massive en direction de Bassorah, l'Irak déploierait dans cette région les trois divisions tenues en réserve au nord du grand port. L'armée iranienne aurait alors probablement lancé une deuxième offensive à partir du flanc nord pour prendre en étau les troupes irakiennes entre la frontière et le chatt El-Arab. Selon les Américains, les deux armées disposent chacune d'une réserve d'environ 100 000 hommes qui n'ont pas encore été lancés dans la bataille.

A Washington, on continue à prendre très au sérieux les menaces iraniennes de recourir à des « *mesures appropriées* » pour empêcher que des armes parviennent à l'Irak par la route venant du Koweït.

L'envoyée spéciale de l'A.F.P. câblait, mercredi, de Bassorah, que la ville connaissait une animation et une activité normales et que sa population préparait les festivités de la fin du ramadan. Toutefois d'importantes dispositions ont été prises pour défendre Bassorah où des sacs de sable entourent les principaux édifices et où les militaires sont nombreux, tant ceux de l'armée régulière que ceux de l'armée populaire dite « *milice de Saddam* ». Bagdad a connu, mercredi, sa première alerte aérienne depuis un an, avec le survol de la ville tôt le matin par deux Phantom de l'aviation iranienne, malgré un dispositif de défense très serré. L'un des appareils a été abattu. Au cours de la riposte de la D.C.A. irakienne, un obus a touché le treizième étage de l'hôtel Méridien récemment inauguré, dans le centre de la capitale.

Ce raid marque une nouvelle escalade dans la guerre. Jusqu'à présent, selon Bagdad, les villes irakiennes de Bassorah, Khennequin (au nord) et Zurbatiya (au centre) étaient pilonnées uniquement par l'artillerie iranienne, entraînant les raids de représailles des Mig irakiens contre Ilam et Khorramabad, respectivement à 50 et 100 kilomètres à l'intérieur du territoire iranien. Mercredi, le communiqué militaire irakien soulignait l'efficacité des batteries de fusées sol-air qui entourent Bagdad. Il n'en demeure pas moins que les avions irakiens ne sont plus les « *maîtres du ciel* » comme le déclarait quelques heures auparavant M. Aziz, vice-premier ministre irakien. Bassorah et plusieurs villes irakiennes sur un front de 600 kilomètres sont toujours à la portée des canons iraniens. Les Irakiens annoncent avoir tué en une seule journée 2 300, 3 478 ou, selon le dernier communiqué, 2 849 Iraniens, mais sur la plan politique le ton a changé. M. Aziz vient de proclamer la disposition de Bagdad à négocier avec Téhéran et a même parlé d'une invitation qui serait lancée à l'Iran afin qu'il participe au sommet des non-alignés en septembre à Bagdad. — *(A.F.P.)*

● *Le bureau d'information baha'i de France* annonce dans un communiqué que quatre baha'is de la région d eGhavine, en Iran, MM. Mohammad Mansouri, Jadidollah Ashraf, Mohammed Abbasi et Manoutchehr Farzaneh-Moayyed, ont été exécutés à une date indéterminée. Les autorités de Téhéran observant le silence afin de désarmer les protestations internationales. Cependant, les tombes des suppliciés ont pu être identifiées avec certitude.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Du côté de la théorie littéraire

Alain Badiou
Théorie du sujet
aux Éditions du Seuil, Paris
Reconstituer le noyau d'une philosophie du sujet compatible avec le marxisme.
Collection L'ordre philosophique
120 F

Pierre Legendre
Paroles poétiques échappées du texte
Leçons sur la communication industrielle
aux Éditions du Seuil, Paris
Ce que la psychanalyse peut éclairer sur les illusions de l'organisation et du politique.
75 F

Jean-Claude Milner
Ordres et raisons de langue
aux Éditions du Seuil, Paris
Poursuivre avec une exemplaire rigueur les travaux ouverts par Chomsky.
130 F

Roger Dragonetti
Le gai savoir dans la rhétorique courtoise
aux Éditions du Seuil, Paris
L'aspect fragmentaire sous lequel la poésie des troubadours et des trouvères nous est parvenue n'est pas fortuit.
70 F

Nicolas Ruwet
Grammaire des insultes et autres études
aux Éditions du Seuil, Paris
Un recueil où sont démontrées les limites de l'explication syntaxique et la nécessité de mettre l'accent sur le lexique, le sens, le discours.
85 F

Patrick Mauriès
Apologie de Donald Evans
Résurgences de la rhétorique
Seuil
Entre la difficulté actuelle de l'écriture "théorique" et le "n'importe quoi" la proposition d'un nouveau type d'écriture.
59 F

LE TEMPS DE LIRE AU SEUIL

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA

L'armée marocaine a repoussé trois attaques du Polisario contre les lignes fortifiées

De notre correspondant

Rabat. — A quelques jours de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'O.U.A., qui devrait normalement se tenir au début de la semaine prochaine à Tripoli, le Polisario s'est de nouveau manifesté sur le terrain. En même temps qu'il cherche à se faire admettre pleinement par l'organisation africaine, le Front entend démontrer qu'il n'est pas militairement à bout de forces.

Depuis six mois, le Front Polisario avait observé une sorte de trêve, marquée seulement par quelques harcèlements le long du « mur ». Les Marocains en avaient profité pour prolonger la ligne fortifiée de Bou-Crae, où se trouvent les gisements de phosphates, jusqu'à l'océan, et pouvaient annoncer le 12 juillet la remise en service des installations minières.

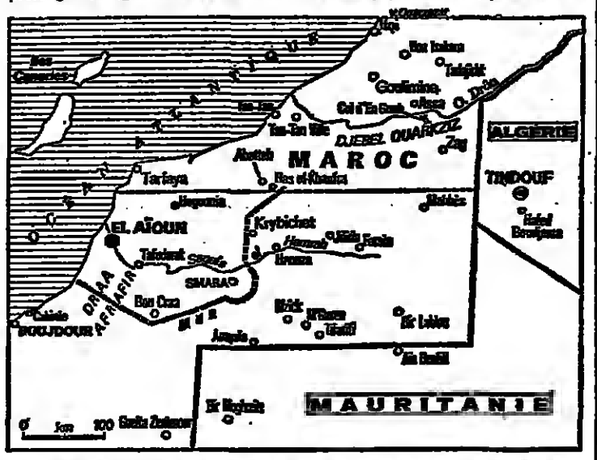

En même temps, l'armée marocaine entamait la construction d'une deuxième ligne de défense, en avant du « mur », à la hauteur de Smara, de façon à élargir le périmètre de défense qui n'était éloigné de la ville sainte du Sahara occidental que de 15 kilomètres. Les nouvelles installations de défense sont situées à environ 15 kilomètres en avant des précédentes.

C'est pour empêcher la construction de cette ligne de défense supplémentaire protégeant Smara que le Polisario a lancé une première attaque le 3 juillet, à l'aide de deux bataillons accompagnés de quelques engins chenillés. L'attaque avait été repoussée et l'adversaire avait perdu, selon les Marocains, une quantité appréciable de matériel, notamment quatre véhicules Toyota et deux land-rovers.

Selon un communiqué publié dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 juillet, à Rabat, le Front Polisario avait lancé deux nouvelles attaques les 15 et 19 juillet. La première attaque s'est déroulée comme le 3 juillet devant Smara, et la colonne du Polisario aurait été repoussée, abandonnant soixante morts sur le terrain et quatre véhicules. Le 19 juillet, d'autre part, une colonne du Polisario, forte d'une centaine de véhicules, aurait été interceptée beaucoup plus au sud, près du Draa Afrafir, longue arête de dunes s'étendant du Nord au Sud, à peu près à mi-chemin entre Bou-Crae et l'Atlantique. Cette colonne projetait sans doute d'empêcher les Marocains d'achever le dispositif de défense du « mur » dont la construction dans cette région a été annoncée en juin par le général Dlimi. La colonne de guérilleros aurait été disloquée et aurait dû abandonner sur le terrain de nombreux morts, ainsi que seize véhicules.

Il faut noter que, pour la première fois, le communiqué marocain précise que « *la ministère de l'information se tient à la disposition des membres de la presse nationale et internationale pour leur faciliter une visite sur les lieux* ». Cette invitation semble confirmer que les attaques du Polisario ont bien été repoussées par les Marocains.

ROLAND DELCOUR.

Le sommet de l'O.U.A. à Tripoli pourrait se tenir en dépit de graves divergences

L'incertitude quant à la tenue du sommet ordinaire de l'O.U.A., convoqué à Tripoli du 5 au 8 août, se prolongera jusqu'à la dernière minute. Néanmoins, alors qu'il y a encore quelques semaines cette réunion paraissait compromise, on juge probable qu'elle se tiendra et que l'organisation panafricaine n'est plus sérieusement menacée d'éclatement.

Les experts qui se sont livrés à des pointages estiment même qu'il y aura une quarantaine de participants — le quorum requis des deux tiers est de trente-quatre — sur cinquante Etats membres, cinquante et un si l'on y inclut la République arabe sahraouie admise le 25 février dernier à la suite d'une décision du secrétaire général M. Edem Kodjo, communiquée au conseil des ministres qui siégeait à Addis-Abeba.

Cette décision avait été immédiatement contestée par le Maroc suivi, au fil des jours, par une vingtaine de pays (1). La charte de l'O.U.A. stipule qu'un Etat indépendant est admis si la majorité simple — en l'occurrence vingt-six — des Etats membres le reconnaissent et en informent le secrétaire général. Toutefois le Maroc avait demandé que l'organisation définisse les « *caractéristiques d'un Etat indépendant* » afin de déterminer si ces critères s'appliquaient à la R.A.S.D. ; cette procédure supposant une majorité des deux tiers, il espérait ainsi bloquer le premier processus.

Rabat soutenait en outre que le sommet de Nairobi (1981) avait *chargé un comité de mise en* œuvre composé de sept chefs d'Etat d'appliquer les résolutions concernant l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Il est vrai que ce référendum devait être précédé d'un cessez-le-feu qui devait, affirmait le Front Polisario, être conclu « *entre les belligérants* » à savoir lui-même et le Maroc. Le roi Hassan II ayant nié toute existence légale au Front et affirmé que le Maroc ne négociait qu'avec des Etats reconnus, il semble que M. Kodjo ait cherché, en entérinant l'admission de la R.A.S.D., à mettre le souverain au pied du mur tout en essayant de se concilier la majorité pour assurer sa propre réélection, son mandat venant à échéance cette année.

L'admission de la R.A.S.D. a déclenché une « *petite guerre* » entre la forte minorité de pays favorables au Maroc et la majorité regroupée derrière l'Algérie et le Front Polisario, les premiers cherchant à empêcher — faute de quorum — la tenue des réunions de l'O.U.A. auxquelles participait un représentant de la R.A.S.D. Le majorité a alors fait observer qu'elle pourrait elle-même empêcher à son tour la tenue en 1983 du sommet de l'O.U.A. à Conakry, le président guinéen Sekou Touré soutenant les thèses de Rabat.

Compliquant encore cette situation déjà complexe, plusieurs pays entendaient boycotter le sommet de Tripoli pour exprimer leur hostilité à la politique africaine du colonel Kadhafi et empêcher celui-ci d'assumer pendant un an la présidence de l'O.U.A. Ils étaient vivement encouragés dans leur attitude par Washington.

Les Américains et le boycottage

On a dit, ici ou là, que les Etats-Unis souhaitaient faire éclater l'O.U.A. dans la mesure où ils n'y exerçaient plus la même influence qu'avant la percée soviétique en Ethiopie, au Mozambique et en Angola. En réalité, personne n'a intérêt à voir disparaître un forum dont la fonction de médiation est précieuse. Sa suppression favoriserait toutes les aventures et Washington pourrait craindre que, de ce fait, l'U.R.S.S. se sente les mains plus libres en Afrique.

Les Américains, en revanche, ont bel et bien incité les Africains à boycotter le sommet de Tripoli. Un tel boycottage aurait cependant abouti *volens nolens* à l'éclatement de l'O.U.A. C'est ce que les diplomates français se sont efforcés d'expliquer, avec patience et habileté aux Africains comme aux Américains. Ils semblent avoir été entendus et le « dégel » a commencé après la visite de M. Mitterrand en Afrique dans la seconde quinzaine de mai.

Le Nigéria, qui pèse d'un grand poids dans les affaires du continent, a été parmi les premiers à réagir. Son ministre des affaires étrangères a entamé un voyage dans plusieurs capitales africaines pour les convaincre de participer au sommet de Tripoli, quitte à s'y battre contre l'admission de la R.A.S.D. Au terme de la récente réunion du Conseil de l'entente à Lomé (Niger, Bénin, Haute-Volta et Togo ; la Côte-d'Ivoire, également membre, était absente), le communiqué publié par cette organisation régionale a souligné qu'il était « *impératif pour les responsables africains d'apporter une fois de plus la preuve de leur maturité politique* ».

Les quatre chefs d'Etat présents ont également estimé que le problème sahraoui ne pourra être résolu que par un « *large débat* » et à condition que « *les dirigeants africains participent massivement* » au sommet de Tripoli. Et faisant manifestement allusion au colonel Kadhafi, le président du Niger, M. Seyni Kountche a affirmé : « *Nous plaçons notre organisation au-dessus de n'importe quel Etat, à plus forte raison au-dessus de n'importe quel individu.* »

Le Maroc a tenté diverses contre-offensives au risque d'irriter certains de ses amis par quelques maladresses. Il a en particulier essayé d'obtenir la tenue à Nairobi le 26 juillet d'un « mini-sommet » du comité de mise en œuvre auquel il a demandé de proclamer que l'admission de la R.A.S.D. était nulle et non avenue.

De leur côté l'Algérie et la Libye ne sont pas restées inactives. La première s'est opposée à l'initiative marocaine, parvenant à la faire avorter. Elle a, en outre, envoyé des émissaires dans les capitales africaines, de même que les Libyens. Ces derniers expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils entendent obtenir — si ce n'est déjà fait — un « *geste* » de la R.A.S.D. qui permettrait aux uns et aux autres de sauver la face. L'idée de base serait que les Sahraouis déclarent que, par déférence à l'égard des chefs d'Etat et afin de rétablir la sérénité, ils s'abstiendront de participer à leurs travaux. Ainsi, ils suspendraient leur participation au sommet sans pour autant que soit remise en cause leur admission par le conseil des ministres.

C'est un compromis « *à l'africaine* » de ce genre qui doit sauver le sommet. Actuellement, on estime que le nombre des défections sera de dix ou douze ; quinze au grand maximum. Par revanche, la proportion des chefs d'Etat qui n'iraient pas à Tripoli, mais s'y feraient représenter, pourrait être plus grande. Ils pourraient ainsi donner un avertissement au colonel Kadhafi sans aller jusqu'à lui refuser la présidence de l'organisation pour un an.

PAUL BALTA.

(1) Cameroun, Centrafrique, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Liberia, Maroc, Maurice, Niger, Sénégal, Somalie, Soudan, Tunisie, Haute-Volta, Zaïre.

AMÉRIQUES

Bolivie

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT COMPORTE UNE MAJORITÉ DE MILITAIRES

La Paz (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le nouveau président bolivien désigné par les commandants des trois armes, le général Guido Vildoso, a pris ses fonctions mercredi 21 juillet dans la soirée, avec neuf heures de retard sur l'horaire prévu. Un porte-parole militaire a indiqué que ce contretemps était dû à la nécessité de procéder à certains « ajustements » dans l'organigramme du haut-commandement. Il semble en fait que les militaires aient préféré attendre la fin des manifestations et des grèves, organisées par les syndicats le même jour dans tout le pays en signe de protestation.

Le général Vildoso a annoncé la composition de son cabinet, qui comporte dix militaires et six civils, parmi lesquels le ministre des affaires étrangères, M. Saavedra Waisse. Voici la liste du nouveau gouvernement :

Affaires étrangères : M. Agustin Saavedra Waisse.
Intérieur : lieutenant-colonel Edgar Rojas Ruiz.
Défense nationale : général Alfredo Villarroel.
Travail : colonel Julio Will Gomez.
Transports et communications : capitaine de frégate Douglas Estremadoiro.
Finances : M. Alfonso Revollo.
Agriculture : lieutenant-colonel Victor Balderrama.
Education : M. Marcelo Calvo.
Plan : général Amadeo Saldias.
Industrie et commerce : lieutenant-colonel Jorge Escobar.
Secrétariat général de la présidence : M. Alfredo Careaga.
Santé : M. Dorian Gorena.
Energie : lieutenant-colonel Augusto Sanchez.
Intégration : capitaine José Antonio Oua.
Information : M. Gonzalès Rioja.
Urbanisme et habitat : lieutenant-colonel Manuel Lujan Alba.

Colombie

● L'ÉCRIVAIN GABRIEL GARCIA MARQUEZ INVITE A RENTRER D'EXIL. — Le président Belisario Betancur, élu le 30 mai dernier, et qui doit prendre ses fonctions le 7 août prochain, a demandé mercredi 21 juillet à l'écrivain Gabriel Garcia Marquez de rentrer dans son pays. Le président Betancur s'est proposé de venir accueillir lui même l'homme de lettres à sa descente d'avion s'il se décidait à rentrer à Bogota à l'occasion de son investiture. Gabriel Garcia Marquez avait quitté la Colombie en 1981. — (*Reuter.*)

DIPLOMATIE

L'intransigeance des Danois fait échouer une nouvelle fois les négociations des Dix sur la pêche

De notre correspondant

Bruxelles. — Les ministres de la pêche de la C.E.E. se sont séparés le mercredi 21 juillet, après deux jours de travaux, sur un nouvel échec dans leur tentative de mettre en place l'« Europe bleue ». La situation particulière du Danemark a une fois de plus fait avorter toute chance d'aboutir. Les Dix ont fixé leur prochain rendez-vous au 21 septembre à Luxembourg.

Il est apparu dès le début des discussions que la délégation danoise contestait toujours la nature de l'accord proposé par la Commission européenne, alors que tous les Etats membres étaient prêts à l'accepter. Les quotas de capture à attribuer aux flottilles de chaque pays ont été calculés, en effet, par Bruxelles en fonction des prises destinées à la consommation humaine. Or, ce critère fait que le Danemark ne bénéficierait que de 25 % (500 000 tonnes) du total des quantités pouvant être pêchées dans la zone communautaire des 200 milles marins. Mais — et c'est là qu'est la difficulté — la pêche danoise, tournée pour les deux tiers de son activité vers la fabrication de farine de poisson, a besoin de quantités autrement plus substantielles pour approvisionner ses industries de transformation.

Aussi, tous les efforts des partenaires de Copenhague dans la C.E.E. pour améliorer les quotas réservés au Danemark (1) apparaissent-ils vains. Pourtant, l'élaboration d'une politique commune de la pêche passe par le respect par les Etats membres d'un minimum de discipline sur la préservation des espèces. Cette contrainte est incompatible avec les intérêts traditionnels de la pêche au Danemark.

Question nationale, cette affaire soulève, à l'intérieur, les pires difficultés pour le gouvernement danois, auquel ses ressortissants demandent la plus grande fermeté. Mais face à la pression de ses partenaires du marché commun qui ne cachent pas leur irritation — les délégations britannique et allemande l'ont clairement fait savoir lors de la réunion de Bruxelles — pourra-t-il tenir longtemps la position actuelle ? M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a admis que l'hypothèse d'un accord à Neuf ne devait pas être écartée si Copenhague persistait dans son attitude. Le ministre a tenu cependant à préciser qu'il ne serait pas fait recours à la procédure du vote à la majorité qualifiée au sein du conseil, comme cela avait été le cas pour la dernière fixation des prix agricoles : en revanche chaque Etat pourrait prendre des mesures nationales s'inspirant des dispositions prévues dans le projet d'accord de la Commission.

L'organisation des marchés

En tout cas, le Danemark n'a pas donné jusqu'à présent le moindre signe indiquant qu'il était prêt à modifier sensiblement sa façon de voir les choses. De sorte que les débats des Dix de mardi et de mercredi ont tourné court sur les deux grands volets de la négociation, à savoir la répartition des quotas de captures entre les flottilles et les règles d'accès aux zones de pêche. La délégation française a obtenu tout de même que le conseil élabore les règlements d'application sur la réforme de l'organisation des marchés. A compter du 1er janvier 1983, le « système de retrait » des quantités de poisson excédentaires sera renforcé et un mécanisme devant permettre le stockage de ces excédents (aide à la congélation et aux conserveries notamment) sera instauré.

MARCEL SCOTTO.

(1) En demandant par exemple aux Suédois et Norvégiens d'accepter davantages de chalutiers de la CEE dans leurs eaux.

Les socialistes français et la « démocratisation » de la politique étrangère

Le P.S. projette deux « campagnes » pour relancer la Communauté européenne et contrebalancer le courant pacifiste

Les socialistes veulent « *démocratiser la politique étrangère* ». C'est M. Lionel Jospin qui l'a affirmé le vendredi 16 juillet, à l'issue du séminaire qui réunissait au château de Maisons-Laffitte les membres socialistes du gouvernement et les principaux dirigeants du P.S. Le premier secrétaire du parti reprenait l'une des conclusions du rapport établi par M. Jacques Huntzinger, membre du bureau exécutif chargé des affaires internationales, en conclusion des travaux de la « commission numéro 3 », qui avait été chargée de débattre de ces sujets (1). Au cours de ces débats, le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, avait évoqué la nécessité de passer d'un « *traitement élitiste* » de la politique étrangère à un « *traitement populaire* ».

Il s'agit en quelque sorte de mettre à la portée de tous la compréhension de la politique étrangère du gouvernement. A commencer par les parlementaires et les militants du parti, encore que dans ce domaine les relations entre l'exécutif et l'état-major du parti soient jusqu'à présent bien meilleures que dans d'autres secteurs, M. Huntzinger les qualifiant même d'« exemplaires ».

Dans l'immédiat, cet objectif est valable pour ce qui concerne la position de la France dans le conflit du Liban. On ne cache pas au P.S. que certains membres du parti ont parfois du mal à suivre la démarche du gouvernement depuis le voyage de M. Mitterrand à Jérusalem et les initiatives qui traduisent le soutien français à l'O.L.P. La petite phrase de M. Mitterrand donnant l'impression de comparer Beyrouth-Ouest à Oradour-sur-Glane (*le Monde* daté 11-12 juillet) a provoqué une certaine gêne, au point que quelques membres du parti ont renvoyé leur carte.

Idéalisme et réalisme

Selon le projet de rapport de synthèse de M. Huntzinger, les socialistes français au pouvoir entendent pratiquer une politique à caractère socialiste, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Cette politique recherche des appuis auprès des pays progressistes ou de ceux qui, sans être progressistes, se montrent ouverts aux thèses françaises. Le rapport rappelle que ces orientations butent sur différents obstacles (politique américaine, surarmement, crise mondiale, multiplication des conflits régionaux) qui rendent parfois difficile de concilier idéalisme et réalisme. Concrètement, il préconise de débattre davantage des problèmes internationaux au sein des instances dirigeantes nationales du parti, mais aussi à « la base », cela afin que la politique étrangère « *ne soit pas seulement l'affaire du pouvoir exécutif* », mais sans qu'il y ait atteinte interne au domaine réservé du président de la République.

L'état-major du P.S., d'une part, le ministre des relations extérieures et le ministre de la coopération, d'autre part, sont convenus de maintenir l'action entreprise en Amérique centrale et de développer les contacts avec les pays africains anglophones et lusophones, en se montrant toutefois de plus en plus exigeants, dans tous les Etats d'Afrique, sur le respect des droits de l'homme. Le P.S. attend beaucoup de la conférence de l'Internationale socialiste sur l'Afrique australe, qui devrait avoir lieu en Tanzanie en janvier 1983.

Enfin, le principe de l'organisation de deux « campagnes » a été retenu. D'abord une campagne de relance de la Communauté économique européenne, qui demandera la définition d'une politique industrielle et l'élargissement du champ de la politique agricole. Le P.S. présentera des propositions lors du congrès de l'Union des partis socialistes européens, qui doit se tenir en novembre à Paris.

En second lieu une campagne sur la thème de la paix et de la sécurité en Europe, visant à contrebalancer le courant pacifiste entretenu par les communistes et auquel se montrent sensibles les socialistes de la plupart des autres pays européens. Convaincu que le politique de dissuasion nucléaire reste en Europe la meilleure garantie de la paix, le P.S. craint, sur ce terrain, de finir presque totalement isolé au sein de l'Internationale socialiste. Ces deux initiatives s'inscriront d'ailleurs dans une stratégie qui cherchera à provoquer à l'intérieur de l'Internationale socialiste un rapport de forces plus favorable aux socialistes français.

ALAIN ROLLAT.

(1) Participaient notamment à cette commission le ministre des relations extérieures M. Claude Cheysson, le ministre de la coopération M. Jean-Pierre Cot, et plusieurs parlementaires des commissions des affaires étrangères de l'Assemblée et du Sénat.

● *Les négociations américano-soviétiques sur les armements nucléaires à moyenne portée* en Europe ont été suspendues mardi 20 juillet à Genève, jusqu'au 30 septembre prochain, afin « *que les deux parties puissent consulter leurs capitales respectives* », affirme un communiqué. En revanche, les négociateurs aux pourparlers sur les armes stratégiques intercontinentales (START) se retrouveront jeudi 22 juillet pour une nouvelle séance. — (*A.F.P.*).

M. GUY GEORGY ÉLEVÉ A LA DIGNITÉ D'AMBASSADEUR DE FRANCE

Le conseil des ministres du 21 juillet a décidé d'élever M. Guy Georgy, ambassadeur à Alger, à la dignité d'ambassadeur de France.

Né en 1918, licencié en droit et breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, M. Georgy a été mobilisé en 1939-1940, puis a servi outre-mer, principalement au Cameroun, à partir de 1943. Il a été notamment chef de cabinet de Pierre-Henri Teitgen, ministre de la France d'outre-mer en 1955 et 1956, haut représentant de la France à Brazzaville en 1960, puis ambassadeur en Bolivie (1961), au Dahomey (1964), et en Libye (1969). De 1975 à 1980, il a été directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay. Nommé ambassadeur à Téhéran en septembre 1980, il avait été rappelé au moment de la tension franco-iranienne en août de l'année suivante. Depuis décembre 1981, il est ambassadeur à Alger.]

● *Sondage sur les relations franco-américaines.* — Les relations franco-américaines n'ont pas été affectées par l'élection de M. François Mitterrand, estiment 46 % des Français. Pour 21 % d'entre eux, elles se seraient même améliorées, selon un sondage Gallup publié mardi 20 juillet à New-York. Seules 22 % des personnes interrogées ont exprimé l'opinion que ces relations se sont détériorées. Pour leur part, une majorité d'Américains interrogés au cours d'un sondage parallèle sur l'image qu'ils se font de la France la considèrent toujours comme le pays de la mode (55 %), ou des vins (52 %) ; 4 % seulement attribuent à la France un rôle important dans les secteurs de l'informatique et de l'espace. — (*A.F.P.*)

● *M. Claude Cheysson en Asie.* — Le ministre des relations extérieures se rendra en visite officielle en Chine du 30 juillet au 5 août, puis en Corée du Sud du 5 au 7 août, a confirmé ce jeudi 22 juillet le Quai d'Orsay. M. Cheysson se rendra ensuite en Inde les 7 et 8 août

AMÉRIQUES

AVANT LA CONFÉRENCE DE L'UNESCO SUR LES CULTURES DU MONDE, A MEXICO

« La France veut être un pont entre le Nord et le Sud »

déclare M. Jack Lang

M. Jack Lang, ministre de la culture, effectue une visite officielle de trois jours à Cuba – du 21 au 24 juillet – avant de se rendre à Mexico pour diriger la délégation française à la seconde conférence mondiale de l'Unesco (Mondiacult), consacrée, du 26 juillet au 6 août, aux politiques culturelles des pays membres. La première conférence de l'Unesco, à ce niveau et sur ce thème, a eu lieu à Venise en 1970.

C'est la première fois qu'un membre du gouvernement de M. Mitterrand est reçu officiellement à La Havane depuis mai 1981. Les relations entre la France et Cuba sont pourtant, depuis un an, très bonnes. Et la visite officielle en France, en avril, de M. Carlos Rafael Rodriguez, numéro trois du régime cubain, a permis de les resserrer.

Les socialistes français ont longtemps condamné, avec constance, la « *politique d'isolement de Cuba pratiquée par les Etats-Unis* », et ils n'ont pas changé d'avis depuis leur arrivée au pouvoir. Ils ont éprouvé et continuent d'éprouver « *une sympathie naturelle pour l'expérience cubaine* », ainsi que le dit M. Jack Lang lui-même. Ils admirent les réussites du régime castriste, dans les domaines-clés de l'éducation et de la santé.

Cela dit, des divergences existent entre Paris et La Havane. La France et Cuba ne partagent pas toujours les mêmes options en politique étrangère, ne serait-ce que sur l'Afghanistan et la Pologne. Et les dirigeants cubains n'ont pas apprécié, semble-t-il, la démarche, pourtant discrète, du gouvernement français en faveur d'un détenu cubain condamné à une lourde peine de vingt ans de prison, et toujours incarcéré : Armando Valladares. Il semble même que les dirigeants de La Havane aient durci leur attitude sur le « cas Valladares », persuadés que la « droite internationale » a transformé cette affaire de droits de l'homme en « machine de guerre » contre eux.

Les « divergences » rendent le dialogue d'autant plus nécessaire. Et M. Jack Lang, qui devait pendant son séjour à La Havane inaugurer une exposition sur le livre français, attend, semble-t-il, beaucoup des entretiens politiques qu'il devrait avoir avec les responsables cubains, entretiens qui figurent au premier plan de cette visite.

La conférence de l'Unesco à Mexico peut-elle être un Cancun culturel ? M. Lang, en tout cas, l'espère et il insiste sur sa volonté « *d'éviter à Mexico d'être lié à un groupe quel qu'il soit* ». « *La France, dit-il, est respectée par un très grand nombre de pays. Nous souhaitons conserver notre autonomie de pensée. La culture ne doit pas être un ornement, un parasite, car c'est l'élément central du développement. L'un des enjeux de la conférence de Mexico est la pleine reconnaissance des liens existant entre culture et développement. Tout plan de développement devrait prendre en compte ces réalités culturelles dont la méconnaissance a donné lieu dans le passé et donne encore lieu à tant de ravages. Négliger le développement culturel des sociétés c'est, au sens large, entraver leurs capacités mêmes de développement. Le second enjeu de Mexico devrait être la reconnaissance et l'affirmation du droit des peuples et des individus à la différence et à l'identité culturelle. Cette identité étant le principe dynamique et créateur qui fait de chaque peuple à la fois l'auteur et l'acteur de son propre développement.* »

Des propositions concrètes

Des dangers, évoqués à la conférence de Venise, ont grandi. On note une tendance croissante à l'uniformisation des goûts et des modes de vie, uniformisation facilitée par la puissance des pays industrialisés et des groupes financiers qui contrôlent production et diffusion. Le « modèle » imposé par les pays riches du Nord ne correspond pas nécessairement aux besoins et aux aspirations des pauvres du Sud.

« *La France*, affirme M. Lang, *souhaite être un pont entre le Nord et le Sud. A Mexico, il faudra nous prendre à partie, nous mettre en question devant les opinions publiques. Je dis oui aux rapports culturels nouveaux entre le Nord et le Sud, et je demande qu'on les définisse clairement, en tenant compte des dangers évidents et de la finalité du développement...* »

Mieux connaître le patrimoine de chaque nation, intensifier les recherches transculturelles, créer un fonds international de microfilmage des archives, développer la connaissance réciproque en demandant par exemple aux pays développés de favoriser l'accueil des cultures des autres pays (par le biais notamment des chaînes de télévision) : la France fera à Mexico un certain nombre de propositions concrètes. Elle demandera aussi la mise en application effective du texte sur la « condition de l'artiste » (recommandation adoptée à la conférence générale de Belgrade en 1980) et suggérera la mise en place d'un vaste programme de bourses et d'échanges « *à l'intention des créateurs du monde entier* ».

« *La culture*, ajoute M. Jack Lang, *n'est pas seulement l'affaire des gouvernements, mais celle des créateurs, de tous les créateurs. Lors de la fondation de l'Unesco, Léon Blum avait souhaité que des hommes de culture participent, aux côtés de représentants officiels, aux travaux des délégations, comme c'est le cas à l'O.I.T.* (1). » Le ministre français compte aussi, dans le cadre de la conférence de Mexico, favoriser une rencontre parallèle aussi large que possible (on parle de soixante-douze participants) des ministres de la culture des pays d'expression latine, rencontre dont le principe a été admis lors du colloque de Venise, les 12 et 13 juin, ayant réuni les ministres du Brésil, du Mexique, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et de la France.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Mme Simone de Beauvoir, MM. Aragon, Jacques Derrida, Felix Guatari, Serge Moatti, J.-P. Aron et Costa Gavras doivent, en principe, accompagner M. Jack Lang à Mexico.

Etats-Unis

Louisville frappée de langueur...

De notre envoyée spéciale

Louisville. – Entre les grâces surannées de ses splendeurs passées et ses grandioses projets d'avenir, Louisville, trois cent mille habitants, a bien des soucis. Des soucis communs, ces temps-ci à nombre de villes de l'Amérique moyenne où la récession frappe dur. Le Kentucky aime à se dire « sudiste », mais il appartient tout autant au Middle-West. Son « herbe bleue » produit quelques-uns des plus beaux chevaux des États-Unis, mais Louisville doit sa fortune à l'industrie, sa fortune et ses déboires présents. Car, après le remarquable « boom » des années 50, une maladie de langueur a frappé la région, dont les industries n'ont pas su se moderniser à temps. Depuis cinq ans, la crise s'est précisée. Depuis six mois, elle se précipite.

Les deux plus gros employeurs sont International Harvester, qui se débat au bord de la faillite, et General Electric, très affectée par la chute de la construction. Il y a encore dix ans, le tiers des « cols bleus » du comté de Jefferson (le « Grand Louisville », un million d'habitants) travaillaient dans les industries de transformation. 20 000 emplois ont disparu depuis, dont 10 000 à la General Electric.

Les énormes péniches, chargées de charbon ou de fuel, qui circulent sur l'Ohio large de plus d'un demi-kilomètre, remontent vers Cincinnati ou descendent vers le confluent du Mississippi. Sans s'arrêter. Jeffboats qui fut, un temps, l'un des plus importants fabricants de barges du monde, a débauché la moitié de ses 1 700 ouvriers. Pour la première fois, le recensement de 1980 a révélé la diminution de la population du comté de Jefferson ; las d'attendre, des chômeurs ont émigré vers le « Sun Belt » ou vers l'Ouest.

Louisville subit aussi les effets de la crise de l'agriculture qui effecte l'ouest du Kentucky : plusieurs années de récoltes excédentaires, la chute des cours et les vertigineux taux d'intérêt ont réduit de 50 % les revenus des agriculteurs. Dans certaines zones céréalières, les prix des terres sont tombés de 20 à 40 % et les faillites se multiplient.

Mais le « tabac » va bien, le « bourbon » aussi. Et Ford vient d'embaucher pour la construction de son nouveau petit véhicule utilitaire, le « Ranger ». Louisville prie pour que le « Ranger » se vende bien.

Il paraît que Louisville a mauvaise presse dans le patronat américain : trop de syndicalistes parmi des « cols bleus » à la tradition ouvrière ancienne. Le Kentucky ne reconnaît d'ailleurs pas la loi dite du « droit au travail », celle qui permet l'embauche d'ouvriers non syndiqués. C'est la raison pour laquelle, dit-on, la grosse firme de tabac Brown and Williamson, qui employait 1 500 personnes, a fermé sa vieille usine de Louisville pour construire une usine ultra-moderne en Georgie où, d'ailleurs, les salaires sont plus bas.

Le résultat est là, en chiffres dramatiques : 13,5 % de chômeurs en mars (la moyenne nationale est de 9 %), mais 25 % de la population noire, qui représentent un peu moins du tiers de la population totale de Louisville, sont sans emploi, ainsi que 50 % des jeunes Noirs de moins de vingt ans.

Deux manifestations noires de protestations contre le chômage ont eu lieu en mars dans les rues de Louisville : elles n'ont rassemblé que quelques centaines de personnes, mais ont inquiété vivement la municipalité. Aux cris de « *Des emplois !* » et « *Nous n'avons pas élu Reagan à Louisville* », (le Kentucky et le comté de Jefferson avaient voté massivement pour M. Reagan en novembre 1980, mais Louisville avait voté Carter), les manifestants ont obéi à un mot d'ordre du pasteur Charles Elliott, disciple du très activiste révérend Jesse Jackson, de Chicago.

Un rêve reaganien

Dans le souci louable de redonner à Louisville le lustre qu'elle a connu au siècle dernier, la municipalité a encouragé la rénovation des vieux immeubles à façade de fonte ornementée de Main Street, et la construction d'un Downtown d'une architecture hardie où se côtoient heureusement le béton, le verre et le métal. Un nouvel hôtel Hyatt, plusieurs banques, une « galerie » de verre qui abritera une centaine de boutiques, le fameux hôtel Seelbach, cher à Scott Fitzgerald, qui vient de remettre à neuf ses feeree victoriano-bavarois, doivent refaire de Louisville une grande escale touristico-commerciale. Mais, à cause de la récession, les locataires ne se bousculent ni dans les tours de bureaux neuves ni dans les boutiques destinées à être « de luxe ». La construction de l'annexe de l'hôtel Galt House est en panne et la tension qui monte dans la communauté noire, si proche, géographiquement, de ce nouveau et luxueux centre-ville, inquiète les édiles.

« *Le pis*, dit-on dans l'entourage du maire démocrate, M. Harvey Sloane, *c'est que nous ne pouvons pratiquement rien faire : il faudrait ouvrir des centres de formation professionnelle pour recycler les chômeurs, mais nous n'en avons pas les moyens* ».

Les milieux d'affaires sont, eux aussi, conscients des dangers potentiels de la situation. Ils viennent de créer « Projet 2000 », un plan d'expansion économique que certains considèrent comme « *hardi et novateur* » et que d'autres stigmatisent comme un rassemblement de « *requins d'eaux profondes* ». Parmi les douze responsables du projet figurent les présidents de General Electric, de plusieurs compagnies d'assurances, de banques, d'un gros cabinet d'avocats, des deux quotidiens de Louisville et de Humana. Humana est une société qui vend des hôpitaux « clés en main ». Elle fournit les bâtiments, la personnel, le *management* et passe des contrats avec les médecins.

Fondée en 1970, elle possède aujourd'hui quatre-vingt-huit établissements, dont un à Genève, un à Londres, un autre en construction à Mexico. Trois des dix hôpitaux privés de Louisville lui appartiennent (il n'y a qu'un seul hôpital public). Humana est aussi devenu le principal « patron » des arts de Louisville, contribuant massivement au Festival annuel de théâtre, à l'orchestre symphonique et à la construction du nouveau centre artistique, qui aura coûté 80 millions de dollars lorsqu'il ouvrira ses portes, en 1983. Humana aurait aussi l'intention d'ouvrir un centre de formation professionnelle. « *Ses dirigeants ont intérêt à jouer les mécènes, dit-on dans les milieux mal pensants, s'ils ne veulent pas que la population, qui voit sur quel pied la firme vit, se tourne contre eux.* »

« Projet 2 000 » est, en somme, le rêve de l'administration Reagan qui voit, dans le succès de l'entreprise privée, la solution de tous les maux économiques et sociaux de l'époque. « Projet 2 000 » aurait déjà réuni les trois quarts d'un « trésor de guerre » d'un million et demi de dollars. Mais la nouvelle que l'organisation, dont les intentions restent floues, a déjà engagé un « directeur » au salaire annuel de 100 000 dollars, fait ricaner les sceptiques.

Malgré les succès initiaux de l'administration Reagan, le Kentucky et Louisville sont restés solidamant démocrataa, démocretee-conservateure, comma on l'est volontiers dans le Sud. Mais le gouverneur, M. John Brown, a commencé à prendre ses distances avec Washington. Assistant à la première réunion du groupe de « Projet 2 000 », il a grommelé en sortant : « *S'ils veulent vraiment faire quelque chose, ils doivent changer de nom et se baptiser « projet 1982 » : les chômeurs n'ont pas envie d'attendre...* »

NICOLE BERNHEIM.

El Salvador

ASSASSINATS, SABOTAGES, TRAFIC D'ENFANTS...

Au Salvador, pendant les six premiers mois de l'année, environ trois mille personnes ont été assassinées pour des raisons politiques par les forces gouvernementales, légales ou paralégales. Cette information a été donnée le même jour – mardi 20 juillet – de sources différentes. A Mexico, dans un rapport de la commission Justice et Paix de l'Église salvadorienne. A Washington, par des associations de défense des droits de l'homme.

L'association américaine des droits civils et le comité de surveillance des Amériques – deux organisations indépendantes exerçant aux États-Unis – ont rédigé ensemble un rapport de 272 pages sur la situation au Salvador. Comme l'Église de ce pays, elles affirment que les assassinats ont été commis par l'armée, la police ou des groupes paramilitaires. Elles indiquent en outre que des « *unités d'élite entraînées par des experts militaires américains ont été impliquées dans des violations des droits de l'homme* ». Elles accusent le gouvernement Reagan de soutenir les actions conjointes menées contre la guérilla par le Honduras et le Salvador le long de leur frontière commune.

En conclusion, elles invitent le président américain à suspendre son aide au gouvernement salvadorien d'« unité nationale », qui comprend, depuis les élections du 23 mars, des représentants de quatre partis de droite et d'extrême droite, ainsi que du parti démocrate-chrétien.

La guérilla a aussi sa part dans la lente destruction du pays. Selon l'agence Associated Press, ses sabotages affectent désormais tous les domaines de l'économie : centrales électriques, transports, lignes téléphoniques, usines, récoltes.

Toujours selon Associated Press, San-Miguel, troisième ville du pays et important centre industriel, n'a été alimenté en électricité que pendant ceot quarante jours ces douze derniers mois. De 1979 à 1981, soixante-douze entreprises ont fermé leurs portes – sans explication. Elles employaient treize mille cinq cents personnes. Depuis 1978, dernière année de paix, le produit national brut a baissé de plus de 19 %.

La guerre civile fait de nombreux orphelins. Certains enfants sont vendus à l'étranger, affirme le ministère de la justice. La police a trouvé des documents prouvant que dix enfants, âgés de cinq mois à neuf ans, avaient été vendus en février dernier à des familles résidant aux États-Unis. Il s'agissait, bien sûr, d'enfants issus de familles pauvres. Les acheteurs habitent pour la plupart à Miami. Ils ont payé pour chaque enfant entre 80 et 100 dollars, soit entre 550 et 700 francs...

IL Y A ENCORE DES HOMMES AQUI ON PEUT FAIRE CONFIANCE POUR DEMANDER EUROP ASSISTANCE 285.85.85

(Publicité)
L'ITALIEN EN ITALIE
Cours intensifs de langue italienne, tous niveaux. Durée : quatre semaines 180 heures. En juillet, août, septembre, etc., à Padoue.
Cours mensuel + hébergement : 1 750 FF
Institute BERTRAND RUSSEL
Via Cavour 1 - 35100 PADOVA (Italie) - Tél. 19.39 654051

BUICK
Skylark 9 cv.

Jean Charles s.a.
28, rue Claude-Terrasse, Paris-16e. 524.43.33

IL Y A ENCORE DES HOMMES QUI SE DÉPENSENT SANS COMPTER EUROP ASSISTANCE 285.85.85

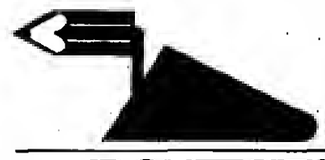
ARCHITECTES BATISSEURS
Ils ne sont pas en vacances !...
Ils vous attendent dans toutes les régions de France.
C'est le moment de réfléchir avec eux sur votre future maison "clés en main".
Pour avoir leur adresse sur place appelez ou écrivez :
Architectes-bâtisseurs
BP 84 – 84006 AVIGNON
Tél. 90/85.23.24
APB

EUROP ASSISTANCE DES HOMMES QUI SOULÈVENT DES MONTAGNES !
En France ou au bout du monde, à la mer ou à la campagne, quoi qu'il vous arrive, nous ferons tout pour vous aider.
Vous qui allez partir cet été, adhérez à Europ Assistance.
Europ Assistance dans les Banques, les Europ Assistance, chez les Assureurs et Agences de voyages, chez les Caisses d'Épargne Écureuil.
EUROP ASSISTANCE 285.85.85

EUROPE

Pologne

Les autorités affirment maintenir M. Walesa en détention pour le protéger

Varsovie (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — M. Lech Walesa, le président du syndicat indépendant Solidarité, interné depuis le 13 décembre, « *ne peut être libéré actuellement pour des raisons de sécurité* », a affirmé mercredi 21 juillet, dans la soirée, M. Mieczyslaw Rakowski. Dans une déclaration à la chaîne de télévision américaine N.B.C., le vice-président du conseil a ajouté qu'un « *fou ou un extrémiste pourrait essayer d'abattre ou de tuer Walesa* » et que, « *si cela arrivait, les autorités seraient rendues responsables d'une telle provocation* ».

Selon les chiffres officiels fournis par le commandant Gornicki, conseiller politique du général Jaruzelski, six cent trente-sept personnes resteront internées après les libérations annoncées quelques heures auparavant devant la Diète par le chef de la junte militaire (*le Monde* du 22 juillet). Sur les mille deux cent vingt-sept personnes qui regagneront leurs foyers, neuf cent treize le feront à titre définitif parce que leur « *attitude garantit qu'elles n'entreprendront pas d'activités dirigées contre l'ordre légal* », alors que les trois cent quatorze autres ne bénéficieront que d'un simple « *congé* », dont la durée n'a pas été précisée. Les chiffres des libérés comprennent toutes les femmes internées.

Les communications téléphoniques avec l'étranger (mais uniquement par le truchement du central et non par l'automatique comme avant l'instauration de l'état de guerre) seront possibles à partir du 23 juillet à minuit, ainsi que l'usage du télégraphe et du télex. Quant à l'allégement des formalités pour les voyages à l'étranger, annoncé aussi par le général Jaruzelski, il concerne surtout les voyages de personnes ayant de proches parents hors de Pologne et disposant d'une invitation visée par les services consulaires polonais, de même que les stages d'étudiants et les échanges entre les entreprises et les villes jumelées.

Le blocage des prix

Parmi les autres allégements à l'état de guerre, le général Jaruzelski a évoqué la permission pour des associations (non précisées) de reprendre leurs activités suspendues, la levée de certaines restrictions à la navigation côtière et la suppression de l'obligation de s'enregistrer auprès des autorité à toute personne se rendant dans les zones frontalières.

En ce qui concerne le voyage du pape en Pologne, le général Jaruzelski avait précisé, mercredi, que « *le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'il ait lieu l'an prochain dans le cadre du jubilé de Jasna-Gora, à Czestochowa, dont la célébration, comme l'ont dit les autorités religieuses, se poursuivra jusqu'en septembre de l'année prochaine* ».

Parlant de l'économie, le général a déploré qu'elle n'ait pas décollé depuis le 13 décembre et a fustigé la valse des étiquettes qui se poursuivait malgré les interdits, annonçant, à cette occasion, un gel des prix jusqu'à la fin de 1982. Il a également dénoncé l'indiscipline au travail, la gabegie et la mauvaise qualité des produits, tout en préconisant une « consultation » avec les ouvriers au sujet de l'élaboration d'un nouveau barème des salaires pour stimuler la productivité.

Quant aux syndicats, ils doivent « *renaître* », être « *autogérés et indépendants de l'administration* », veiller aux intérêts des travailleurs et respecter la Constitution. Mais le général n'a laisser subsister aucune équivoque quant à leurs futures structures : ils ne seront ni à l'image de « *Solidarité d'avant décembre 1981* », ni à celle des « *anciens syndicats officiels* (C.R.Z.Z.) *d'avant août 1980* ».

M. Rakowski a précisé devant la Diète la position des autorités en disant : « *Il est difficile d'avoir confiance en ceux qui, dès après août 1980, ont manifesté ouvertement leur hostilité au socialisme et ont maintenu cette attitude tout en cherchant à dicter leurs conditions.* » *La commission de coordination* (K.K. - organe suprême) *et le présidium de Solidarité étaient peuplés de ce genre de militants.* » Le gouvernement a donc demandé au Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République) d'instituer un « *conseil social consultatif* » chargé de définir « *les formes du mouvement syndical* ». Ce conseil devra définir le nouveau « modèle » de syndicat et préparer une nouvelle loi pour les agriculteurs privés et les artisans, qui avaient obtenu le droit de créer leurs syndicats. Il devrait en outre mettre au point une « nouvelle conception » de la loi syndicale (élaborée par la Diète en collaboration avec Solidarité mais jamais encore soumise aux voix des députés).

Quant à Solidarité, on distingue, selon M. Rakowski, parmi ses dirigeants (qui sont tous internés ou réfugiés dans la clandestinité) trois types d'attitude : ceux qui s'organisent dans la conspiration, ceux qui font leur autocritique, veulent limiter les revendications économiques du syndicat et acceptent l'idée d'une suspension du droit de grève et enfin, ceux, qui déjà avant le 13 décembre (date de la proclamation de l'état de siège), voyaient venir le danger.

« *C'est avec ces derniers*, a-t-il dit, *que nous pouvons trouver un langage commun. Nous accueillons avec joie leurs tentatives de s'engager sur la bonne voie.* » Mais leurs efforts, a-t-il dit, sont freinés par les activités des clandestins. Une discussion est possible, a-t-il conclu, à condition qu'elle porte sur une « *réorientation en profondeur* » du mouvement syndical et qu'il ne s'agisse pas d'une simple « *manœuvre tactique* » pour revenir aux conditions d'avant l'état de guerre.

Remaniement ministériel ?

Enfin, la Diète a entériné un remaniement ministériel. M. Stefan Olszowski, démis la semaine dernière de son poste de secrétaire du comité central du parti tout en restant membre du bureau politique, devient ministre des affaires étrangères. Il remplace M. Josef Czyrek qui depuis juillet 1981 cumulait cette fonction avec celles de secrétaire du C.C. et de membre du bureau politique. Trente-deux députés se sont abstenus et neuf ont voté contre cette nomination.

M. Olszowski avait déjà dirigé la diplomatie de son pays de 1971 à 1976 : M. Gierek l'avait ainsi écarté du secrétariat du parti où il était entré du temps de M. Gomulka, en 1968. En février 1980, six mois avant les fameuses grèves de Gdansk, M. Olszowski avait choisi de « *tomber* », lors du congrès du parti, sur des idées libérales. Revenu aux affaires à la faveur des divers remaniements depuis l'automne 1980, M. Olszowski, un homme dont l'ambition est connue, est considéré à présent comme l'un des tenants de la ligne dure et orthodoxe.

Le Parlement a également approuvé la nomination de M. Zenon Komender (député catholique du groupe PAX pro-gouvernemental) comme vice-premier ministre en remplacement de M. Jerzy Osdowski, (catholique du groupe indépendant ZNAK) dont la nomination en novembre 1981 avait été considérée comme un signe d'ouverture. M. Zygmunt Lakomiec (communiste) devient ministre du commerce intérieur (à la place de M. Korcender). De plus, M. Andrzej Ornat, président de l'Association des éclaireurs, est nommé au poste nouvellement créé de ministre sans portefeuille chargé de la jeunesse. Enfin, M. Andrzej Werblan, un commoniste de tendance libérale, démissionnaire, est remplacé à la vice-présidence de la Diète par M. Zbigniew Gertych.

● *Un message de M. Brejnev au général Jaruzelski.* — A l'occasion de la fête nationale polonaise, M. Brejnev affirme que l'U.R.S.S. appuie les efforts du chef de la junte et des autres dirigeants « *pour renforcer le rôle dirigeant du parti, pour écraser définitivement la contre-révolution et sauvegarder les acquis du socialisme.* (...) Notant que la situation politique, économique et sociale reste « complexe », il ajoute : « *Il ne fait aucun doute que tous les calculs de la contre-révolution interne et des formes impérialistes externes pour saboter le socialisme en Pologne sont vouées à l'échec.* » — (*A.F.P.*)

SUSPENSION OU LEVÉE DE L'ÉTAT DE GUERRE

La Diète polonaise a adopté à l'unanimité, à l'issue de sa séance du mercredi, une résolution dans laquelle elle se félicite de la « possibilité d'une levée rapide de l'état de guerre », forçant ainsi la main au général Jaruzelski qui n'avait parlé que d'une « suspension » de l'état de guerre qui serait remplacé par des « pouvoirs spéciaux » attribués au gouvernement.

L'adoption de ce texte a donné lieu à un incident, quand le président de la Diète, M. Stanislaw Gucwa, a proposé un amendement au texte qu'il venait de lire, pour le rendre conforme à la formulation qu'avait employée le premier ministre. C'est alors le président de la commission des lois, M. Witold Zakrzewski (sans parti), qui est intervenu pour faire valoir que la Constitution ne comportait pas la possibilité de « suspendre » l'état de guerre. Il a obtenu gain de cause et c'est bien la « levée » de l'état de guerre que les députés ont solennellement appelée de leurs vœux, tout en déclarant leur « appui » aux intentions exprimées dans son discours par le général Jaruzelski.

Le gouvernement américain est divisé sur la politique à adopter vis-à-vis de Varsovie

Washington. — Le gouvernement américain réserve son jugement sur les mesures annoncées par le gouvernement de Varsovie et ne se prononcera qu'après avoir consulté les membres de l'alliance atlantique. Cette mise au point de la Maison Blanche, formulée par un de ses porte-parole, confirme le souci américain de ne pas aggraver les divisions entre les Etats-Unis et l'Europe. En revanche, les décisions du gouvernement polonais vont à coup sûr relancer la controverse au sein même de l'administration.

Ainsi, au département d'Etat, on pense que le geste de Varsovie fournit au président Reagan une justification pour relâcher les sanctions, ce qui devrait permettre d'éliminer la tension avec les Européens au sujet du gazoduc sibérien. Certains diplomates américains estiment qu'une guerre économique contre l'Union soviétique fera plus de mal à l'Occident qu'à Moscou.

Tel n'est pas l'avis des « durs », des idéologues du Pentagone et de l'entourage du président, qui considèrent qu'une guerre économique menée par les Etats-Unis — avec ou sans les alliés européens ou japonais — conduira à un assouplissement du régime soviétique, jugé à bout de souffle, et qui dépend largement pour sa survie des importations de l'Occident. M. Weinberger, secrétaire à la défense, et M. Clark, conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale, rejoignent ainsi les éléments de la droite du parti républicain, qui, acharnés dans leurs efforts pour faire échouer la construction du gazoduc, recommandent la prolongation des sanctions, indépendamment des mesures d'assouplissement que pourrait prendre le gouvernement polonais.

Dans quel sens se prononcera M. Shultz, ce « loyal coéquipier » de la Maison Blanche, qui, dans ses premières déclarations à la commission sénatoriale des affaires étrangères, a indiqué qu'il approuvait la décision du président, en date du 18 juin, renforçant l'embargo sur les matériels destinés au gazoduc ? M. Shultz laissait entendre simultanément qu'il était opposé à une stratégie d'affrontement ou de guerre économique contre l'U.R.S.S. Il semble que le nouveau secrétaire d'Etat, ayant consolidé sa position à la tête d'une équipe dévouée, pèsera en temps utile de tout son poids en faveur des éléments pragmatiques qui veulent éviter une guerre commerciale avec les alliés. Après le comte Lambsdorf pour la R.F.A., M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, a exprimé mercredi 21 juillet au secrétaire d'Etat les doléances des Européens et l'a averti du danger d'une très grave détérioration des relations transatlantiques si le gouvernement de Washington ne modifiait pas sa politique et sa décision du 18 juin. Selon M. Colombo, M. Shultz a promis une « *nouvelle appréciation d'ensemble* » de la politique américaine.

Correspondance

Des mesures insuffisantes

Au sujet de la Pologne cependant, les milieux officiels estiment que les mesures annoncées par le général Jaruzelski ne sont pas suffisantes pour justifier la levée des sanctions. Déposant devant la sous-commission des crédits de la Chambre, M. Marc Leland, secrétaire adjoint au Trésor pour les affaires internationales, a déclaré qu'il n'existait pas de preuves suffisantes d'un assouplissement en Pologne. A son avis, les sanctions économiques prises par les alliés ont été efficaces. Néanmoins, il a maintenu l'opposition du gouvernement à la suggestion de déclarer la Pologne en état de cessation de paiement. Cette initiative, a-t-il dit, aggraverait la discorde interalliée, et d'autre part, « *un acte unilatéral de notre part ne serait pas efficace* ». Parlant pour le département d'Etat, M. Charles Meissner, chargé des négociations économiques, a rappelé que l'alliance atlantique avait posé des conditions à une levée des sanctions, à savoir : la mise en liberté des détenus politiques, la fin de la loi martiale et la reprise du dialogue avec l'Eglise et Solidarité. « *Nous avons peu d'indications sur l'intention du gouvernement polonais d'avancer sur la voie de la réconciliation* » a-t-il dit.

M. Meissner, il est vrai, avait préparé sa déclaration avant de connaître les mesures décidées par Varsovie. Mais dans leur grande majorité, les membres de la sous-commissions ont exprimé leur déception et critiqué le gouvernement, lui reprochant de manquer de fermeté tant vis-à-vis de Varsovie que de Moscou. Cet état d'esprit du Congrès freine le département d'Etat dans ses efforts pour modifier dans le sens de la modération la politique du président.

HENRI PIERRE.

Grande-Bretagne

Le mot d'ordre de grève dans le secteur de la santé a été largement suivi

De notre correspondant

Londres. — Le ministre britannique de la santé, M. Norman Fowler, a présenté, mardi 20 juillet, un plan en trois points visant à trouver une solution au conflit dans le secteur de la santé, dont le personnel observait un mouvement de grève pour le second jour consécutif. Il a toutefois très clairement souligné devant les députés que le gouvernement n'avait nullement l'intention d'accorder des augmentations de salaires. Ses propositions portent uniquement sur une reprise des discussions pour les accords sur les salaires à long terme.

Le ministre a offert de reprendre les négociations sur la répartition des augmentations, d'accélérer les discussions sur un nouveau système d'accord salarial pour les infirmières et les sages-femmes, et d'étendre les discussions aux groupes professionnels autres que les infirmières.

Le mot d'ordre de grève de trois jours lancé par les syndicats de la santé a été largement suivi. Le ministère de la santé affirme toutefois que la consigne n'a été que très irrégulièrement respectée, tandis que le plus grand syndicat de la santé, le NUPE, revendique quatre cent cinquante mille grévistes. A Londres, les syndicats avaient demandé à leurs adhérents de reprendre le travail dès mardi dans les hôpitaux où ont été admises les victimes des deux attentats de l'IRA, afin de ne pas ralentir le fonctionnement des services des urgences. La grève a pris fin mercredi soir mais pourrait reprendre prochainement si aucune solution n'est apportée au conflit.

(Intérim.)

● *M. Michael Fagan*, l'intrus qui a pénétré dans la chambre à coucher de la reine d'Angleterre au palais de Buckingham, à l'aube du 9 juillet, avait l'intention de se suicider devant elle, a révélé mercredi 21 juillet le rapport de l'enquête ouverte sur ordre du gouvernement. Selon ce rapport, M. Fagan n'était pas entrée à Buckingham à cette fin, mais l'idée lui en serait venue en voyant un cendrier en verre dans l'antichambre de la reine. — (*A.F.P.*)

ASIE

Philippines

L'ARCHEVÊQUE DE MANILLE DEMANDE LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT MARCOS

Le cardinal Jaime Sin, archevêque de Manille et primat de l'Eglise philippine, a souhaité, au cours d'une interview, la démission du président Marcos, afin que puisse être contenue l'extension de l'influence communiste. Après avoir dit que le président, au pouvoir depuis seize ans sans interruption, dont huit sous la loi martiale, avait perdu beaucoup de son influence en raison de son incapacité à résoudre les *problèmes*. » Enfin, Mgr Sin a ajouté : « *Il ne peut pas rejeter la responsabilité sur d'autres car il est là depuis longtemps (...) Aucun autre président n'a eu autant de possibilités d'agir que lui* ». Le cardinal, qui s'apprête à se rendre aux Etats-Unis, a ajouté : « *Il y a beaucoup d'autres bons dirigeants, mais aucune chance ne leur est donnée d'exercer leurs capacités. Il faut faire quelque chose pour restaurer les respects du gouvernement. Si nous avions un dirigeant qui gagne l'estime populaire, cela résoudrait nos problèmes* ». Enfin, Mgr Sin a estimé que la corruption rampante renforçait l'audience de la N.P.A. (Nouvelle armée du peuple, communiste).

D'autre part, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a été grièvement blessé mercredi 21 juillet au cours d'un guet-apens tendu non loin de son domicile dans la capitale philippine ; son chauffeur a trouvé la mort. M. Emmanuel Pelaez, ancien vice-président de la République, est aussi membre du comité exécutif, sorte de « *super-cabinet* ». Il s'agit du premier attentat depuis 1974 contre une personnalité gouvernementale. — (*U.P.I.*)

Népal

Ancien premier ministre M. B.P. KOIRALA EST DÉCÉDÉ

M. Bisweswar Prasad Koirala, ancien premier ministre et secrétaire général du parti du Congrès népalais, est mort mercredi 21 juillet à Katmandou, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de soixante-sept ans.

Principale figure politique du Népal, « BP » avait été, de mai 1959 à décembre 1960, le premier chef de gouvernement d'un Népal qui sortait de la monarchie absolue. Son parti avait remporté les seules véritables élections libres du pays. Favorable à la démocratisation et à la libéralisation, ainsi qu'à une coopération accrue avec l'Inde, il était entré en conflit avec le roi Mahendra qui l'avait destitué et emprisonné. Exilé en Inde de 1968 à 1976, amnistié, il était revenu à Katmandou pour être à nouveau emprisonné, condamné à mort, puis libéré en 1978.

Depuis, B.P. Koirala a dirigé l'opposition contre le roi Birendra (successeur du roi Mahendra), qui a culminé en 1979 par de violents troubles estudiantins qui avaient fait des dizaines de morts et qui avaient contraint le souverain à promettre un gouvernement responsable et une Assemblée élue. En fait, les partis sont restés interdits et M. Koirala avait décidé de boycotter les élections. Avec lui disparaît une figure historique du Népal, bien que son influence se soit notablement réduite ces dernières années.

P. de B.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE GENERAL WALTERS A LUANDA. — L'ambassadeur itinérant est arrivé mardi 20 juillet à Luanda, en compagnie du sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Frank Wisner. Il doit s'entretenir avec les autorités angolaises de la présence de troupes cubaines dans le pays, ainsi que de la question de la Namibie. Le général Walters a déclaré à son arrivée qu'il espérait que ces discussions « *permettront de restaurer la paix, l'intégrité et la souveraineté nationale de l'Angola (...). La situation de violence en Afrique australe doit cesser* », a-t-il notamment déclaré. — (*A.F.P.*)

Mexique

● *VISITE DE M. ANICET LE PORS.* — Le ministre français chargé de la fonction publique et des réformes administratives devait participer à partir de ce jeudi 22 juillet à Mexico à une conférence internationale sur le thème « Bureaucratie et société ». Des délégués mexicains, américains et espagnols assistent également à cette réunion. — (*A.F.P.*)

République d'Irlande

● LE FIANNA FAIL, parti minoritaire au pouvoir en République d'Irlande, a conservé mercredi 21 juillet, le siège de Galway-Est, dans l'ouest du pays, lors d'une élection partielle. Le siège, vacant depuis un mois, a été remporté par M. Noel Treacy. Le Fianna Fail dispose donc maintenant de 81 des 166 sièges du Parlement, les autres étant détenus par le Fine Gael (63), les travaillistes (15), et les non-inscrits (7). — (*A.F.P.*)

R. F. A.

● DEUX RESSORTISSANTS FRANÇAIS, Gérard Layani et Claude Cottenceau, soupçonnés d'agir pour le compte des services secrets roumains, ont été respectivement condamnés mercredi 21 juillet à onze et quatre ans et demi de prison par un tribunal ouest-allemand, pour avoir grièvement blessé à coups de couteau un journaliste de Radio Free Europe, dont le siège est à Muolch. Le journaliste, M. Emil Georgescu, 53 ans, Allemand de l'Ouest d'origine roumaine, avait été attaqué en pleine rue le 25 juillet 1981 à Haar, dans la banlieue de Munich. (*Le Monde* du 30 juillet 1981). — (*A.F.P.*).

Tchad

● M. ACHEICK IBN OUMAR prend la direction du conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.) après la mort de M. Acyl Ahmat, vice-président du C.D.R. M. Acheick a été ministre de l'éducation nationale à la formation du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad, puis de la défense, sous le dernier et éphémère gouvernement de M. Goukouni Oueddei, formé peu avant sa chute. *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● LE DEPUTE BLANC DU FRONT REPUBLICAIN, M. Wally Stuttafurd, qui avait été arrêté le 10 décembre dernier pour complot contre le gouvernement, bien qu'aucune preuve n'ait été relevée contre lui, a automatiquement perdu son siège pour avoir été détenu plus de six mois. — (*A.F.P.*)

Pays-Bas

LE CONSUL DE TURQUIE A ROTTERDAM ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le consul général de Turquie à Rotterdam est sorti indemne d'un attentat, mercredi matin 21 juillet, grâce à une rapide intervention policière. M. Kemal Demirer se rendait à son bureau dans sa voiture blindée, en compagnie de son chauffeur, lorsque des individus ont ouvert le feu sur lui dans le centre de Rotterdam. La voiture reçut plusieurs impacts de balles de pistolet, mais le consul et son chauffeur ne furent pas touchés.

Une voiture de police chargée de la sécurité des diplomates turcs avait, comme d'habitude, suivi la voiture du consul. Deux policiers tirèrent immédiatement sur les assaillants, qui prirent la fuite dans une voiture. Celle-ci put être interceptée quelques centaines de mètres plus loin. Un des deux ou trois occupants fut touché dans l'échange de coups de feu qui s'ensuivit, tandis que le ou les autres assaillants prenaient la fuite. — R. T. S.

[Une organisation jusqu'alors inconnue, l'« Armée rouge arménienne », a revendiqué mercredi à Beyrouth la responsabilité de cet attentat manqué. Il y a deux ans, le fils de l'ambassadeur de Turquie à La Haye avait été tué par des terroristes arméniens.]

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le Tribunal des affaires civiles n° 9, greffe 13, cite et assigne Christian Jorge LEPOUTRE pour que, dans un délai de quinze jours, il comparaisse à être en droit dans la procédure judiciaire « Blanch épouse Lepoutre Amalia del Pilar Zenaida contre Lepoutre Christian Jorge sur divorce et possession » et répondre à la demande, sous sommation de désigner pour sa représentation le défenseur officiel des absents. A publier pendant deux jours. Buenos-Aires, le 6 avril 1982. Alejandro Olazabal, greffier.

Cachet : Tribunal civil 9, greffe 13, 5 avril 1982. 1210. Signature avocat, copies dont acte.

SC.PO
préparations d'été ou annuelles sur place, et par correspondance
2 centres : Quartier Latin ou Neuilly
CEPES 57, rue Ch.-Laffite, 92 Neuilly. 722.94.94/765.09.19
Enseignement supérieur privé

Le Monde **politique**

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 21 juillet au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● **RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES ET PHARMACEUTIQUES**

Le conseil des ministres a adopté, sur la proposition du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la santé, un projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques, conforme aux dispositions de la directive communautaire du 16 juin 1975. Ce projet, qui a fait l'objet d'une large concertation, réorganise le troisième cycle des études médicales. Il tend, en priorité, à assurer la promotion de la médecine générale.

Tous les étudiants ayant obtenu la validation du second cycle de leurs études accéderont au troisième cycle et seront tous internes. Ils bénéficieront de la même rémunération, recevront une formation dispensée sous le contrôle de l'Université et exerceront des responsabilités médicales en milieu hospitalier et extra-hospitalier. Le troisième cycle comprendra quatre filières :

— la filière de médecine générale, qui est ainsi reconnue comme une discipline à part entière, ouverte à tous les étudiants reçus à l'examen de fin de deuxième cycle ;

— trois autres filières, dont le recrutement sera effectué par un concours organisé sur une base inter-régionale : médecine spécialisée (avec les options médecine, psychiatrie, chirurgie et biologie), santé publique et recherche médicale.

Les changements de filière et de discipline seront possibles tant au début de l'internat qu'après trois années d'exercice professionnel.

Le projet de loi prévoit en outre que certaines formations, comme la biologie, seront communes aux médecins et aux pharmaciens. Ces derniers y accéderont par concours et exerceront des responsabilités d'interne dans les mêmes conditions que les médecins. D'autres formations de troisième cycle, propres à la pharmacie, seront organisées ultérieurement.

Cette réforme sera mise en œuvre à partir de l'année universitaire 1983-1984.

● **MOYEN-ORIENT**

Rendant compte des événements récents au Moyen-Orient, le ministre des relations extérieures a rappelé la préoccupation des pays de la région à la suite de l'entrée des forces iraniennes en Irak. On ne saurait exclure que, dépassant la dispute frontalière, le conflit change de nature et s'étende au-delà. Le gouvernement français a marqué sa préoccupation devant les risques de déstabilisation dans une partie du monde que trop de conflits blessent déjà.

Au Liban, aucun progrès n'a malheureusement pu être enregistré : la menace continue à peser sur Beyrouth-Ouest ; les négociations traînent en longueur sans qu'on aperçoive d'issue. La France réaffirme sa disponibilité pour contribuer à tout progrès vers une paix qui assurerait la justice pour les peuples et la sécurité pour les Etats. Elle renouvelle son appel à tous les combattants pour que la négociation succède au défi des armes. C'est dans cet esprit que le président de la République a reçu une mission de la Ligue arabe. C'est avec cette volonté que la délégation française demandera prochainement que soit examiné par le Conseil de sécurité le projet de résolution présenté conjointement avec la délégation ces discussions.

● **NÉGOCIATIONS SUR L'ACIER**

Le ministre délégué chargé des affaires européennes a indiqué au conseil des ministres que les conversations entre la Commission et les autorités américaines sur les exportations d'acier européen aux Etats-Unis n'avaient pas abouti. Les Etats membres concernés et la Commission sont convenus de poursuivre ces discussions.

● **RÈGLEMENT VITI-VINICOLE COMMUNAUTAIRE**

Mme le ministre et le secrétaire d'Etat à l'agriculture ont rendu compte des travaux du Conseil des Communautés des ministres de l'agriculture des 19 et 20 juillet.

L'essentiel des travaux de ce Conseil a été consacré à la mise au point définitive de la réforme de l'organisation du marché du vin, dont le principe avait été acquis en même temps que la fixation des prix agricoles pour 1982-1983. Le nouveau règlement sera adopté après la levée d'une réserve d'attente émise par la délégation allemande.

L'organisation actuelle du marché, conçue au fil des différentes crises viticoles, n'offrait jusqu'à présent aucune garantie sérieuse aux producteurs. Le nouveau règlement, au contraire, instaure le principe d'un prix garanti par des mesures d'intervention, prévoit des actions préventives permettant de dégager le marché avant le début des crises et assure, par un financement communautaire, l'exécution effective des interventions.

Conformément aux engagements pris par le gouvernement, le vin bénéficiera ainsi et pour la première fois de garanties européennes analogues à celles des autres produits agricoles. Le gouvernement mettra en place l'office des vins dès le vote de la loi sur les offices par le Parlement. Avec l'office des vins, et par l'exigence d'un respect strict du nouveau règlement communautaire, le gouvernement sera en mesure d'assurer aux viticulteurs une juste rémunération de leur travail.

Les revendications légitimes des producteurs de vin étant ainsi satisfaites, la poursuite des atteintes à l'ordre public ne pourrait être le fait que d'éléments en marge des véritables intérêts de la viticulture.

● **GESTION ET ÉCONOMIES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication relative à l'équilibre de la Sécurité sociale. Les objectifs de la solidarité nationale et la lutte contre l'inflation imposent une gestion strictement équilibrée de la Sécurité sociale.

Le conseil des ministres a donc arrêté un dispositif en vue d'assurer l'équilibre du régime général dès 1982 : la fixation des dates d'entrée en vigueur de plusieurs mesures nouvelles ou de certaines revalorisations et une gestion plus rigoureuse des dépenses de santé permettent d'économiser cette année dix milliards de francs.

1° MESURES NOUVELLES ET REVALORISATIONS :

a) les mesures nouvelles entreront en vigueur le 1er décembre en ce qui concerne le taux des pensions de reversion ;

b) les revalorisations des prestations sont fixées à 14 % pour le complément familial, à 6,2 % pour les prestations familiales et à 6,8 % pour l'allocation-logement au 1er juillet 1982.

2° ÉCONOMIES DE GESTION :

a) le suivi rigoureux des dépenses hospitalières, excluant tout budget supplémentaire, et le blocage des honoraires permettront une diminution des charges ;

b) une gestion plus stricte des caisses et la modification des régimes de certaines prestations sera mise en œuvre : les conditions de remboursement des médicaments à faible efficacité thérapeutique seront modifiées ; les prestations familiales seront désormais versées le mois suivant leur fait générateur ; enfin, sera aménagée la franchise postale entre les assurés et les caisses.

Par ailleurs, une recette nouvelle sera affectée aux caisses grâce à la taxation de la publicité pharmaceutique et à une modulation du prix du médicament en fonction de la demande.

Le rôle de la Sécurité sociale ne pourra être maintenu et renforcé qu'en assurant à long terme l'équilibre de la gestion du régime général. C'est pourquoi le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale consultera les partenaires sociaux, dans le courant de l'été, sur les moyens permettant de garantir la couverture des dépenses sociales en 1983 et les années suivantes.

● **RÉFORME DU STATUT DES VILLES NOUVELLES**

Le ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire et le ministre de l'urbanisme et du logement ont présenté au conseil des ministres une réforme du statut des villes nouvelles.

Dans le cadre des syndicats communautaires d'aménagement, les territoires des communes sont actuellement séparés en deux parties relevant de deux autorités administratives et fiscales différentes : le syndicat gère l'agglomération nouvelle, la commune elle-même gère le reste de son territoire.

Pour mettre fin à cette situation, quatre options sont offertes aux villes nouvelles quant à leur régime juridique définitif :

— création d'une commune unique par fusion des communes membres ;

— transformation de la zone d'agglomération en une commune nouvelle ;

— création d'un syndicat de communes, comparable à un syndicat intercommunal de droit commun ;

— création d'une « communauté d'agglomération nouvelle », conciliant l'autonomie des communes préexistantes et l'élection directe de l'assemblée délibérante de l'agglomération.

En outre, la réforme vend à chaque commune de l'agglomération le pouvoir fiscal relatif aux taxes sur les ménages et ses compétences de gestion sur l'ensemble de son territoire. Elle maintiendra dans chaque agglomération nouvelle l'unité de décision en matière de développement et pour la perception de la taxe professionnelle.

Le financement de l'effort exceptionnel d'équipement qu'exigent les villes nouvelles justifie le maintien, pendant cinq ans, d'une dotation spécifique, distincte de la dotation globale d'équipement créée pour les communes à l'occasion de la décentralisation.

Cette réforme, prévue dans le plan intérimaire de deux ans, favorisera la construction de logements sociaux et permettra de nouveaux modes de participation et de coopération intercommunale.

Le projet de loi nécessaire à sa mise en place sera soumis au Parlement dès la session d'automne, afin que les élections municipales se déroulent en toute clarté dans les villes nouvelles.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* participera, jeudi 16 septembre, à l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, à 20 h 30.

AU SÉNAT

● Vote du projet sur les « grands travaux »
● Un débat pour rien sur les transports urbains

Les sénateurs ont adopté dans la nuit du 21 au 22 juillet, le projet de loi portant création du Fonds spécial de grands travaux. Voté à l'unanimité des trois cents suffrages exprimés, le projet a été légèrement modifié. Les sénateurs ont notamment voulu élargir le champ d'intervention du Fond à la circulation routière qui inclut la voirie rurale. Ils ont aussi prévu une représentation du Parlement et des collectivités territoriales dans le conseil d'administration du Fonds, et demandé que le gouvernement présente chaque année, en annexe au budget, un rapport sur la gestion du Fonds.

Dans la discussion générale M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a souligné l'objectif de cette création qui est de renforcer l'industrie du bâtiment et des travaux publics. Un emprunt de 4 milliards et une taxe sur les produits pétroliers permettront un premier financement de 11 à 13 milliards de travaux.

M. Delors avait en effet écarté la voirie rurale du champ des grands travaux, soulignant que celle-ci avait été privilégiée jusqu'ici, au détriment des chantiers de voirie urbaine. Le ministre indique que les crédits « gelés » pour le logement et les routes seront, naturellement, eux aussi, débloqués.

Avant le vote des articles et des amendements, M. Hervé, ministre de l'énergie, lance un appel en faveur de l'isolement thermique des logements, facteur d'économie de fuel et de développement de l'emploi.

« *Je me demande*, déclare le rapporteur M. Molinet (gauche dém., Charente-Maritime), *s'il n'aurait pas été plus simple de débloquer les crédits gelés.* » La commission des finances, précise-t-il, analyse la création du Fonds comme une débudgétisation des investissements peu conforme à l'orthodoxie budgétaire et souhaite que cette procédure ne soit pas « banalisée ».

M. Chupin (Un. centr., Maine-et-Loire), qui exprime l'avis de la commission des affaires économiques, demande, comme avant lui M. Molinet et comme le feront ensuite plusieurs orateurs, que l'action du Fonds soit étendue à des opérations autres que la voirie urbaine.

Un projet démantelé

Avant d'examiner le projet sur les grands travaux, le Sénat avait consacré la plus grande partie de l'après-midi à repousser, article par article, le projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.

Ce texte, défendu par M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, et par les orateurs communistes et socialistes, combattu par le rapporteur M. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique) et par la majorité sénatoriale, a été démantelé pièce par pièce, de telle sorte qu'au moment du vote sur l'ensemble on s'aperçut (fait inédit dans la procédure parlementaire) qu'il n'y avait plus d'ensemble et donc pas lieu à un scrutin final. Que d'énergie, de paroles et de temps perdus !

A. G.

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

M. EMMANUELLI : vouloir organiser un référendum n'est pas sérieux.

Dans une interview publiée mercredi 21 juillet, par le *Quotidien de la Réunion*, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, déclare notamment, à propos des réactions de l'opposition au projet du gouvernement tendant à instituer dans chaque département d'outre-mer une assemblée unique élue à la proportionnelle : « *Le débat sur la décentralisation ne se tient pas entre spécialistes. La presse et l'audiovisuel en donnent un large écho, le Parlement en débattra longuement, les électeurs de l'outre-mer s'exprimeront à l'occasion des élections. La proposition d'organiser un référendum n'est donc pas sérieuse : elle fait partie de la mise en scène organisée par les ultras pour dramatiser la situation. L'enjeu du débat n'est pas celui qu'elle cherche, dans son intérêt, à imposer. La question du maintien des départements d'outre-mer dans l'ensemble français ne se pose pas. Le bluff des ultras, le chantage qu'ils exercent est bien représentatif de leurs méthodes : escamoter sous la pression de la peur les débats de fond qui feraient apparaître leur impuissance à proposer des solutions conformes à l'intérêt général, et continuer à régner sans partage.* »

L'HUMANITÉ : M. Debré et ses amis se mettent hors la loi.

Le P.C.F. confirme son soutien au projet du gouvernement. Dans un article publié, jeudi 22 juillet, à la « une » de l'*Humanité*, Robert Lambotte écrit :

« *M. Debré et ses amis savent très bien que la droite, confrontée demain à un scrutin démocratique, perdra la majorité dans les futures assemblées. Leur crainte est si forte qu'ils en arrivent — eux qui dénoncent si fort le « séparatisme » — à se mettre hors la loi.*

» *Comme M. Chirac, qui gaspille l'argent des Parisiens pour sa campagne personnelle, les ultras du conseil général de la Réunion veulent consacrer 250 000 francs — pris sur le budget local — à l'organisation d'un référendum dans l'île. Dans le but, naturellement, de faire désavouer le gouvernement et son projet de loi.*

» *Il s'agit là d'une opération anticonstitutionnelle.*

» *Si, en effet, la Constitution prévoit qu'une région équivalent à un département peut être régie par une assemblée unique, elle est également formelle sur l'organisation d'un référendum. Celui-ci ne peut avoir lieu que sur la totalité du territoire pour réformer ou non les lois de la République.*

» *Aller contre cette disposition constitutionnelle équivaut à faire sécession.*

» *Etqui parle de séparatisme ?* »

NOUVEAU : **Dans un seul gros volume toutes les poésies de**

Charles Baudelaire

« poète du Diable » illustrées par Félicien Rops « l'artiste maudit »

Voilà pour la première fois toutes les rimes du « poète du Diable », illustrées par son ami et confident, le « graveur maudit » Félicien Rops. Celui-là même qui assistera à son horrible agonie.

Baudelaire fut condamné de son vivant pour outrage aux mœurs. Il est aujourd'hui reconnu comme un de nos plus grands poètes, mais il est resté interdit, dans toutes nos écoles, jusqu'en... 1949 ! *Le Figaro* de l'époque écrivait : « Jamais on n'assista à une semblable revue de démons, de fœtus, de diables, de chats et de vermines. »

Pourtant, il est à présent considéré comme l'inventeur de la poésie moderne. Baudelaire s'effondra, le 15 mars 1866, dans l'église de Saint-Loup à Namur, dans les bras d'un autre artiste maudit : le graveur Félicien Rops.

Tous deux expriment les mêmes sentiments tourmentés : l'un par la poésie, l'autre par le burin. Ce sont les mêmes délires, les mêmes passions, la même alchimie d'hallucinantes évocations.

Passionné de livres rares, j'ai réuni, pour la première fois et dans un seul et même volume, l'œuvre fantasque du grand poète et du grand graveur.

La fabrication du papier, l'impression, la reliure en peau de mouton, la dorure à l'or pur ont été confiées à mes meilleurs compagnons. Les illustrations de Rops sont tirées directement sur les gravures originales, rien n'est perdu de leur sensibilité de trait et de nuances.

Ce livre est déjà un classique admirable. L'édition, hors commerce, est limitée aux seuls souscripteurs.

« Bizarre déité », « Mégère libertine », « ô reine des péchés », « vil animal », « femme impure », « bête cruelle »...

Ce sont les noms que Charles Baudelaire donne à sa bien-aimée Jeanne Duval, grande fille de couleur à l'allure fière, à la chevelure luxuriante qui inspirera au poète une grande partie des Fleurs du Mal.

Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent être vendus à vil prix et donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur chaque année, c'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

Jean de Bonnot
Imprimeur de livres rares.

Description de l'ouvrage.
1 vol. format royal in-octavo (14 x 21 cm) 528 pages. 37 illustrations de Félicien Rops. Papier chiffon vergé sur forme ronde et filigrané aux canons.
Reliure plein cuir d'une seule pièce. Plats repoussés à froid. Dos décoré à la feuille d'or 22 carats. 64 cm³ de feuille d'or par volume. Tranche supérieure dorée. Tranchefiles et signet assortis. Dos arrondis, mors marqués.

CADEAU
Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront une estampe originale représentant un paysage.
Cette gravure de 14 x 21 cm est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par l'artiste. Elle leur restera acquise quelle que soit leur décision.
Jean de Bonnot

BON à renvoyer à JEAN DE BONNOT, 7 fg St-Honoré, 75392 Paris Cedex 08

Envoyez-moi, à l'adresse ci-dessous, le volume de l'Œuvre Poétique de Baudelaire, auquel vous joindrez ma gravure en cadeau.

Deux possibilités de paiement me sont proposées (mettre une croix dans la case choisie) :

☐ *régler à réception, au facteur, la somme de 167,50 F + 26,50 F de frais de port T.T.C., soit 194,00 F.*

☐ *joindre à ce bon de souscription un chèque de 167,50 F. Je bénéficie alors des frais de port qui restent à votre charge.*

Si je ne suis pas convaincu de la valeur et des soins apportés à la réalisation de cet ouvrage et décide de vous le renvoyer, je serai intégralement remboursé de la somme versée, y compris des frais de port si j'ai réglé à réception.

Quelle que soit ma décision, je garderai ma gravure.

Nom _____ Prénoms _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ 1
Signature

POLITIQUE

LA MODIFICATION DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. BADINTER : un texte fondamentalement réactionnaire

Mercredi 21 juillet, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant abrogation et révision de certaines dispositions de la loi du 2 février 1981, dite loi « sécurité et liberté » (ce texte a été analysé dans *le Monde* des 3 juin, 17 et 22 juillet).

M. Forni (P.S., Territoire de Belfort), rapporteur de la commission des lois, rappelle qu'au cours de l'année 1980, « *tout ce qui compte dans ce pays d'autorité morale, scientifique, professionnelle et syndicale, tous ceux qui sont soucieux de la défense et de la protection de nos libertés* », s'étaient opposés à un texte jugé « *liberticide et scélérat* ». Il s'agit, explique-t-il, de revenir à « *des règles de droit conformes à la vision humaniste des socialistes.* (Voir *le Monde* du 21 juillet.)

M. Badinter souligne que l'abrogation de la loi « sécurité et liberté » est « *le dernier volet de la grande entreprise législative accomplie depuis un an par le Parlement* ». Pour lui, l'abrogation de la loi Peyrefitte n'a pourtant pas la même importance que les autres réformes, car « *elle n'a été qu'une péripétie de notre histoire judiciaire* », même s'il ne faut pas méconnaître « *sa signification politique* ». M. Badinter porte ensuite ce jugement sur le projet Peyrefitte: « *Il était, au sens le plus fort du terme, fondamentalement réactionnaire : réactionnaire parce qu'il rompait avec l'individualisation de la sanction ; réactionnaire parce qu'il refusait l'équilibre des parties en présence au procès pénal ; réactionnaire parce qu'il compromettait les droits du justiciable à une justice sereine et non précipitée ; réactionnaire parce qu'il attentait à la liberté dont il prétendait se faire le champion.* »

Le garde des sceaux ne nie pas que la délinquance ait augmenté en dix ans. Il en détaille les causes : « *chômage des jeunes, urbanisme inhumain et parfois criminogène, rupture de la vie associative et même familiale et, pourquoi ne pas le dire, érosion de certaines valeurs morales* ». Pour M. Badinter, « *il serait injuste de faire porter toute la responsabilité aux gouvernements qui se sont succédé depuis un quart de siècle* ». Cependant, ajoute-t-il, « *on ne rattrape pas en deux ans vingt années d'indifférence* ».

Le ministre de la justice s'attache ensuite à justifier les deux dispositions les plus nouvelles du projet, c'est-à-dire la procédure d'urgence (ex-flagrants délits) et les contrôles d'identité. De la première il déclare : « *Dans le cas d'affaire simple où le prévenu n'offre pas de garanties de représentation, l'impossibilité de le faire juger sans délai aboutirait à l'ouverture d'une information (...). D'où un accroissement inévitable de la détention provisoire.* » A propos des contrôles d'identité, le garde des sceaux déclare qu'en certaines circonstances « *l'action préventive de la police est nécessaire* ». C'est pourquoi le projet prévoit la possibilité de procéder à des contrôles administratifs.

En conclusion, M. Badinter estime que « *la sûreté ne se conquiert pas à coups de textes inutilement répressifs* ». La nation, souligne-t-il « *doit prendre conscience que la lutte contre la délinquance est l'affaire de tous* ».

M. BONNET (U.D.F.) : « Vous vous en remettez à Angela Davis »

Défendant une exception d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte est contraire à la Constitution), M. Bonnet (U.D.F., Morbihan) explique que le projet n'est pas conforme à l'article 2 de la déclaration des droits de l'homme, qui pose en principe que la « sûreté » est « *un droit naturel et imprescriptible de l'homme* ». Or, ajoute-t-il, par sa politique, le gouvernement ne garantit pas cette sûreté. L'ancien ministre de l'intérieur se déclare « *comme saisi de vertige par l'aspect doctrinaire, destructeur et irréaliste* » des initiatives du pouvoir.

M. Bonnet ajoute : « *Policiers et gendarmes s'interrogent sur les raisons pour lesquelles les pouvoirs publics paraissent se défier d'eux plus que des criminels ou des délinquants : les restrictions apportées aux contrôles d'identité les surprennent, d'autant plus qu'ils sont, contrairement à l'opinion d'intellectuels déracinés, bien acceptés par la très grande majorité de nos compatriotes.* » Le député U.D.F. observe ensuite : « *Au moment où Beccaria (1) devrait inspirer votre politique, c'est à Angela Davis que vous vous en remettez !* » L'exception d'irrecevabilité est ensuite repoussée à main levée.

M. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) défend une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Le texte actuel, assure-t-il, est « *hypocrite, puisque, en fait d'abrogation, vous conservez toute une partie importante de cette loi tant décriée* ». Evoquant les contrôles d'identité, il estime que ceux-ci, dans la rédaction du gouvernement, « *mettent en cause la liberté des personnes et rendent obligatoire ou discrétionnaire l'action de la police* ». Il demande en conclusion au garde des sceaux s'il est « fier » d'avoir crée le « *délit de sale gueule* » et d'avoir, à l'article 78-4, « *introduit le racisme* ».

M. Jean-Pierre Michel (P.S., Haute-Saône) s'oppose à la question préalable en soulignant que la loi « *sécurité et liberté* » était caractérisée par une « *impasse complète sur les problèmes de prévention* ».

La question préalable est ensuite repoussée à main levée.

Dans la discussion générale, M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) rappelle que son groupe avait souhaité l'abrogation pure et simple de la loi « sécurité et liberté ». Il fait part de son inquiétude quant à la procédure d'urgence et aux contrôles d'identité. Il redoute que le fonctionnement réel de la première « *ne pérennise une justice expéditive qui ne respecte pas le principe de l'égalité des justiciables devant le service public de la justice* ». Parlant des contrôles d'identité systématiques, l'orateur souligne les dangers qu'ils représentent pour la « *liberté d'aller et venir* » des citoyens. Les contrôles en exécution de commission rogatoire et en matière d'enquête préliminaire lui sembleut suffisants pour assurer le maintien de l'ordre public. En revanche, les contrôles effectués à titre préventif dans le cadre d'une opération de police administrative lui paraissent « *inutiles et dangereux* ».

M. Marchand (P.S., Charente-Maritime) insiste sur le « *coût économique de la délinquance* ». Il souligne : « *Les fraudes fiscales ont été estimées en 1979 à 78 640 millions de francs (...), les vols à 794 millions de francs, soit cent fois moins que les fraudes fiscales !* »

M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) explique que l'on retrouve des traces de l'« *altercation publique* » entre MM. Badinter et Defferre à propos de la loi « *sécurité et liberté* » dans la mesure où l'on perçoit deux masses distinctes dans le projet : une masse « defferriste » et une masse « badintérienne ». La première, soutient-il, est destinée à satisfaire le ministre de l'intérieur, la police et la plus grande partie de l'opinion publique inquiète de la montée de l'insécurité ; la seconde est celle du garde des sceaux, du Syndicat de la magistrature et du groupe socialiste. Les dispositions de la première, ajoute-t-il, ont aggravé inutilement certains articles de la loi « sécurité et liberté » (durcissement des contrôles d'identité, exécution provisoire des sanctions pénales) ; celles de la seconde mettent en péril la sûreté des citoyens (abrogation des mesures relatives à l'application des peines aux auteurs de délits de violence et des articles tendant à débloquer l'instruction en matière criminelle).

M. Clément (U.D.F., Loire) déclare que le gouvernement veut que le contexte dans lequel est rendue la justice soit « laxiste ». Il ajoute : « *Ce ne serait pas si grave si demain votre politique n'entraînait pas insécurité, autodéfense, montée du racisme, morts de policiers ou de gendarmes.* »

M. Peyrefitte (R.P.R., Marne) prend la parole à 23 h. 55. S'adressant à M. Badinter, il lui demande s'il trouve normal que celui qui a été « attaqué » tout au long de l'après-midi s'exprime dans de telles conditions (l'hémicycle est en effet plus que clairsemé et les caméras de télévision sont absentes). Il demande que la motion de renvoi en commission qu'il doit défendre soit renvoyée à la séance de jeudi après-midi et plaide pour que « *les droits de la défense soient mis à égalité avec ceux du réquisitoire* ». Le député R.P.R. « *promet* » de raccourcir son temps de parole.

M. Forni souligne qu'il n'y a pas de députés de « *première et de deuxième classe* » et qu'il n'y a aucune raison pour que M. Peyrefitte jouisse de « *privilèges* ». M. Badinter déclare qu'il ne voit pas en quoi les droits de la défense sont menacés. Il reconnaît qu'il n'y a pas de caméras de télévision, mais indique que cela ne justifie pas que l'Assemblée arrête ses travaux.

Contraint de s'exécuter, M. Peyrefitte défend la motion de renvoi. Il assure que le dépôt du projet répond à « *une volonté de régler des comptes avec l'ancienne majorité* ». « *On ne légifère pas par vengeance* », souligne-t-il. Il insiste sur le fait que dix articles seulement sur la centaine que compte la loi « sécurité et liberté » sont modifiés ou abrogés.

M. PEYREFITTE (R.P.R.) : « Vous officialisez le laxisme »

Le député R.P.R. défend ensuite longuement les dispositions de la loi dont il est l'auteur, et évoque notamment les « *sept libertés nouvelles* » *qu'il a instaurées.* Actuellement, explique-t-il, « *On n'ose plus punir* », parce que « *l'on croit qu'il faut juger seulement l'homme et non pas aussi l'acte qu'il a commis* ». S'adressant à M. Badinter, il déclare notamment : « *Vous sapez la responsabilité individuelle (...), vous dépouillez l'homme de sa personnalité (...) ; l'indulgence que vous prônez ne vient qu'au terme d'un processus humiliant qui retire à l'homme sa dignité* ». M. Peyrefitte estime que le gouvernement s'apprête aujourd'hui « *à propager la contagion de la faiblesse* », ajoutant : « *L'idéologie laxiste qui sous-tend votre texte est abandonnée par tous les pays les uns après les autres, en raison de son échec.* » « *Vous officialisez le laxisme,* » assure-t-il. Pour le député R.P.R., le projet « *va apporter plus de sécurité aux malfaiteurs et moins de liberté aux honnêtes gens* ». M. Peyrefitte souligne que les policiers, les magistrats et les surveillants de prison sont « découragés », puis, indiquant que les mouvements de légitime défense risquent de réapparaître, il observe : « *On voit renaître la peur !* » Il déclare en conclusion : « *C'est un texte de libération des criminels comme le texte sur la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat était un texte de libération des terroristes.* »

S'opposant à la motion de renvoi, M. Forni rappelle que M. Chirac avait qualifié le projet « sécurité et liberté » de texte « *indigne* » et que M. Bernard Pons, secrétaire du R.P.R., avait estimé que ses dispositions étaient « *monstrueuses* ».

La motion de renvoi est ensuite repoussée. La séance est levée, jeudi 22 juillet à 2 heures 20, la suite du débat étant renvoyée à 15 heures.

● *L'Assemblée nationale* a adopté définitivement, mercredi 21 juillet, en troisième lecture, la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (répression de l'homosexualité). La commission mixte paritaire n'ayant pu aboutir à un accord, les députés sont revenus au texte qu'ils ont adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 26 juin).

(Dessin de PLANTU.)

Adoption de la réforme des caisses d'épargne

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 21 juillet, la proposition de loi de M. Taddei (P.S. Vaucluse) portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance (*le Monde* du 15 juillet). Le groupe R.P.R. n'a pas participé au vote, et le groupe U.D.F. s'est prononcé contre.

L'article premier prévoit que les caisses d'épargne et de prévoyance (CEP) sont habilitées à consentir des crédits et à faire des opérations de banque au profit de leurs déposants.

L'article 2 porte constitution d'un réseau financier entre les CEP et la Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.). Par la création de sociétés régionales et un centre national commun, une structure unique est instituée sous la forme du directoire qui assure la gestion et du conseil de surveillance qui fixe la stratégie.

Dans cette perspective, l'article 3 impose aux CEP de créer, dans chaque région, avec la Caisse des dépôts et consignations, une société régionale de financement (Soréfi).

L'échelon national du réseau est constitué par le centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), créé par l'article 4. A la fois chef de réseau et agent financier, le CENCEP permettra d'assurer la cohérence globale du réseau. Investi d'une mission de pilotage et de contrôle, il est constitué sous la forme d'une société anonyme. Son capital social reviendra pour moitié aux CEP, pour 15 % au Soréfi et pour 35 % à la Caisse des dépôts et consignations.

Adoptant un amendement de M. Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire), modifié par M. Taddei, l'Assemblée avait précisé, la veille, que le CENCEP pourra permettre la suppression de caisses existantes par voie de fusion avec d'autres caisses, lorsque la moitié au moins des membres des conseils de surveillance concernés auront exprimé leur accord.

L'Assemblée retient une nouvelle rédaction de l'article 7, proposé par le gouvernement, qui prévoit que les caisses seront dirigées par le directoire ou un directeur général unique sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Dans chaque caisse, il sera institué un conseil consultatif auprès des agences ou groupements d'agences. L'opposition critique cette disposition, estimant que ces instances entreront en conflit avec les conseils de surveillance. M. Alphandéry estime que les organes consultatifs risquent d'être politisés et parle à cet égard de « *soviétisation* ».

Les membres des conseils consultatifs seront élus pour six ans au scrutin uninominal à un tour, à partir de candidatures individuelles de déposants titulaires d'un compte depuis au moins six mois. A l'initiative de M. Gantier (U.D.F., Paris), l'Assemblée porte ce délai à un an.) Ceux-ci, pour être électeurs et éligibles, devront être âgés de plus de seize ans.

L'article 9 dispose que le conseil de surveillance des caisses assure la représentation des différentes catégories de personnes intéressées au fonctionnement et au développement de la CEP. L'Assemblée adopte un amendement de M. Noir (R.P.R., Rhône) stipulant que chaque membre du conseil de surveillance dispose d'une seule voix.

L'Assemblée adopte également plusieurs amendements du gouvernement visant notamment à inclure les caisses d'épargne dans le champ d'application de la loi sur l'assainissement des professions commerciales et industrielles et à les faire bénéficier, sous réserve des dispositions propres au réseau en matière d'organisation des relations du travail, de la législation sociale et du droit du travail couvrant les entreprises commerciales.

D'autre part, « *seront punis d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 2 000 à 2 500 000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement : les membres du directoire ou du conseil de surveillance d'une caisse d'épargne qui auront sciemment présenté un bilan inexact en vue de dissimuler la véritable situation de la caisse d'épargne* » ; ceux qui, « *de mauvaise foi, auront fait des biens et du crédit de la caisse d'épargne un usage qu'ils savaient contraire à l'intérêt de celle-ci, à des fins personnelles ou pour favoriser une société, entreprise, organisme ou établissement dans lequel ils étaient intéressés directement ou indirectement* ». Des sanctions — allant de 2 000 à 6 000 francs sont également prévues lorsque les membres du directoire n'auront pas communiqué *différents actes au conseil de surveillance.* Enfin, les opérations de restructuration (mutations et transferts) du réseau « Ecureuil » s'opéreront en franchise d'impôt.

(1) Beccaria (1738-1794) est considéré comme le fondateur de la criminologie.

IL PLEUT DANS L'HÉMICYCLE

Est-ce M. Foyer (R.P.R.) qui a déclenché l'« ire des dieux », comme l'a affirmé Mme Halimi (app. P.S.), est-ce, au contraire, « depuis le 10 mai qu'on prend l'eau », comme le soutient M. Vivien (R.P.R.). Comment savoir ? Une certitude : mercredi 21 juillet 1982, vingt-quatrième séance de la troisième session extraordinaire de 1981-1982, il pleuvait dans l'hémicycle. Quelques gouttes seulement, ce qui explique que le garde des sceaux n'ait pas jugé utile de suspendre les travaux. Avec diligence, les huissiers ont appliqué le plan ORSEC du Palais-Bourbon qui prévoit d'étendre de grandes serviettes à l'endroit précis des mares.

Cette opération terminée, on était fondé à croire que les bancs communistes avaient été visés. L'opposition a estimé peu digne que la représentation nationale s'exprime devant des « torchons ». Selon certaines sources, M. Peyrefitte n'aurait pas été mécontent d'un report du débat. Les caméras de télévision avaient fui et l'ancien ministre de la justice, qui n'a pas l'habitude de parler sans se faire voir, était un peu déstabilisé. Une simple affaire de fuites, un complot ou un caprice de mal français ? — L. Z.

CARNET

Naissance

— *M. Pierre GOULOIS* et Mme, née Colette LOUVEAU, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Claire,

au foyer d'Hélène et Jean-Pierre DELON, le 3 juillet 1982.
109, rue de Normandie,
94700 Maisons-Alfort.
3, place René-Coty,
94700 Maisons-Alfort.

Mariage

— **André-Benjamin JAURÈS,**
ancien employé du « Monde »,
est heureux de faire part de son mariage,
le samedi 24 juillet prochain, avec
Mme Huguette SCHERER,
née SIGG,
4, rue Lavoisier,
91350 Grigny.

Décès

— Mme Lyliane de Galléchi,
M. et Mme Oleg de Galléchi et leurs enfants,
M. et Mme Christian Mouches et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bonnand,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Constantin de GALLÉCHI,
survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Bastia (Corse).
Pasee Novu - « I » 45.
20200 Bastia.

— La Société Brasseries et Glacières internationales « B.G.I. », ainsi que la Société SOGEPAL et leurs filiales, notamment :
La S.A. des Brasseries du Cameroun « S.A.B.C. » ;
La Société des Brasseries de la Côte-d'Ivoire « BRACODI » ;
La Société des Brasseries de l'Ouest africain « SOBOA » ;
La Société des Brasseries de Haute-Volta « BRAVOLTA » ;
La Société des Brasseries et boissons gazeuses du Niger « BRANIGER »,
ont la tristesse de faire part de la grande perte éprouvée par leur groupe en la personne de
M. Alain GASTON DREYFUS,
leur vice-président et administrateur, décédé à l'âge de cinquante-quatre ans après une cruelle maladie.

— Le conseil d'administration et la direction de l'Union de brasseries ont la très grande peine de faire part du décès de leur vice-président,
M. Alain GASTON DREYFUS,
survenu le 15 juillet.

[Né le 13 février 1928, Alain Gaston Dreyfus était ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité. Administrateur directeur général en 1957, puis P.-D.G. en 1971 de la Société d'industrie et de commerce international G.W. Walton. Il était également administrateur de diverses sociétés : Gasma International depuis 1967, Orbonor depuis 1969. En 1977, il prend la direction des Verreries du Puy-de-Dôme et devient P.-D.G., puis vice-président en 1980, de l'Union des brasseries dont il réformera profondément les structures.

De 1975 à 1980, Alain Gaston Dreyfus sera vice-président directeur général de la société mère Brasseries et Glacières internationales. A ce titre, il fut aussi administrateur de diverses filiales. Il assura la présidence de l'Union générale de la brasserie française, de mars 1978 à avril 1980.

— M. et Mme Serge Gilbert,
M. et Mme Claudy Spitz,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Henriette GILBERG,
née JELTY,

à l'âge de cinquante-sept ans.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux, le vendredi 23 juillet 1982, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Léon-Frot,
75011 Paris.

— M. et Mme Robert Lattès et leurs filles,
M. et Mme James E. Brown, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Albert Fribourg, Louis Lebel et Fred Lattès,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sadi LATTÈS,
née Renée LEVI,

survenu le 18 juillet.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

74, rue Raynouard,
75016 Paris.

— « C'est le bien-aimé de l'Eternel il habitera en sécurité auprès (de Lui » Dent XXXIII, 12.
Marie-Thérèse et Claude Leroy,
Catherine et Jean-Pierre Brelet,
Cédric et Yvan,
Marie et Philippe Limouzin-Lamothe et Thomas,
Maryvonne et Roger Decamp, leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève et Marie-Françoise Lena,
Alice Liégeois,
Marie-Louise Lena,
Sa maman, son papa, ses sœurs, beaux-frères, neveux, tantes, oncles, cousins, grandes-tantes,
Et les familles Liégeois, Decamp, Berret, Tichtinsky,
De Monique Chaussade, sa marraine,
Emile Lemmer, son parrain,
De la famille Ernest Bennet, d'Haïti, sa deuxième famille,
Ainsi que de tous ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Didier LEROY LENA,
« Mickey », pour ses amis,
survenu accidentellement, le 6 juillet 1982, en Haïti, à l'âge de vingt-deux ans.
Les obsèques ont été célébrées au Sacré-Cœur à Port-au-Prince et à Notre-Dame-de-l'Assomption à Paris.
« La Vigie »,
3, sente des Rougemonts,
95160 Montmorency.
137, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

— M. et Mme René Long, son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Patrick Long,
M. Stéphane Long ses neveux,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Alice LONG,
assistante sociale chef,
dans sa soixante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu à l'église Saint-Joseph de Toulon, port du Las, à 10 h. 15, le jeudi 22 juillet.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour la Ligue contre le cancer sont les dernières volontés de Mlle Long.
Cet avis tient lieu de faire-part

— M. et Mme Pierre Novak, leurs enfants et leur petite-fille,
Le docteur et Mme Michel Novak et leurs enfants,
M. et Mme Alain Chevillard et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Bertholle, Novak, Marty et Cuny,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges NOVAK,
née Paule BERTHOLLE,
rappelée à Dieu, le 19 juillet 1982, dans sa soixante et onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 21 juillet, au Mans, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Eva POLLAK,
survenu subitement en son domicile à Paris, le 12 juillet.
Ses obsèques auront lieu dans la stricte intimité familiale, en Autriche, le 23 juillet 1982.
De la part de :
La famille Pollak,
29, rue de la Garenne,
92310 Sèvres.

— M. et Mme Robert Toulemon et leurs enfants,
Mlle Simone Toulemon,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Mme Henri TOULEMON,
née Henriette CHAUSSADE,
leur mère et grand-mère décédée à Paris dans sa quatre-vingt-troisième année, le 12 juillet 1982.
Les obsèques ont eu lieu à Montagnac-La Crempse (Dordogne), le 15 juillet.

— Mme Renée Virlogeux,
M. et Mme Jean Chavand et leurs filles,
M. et Mme Henri Roland et leur fils,
M. et Mme Jean-François Kronenberg,
M. et Mme René Virlogeux,
M. et Mme Albert Préault,
Mme Marie-Louise Chambaloux,
Mlle Antoinette Morel,
Les familles Chavand et Roland,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René VIRLOGEUX,
ancien président de la SOGEP,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
officier de l'Etoile d'Ethiopie,
survenu le 1er juillet 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— La famille de
Etienne WEILL-RAYNAL,
dans l'incapacité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à sa douleur, et lui ont manifesté leur sympathie, les prie de recevoir leurs plus vifs remerciements.

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de
Jean SALUSSE,
maître des requêtes au Conseil d'Etat, décédé tragiquement le 23 juillet 1977, une messe a été dite dans sa paroisse, église Saint-Louis, à Hyères (83), le 22 juillet, à 18 h. 30.
Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé et restent fidèles à son souvenir.

Le Monde

société

Le père de la petite Malienne décédée des suites d'une excision est inculpé

Le père de la petite Malienne, âgée de trois mois, décédée le 13 juillet à Créteil (Val-de-Marne) des suites d'une excision, a été inculpé le 21 juillet de non-assistance à personne en péril par un magistrat instructeur de Créteil. Agé de vingt-cinq ans, le père a été laissé en liberté. La mère n'a pas été inculpée.

Ce drame a suscité plusieurs réactions. Ainsi le ministère des droits de la femme déclare que « *survenue dans notre pays, cette lamentable affaire est la triste occasion, pour le ministère, d'exprimer publiquement sa volonté, en solidarité avec les femmes africaines, de faire sortir de tels agissements du silence pour permettre aux autorités de prendre les mesures nécessaires à leur disparition* ».

De son côté, la Ligue internationale du droit des femmes annonce qu'elle va se constituer partie civile. « *Bobo est morte*, dénonce l'organisation, *alors ceux qui d'habitude se taisent ont parlé. Mais si Bobo avait survécu, chacun aurait accepté sa souffrance et sa mutilation au nom du respect de coutumes d'un autre âge. Les coutumes, lorsqu'elles sont contraires au droit des personnes, doivent être dénoncées sans ambiguïté.* »

Enfin, la Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles (C.A.M.S.), constituée de femmes africaines et européennes et de médecins et dont la vice-présidente est Mme Benoîte Groult, rappelle que ses adhérents conjuguent leurs efforts pour faire disparaître les mutilations sexuelles que sont l'excision ou l'infibulation.

Un drame permanent

La mort de la petite Malienne vient rappeler, s'il en était besoin, l'acuité du drame permanent qui se joue quotidiennement des rives de la mer Rouge à celles de l'Atlantique, en Afrique noire et au Moyen-Orient : celui des mutilations génitales féminines, problème aujourd'hui largement retombé dans le silence, voire dans l'indifférence. Pourtant, les conférences organisées en février 1979 à Khartoum (1), puis en mars 1980 à Alexandrie (2) par l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) avaient publiquement et sobrement stigmatisé ces pratiques, éveillant utilement une prise de conscience internationale jusqu'alors quasi inexistante.

Mais, passée l'émotion des premiers temps, passée la surprise provoquée par l'étendue de ces pratiques à la moitié d'un continent, un mouvement de reflux s'est amorcé, dans le tiers-monde comme dans les pays industrialisés : soit au nom d'un « respect » mal compris des cultures, soit au contraire en raison d'une indifférence véritable. Pourtant, des faits tels que ceux qui viennent de se produire dans le Val-de-Marne montrent à l'évidence que les mutilations sexuelles féminines continuent d'être pratiquées, sous leurs différentes formes, avec la même intensité que jadis : sous leur version la plus radicale en Afrique de l'Est, où, à l'ablation des petites lèvres et du clitoris s'ajoutent la couture des grandes lèvres et la défloration au poignard ; en Afrique de l'Ouest, où est pratiquée, le plus souvent, l'excision du clitoris seule.

Dans les deux cas, les accidents hémorragiques sont légion, ainsi que le tétanos, de multiples séquelles infectieuses puis, à l'âge adulte, obstétricales ; ainsi que, bien entendu, les dommages irréparables pour la vie sexuelle ultérieure de l'enfant.

On savait depuis longtemps que les travailleurs immigrés en Europe et originaires des pays où cette tradition est devenue loi, faisaient venir des exciseuses pour pratiquer des mutilations que les législations européennes interdisent. Il sera difficile, néanmoins, à la justice, de statuer sur ce type de cas : ne pas condamner pénalement de telles pratiques est impossible dans un pays où toute forme de mutilation est sévèrement réprimée. En juger sans tenir compte du milieu culturel originaire l'est tout autant : dans des pays où le milieu naturel est d'une hostilité absolue, s'exclure des règles du groupe, c'est mourir. Ce sont justement les règles du groupe qu'il faudra faire évoluer. — C. B.

(1) *le Monde* du 3 avril 1980.
(2) *le Monde* des 28 février et 1er mars 1979.

SCIENCES

Grâce à une caméra

LE CŒUR DU RÉACTEUR DE THREE MILE ISLAND A PU ÊTRE EXAMINÉ

Pour la première fois depuis l'accident qui, le 28 mars 1979, mit hors service un réacteur nucléaire de la centrale de Three Mile Island en Pennsylvanie, une rapide inspection a pu être faite des dommages causés au cœur du réacteur. Il y a un an deux hommes avaient pu pénétrer dans le bâtiment étanche qui contient le réacteur. Cette fois, une caméra télécommandée et miniaturisée spécialement conçue a été introduite dans la cuve du réacteur par le logement d'une grosse vis du mécanisme de contrôle.

L'inspection, qui a duré une heure et demie, a satisfait les techniciens, mais aucune indication n'a été donnée sur ses résultats. Ce « coup d'œil », puisque tel était le nom de l'opération, constitue une préparation de l'ouverture de la cuve et de l'extraction du combustible prévues pour l'an prochain.

M. CHARLES GARRIGUES EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'INFORMATIQUE

M. Charles Garrigues a été nommé mercredi 21 juillet par le conseil des ministres président du conseil d'administration de l'Agence de l'informatique, où il remplace M. Bernard Lorimy.

[Né le 8 janvier 1942, diplômé des arts et métiers, puis de l'Institut d'études politiques, M. Charles Garrigues a été ingénieur informaticien dans diverses sociétés, puis a travaillé de 1972 à 1974 dans les services commerciaux de l'ambassade de France à Londres. Après un bref passage au ministère de l'industrie, il a été de 1975 à 1981 chef du service des affaires internationales au ministère des P.T.T., puis directeur des affaires commerciales et télématiques. En juin 1981, il est devenu conseiller technique au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de la technologie.]

FAITS ET JUGEMENTS

Trois mois de prison pour « Txomin »

Bayonne. — Domingo Iturbe Abasolo, dit Txomin, a été condamné, mercredi 21 juillet, à trois mois de prison par la cour d'appel de Pau. Txomin, âgé de trente-neuf ans, originaire de Mondragon, en Guipuzcoa (Espagne), est tenu, par la police espagnole, pour l'un des responsables « historiques » du mouvement ETA. Il vivait en France depuis 1969. Le 12 juin dernier, il avait été arrêté à Biarritz en possession d'un pistolet P. 38, de munitions correspondant à cette arme et d'une somme représentant 40 000 F en pesetas et coupures françaises (*le Monde* du 14 juin). Interdit de séjour dans neuf départements du grand Sud-Ouest depuis février 1980, il était déjà recherché pour transport d'armes et de munitions de quatrième catégorie, délit sanctionné par la cour d'appel de Pau en date du 18 juin 1980 et frappé d'opposition. Iturbe Abasolo avait alors été condamné à trois mois de prison par défaut. L'arrêt de mercredi a confirmé cette décision en présence cette fois de Txomin. — *(Corresp.)*

Des pilleurs d'épaves interceptés

Le navire britannique *Autumn Moon* et ses quatorze passagers (universitaires, ingénieurs et techniciens) ont pu quitter Brest, le 20 juillet, après avoir été interceptés, le 12 juillet, par les douaniers français. A bord de l'*Autumn Moon*, en effet, les douaniers ont découvert plus d'une tonne d'objets divers (fusils, boulet, chaînes d'ancre, ancres, vaisselle cassée, etc.) provenant, semble-t-il, d'une épave d'un navire de guerre coulé à la fin du XVIIIe siècle.

L'épave étant située entre Ouessant et la pointe Saint-Matthieu, donc dans les eaux territoriales françaises, les Britanniques se sont mis en triple infraction : ils n'ont pas déclaré la découverte de l'épave, ils ont fouillé celle-ci sans autorisation, ils ont tenté d'exporter des biens faisant partie du patrimoine national. La direction régionale des affaires culturelles de Bretagne a porté plainte.

Les États-Unis réclament à la France l'extradition d'un Arménien

Le ministère public estime la demande irrecevable

Au lendemain de l'attentat de la place Saint-Michel, revendiqué par le groupe arménien Orly, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Marcel Bellat, avait à examiner, mercredi 21 juillet, la demande d'extradition formulée par les Etats-Unis contre M. Vicken Tchakhutian, résident américain, de nationalité irakienne mais arménien d'origine et militant de l'ASALA, arrêté à Paris le 7 juin. Les autorités américaines invoquaient contre lui une série d'infractions telles que la complicité de tentative de destruction de matériel, la participation à la confection d'un engin explosif, la complicité d'une tentative d'incendie volontaire et les fondaient sur la découverte d'un engin explosif placé, le 30 mai 1982, contre un bâtiment de fret de la compagnie Air-Canada, sur l'aéroport de Los Angeles.

Cependant, dans ses conclusions, le représentant du ministère public, M. Guest, a estimé que les infractions invoquées ne figuraient pas dans la liste de celles prévues par la convention d'extradition passée entre les Etats-Unis et la France le 6 janvier 1909 ni dans les conventions complémentaires de 1963, 1970 et 1971, aucune d'entre elles ne pouvant être assimilée aux crimes et délits prévus par ces textes.

Il devait en outre exprimer des réserves sur les éléments de preuves apportés par les autorités américaines et notamment émettre des doutes sur la valeur d'écoutes téléphoniques dont le dossier ne permet pas de savoir par qui elles ont été autorisées et dont on ne connaît pas davantage le contenu. Aussi a-t-il estimé que la chambre d'accusation ne pouvait pas donner un avis favorable à l'extradition demandée.

Dès lors Mᵉ Patrick Devedjian, avocat de M. Tchakhutian, n'avait plus qu'à reprendre les mêmes arguments, faisant valoir en outre qu'il était établi que son client avait, de toute façons quitté les Etats-Unis le 28 mai, c'est-à-dire deux jours avant les faits invoqués et ajoutant que le délai de quarante jours fixé par la convention d'extradition pour la communication des pièces par l'Etat requérant à l'Etat requis avait été dépassé d'un jour, ce qui rend la demande sans effet. La cour rendra son arrêt vendredi 23 juillet.

Les réactions après les attentats de Paris

Après les attentats commis le 21 juillet, à Paris, place Saint-Michel et à l'ancien domicile de M. Régis Debray, deux informations judiciaires ont été ouvertes, la première contre X pour coups et blessures volontaires, et la seconde pour dégradation d'immeubles par substance explosive. Les deux dossiers ont été confiés à Mme Françoise Canivet-Beuzit, juge d'instruction.

● *Le parti socialiste « condamne avec indignation les lâches attentats »*. Au sujet de celui de la place Saint-Michel, revendiqué par un groupe arménien, le P.S. déclare : « *Alors que le gouvernement français a déjà commencé à satisfaire les revendications de la cause arménienne vivant en France* [cet attentat] *ne peut que nuire à la cause arménienne et altérer les relations d'amitié qui existent entre elle et l'ensemble de la communauté française.* »

Quant à l'attentat contre Régis Debray, « *il s'agit*, selon le P.S., *d'une nouvelle provocation d'une bande d'assassins qui doivent être traités sur le plan du droit commun* » (1).

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, déclare dans un communiqué : « *Une fois de plus le terrorisme aveugle a frappé des passants innocents à une heure où, profitant de la fraîcheur, la foule est particulièrement dense dans les ruelles de Paris. Le maire de Paris condamne de la façon la plus ferme de tels agissements émanant de groupes terroristes, généralement téléguidés de l'étranger. Il demande une nouvelle fois au gouvernement de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des Parisiens et des Parisiennes.* »

● *Le Comité de défense de la cause arménienne* (C.D.C.A.) condamne « *sans réserve l'acte terroriste criminel* ». Il déclare que « *de telles actions irresponsables sont nuisibles à la cause qu'elles prétendent défendre* ».

● *La Fédération révolutionnaire arménienne Daschnaksoutioum* a condamné « *fermement* » l'attentat, ajoutant que ces actions « *ne peuvent se prévaloir d'une quelconque stratégie politique de libération nationale* ».

(1) Au sujet des deux attentats commis vingt-quatre heures plus tôt à Paris contre une banque israélienne et contre une société commerçant avec Israël, le P.S. avait, dès mardi, déclaré « *condamner avec la plus grande fermeté* » ces attentats, ajoutant : « *Le parti socialiste demande que tout soit mis en œuvre pour mettre les auteurs de tels actes hors d'état de nuire. Le parti socialiste entend participer à toutes les actions et explications qui contribueront à combattre le défi lancé par le racisme et l'antisémitisme.* »

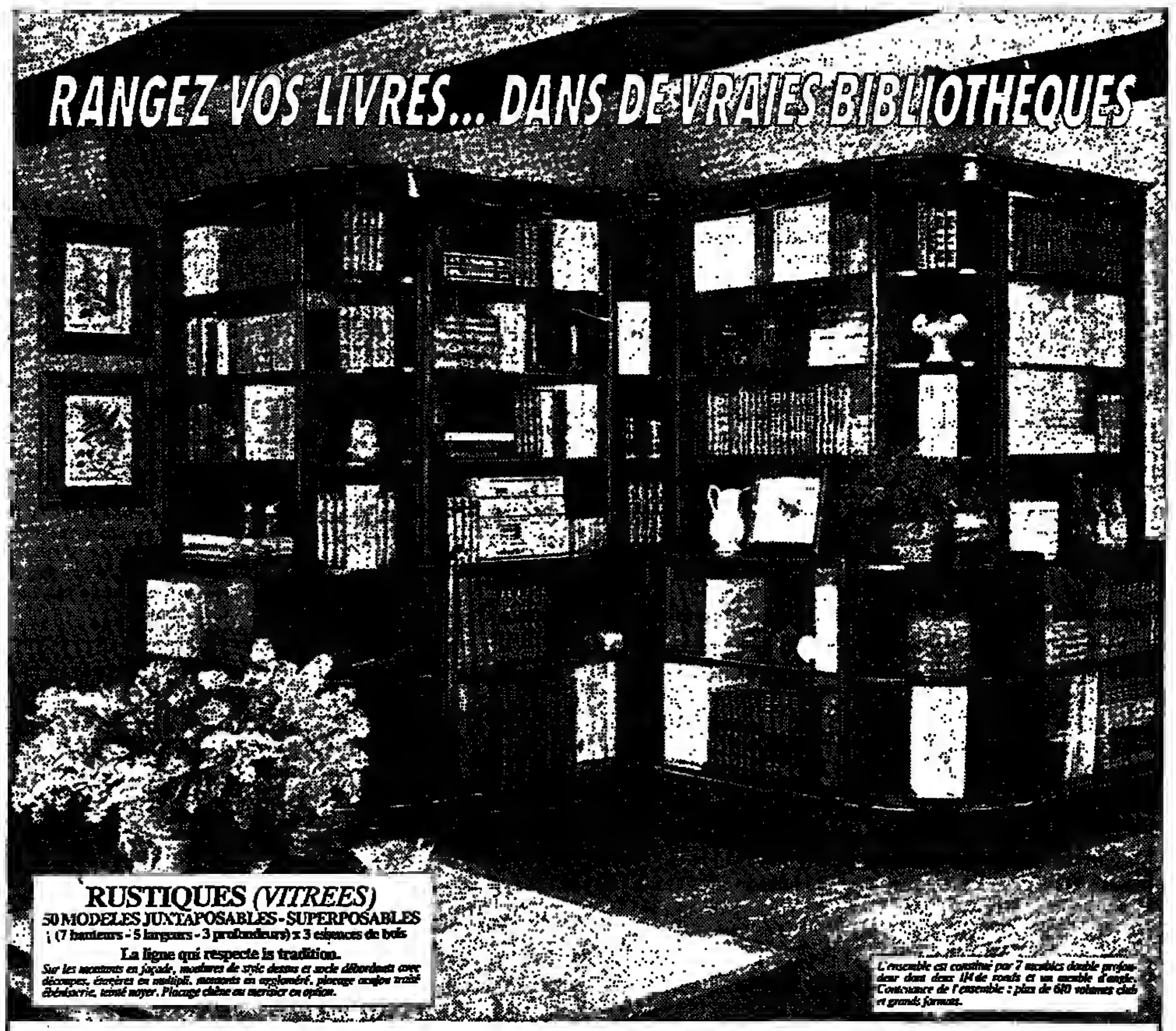

La Maison des Bibliothèques c'est d'abord 250 modèles de bibliothèques, vitrées ou non, à des prix imbattables. C'est aussi la possibilité de constituer une bibliothèque à vos mesures – du meuble individuel au grand ensemble – grâce à notre système d'éléments juxtaposables, superposables, et démontables, qui s'assemblent par simple pose, sans aucune fixation. La Maison des Bibliothèques c'est encore la liberté de choisir entre plusieurs styles : les Contemporaines (profilé d'aluminium anodisé brossé, panneaux et étagères en mélaminé) ; les Standards (vitrées, placage acajou) ; les Rustiques et nos deux nouvelles exclusivités, Ligne Noire et Ligne Or. Tous ces modèles sont visibles dans nos 30 magasins, à Paris, en province et dans toutes les grandes villes d'Europe. La Maison des Bibliothèques c'est enfin la certitude d'un suivi dans la fabrication (ce qui vous permettra d'agrandir votre bibliothèque au rythme de vos besoins), la garantie de reprise en cas de non-convenance, et une expédition rapide et franco dans toute la France. La Maison des Bibliothèques apporte toutes les solutions possibles au problème bibliothèque. A vous de faire le reste : y ranger vos livres.

Demandez notre catalogue. C'est un outil de travail illustré de photos descriptives et techniques. Il vous permettra de choisir parmi plus de 250 modèles, juxtaposables, superposables, démontables, et des milliers de combinaisons d'assemblage par simple pose.

La maison des BIBLIOTHEQUES
Paris - Bruxelles - Genève - New York - Rome - Rotterdam - Vienne
61, rue Froidevaux Paris 14e

FRANCE : Bordeaux, 10, r. Bouffard, tél. (56) 44.39.42 ● Clermont-Ferrand, 22, r. G.-Clemenceau, tél. (73) 93.97.06 ● Grenoble, 59, r. St-Laurent, tél. (76) 42.55.75 ● Lille, 88, r. Esquermoise, tél. (20) 55.69.39 ● Limoges, 57, r. Jules-Noriac, tél. (55) 79.15.42 ● Lyon, 9, r. de la République (métro Hôtel de ville Louis Pradel), tél. (7) 828.38.51 ● Marseille, 109, r. Paradis (métro Estrangin), tél. (91) 37.60.54 ● Montpellier, 8, r. Sérane (près Gare), tél. (67) 58.19.32 ● Nancy, 8, r. Saint Michel (près du Palais Ducal), tél. (8) 332.84.84 ● Nantes, 16, r. Gambetta (près r. Coulmiers), tél. (40) 74.59.35 ● Nice, 8, r. de la Boucherie (Vieille Ville), tél. (93) 80.14.89 ● Rennes, 18, quai E. Zola (près du Musée), tél. (99) 30.26.77 ● Rouen, Front de Seine 2000, 43, r. des Charrettes, tél. (35) 71.96.22 ● Strasbourg, 11, rue des Bouchers, tél. (88) 36.73.78 ● Toulouse, 1, rue des Trois Renards (près place St-Sernin), tél. (61) 22.92.40 ● Tours, 5, r. H. Barbusse (près des Halles), tél. (47) 61.03.28.

Ouverts du mardi au samedi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

BON pour un catalogue en couleurs avec tarif à retourner à : La Maison des Bibliothèques - 75680 PARIS CEDEX 14.
Nom ____
Prénom ____
N° ____ Rue ____
Code Postal ____ Ville ____
MO 03 — Catalogue par téléphone : 24 H sur 24. (Répondeur automatique) (1) 320.73.33

JUSTICE

La Cour de cassation renverse la jurisprudence sur l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation

La deuxième chambre civile de la Cour de cassation a rendu, *mercredi 21 juillet*, un arrêt qui fera date, non seulement pour les juristes, mais tout autant pour les victimes des innombrables accidents de la circulation. Cette décision renverse en effet la jurisprudence qui s'était établie depuis une cinquantaine d'années et qui permettait à l'automobiliste propriétaire du *véhicule ayant* provoqué les dommages, d'être exonérés plus ou moins de la responsabilité que met à sa charge l'alinéa premier de l'article 1384 du code civil, dès lors qu'une faute pouvait être imputée à la victime, même si elle n'avait pas un caractère de force majeure ou de « circonstance imprévisible ». L'arrêt de la Cour suprême met un terme à cette pratique, en spécifiant sans équivoque que, désormais, l'exonération de responsabilité du propriétaire du véhicule en cause ne pourra être établie qu'en cas de comportement de la victime s'apparentant à une attitude imprévisible.

Dans le cas particulier qui lui était soumis, mais auquel l'arrêt donne un caractère de portée générale, la deuxième chambre civile, présidée par M. Roger Derenne, après avoir écouté le rapport de M. Georges Liaras et les conclusions de M. Lucien Charbonnier, avocat général, avait à statuer sur un accident survenu le 20 octobre 1977 à Charleville (Ardennes) à un couple âgé, les époux Charles, qui avaient été heurtés et blessés l'un et l'autre par la voiture que conduisait M. Desmares, au moment où ils s'apprêtaient à traverser la rue. Les victimes, qui avaient intenté un procès en se fondant sur l'article 1384, devant le tribunal de Charleville, avaient été déboutées par cette juridiction de première instance qui devait faire droit au jugement de la compagnie d'assurance de l'automobiliste selon laquelle ils se seraient engagés sur la chaussée sans s'être assurés qu'ils pouvaient le faire sans danger. Le 15 janvier 1981, la cour de Reims devant laquelle avait été interjeté appel, infirmait le jugement en disant que, même si la faute imputée aux deux victimes était établi e,celle-ci ne présentait pas le caractère d'une attitude imprévisible, d'une circonstance de force majeure pouvant exonérer le propriétaire du véhicule de la responsabilité prévue par l'alinéa 1er de l'article 1384.

C'est ce que confirme avec encore plus de force l'arrêt de la cour suprême dans l'un de ses attendus : « *Seul*, dit-il, *un événement constituant un cas de force majeure excuse le gardien de la chose instrument du dommage de la responsabilité par lui encourue* (...). *Dès lors, le comportement de la victime, s'il n'a pas été pour le gardien imprévisible et irrésistible ne peut l'en exonérer, même partiellement.* »

Ces deux derniers mots donnent à l'arrêt toute sa portée et montrent la volonté de ses auteurs de renverser la jurisprudence jusque-là en vigueur.

Pour mieux le mesurer, il convient d'abord de citer cet alinéa premier de l'article 1384 du code civil : « *On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre et des choses que l'on a sous sa garde.* » De là l'expression « *gardien de la chose* » qui figure dans l'arrêt.

Une première application de cet article avait été faite en 1930 aux *accidents provoqués* par l'automobile. C'était une innovation. Il en résultait que la victime n'avait pas à prouver une faute de ce fameux « *gardien de la chose* », il lui suffisait de démontrer qui était ce gardien — dans la plupart des cas, le propriétaire du véhicule. Et ce dernier ne pouvait être exonéré de sa responsabilité que s'il établissait qu'il y avait eu événement imprévisible, cas de force majeure.

Une réforme devancée

Réduire le contentieux

Cependant, par bienveillance à l'égard des automobilistes, la jurisprudence avait peu à peu fini par admettre qu'en dehors de ces cas exceptionnels d'exonération totale de responsabilité du « *gardien* » d'une *automobile*, des exonérations partielles pouvaient à la rigueur être recherchées. C'est ainsi qu'au fil des ans les compagnies d'assurance avaient réussi à faire mettre à la charge des victimes une part des responsabilités en raison des défaillances plus ou moins évidentes de celles-ci, telles qu'une descente de trottoir prématurée, une traversée des voies légèrement en dehors d'un passage protégé, l'inattention du passage d'un feu vert à l'orange ou au rouge.

L'arrêt du 21 juillet met donc un terme à ces pratiques qui entraînaient, en outre, tout un long contentieux et retardaient souvent de plusieurs années l'indemnisation des victimes. La Cour suprême a considéré que le moment était venu de remédier à cet état de chose. Elle devance ainsi, avec ses moyens propres et dans le cadre actuel de la loi, les réformes en préparation place Vendôme à propos desquelles M. Robert Badinter déclarait le 4 juillet à l'émission du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » : « *Dans le système qui est le nôtre à l'heure actuelle — droit de la diligence — on s'interroge sur la faute. Celui qui a commis l'accident est assuré, il attend tranquillement la fin du procès. Quant à la victime, la vieille dame, on va se demander si elle est descendue trop tôt du trottoir, si elle a fait attention au feu rouge, si celui-ci n'était pas à l'orange, etc. On va plaider un an, deux ans, trois ans. Elle aura la charge du procès. Elle supportera l'aléa et, à son issue, elle ne touchera peut-être pas d'indemnité. Ce n'est pas admissible, et c'est cette grande réforme, après une longue consultation, que nous proposerons certainement au Parlement.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

RELIGION

● *Mgr Marcel Lefebvre*, l'évêque suspens *a divinis* qui vient d'annoncer sa prochaine démission du séminaire d'Ecône (Suisse) (*le Monde* du 21 juillet), a été reçu, mardi 20 juillet à Rome, par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi. Cet entretien, qui a duré trois heures, a été accordé à l'évêque traditionaliste qui avait exprimé le désir de rencontrer le pape.

Si rien n'a filtré de cette rencontre, on peut penser qu'il était question de l'avenir du mouvement dissident dirigé par Mgr Lefebvre. Surtout à la suite du geste d'apaisement de l'ancien archevêque de Dakar qui a récemment déclaré que son successeur à la tête de la Fraternité Saint Pie X, qui sera élu en septembre, ne serait pas un évêque sacré par lui. « *Il n'est pas dans mes intentions de braver Rome* », avait-il expliqué.

LÉGION D'HONNEUR

● PRÉCISION. — M. Pichat, conseiller d'Etat honoraire, dont nous avons annoncé la promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur (*le Monde* du 15 juillet), nous prie de préciser que *son prénom usuel est Louis* et non Etienne.

MÉDECINE

La réforme du troisième cycle des études médicales

Quatre filières de formation

Pour l'essentiel, le projet de loi réformant le troisième cycle des études médicales et pharmaceutiques adopté par le conseil des ministres du 21 juillet correspond au schéma que le gouvernement avait développé devant les principales organisations de médecins et d'étudiants, dès le mois de *mai*. Le Conseil d'Etat n'y a apporté que des modifications de pure forme. Ce texte devrait être soumis d'ici à octobre à l'approbation du Parlement et mis en œuvre à partir de l'année universitaire 1983-1984.

La notion centrale de cette réforme, comme le souligne le communiqué du conseil des ministres, est la volonté d'« *assurer la promotion de la médecine générale* ». Pour ce faire, le texte institue un nouveau type de troisième cycle destiné à former les omnipraticiens. Ce cycle, qui s'étendra *sur deux ans, s'ouvrira* — au terme de la sixième année des études médicales, donc à l'issue du deuxième cycle, — à tous les étudiants qui auront été reçus à un « *examen de fin de deuxième cycle* », obligatoire. Cet examen sanctionnera la sixième année de médecine, quel que soit le type de troisième cycle auquel se destinera l'étudiant ultérieurement. Cet examen sera organisé au sein de chacune des régions sanitaires.

A la différence de la situation actuelle, la formation du généraliste ne sera plus organisée exclusivement au sein des centres hospitaliers universitaires. En effet, le gouvernement manifeste le souci d'élargir les perspectives des étudiants à la pathologie qu'ils ne rencontrent pas à l'hôpital. Pour ce faire, des hôpitaux généraux et des cabinets médicaux seront reconnus comme « formateurs », s'ils remplissent certaines conditions. Dans ce but, des « *terrains de stage* » seront définis par des commissions qui devraient être très rapidement mises en place.

Parallèlement à cette filière de médecine générale, la réforme organise trois autres types de cursus destinés à former les spécialistes. La filière dite de « médecine spécialisée » (qui comprendra les options de médecine, de psychiatrie, de chirurgie et de biologie) sera ouverte par un *concours organisé* lui aussi à l'issue de la sixième année d'études dans de vastes « interrégions ». Ce cadre interrégional est rendu nécessaire par le caractère très spécialisé de certaines disciplines et le nombre relativement limité de postes « formateurs » dans chacune d'elles. Ces formations dureront de trois à cinq ans, ce qui permettra d'harmoniser la situation française avec le droit européen.

En outre, le texte institue, également sur une base interrégionale, une filière de « santé publique » destinée à former des spécialistes particulièrement aptes à *développer* la médecine préventive et une filière « recherche médicale » qui devrait permettre de spécialiser très tôt ceux qui se destinent à cette orientation.

Cette réforme institue ainsi l'« *internat pour tous* » espéré pour les uns et redouté par les autres depuis longtemps. Elle supprime, par le fait même, la distinction entre les internes des centres hospitaliers universitaires et ceux des « régions sanitaires ». Tous disposeront désormais du même statut et seront rémunérés sur les mêmes bases (lesquelles ? se demandent bon nombre d'organisations). Le projet supprime aussi la filière des « certificats d'études spéciales » (C.E.S.) qui assurait *jusqu'à présent, en parallèle* avec les internats universitaires, la formation des spécialistes. Il institue donc une unification de la formation à la médecine spécialisée, tout en organisant deux nouvelles filières, recherche et santé publique, ce que critiquent aussi certaines organisations. (Pour isoler, par exemple, la « santé publique », demandent-elles, alors qu'elle aurait pu être conçue comme l'une des « disciplines » incluses dans la liste des spécialités ?)

Enfin, le texte modifie le troisième cycle des études de pharmacie : il prévoit, outre l'institution de certaines formations communes aux médecins et aux pharmaciens, notamment en biologie, d'organiser un troisième cycle adapté en particulier à la formation des pharmaciens qui s'orienteront vers l'industrie.

Ce projet, attendu depuis longtemps, laisse intact le problème controversé que pose la sélection à l'entrée des études de médecine, puisqu'il ne modifie que le sort de ceux qui se sont engagés dans cette voie depuis six ans et ont donc satisfait aux « éliminatoires » des premières années. Sur ce sujet, le gouvernement rappelle qu'il a engagé une réflexion d'*ensemble* ; il soulignait cependant, dès le mois de mai, la « *nécessité de maintenir un numerus clausus à l'entrée des études médicales* ». Il est encore trop tôt pour savoir comment il parviendra à harmoniser son souci de démocratisation et celui d'éviter une inflation du nombre des médecins préjudiciable, à long terme, à l'équilibre financier du système de santé.

CLAIRE BRISSET.

● *L'académie des sciences d'outre-mer* a entendu une communication de M. Michel Tauriac sur « La ville de Saint-Pierre, quatre-vingts ans après l'éruption de la montagne Pelée » et elle a adopté la motion suivante : « L'académie des sciences d'outre-mer a été informée de l'état déplorable dans lequel se trouvent les vestiges de la catastrophe de 1902 à Saint-Pierre de la *Martinique*. Elle regrette que rien ne soit fait pour accueillir et informer le public dans ce lieu du souvenir. Elle émet le vœu que des mesures soient prises d'urgence, afin que ce site historique soit sauvegardé et mis en valeur. »

Annales

Économies • Sociétés • Civilisations

Revue bimestrielle fondée en 1929 par Lucien FEBVRE et Marc BLOCH, publiée avec le concours du C.N.R.S.

Au sommaire du n° 1 - 1982

MOYEN AGE : **En Pologne : ius ducale et féodalisme**, K. Modzelewski - **Hérétiques et déracinés au Bas Moyen Age**, B. Geremek.

POUVOIR ROYAL ET IDEAL POLITIQUE : **Les chansons de geste et l'affermissement du pouvoir royal**, D. Boutet - **Les cours souveraines au XVIe siècle : morale et Contre-Réforme**, C. Keiser - **L'idéologie constitutionnelle en France : le Lit de Justice**, S.H. Madden. **Débats sur la Ligue à Paris (1585-1594)**, R. Descimon et E. Barnavi **Moscou : le procès des «Annales»**, S. Ingerflom *A travers la France* (comptes rendus)

Au sommaire du n° 2 - 1982

MASCULIN/FEMININ : **Aspects sociaux d'un conflit affectif**, L. Accati Levi - **Echanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie**, A.B. Weiner

L'IMAGINAIRE SOCIAL : **L'utopie populaire dans l'ancienne Pologne**, J. Tazbir - **Conscience individuelle et image de l'au-delà au Moyen Age**, A.J. Gurevic - **Encore la mort**, M. Vovelle - **Les intellectuels frustrés au XVIIe siècle**, R. Chartier

LE MONDE RURAL : **En Bourgogne : l'Etat et la communauté rurale, 1661-1789**, H.L. Root - **Structures agraires du Limbourg, XVIIe-XIXe siècle**, P. Servais - **En Normandie : comptabilité agricole et système de production au XIXe siècle**, B. Garnier - **Ethnologie à Minot**, A. Guerreau - *Le monde rural* (comptes rendus)

Le numéro : 50 F

Abonnement 1982 : France : 200 F : Etranger : 275 F

ARMAND COLIN

"Les Grandes Traductions" Albin Michel ...
le meilleur de la littérature étrangère.

L'événement littéraire de l'année.

"Un des plus grands écrivains de langue anglaise de notre temps". Edward Behr / L'Express

Prix Nobel de Littérature 1981. "Une œuvre immense." Raphaël Sorin / Le Monde

Le Monde

TENEZ-VOUS

François No

comme la nuit, les je

Questionnaire

AU CO

Les jeu

P

INÉDIT

Louis GUILLOUX

Carnets

1944

GALLIMARD

Le Monde LIVRES

TENEZ-VOUS UN JOURNAL INTIME ? (III)

François Nourissier : « On y succombe comme, la nuit, les jeunes gens cèdent au plaisir solitaire »

« ARRETER de fumer ? Rien de plus facile. La preuve : moi qui vous parle j'ai arrêté vingt fois ! » Ainsi pourraient être évoqués mes rapports avec le Journal intime. En ai-je tenu un ? Oui, à vingt reprises. C'est chez moi une démangeaison vite apaisée, mais rémanente. Obsédé d'autobiographie — Montaigne, Rousseau, Leiris : ma trinité — comment n'aurais-je pas rôdé autour du Journal ? Je l'ai, très tôt, vers mes quinze ans, considéré comme un *entraînement* : à la littérature et à son accoucheuse, la confidence.

Je le tenais, adolescent, comme un sportif fait de la musculation en attendant l'épreuve du tournoi. Journal-gymnastique, préparatoire au Livre-match. Un futur écrivain vit le stylo à la main. Dès lors comment échapper au Journal ? On succombe au Journal comme, la nuit, les jeunes gens cèdent au plaisir solitaire. Pour rester tout à fait pur de ce côté-là il faudrait

★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

Questionnaire

Le Monde des livres a envoyé ce questionnaire à une trentaine d'écrivains français :

1) Tenez-vous un journal intime ?
SI OUI, ou SI NON, quelles sont vos raisons ?

2) SI OUI, qu'y consignez-vous ? Quel rapport ce journal entretient-il avec votre œuvre ?

3) SI OUI, pouvez-vous nous en donner quelques pages à publier ?

Après les réponses d'Hervé Bazin, de Julien Gracq et de Marguerite Yourcenar (1), de Zoé Oldenbourg, d'Alphonse Boudard et de Roger Grenier (2), nous publions aujourd'hui celles de François Nourissier, de Raymond Abellio et de Patrick Grainville.

(1) Voir « le Monde des livres » du 9 juillet.

(2) Voir « le Monde des livres » du 16 juillet.

traverser ses rêves littéraires *les mains au-dessus du drap*. Il n'existe pas de directeur spirituel pour donner cet excellent conseil aux apprentis littérateurs.

D'une façon générale, la création me paraît tarir la source du Journal. J'ai cessé d'écrire régulièrement le mien du jour où mon premier livre fut publié. Et chaque fois que la tentation « diariste » s'est manifestée à nouveau — avec passage à l'acte, — c'était en période de basses eaux littéraires, entre deux livres. (Et comme il est difficile, alors, de distinguer entre ce qui appartient au vrai Journal et ce qui relève du simple travail préparatoire : notes, « croquis », profils rapidement crayonnés, rencontre de mots fixée en hâte, etc.).

Une autre raison de m'épargner, le plus souvent, la rédaction régulière d'un Journal, c'est que ma main boude la tâche. L'effort d'écrire mon Journal m'épuise, m'exaspère. Mon écriture se dénature, ma pensée se dilue. Je ne reconnais pas l'écriture de mes anciens Journaux tant elle était bâclée, labile, nerveuse. Et quand d'aventure je me « mets » au Journal, je renonce à chercher mes mots ; pas de dentelle ! Je veux en avoir fini le plus vite possible (initiales, abréviations : on dirait d'un étudiant négligent prenant ses notes à la va-comme-je-te-pousse).

***

A quelques exceptions près — dont je fournirai ci-dessous un exemple — je ne conçois guère un Journal qui *serve* l'œuvre à venir. Je n'aime pas l'idée d'un Journal-hangar pour entreposer les matériaux littéraires, ni d'un Journal-laboratoire pour essayer des combinaisons de pensées ou de phrases. Le vrai « diariste » n'écrit rien d'autre : il tient son Journal en si haute estime qu'il s'y consacre exclusivement et le considère comme un genre à soi seul.

Quant au Journal intime-mais-conçu-pour-être-un-jour-publié (Gide, Green), l'idée m'en est inconcevable. C'est confondre le secret avec sa mise en scène ; feindre l'ombre en calculant l'organisation des éclairages. Le Journal se justifie s'il détruit les comédies ou s'il s'y livre, au contraire, avec la frénétique inconscience du clandestin : deux attitudes qu'on ne peut pas *mesurer* sans tricherie.

Souvent, le Journal sert à fixer une effusion vague, profuse, parfois soufflée, et quand on relit sa trace écrite on ne trouve plus, en général, que du vide... Reste à considérer les cas où l'événement ou sentiment consigné est si fort qu'il imprime sa marque et écrit à l'impulsion d'un instant. Journal-réfrigérateur. Je vois mal l'intérêt de cette hypothèse. Ce qui, de l'expérience vécue, doit ressurgir dans l'œuvre, ne le pourra — et ne vaudra — qu'au prix d'une métamorphose que seul provoque l'apparent oubli.

Le *vrai* texte (et le Journal, quand il n'est pas à soi seul l'œuvre, n'est pas du *vrai* texte), passé par (l'illusion de) l'oubli, puis par une recréation. L'important ne doit pas être « noté ». C'est parce que je le crois profondément que me répugne la bureaucratie du Journal : force perdue et risque d'altérer, de corrompre ce qui gagnerait à s'enfouir provisoirement dans « l'oubli », c'est-à-dire dans la mémoire.

Me tenterait davantage le jeu de consigner des secrets, dans un grand luxe de noms, dates, preuves et autres incongruités inexpiables. Bombe à retardement. Mais alors la seule publication possible serait posthume, c'est-à-dire abandonnée à la discrétion des héritiers et autres ayants droit. Autant imaginer la résurrection des morts ! Sans parler de la tristesse de n'être plus là pour administrer l'explosion. Il n'y a d'aventure littéraire que vécue par l'écrivain. Le reste outrepasse les pouvoirs d'une imagination gourmande et réaliste.

FRANÇOIS NOURISSIER.

Lire page 13
Un extrait du Journal de François Nourissier « PATERNITE »

AU CŒUR DU SURRÉALISME BELGE

Les jeux graves de Paul Nougé

PAUL NOUGE est né à Bruxelles en 1895 ; il y est mort en 1967. Entre ces limites, s'il a peu voyagé dans l'espace, son périple spirituel devait le mener si loin que Francis Ponge a pu le définir, non seulement comme « *la tête la plus forte du surréalisme en Belgique* », mais comme « *l'une des plus fortes de ce temps* ». Biochimiste de profession, c'est dire qu'il récuse son métier véritable, qui est de penser et d'écrire, et par là de donner à penser ; métier qu'il assume dans l'ombre, clandestinement, presque avec honte.

En 1924, au moment où paraît *la Révolution surréaliste*, lorsqu'il lance les tracts de *Correspondance*, il inquiète à ce point que Breton et Eluard viennent en délégation à Bruxelles pour y voir de leurs propres yeux. Car, dès l'origine, Nougé se situe en retrait du surréalisme de Breton, trop, peut-être, pour ce dernier, qui note dans le *Second Manifeste* : « *J'armerais assez*, écrivait-récemment Nougé, *que ceux d'entre nous dont le nom commence à marquer un peu l'effacent. Sans bien savoir ô qui il pense, j'estime en tout cas que ce n'est pas trop demander aux uns et aux autres que de cesser de s'exhiber complaisamment et de se produire sur les tréteaux.* » A qui pensait Nougé ? Mais à Breton, entre autres, et bien sûr.

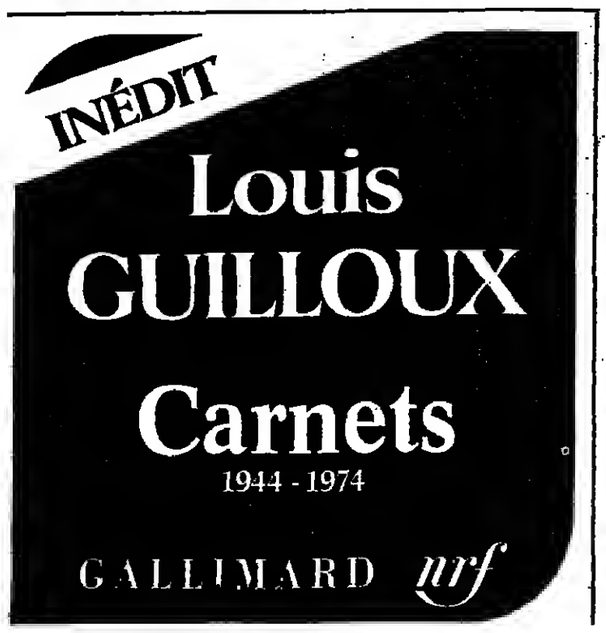

« Le fond, c'est la forme »

Cela dit, Nougé est aussi ce qu'on appelle un grand poète, et de surcroît un poète étrange, un poète concevant notamment la « machination poétique » à partir de matériaux préexistants : la grammaire de Mlle Clarisse Juranville, les poèmes en vers et en prose de M. Charles Baudelaire, les contes de M. Guy de Maupassant.

Cette démarche a un fondement moral. Elle en appelle à des mobiles profonds où l'on retrouve l'anathème de Rimbaud contre « la main à plume ». Dans un écrit qui date de 1933, Nougé évoque « *un certain goût mystérieux chez quelques esprits, qui les entraîne à prendre les éléments de la création aussi près que possible de l'objet à créer ; jusqu'à tendre à cette situation presque idéale où la chose souhaitée naîtrait, par l'introduction d'une seule virgule, d'une page d'écriture ; d'un tableau de complète peinture, par le jeu d'un seul trait d'encre noire* ».

C'est ainsi que les exemples d'une grammairienne française du début du siècle se changeront, grâce à Nougé, en d'étonnants et limpides poèmes dont Eluard déclarera s'être souvenu au moment de la *Victoire de Guernica*.

Ou bien il « corrige » Baudelaire, mais c'est pour l'embellir : « *Et parfois en été, si les soleils malsains, / Lasse, la font s'étendre au travers de mes songes / Je m'endors tendrement à l'ombre de ses seins / Sans rêve que celui où son rêve me plonge.* »

S'il le pouvait, Baudelaire aurait bient tort de se plaindre, ne serait-ce que pour le dernier vers. Aussi bien n'avait-il pas proclamé lui-même que, « *en art, le fond c'est la forme* » ?

Nougé ira jusqu'à reprendre un érotisme commercial des plus quelconques, le polissant et le repolissant à la faveur de retouches imperceptibles mais insinuantes, oscillant avec bonheur de la chair au verbe et vice versa.

Autre intervention discrète, à ne point sous-estimer : l'intitulation des tableaux de Magritte dont Nougé sera le théoricien subtil et où il excelle, jouant maintes fois de la polysémie. Ainsi, un sigle habillé d'un veston est dénommé *le Présent* (à la fois « cadeau » et « temps actuel »), ajoutant ainsi une indiscutable vigueur à l'image peinte tout en lui assurant une sorte d'aura protectrice.

L'on pourrait sans doute parler d'un jeu, mais alors ce serait un jeu au sens le plus grave, si grave même qu'on le réduirait en voulant l'affubler d'un grand mot, celui auquel tout de suite on pense.

MARCEL MARIEN.

(Lire la suite page 14.)

le feuilleton

« APOLLON SONORE », de Georges Dumézil

L'athlète sur la cendrée

APOLLON sonore appartient typiquement aux ouvrages de haute érudition, mais aussi de portée générale, dont le compte rendu dans un quotidien de large diffusion peut prendre deux formes distinctes.

Ou c'est un spécialiste qui explique à ses pairs, dans leur langue, ce que le livre contient de neuf par rapport à des problèmes et à une œuvre supposés connus ; l'information est alors le plus affinée possible, mais elle n'est accessible qu'à des connaisseurs qui, de toute façon, liront le document raconté, et elle en détourne les autres.

Ou c'est un profane qui raconte sa lecture à d'autres profanes, avec des risques d'approximation, de malentendu, mais au bénéfice éventuel de l'« honnête homme » qui, comme le conseille Georges Dumézil à propos de l'*Iliade*, sait encore lire « pour le plaisir ».

Pour qui est plus familier du roman contemporain que du sanscrit, il y a un intérêt extra-scientifique à constater que la mythologie comparée ménage des suspenses d'énigme policière, et une jubilation esthétique à observer les exploits de l'esprit humain, chez nos ancêtres d'il y a trois mille ans et chez celui qui traque leurs pensées. Le spectacle de ces forces agiles et loyales s'apparente à celui de l'athlète sur la cendrée.

EN route, donc, pour la vulgarisation d'amateur ! Il ne fait plus de doute que, de l'Inde à l'Islande, en passant par l'Iran, la Grèce, Rome, l'Europe celtique et scandinave, langues et mythologies se sont alimentées à un fonds commun dit indo-européen. Les savants jugent impossible, et finalement secondaire, d'établir si ce fonds s'est incarné ou non, au début du deuxième millénaire, vers la mer Noire, dans une société réelle, à tout le moins inventive et conquérante. Ce qui importe à Georges Dumézil et à ses disciples du monde

par Bertrand Poirot-Delpech

entier, c'est de repérer les structures de pensée, les systèmes de représentation, les conceptions du monde et de la société, qui se recoupent de l'Inde à Rome, et de l'Iran à la Baltique.

Partout se reconnaît un même partage des activités humaines, ou divines, en trois fonctions : la souveraineté, politique ou sacrée, juridique ou magique ; la force physique, guerrière ; et la production, incluant récoltes, beauté, volupté.

Toutes les sociétés sont amenées à considérer ces trois fonctions comme vitales ; mais les indo-européennes se reconnaissent à ce qu'elles seules en ont fait une théorie explicite.

L'AUTEUR d'*Apollon sonore* en voit de nouvelles preuves dans un hymne védique où le Voix enclyse son propre fonctionnement au regard des « trois » fonctions : elle assura la communication harmonieuse entre les hommes, elle fait retenir l'arc du combat et elle garantit le rapport avec les dieux. Une analyse comparable se retrouve sur un vase scythe et dans les moyens d'action qu'un hymne homérique attribue à Apollon.

En général, la théorie « trifonctionnelle » apparaît peu dans les poèmes homériques. Georges Dumézil invite à la rapérer, notamment dans les contre-magies grâce auxquelles Ulysse neutralise Circé, et dans l'inventaire des cadeaux qu'il reçoit des Phéaciens.

Cinq autres « esquisses » mettent en valeur l'inspiration homérique de la « littérature » romaine des premiers siècles. L'auteur nous fait assister, comme dans un laboratoire, à l'acclimatation des thèmes grecs par la théologie ou l'histoire romaines, le geste de Coriolan ou Tite-Live.

Une dernière série de textes invite à voir une continuité probable entre la conception indo-européenne des trois fonctions et la théorie médiévale des trois ordres. Il ne s'agirait pas d'une « revivicence » après oubli, mais bien d'une transmission, celtique, anglo-saxonne, tranque ou encore latine.

FAUTE des connaissances pour apprécier toute la finesse des rapprochements, on prend plaisir à constater les prodiges d'invention qu'a déployés l'humanité. Cette lecture plus esthétique que scientifique, un savant comme Claude Lévi-Strauss l'a légitimée en parlant de l'émerveillement que lui cause l'« infinie fécondité de l'esprit humain », montrée par Dumézil.

L'émerveillement va aussi à celui qui met en évidence cette fécondité. J'ai parlé d'athlète. C'est à quelque champion de pentathlon que l'on pense en voyant Georges Dumézil bondir du sanscrit au vieil islandais, avec la souplesse sans forfanterie de qui, croit-on, maîtrise plus de trente langues, vivantes ou mortes. « Comme en se jouant » : on regrette que l'expression ait tant servi, car elle s'appliquerait ici à merveille. Contrairement à l'idée que l'auteur se fait de sa prose, prétendant que le style ne l'intéresse pas, le propos, plutôt austère, est constamment allégé par l'excitation de la découverte, et des clins d'œil pleins d'humour.

AU-DELA des problèmes de mythologie comparée, la méthode suivie prend, pour le profane, valeur d'exemple, et devrait servir de modèle.

Citant Marcel Granet, Georges Dumézil aime à dire que la méthode, c'est « *le chemin après qu'on l'a parcouru* ». Cette méfiance à l'égard des règles rigides ne va pas sans principes : refus de sélectionner arbitrairement les faits accessibles, recherche délicate et respectueuse de la substance conceptuelle masquée derrière les textes les plus insignifiants en apparence, mais soupçon envers les regroupements de concepts et les généralisations, rejet des « ismes », y compris du structuralisme, et, à fortiori, des exploitations politiques.

L'attitude générale de Georges Dumézil est à l'opposé de la superbe environnante. Tandis que la jeune génération profère à partir d'informations hâtives, ce puits de science ne prétend qu'à creuser une tranchée sur quelques mètres, et à transmettre la consigne. Il multiplie les précautions autrefois en usage dans le monde savant, les suggestions paternelles de patron de thèses, les pense-bête fraternels de qui se sent pressé par le temps — réfléchir à ceci, vérifier cela... Parfois, c'est le simple conseil d'ami, que je vous transmets volontiers en ces temps de vacances : « *En trois jours ou en vingt-quatre, chaque année relire « l'Iliade », pour le plaisir, sans lui poser de question.* »

Cette manière de poser des questions aux textes sans jamais leur couper la parole, qui allait de soi, naguère, comment la qualifier aujourd'hui ?

Notre époque sans vergogne porterait, par contraste, à l'appeler « scrupule ». A condition de donner au latin *scrupulus* — petit caillou — non pas le sens anxieux et vaguement cafard du gravier qui gêne le marcheur, qui embarrasse la conscience ; mais celui de la plus petite unité de poids ou de monnaie, permettant d'approcher la vérité avec le maximum de rigueur et de finesse !

★ **APOLLON SONORE ET AUTRES ESSAIS, ESQUISSES DE MYTHOLOGIE**, de Georges Dumézil, bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, 256 pages, 84.60 F.

Le roman de Chabrol

Jean-Pierre Chabrol

Le lion est mort ce soir

roman

"En réaliste conséquent, Chabrol colle à la médiocrité qui l'épouvante, ne s'épargne aucun des polyamides qui l'écœurent."
Bertrand Poirot-Delpech/ Le Monde

"Un roman vrai, avec un lent, long et puissant suspense."
Jérôme Garcin/ Les Nouvelles Littéraires

"C'est un Chabrol jusqu'au bout des poils de la barbe."
Pierre Macaigne/V.S.D.

"Ainsi est Chabrol : gai, bruyant, furieux, bon..."
André Wurmser/ L'Humanité

GRASSET

la technique PICARD évolue — PROTECTION RENFORCEE

DANS SON NUMÉRO DE JUILLET-AOUT

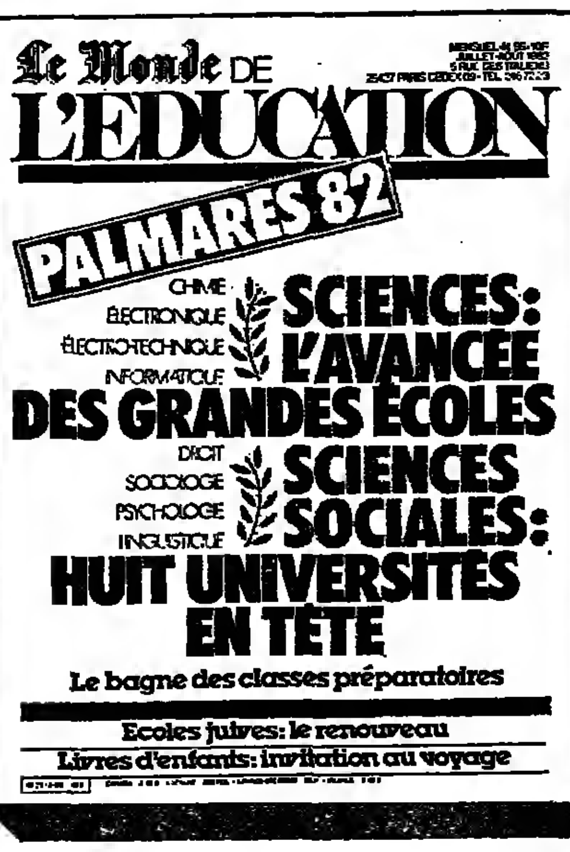

DES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

Le Monde DE L'EDUCATION — La publication de référence

VOUS PROPOSE DE VOUS ABONNER
VOUS NE PAIEREZ QUE 100 F, 1 AN FRANCE
POUR ONZE NUMÉROS AU LIEU DE 110 F

Le Monde DE L'EDUCATION — BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI je m'abonne au Monde de l'Education et vous joins la somme de 100 F (étranger 148 F).

NOM ....
PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....

07/03/82

Envoyez votre règlement à : LE MONDE, Promotion Abonnements, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex

la vie littéraire

Remous autour de la correspondance de Montherlant

Lirons-nous l'an prochain les lettres de Montherlant à une fiancée, ainsi que sa correspondance avec Roger Peyrefitte ? *Le Figaro* du 16 juin dernier annonçait que Pierre Sipriot allait révéler cette correspondance, avec l'accord de l'exécuteur testamentaire de l'écrivain, Jean-Claude Barat, dans son ouvrage *Montherlant sans masque*, qui doit paraître chez Robert Laffont.

Claude Gallimard, l'éditeur de Montherlant, s'en est ému : « *Je tiens à préciser*, écrit-il au Figaro, *qu'Henry* de *Montherlant m'avait confié une série de documents indiquant très exactement ce qui resterait à publier de son vivant ou après sa mort. Il s'agit de lettres personnelles, d'un testament spirituel et d'autres pièces privées.* » Selon ces documents donc, Montherlant aurait interdit la publication de sa correspondance, à l'exception des lettres à une fiancée, que les Editions Gallimard se proposent de faire paraître prochainement.

Bernard Delvaille, des Editions Laffont, donne les précisions suivantes sur cette affaire :

Le premier volume de l'étude de Pierre Sipriot, qui couvre la période 1895-1932 et doit sortir en septembre, comprend des citations de l'œuvre publiée de Montherlant, reproduites avec l'accord des Editions Gallimard, ainsi que des textes inédits (il s'agit entre autres d'un conte mythologique et de lettres de Montherlant à sa grand-mère) reproduits, eux, avec l'accord de Jean-Claude Barat. « *Ces inédits*, dit Bernard Delvaille, *sont accompagnés de commentaires. Le second volume, qui doit paraître au printemps prochain*, comprend des *extraits des* Lettres à une fiancée, *dans la mesure où ils éclairent la biographie* de *Montherlant.* »

La publication de la correspondance Montherlant-Peyrefitte constitue une affaire à part. Les Editions Laffont ont effectivement conçu ce projet, mais Jean-Claude Barat a réservé sa réponse pour septembre. — V. A.

Chambre à part

La collection de poche « Pluriel », spécialisée dans les sciences humaines, publiée initialement au sein du « Livre de poche », a pris récemment son indépendance. Il ne s'agit pas vraiment d'un divorce, puisque « Pluriel » continue à être éditée par Hachette, tout comme le « Livre de poche », mais on peut dire que les deux collections font désormais chambre à part. « *Les ouvrages que nous faisons paraître ne s'adressent pas au même public que le « Livre de poche », qui est une collection essentiellement populaire*, dit Georges Liébert, directeur de « Pluriel ». *Il nous était difficile d'atteindre notre clientèle propre tant que nos titres se trouvaient dans biens des librairies mélangés à ceux du « Livre de poche ». D'autre part, les représentants de cette collection n'étaient pas suffisamment familiarisés avec nos ouvrages. Notre diffusion est assurée actuellement par les représentants de Hachette-Littérature et de Fayard.* »

Depuis sa création, en 1977, « Pluriel » a fait paraître quatre-vingts titres, dont une quinzaine d'inédits (*Après la détente*, dossier de la revue *Politique internationale*, présenté par Hélène Carrère d'Encausse et François de Rose, et *Bach en son temps*, de Gilles Cantagrel, sont des inédits). La *Psychanalyse des contes de fées*, de Bruno Bettelheim, s'est vendue à 130 000 exemplaires. « *Si les sciences humaines suscitent moins d'intérêt aujourd'hui qu'il y a dix ans, en revanche, les livres sur la musique et les musiciens intéressent un public de plus en plus nombreux* », dit Georges Liébert. Il estime que les prix pratiqués dans l'édition courante constituent un excellent argument de vente pour les livres de poche (les volumes de « Pluriel » coûtent de 19 F à 40 F). — V. A.

De la culture bantoue

M. G. Rawiri, premier vice-premier ministre de la République gabonaise, a ouvert le 5 juillet dernier à *Libreville* la première conférence des ministres de la culture de la zone bantoue. Convoquées à l'initiative du président gabonais, M. Omar Bongo, ces assises s'inscrivent dans le cadre de la politique de coopération culturelle régionale définie par l'Organisation de l'unité africaine à Accra, en janvier dernier, lors de la conférence des ministres africains de la culture.

N'avaient pas répondu à l'invitation qui leur avaient été lancée le *Mozambique*, la Tanzanie et l'Ouganda. Ont participé aux travaux l'Angola, le Zaïre, le Rwanda, le Burundi, Sao-Tome-et-Principe, le Congo, la Guinée-Equatoriale et le Gabon. Etaient également présents en tant qu'observateurs le Nigéria et le Cameroun. Parmi les organisations internationales représentées figuraient l'UNESCO, l'O.U.A. et l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.C.T.).

En décembre aura lieu à Libreville un colloque regroupant des experts appartenant à toutes les disciplines, dont l'objectif est de présenter un projet de création d'un centre international des civilisations bantoues, dont le siège sera dans la capitale gabonaise. Une deuxième conférence des ministres de la culture de la zone bantoue est prévue pour 1983 et se tiendra vraisemblablement dans un pays lusophone. — Ph. D.

Contre le dogmatisme psychanalytique.

Estimant que la psychanalyse a connu durant ces dix dernières années une orientation de plus en plus dogmatique et stérilisante, Octave et Maud Mannoni, ainsi que Patrick Guyomard viennent de fonder un Centre de formation et de recherches psychanalytiques (35, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris), qui entend réinventer un enseignement à la Illich.

Des analystes de l'ex-Ecole freudienne de *Paris ont donné leur appui à ce groupe*, qui entend rompre avec un certain terrorisme théorique qui nuit à la recherche en accentuant l'écart entre théorie et pratique. — R. J.

Cultivons le « lieu commun »

En dépit de la dureté des temps, une nouvelle maison d'édition de littérature générale, à l'enseigne du Lieu commun, ouvre ses portes. Pourquoi Lieu commun ? Parce que les animateurs de cette maison préfèrent « *l'espace du dialogue contre celui du dogme* » et se veulent « *les partenaires actifs des écrivains dans l'aventure littéraire* ».

Quatre personnes connaissant les tenants et les aboutissants du livre composent l'équipe éditoriale : Jacques Bertoin, directeur, a dirigé la célèbre librairie La Hune à *Paris ; Laurent* Kissel *est* le fondateur des ex-Editions des Autres ; Maurice Partouche et Maren Sell sont journalistes et écrivains. L'équipe compte publier de quinze à vingt titres par an. A la rentrée sortiront leurs premières livraisons : un recueil de nouvelles inédites de Chester Himes (*le Manteau de rêve*) ; une fantaisie romanesque signée Jacques Lanzmann et Laurent Kissel (*Unanimus*) dans laquelle on voit les personnages de fiction de Lanzmann se rebeller, *débouler dans la réalité et s'emparer de* l'intrigue contre la volonté des deux compères : un roman historique de Daniel Vaxelaire (*Chasseurs de Noirs*) qui décrit les débuts de la colonisation de l'île de la Réunion, ex-Bourbon, avec pour héros un Blanc qui prendra la tête d'une bande de Noirs insurgés : un document et un témoignage de Paul Thorez (*les Enfants modèles*) qui racontent les cinq années que passa le fils de « Maurice » dans un établissement modèle ouvert au gratin de la classe dirigeante soviétique...

★ Editions Lieu commun, 9, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris. Tél. : 222-23-57 (Diffusion : Calmann-Lévy.)

Poésie à Madrid

Les ministres espagnols de l'enseignement et de la culture ont inauguré, lundi 19 juillet, à Madrid, le V° Congrès mondial des poètes, qui réunit jusqu'à samedi prochain quatre cents poètes venus des cinq continents.

Parmi les participants figurent notamment, outre de nombreux auteurs espagnols, Rosemary Wilkinson et Jeno Platthy (Etats-Unis), Osten Sjostrand (Suède), Krishna Srivinas et Justice S. Mohan (Inde), Pierre Emmanuel, Eugène Guillevic et Claude Couffon (France), Mimmo Morina (Italie), Heberto Padilla (Cuba) et Patrick Brian Cox (Australie)

Rafael Alberti a souhaité la bienvenue aux poètes qu'il a qualifiés de « *poètes de la douleur*, de *la joie possible* des *peuples, poètes entre l'œillet et l'épée* » « *Parce que nous sommes tous nés fichés* entre ces *deux signes. D'un côté, l'odeur sèche de sang foulé du pied ; de l'autre, un arôme de jardins, d'aube quotidienne, de vie fraîche, forte et inexpugnable* », a-t-il ajouté.

Cinq thèmes sont abordés au cours de ce congrès : l'importance de la poésie de langue espagnole dans le monde, la poésie comme langage universel, le poète et la création poétique, la poésie des cinq continents et la fonction de la poésie à l'ère de la technologie.

vient de paraître

Entretiens

ANDRE PIEYRE DE MANDIARGUES : *Un Saturne gai.* — Une série d'entretiens de Pieyre de Mandiargues avec Yvonne Caroutch, placés sous le signe de l'astrologie. (Gallimard, 180 p., 61,20 F.)

Poésie

UGO FOSCOLO : *Les Tombeaux et autres poèmes.* — Un recueil de poésie du romantique italien, publié en édition bilingue, traduit et présenté par Michel Orcel. (Académie de France à Rome, collection « Villa Médicis » 100 p., 40 F.)

Souvenirs

FRANCIZKA PALENSKA : *Mon village en Pologne.* — La vie dans un village polonais au temps des veillées et le dur apprentissage de la condition d'exilée en France, évoqués à partir de propos recueillis par Claude Pasteur. (Editions France-Empire, 208 p., 44 F.)

Société

GILLES HENRY : *Recherchez vos ancêtres.* — Un guide des recherches généalogiques et les « trucs » du métier. (Editions Charles Corlet, 22-26, rue de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau. Un album de 130 p., 60 F.)

Histoire

JACQUES MORDAL : *Les Canadiens à Dieppe.* — L'histoire de l'opération Jubilee, tentative manquée de débarquement des alliés à Dieppe en 1942, au cours de laquelle les troupes canadiennes connurent de sanglantes pertes. (Presses de la Cité, 254 p., 65 F.)

Chroniques

JEAN RAMBAUD : *En Provence avec* le Monde. — Un recueil de chroniques, portraits, enquêtes de notre collaborateur Jean Rambaud consacré à la Provence. Préface de Jacques-François Simon. (Edisud, 142 p.)

Albums

JEAN ARROUYE : *La Provence de Cézanne.* — Les liens qui unissent Cézanne à la Provence, où s'est enracinée son œuvre. (Edisud, un album illustré de 128 p., 85 F.)

PIERRE RICHARD : *Le Montmartre de Poulbot.* — Le visage de Montmartre retrouvé à travers l'œuvre de Poulbot, créateur de légendaires gosses de la rue : les « p'tits poulbots ». (Edisud, un album illustré de 96 p.)

Humour

KISHON : *C'est ma meilleure épouse !* — Les mille incidents bénins de la vie quotidienne et conjugale se transforment en gags cocasses sous la plume de l'humoriste israélien. Traduit de l'allemand par Caroline Camara. (Trévise, 176 p., 52 F.)

en bref

● UN COLLOQUE SUR LE THEME « DE DARWIN AU DARWINISME : SCIENCE ET IDEOLOGIE » et organisé par l'Université de Picardie aura lieu, du 13 au 18 septembre, au Centre culturel des Fontaines, à Chantilly. Des intervenants français et étrangers sont attendus à ce colloque consacré au centenaire de la mort de Darwin. (Inscriptions : Yvette Conry, 17, rue de Javel, 75015 Paris, et Dominique Lecourt, 106, rue de la Glacière, 75013 Paris.)

● JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE A BILLOM (PUY-DE-DOME), VILLE NATALE DE GEORGES BATAILLE, a lieu une exposition qui associe, à travers lettres et livres, l'œuvre de l'écrivain à celle de Raymond Queneau. Leur rencontre fournit l'occasion de découvrir le travail de l'un de leurs amis communs, photographe surréaliste et collaborateur du mouvement dès les premiers jours : Jacques-André Boiffard. Des toiles de Raymond Queneau et de peintres amis (Gaston-Louis Roux, Miro, Prassinos, etc). ainsi qu'une soixantaine d'artistes *contemporains*, complètent cette exposition qui se tient à la salle Saint-Loup.

● LE HUITIEME PRIX SAINT-SIMON a été décerné conjointement à Elisabeth de Miribel, pour son livre de souvenirs intitulé « La liberté souffre violence » et à Sonia Vagliano-Eloy, pour son récit d'une volontaire de France « les Demoiselles de Gaulle, 1943-1945 ». Les deux ouvrages sont publiés chez Plon.

● L'ECRIVAIN CANADIEN YVES BEAUCHEMIN a reçu le Prix du Livre de l'été pour son roman « le Matou » publié chez Julliard.

● ERRATA. — « Les Tragédies d'Eschyle », publiées par Folio, avec une préface de Pierre Vidal-Naquet, sont reprises dans la traduction de Paul Mazon et non Mason, comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 9 juillet.

— Contrairement à ce que nous avons écrit dans « le Monde » du 2 juillet, le poète Louis Brauquier n'est pas mort à Marseille mais à Paris, où il s'était rendu, le 2 septembre 1976, au chevet de son ami Gabriel Audisio hospitalisé à Cochin. Terrassé à l'hôtel par une hémorragie foudroyante, transporté à l'Hôtel-Dieu en réanimation, il mourut le 7 septembre sans avoir repris connaissance.

— Le prix de l'ouvrage « Eglises et chrétiens dans la deuxième guerre mondiale. La France », publié par les Presses universitaires de Lyon et qui réunit les actes du colloque de janvier 1978, organisé par le Centre régional interuniversitaire d'histoire religieuse, est de 190 F.

— « La Révolution surréaliste », publiée par les éditions Jean-Michel Place, s'est vendue 150 F l'exemplaire et non 1 500 F comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 2 juillet. Cet ouvrage est actuellement en vente au prix de 210 F.

en poche

« Compère Général Soleil »

JACQUES STEPHEN ALEXIS est l'auteur de trois romans et d'un ensemble de nouvelles. Il avait une grande noblesse naturelle. Il était hanté par son pays, cette île d'Haïti où avaient triomphé, et l'on sait de quelle manière atroce, les principes de la négritude. Cela s'était accompli grâce à Papa Doc, ce docteur Duvalier, investi par son peuple d'une mythologie trop vaste pour lui, et qui devint tyran.

Exilé en France, Jacques Stephen Alexis, descendant de Dessalines, lequel fut brièvement Jacques Ier, empereur noir, était habité par deux idées : les Caraïbes et le communisme. En 1961, il s'embarque avec quelques compagnons pour conquérir l'île au nom de *la liberté et pour les travailleurs. Capturés*, leur échec signifiera leur mort dans les griffes des « tontons macoutes ». Jacques Stephen Alexis n'avait pas quarante ans.

C'est en 1955 qu'Alexis avait publié *Compère Général Soleil*, un livre qui ressemble à un fruit, avec les couleurs de la vie quotidienne, les odeurs, les saveurs ; avec le vaudou et le parler local ; avec la beauté des *femmes*, la grandeur des hommes ; avec la gloire et la servitude ensemble mélangées : Haïti entière dans des pages à la fois sereines et brûlantes, atroces et charnues.

Bref, une histoire d'amour et de mort, avec toute la somptuosité et les exactitudes du langage, mais traversée, labourée par les noblesses de la politique. Il faut entendre : une politique *non* plus politicienne, mais éprouvée et ressentie jusque dans le cœur du sang.

L'histoire d'Hilarius Hilarion, « *nègre à la tête dure, nègre raisonneur* », victime puis combattant, vivant de rapines puis mourant de justice, compose l'une des très hautes strophes de l'histoire réelle des Caraïbes : une légende qui s'impose comme vérité. Dans « *la beauté pathétique de l'existence* », ce livre sonne clair. Jacques Stephen Alexis était accordé à la touffeur des choses de la terre, mais il était — également — envahi *par* le génie de l'impatience.

H. J.

★ COMPERE GENERAL SOLEIL, par Jacques Stephen Alexis. — Collection « L'imaginaire », Editions Gallimard, 352 pages.

enquête

TENEZ-VOUS UN JOURNAL INTIME ? (III)

Extraits : « Paternité »

par François Nourissier

J'ai regroupé ci-dessous, à la façon dont procède Claude Mauriac dans son « Temps immobile », quelques fragments de journal consacrés à un même thème : la paternité, vécue par un homme peu doué. Ces quelques pages ont été écrites entre 1951 et 1955 (de mes vingt-quatre à mes vingt-huit ans environ) et elles ont été « utilisées » dans « Un petit bourgeois » (1963). Les amateurs d'autobiographie pourront aller voir comment s'est opérée la transmutation.

Septembre 1951

Enfants

Colonisation de l'appartement par l'enfant. Ah ! des nurses, des parcs, de vastes espaces ! Mais contre les atteintes du bébé, multiples, indiscernables, l'argent même serait impuissant (...). Dans des pièces dont le désordre me scandalise, dans un espace saturé de chaleur, d'odeurs nouvelles et traversé de cris, je passe désormais des heures sans parler, incapable de fuir, incapable même, malgré l'intuition d'une drôlerie qui pourrait, seule, me délivrer, de rire de cette mésaventure qui m'accule à une si folle détresse. Dispositions nerveuses à l'excès, pessimisme familial, impréparation due à ma jeunesse ? Mais non, la vérité est plus simple : M. m'a *remplacé*.

La maisonnée n'est plus exclusivement occupée de mes caprices et vapeurs. Le tyranneau est trahi par ses esclaves. Une règle nouvelle, pénétrant plus gravement nos vies que ces désespoirs de comédie, fixe dorénavant l'ordre de nos jours, les prééminences de personne et l'urgence des tâches, une règle à la douceur si impitoyable qu'une brute elle-même n'oserait l'enfreindre. M., dans cette révolution, est passée à l'ennemi. A moins qu'elle n'ait pris enfin son propre parti contre moi ? Elle partage la royauté de l'enfant. M. règne, puisque la faiblesse, la fragilité, la génération sont au pouvoir.

Tentation vertigineuse : lui donner ces pages à lire en espérant qu'elle y entendrait crier une espèce de tendresse. J'écris ces mots — « tentation », « tendresse » — et ne sais plus à quelle profondeur l'imposture racine en moi et s'y nourrit.

Hiver 1954

Savoie

M. avait prévu son accouchement pour une date qu'elle jugeait certaine. Dix jours avant le terme, j'ai cru pouvoir quitter Paris et venir m'enfermer ici. Ai-je inventé une justification ? Non, je ne m'en suis pas soucié : je fuyais. Les jours ont passé dans une hébétude que rien ne brise. J'ai fait comme de l'ombre sur toute la zone de ma conscience où pouvaient se former des images de M. et de sa solitude. A Paris une coalition de femmes s'est formée ; elle pourvoira aux servitudes de l'événement. Et puis le taxi, la valise, le téléphone : ces choses s'arrangent toujours. Le dixième et le onzième jour ont fondu dans une distraction égarée. Le douzième — hier — un appel de Paris m'a tiré du lit. Ma mère (elles reparaissent toujours dans ces cas-là) m'a annoncé la naissance d'un fils. Un de plus. On avait l'intention de le nommer Philippe. J'ai exigé Gilles. Mais c'était pure forme : la déclaration était consommée.

Au téléphone, je ne me suis pas tenu très bien. Débâcle.

Oui, M... va bien. Oui, M... est heureuse. Oui, la clinique est confortable. Oui, je peux l'appeler à n'importe quelle heure. Les D..., qui m'hébergent, partagés entre la sympathie et l'honnête dégoût que je leur inspire, ont quitté la pièce en silence. Comme je les aurais volontiers pris à témoin ! Je suis resté seul, tassé dans un fauteuil, regardant l'appareil où ma main avait imprimé une buée.

Ces enfants à naître ont la vie dure. Le hasard les étrangle, ils libèrent des flots de sang et inquiètent les familles — mais ils vivent. Ce faux Gilles a fini par recevoir ses claques, ses gouttes de nitrate d'argent dans l'œil, et l'on regarde sans doute la jeune mère endormie. Où suis-je, moi ? On songe à un faire-part, aux pâtes de fruit, aux fleurs sans odeur.

Chaleur de deux heures dans le restaurant désert. Je suis désormais, et pour toujours, cet homme de moins de trente ans que deux garçons appelleront leur père, ce mari fuyard, ce blessé qui cache, honteux, sa blessure. Je viens, en douze jours, de fixer plusieurs traits inaltérables de mon personnage. On peut retoucher à l'infini les portraits flatteurs mais les crasennes vérités gravent des lignes indélébiles. Impossible de *me* gommer. Ma panique a le goût fatal et fade de ce qui est fixé. Je vais devoir vivre en bonne intelligence avec ce personnage non pas nouveau mais *aggravé*.

Eté 1955

Faire défaut, fuir, manquer, trahir le pacte charnel de la paternité : ces images m'obsèdent. Mon silence en face d'*eux* n'est qu'une défaillance parmi toutes les autres : ennui, colère, injustice, répugnance avec laquelle je dépense pour eux mon argent. Les enfants devraient se contenter de peu : appétits réduits, vêtements en miniature. Leur vie, je la voudrais tout animale, je refuse d'y prévoir l'accidentel : vacances, maladies, semelle trouée, jouet déraisonnable. Je me surprends à calculer ce que deviendront ces besoins au fur et à mesure que passeront les années. Cauchemar. De petits corps enflent jusqu'à la taille des géants, de petites bouches, démesurées, s'ouvrent sur des appétits d'ogre. Je suis cloué, immobile, au centre de leur avidité. Je me vois pour des années voué au paiement d'une facture interminable où la viande, la patience, les sirops fortifiants, les coupes de cheveux, la tendresse, atteindront des prix astronomiques.

Quand j'ouvre la porte de l'appartement le bruit de ma clé interrompt leurs rires, et, selon les jours, les jette vers moi ou les pétrifie. Se précipitent-ils dans mes jambes : ils paraissent n'avoir jamais quitté un personnage connu d'eux seuls et qu'ils nomment « papa ». Ils me tendent des feuilles couvertes de dessins, tirent sur mes mains, me plient, m'asseoient, m'installent à leur niveau, me regardent de très près en louchant un peu. Il arrive au contraire que ma présence paralyse tout mouvement. « *Ils sont sages* », me dit-on.

Automne 1955

Je conduis Alain à l'école. J'arrête la voiture sur le boulevard, descends le premier, puis aide Alain ; il « *va sur ses cinq ans* », comme dit ma mère. La rue traversée, il lâche ma main et s'engouffre dans la porte cochère. Je le suis à travers un dédale de courettes jusqu'à la salle où se tient le jardin d'enfants. Il me quitte alors sans me dire au revoir, tiraillé entre ses deux timidités, et il entre dans le bruit feutré et lent que font vingt gosses.

Il est un tout petit garçon aux pas hésitants. Le voisinage des autres enfants le fait paraître plus fragile. Je me sens soudain les larmes aux yeux : ses jambes frêles, son air sérieux. Je le vois brusquement comme un être de chair, soumis aux brutalités et aux maladies des hommes. J'ai peur pour lui comme certain jour où, le voyant dévaler un sentier plein de pierres, j'avais dû me contraindre pour ne pas m'élancer au devant de lui et le retenir, le serrer contre moi, protéger son corps dont la minceur m'effrayait. Alors je sens en moi la terreur de la chute, à mes yeux la chaleur des larmes, et ce sanglot étouffé c'est l'oppression de la solitude dans la poitrine d'un petit garçon. A moins que ce ne soit ma propre solitude à dix pas d'Alain qui m'a oublié, qui ne devine rien de la fièvre ni de la faiblesse de l'homme dont il a abandonné la main et sur lequel il apprendra bientôt à ne pas trop compter, qu'il apprendra bientôt, en si peu d'années, à admirer, puis à dédaigner, qui lui deviendra étranger, de l'empire de qui il croira avoir à se « libérer ».

Je tourne le dos et m'en vais. Mais je ne suis plus exactement un homme seul. Je ne suis plus libre de penser à ma vie comme un propriétaire à son champ. C'est un espace partagé. C'est une chair marquée de cicatrices, une route entre tes herbes, un paysage sur quoi plane la première ombre du soir. La docilité des images me rassure. Je les ai sifflées et elles sont là, jappant autour de moi. Une vie qui peut se comparer à un champ, à une chair, à une route, ce n'est pas une vie perdue. Je vais la reprendre en main. Je vais refermer le cahier noir et me frotter les mains. Je vais me sentir revigoré, délivré. Délivré de quoi ? A cette heure, les petits garçons sont endormis.

Raymond Abellio :
« Il s'agissait de vérifier le théorème de Spinoza »

JE n'ai jamais tenu mon « journal intime » que par brèves périodes, lorsque je ne travaillais pas à un roman ou à un essai, ce qui ne m'est guère arrivé de façon suivie que deux fois, au début des années 50 d'abord, des années 70 ensuite. Autant dire que ce « journal » n'a entretenu avec mon « œuvre » proprement dite que des rapports d' « *exclusion* ». Le *Cahier de l'Herne*, numéro 36, contient des fragments de mon *Journal de Suisse* (1951). Quant à mes notes de 1971, elles ont été publiées chez Gallimard sous le titre : *Dans une âme et un corps*.

Rédigé à Genève, à une époque où j'étudiais de façon désordonnée, mais pressante, certains problèmes scientifiques sans rapport avec le littérature, mon journal de 1951 fut de simple diversion : une juxtaposition de jugements d'humeur ou de comptes rendus de premier mouvement dans le mode classique du genre, que je tiens aujourd'hui pour tout à fait mineur.

Au contraire, les textes de 1971 constituaient, au moins quant à l'intention, des exercices concertés, essayant de passer au-delà de cette spontanéité « primaire », c'est-à-dire de tout jugement de valeur, pour atteindre à une spontanéité « seconde » dégagée de tout psychologisme. Justifier cette intention m'entraînerait trop loin. En bref, il s'agissait de vérifier le « théorème » bien connu de Spinoza : « *Toute passion cesse d'être une passion dès que nous nous en formons une idée claire et distincte* » — ou encore d'appliquer à une situation donnée, subie d'habitude à l'état brut, les normes de la « structures absolue » qui permettent, en y décelant tous les couples d'oppositions qu'elle contient, de s'en distancer.

Tant que l'intégration de ce passage n'est pas achevée, rien ne va, bien entendu, sans ratures, ce qui contredit, selon toute apparence, la franchise, la rapidité, la liberté traditionnelles du « journal ». Il faut donc faire que cette intégration soit *abrupte*. Telle est la difficulté. Mais, en fait, la contradiction va plus loin encore car si, d'aventure, cette spontanéité seconde est vraiment vécue, elle est habitée d'une telle sensation de plénitude que cet état se suffit à lui-même et détruit tout besoin d'écrire. C'est l'intention même de « tenir un journal » qui s'évanouit.

Etat mystique ? Non. Je dirais plutôt : état gnostique. Un de mes amis, Jean-Pierre Dautun, a nommé « *épreuves instantanées* » ces expériences. Cette métaphore photographique dit bien ce qu'elle veut dire. Dans son *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*, Paul Valéry s'interroge, pour sa part, sur le « mécanisme caché » qui conduit à ce qu'il appelle une « production spontanée d'images-réponses ». Démonter après coup, dans chaque cas, ce mécanisme risquerait fort d'être fastidieux pour l'écrivain et son lecteur. Mais, inversement, la livraison, sans plus, du résultat tout net engage un péril : elle peut être, selon la disposition du lecteur, très éclairante ou très déroutante.

A cet égard, mon journal de 1971 reste dans une hybridité qui finit de me convaincre de la éminente dignité du roman, j'entends *le roman de l'homme intérieur*, qui met *en situation* ce genre d'approches et essaie d'en faire une suite d'instants pleins.

RAYMOND ABELLIO.

Patrick Grainville :
« Il faut imaginer, créer ! »

JE crois trop aux pouvoirs de la fiction et à la nécessité esthétique de transposer pour rédiger mon journal intime. La création authentique me paraît inconciliable avec le décalque scrupuleux de la réalité quotidienne. Il faut imaginer, créer...

Si je tenais un journal intime, je ne tirais certainement pas comme Julien Green qui s'y trahit le moins possible. Peut-être y mettrais-je mes secrets les plus sauvages, mes monstres les moins apprivoisables, un cortège d'horreurs donc et de maléfices... Je pense qu'il faut préserver ses cosmos intimes et veiller sur ses propres abîmes.

Le roman, au fond, permet de mettre en scène tout cela et de le réinventer à travers un style. Une manière de beledeï en ordre et en style nos ménageries intérieures, ériger notre chaos personnel en un rituel fastueux.

Sans doute ai-je écrit une dizaine de pages ultrasecrètes sans aucune préoccupation d'écriture où je m'efforce à démêler mon imbroglio intérieur, une mise au clair de mes pulsions, en somme, de mes désirs et de mes peurs. Ma vérité, en un mot. Dix pages suffisent, ultraprivées. Mes romans « germinent » sur ce terreau, ce défrichage noir et nu. Mais de telles pages, si ramassées, numérotées par hypothèses et conséquences, ne concernent que moi, c'est une auto-analyse... A la rigueur, cela constituerait un petit échantillon psychiatrique et documentaire. Je préfère mettre ces bribes majeures en épopée.

PATRICK GRAINVILLE.

UN FORMIDABLE ECLAT DE RIRE EROTIQUE !
MICHEL DEBRAY
AUTORUT DU SOLEIL
un roman sain, cocasse, truculent
BUCHET / CHASTEL 18, RUE DE CONDE-75006 PARIS
ARL

Alberto SAVINIO
Ville, j'écoute ton cœur
Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano
"Des trésors de savoir et d'esprit, d'impertinence et d'amour des choses. L'enchantement en est inépuisable."
C.-M. Cluny / Le Quotidien de Paris
GALLIMARD nrf

RÉGINE PERNOUD
Christine de Pisan
"Régine Pernoud se sert de Christine pour reconstruire le Paris de la Guerre de Cent Ans... Elle y met la précision de l'historienne et la vraie tendresse d'une complice."
MATTHIEU GALEY / L'EXPRESS
"Quel livre ! Quel personnage ! Nous découvrons une femme d'exception, féministe avant l'heure, aussi séduisante qu'émouvante. Régine Pernoud, la faisant revivre, nous enchante."
JEAN PRASTEAU / LE FIGARO
ARL
CALMANN-LÉVY

BOURSE GONCOURT DU RECIT HISTORIQUE 1982
Claire Krafft Pourrat
Le colporteur et la mercière
récit et enquête
denoël

Jean Rambaud
EN PROVENCE AVEC « LE MONDE »
« Un livre pour ouvrir les yeux. »
Alain Faujas (« Le Monde »).
« Ces chroniques nées de l'actualité la dépassent pour accéder à la permanence de l'œuvre littéraire. »
Jean-Max Tixier (« Objectif-Sud »).
« Portraits des hommes et des choses de la Provence, mais de la véritable Provence. »
André Ramacle (« La Marseillaise »).
EDISUD
La Calade - 13090 AIX-EN-PROVENCE

Zoé OLDENBOURG
Le Procès du rêve
récit
Il faut un romancier doué de la plus vive imagination pour que naisse entre deux êtres, entre un père et une fille, la tragédie qui se joue dans *Le Procès du rêve*.
Jacqueline Piatier / Le Monde
GALLIMARD nrf

Le complément de la Révolution diététique
Dr ATKINS la nutrition révolutionnaire
la santé sans artifices
BUCHET/CHASTEL 18, RUE DE CONDÉ - 75006 PARIS

ROGER DUCHÊNE

Madame de Sévigné
La biographie si brillante par la qualité de son information. Bernard RAFFALI, Le Monde.
480 pages
98 F
Fayard

Important Editeur Parisien
recherche pour ses différentes collections
manuscrits inédits de romans, poésie essai théâtre.
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle 4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.
Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.
la pensée universelle

Charles GOMBAULT
Un journal une aventure
Des relations avec le pouvoir ici et ailleurs
"L'encre d'imprimerie et la liberté du citoyen sont de vieux compères".
Mary Mc Carthy
GALLIMARD nrf

histoire littéraire

SURRÉALISTES

Petit dictionnaire

Achille Chavée

C'est l'homme de *Rupture*, celui qui incarne le groupe surréaliste du Hainaut (Lecomte, *Magritte*, Goemans, Nougé, formant, eux, le groupe dit de Bruxelles). Achille Chavée est proche des surréalistes français dans la mesure où il accepte l'écriture automatique. Il *s'en* distingue par son engagement politique, ayant combattu dans les Brigades internationales en Espagne et demeurant militant du P.C.B. Il écrit par fulgurances, à l'intention de ses compagnons mineurs et ouvriers. Né à Charleroi le 6 juin 1906, il est mort en décembre 1969. C'était un homme de plein vent et de grande compagnie. Il aimait la rue et ses trouvailles, les mets et les éclairs. Le visage d'Achille Chavée, dans le dur pays de carrières qui fut le sien (pays noir et pays blanc confondus), reste durablement inscrit dans la mémoire populaire.

Paul Colinet

C'était un grand monsieur au crâne dégarni et aux tempes florissantes, qui avait l'intérieur d'un enfant. Né à Arquennes le 2 mai 1898, il est mort à Bruxelles le 23 décembre 1957. Il ressemblait parfois à un fonctionnaire, ce qui avait été son métier. Souvent on le percevait sous l'aspect d'un mage, avec des élégances anglaises : c'était son vrai visage. Il adorait les jeux de mots, l'époque 1900, les survivances inexplicables, et parfois nous allions ensemble dans des terminus de tramways à la recherche du *« village plus que natal »*. Certains de ses livres, ainsi *les Histoires de la lampe*, ainsi *la Nuit blanche*, ainsi *la Manivelle du château*, troublèrent beaucoup, puis enchantèrent, puis éveillèrent certains. Il devint un Lewis Carroll de ce temps-là. Il écrivit en collaboration avec Marcel Piqueray. Celui-ci a un frère, Gabriel. Les leçons très indirectes de Marcel Lecomte et de Paul Colinet firent de Marcel et Gabriel Piqueray un écrivain à deux têtes fort représentatif de ce qui, venant du surréalisme, n'appartient plus au surréalisme. De là prit naissance la revue *Phantomas* où s'illustrèrent Théodore Koenig, Paul Bourgoignie, Joseph Noiret et autres notables contemporains. Paul Colinet laisse une belle postérité.

Marcel Lecomte

Né en 1900, Marcel Lecomte avait pour père un peintre qui lui apprit à « regarder » et fit de lui un spectateur attentif. Avec Paul Nougé et Camille Goemans, il fonda *Correspondance*, une entreprise visant à mettre en cause la « littérature ». Il voulait saisir ces instants privilégiés, ces « minutes insolites » qui, fugacement, *ordonnent* la *réalité et la dévoilent. Quelques* titres de lui le cernent avec exactitude : *le Règne de la lenteur*, *Lucide*, *les Minutes insolites*, *l'Accent du secret*. Il aimait le feutré des lieux, *et* l'insolite du quotidien. Un demi-siècle durant, il a été une façon de sentinelle placée aux avant-postes de la civilisation urbaine. Marcel Lecomte est mort à Bruxelles le 19 novembre 1966, après un malaise qui le prit au café le Petit-Rouge, place Saint-Jean.

Paul Nougé

Il y avait en lui du Saint-Just et du Fourier, et une envie de changement qui *donne* le vertige. Il était d'une exigence redoutable.

On peut dire que Paul Nougé a été, en Belgique, le Paul Valéry nécessaire pour contrarier de trop médiocres débordements d'esprit.

(Voir l'article de Marcel Marien.)

Louis Scutenaire

C'est un provincial. Né le 29 juin 1905 à Ollignies, il est le seul survivant du groupe. *(Voir son entretien avec Raphaël Sorin.)* Il a consacré un écrit charmant et frais à son premier âge : *les Vacances d'un enfant*. Ensuite, ayant fait son droit, et occupant un bureau au ministère de l'intérieur, il s'est méfié du langage, voulant bien le domestiquer, mais refusant d'en être l'esclave. C'est chez Marcel Lecomte qu'il rencontre une femme inscrite depuis l'origine dans les lignes de sa main : Irène Hamoir. Très vite, ayant traversé l'écriture automatique, il réinvente la science paresseuse et fulgurante de l'aphorisme : cela donne la longue série de *Mes inscriptions*.

HUBERT JUIN.

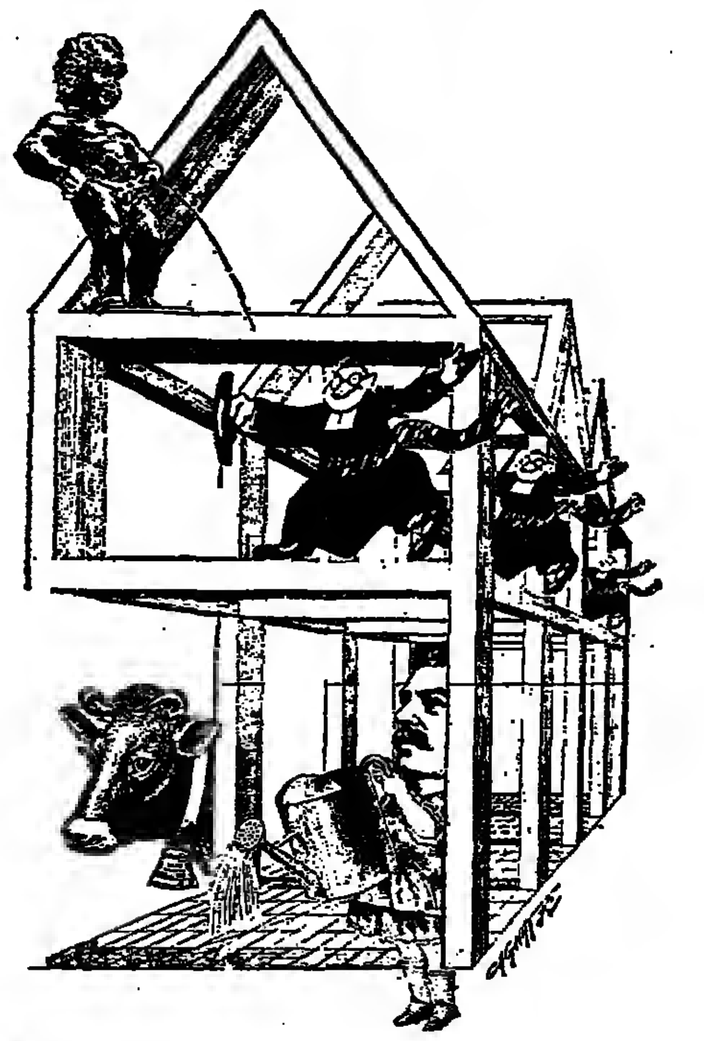

★ *Dessin de CAGNAT.*

BIBLIOGRAPHIE

MARCEL LECOMTE

Les Minutes insolites. — Note de Jean Paulhan. Le Temps qu'il fait (1, rue Lenôtre, 16100 Cognac).

Œuvres. — *Préface de* Henri Ronse. Editions Jacques Antoine (55-57, rue des Eperonniers, Bruxelles).

RENE MAGRITTE

Ecrits complets. — Collection « Textes ». Flammarion.

IRINE (Irène Hamoir)

Corne de brume (poèmes 1925-1976). — Ed. Brassa (Bruxelles).

PAUL COLINET

Œuvres 1. — Préface de Louis Scutenaire. Dessins de Robert Willems et de Paul Colinet. Editions Lebeer Hossmann (Bruxelles).

MARCEL ET GABRIEL PIQUERAY

Au-delà des geste et autres textes. — Editions Phantomas (Diffusion Argon, 43, rue Hallé, 75014 Paris).

ACHILLE CHAVEE

Œuvre. — Tome 1 et tome 2. « Les amis d'Achille Chavée » (29, rue J.-Thiriar, 7100 La Louvière, Belgique).

Achille Chavée. — Editions Décembre (23-25, rue Livingstone, 1040 Bruxelles).

Décoctions II. — Daily-Bul (en vente chez « Les amis d'Achille Chavée »).

FERNAND DUMONT

Dialectique du hasard au service du désir. — Ed. Brassa (Bruxelles).

Les jeux graves de Paul Nougé

(Suite de la page 11.)

Car, au rebours de cette modestie, de cet effacement tour à tour volontaire et contraint, l'ambition de Nougé est extrême. Et, face *« aux minces exercices des petits littérateurs qui se croient vraiment en rupture de littérature et qui pensent bouleverser le monde par le jeu innocent de leurs syllabes muettes »*, il va jusqu'à proposer en exemple Angèle Laval, le « corbeau » de Tulle, dont les lettres anonymes mirent le feu à sa ville ensorcelée. Et Nougé de faire aussi l'éloge du mensonge *« qui cesse d'être mensonge dans l'instant où il réussit. » « Et*, ajoute-t-il, *pour le menteur même. »* Une telle attitude est presque une volte-face ; elle est peut-être bien unique dans l'histoire de l'écriture. Mais il faut entendre qu'elle est issue d'un désespoir lucide et sans remède, celui qui nous vient de la reconnaissance du nombre fini des éléments du langage, lequel ne peut engendrer qu'un nombre fini de possibilités combinatoires. Ainsi, puisque tout est écrit d'avance, l'on imagine sans peine Nougé se refusant à l'écriture automatique.

Dès le début, il en entretiendra Breton, dans un tract du 20 avril 1925 : *« L'on imaginerait la venue d'un doute essentiel, et que l'on se veuille palper comme un objet pour s'assurer de sa propre existence. Il faut alors qu'émergent les intentions les plus secrètes, que se définissent de précieuses incertitudes. L'on se rassure doucement, si l'on avance en soi comme dans un monde de formes et de couleurs immobiles. Il n'en est plus bientôt qui ne se doivent reconnaître. L'on s'arrête enfin lorsque tout est nommé, que l'on peut se relire comme une page d'écriture. »*

Mais il est plus surprenant, et pourquoi ne pas dire merveilleux, de découvrir en Nougé le révolté solitaire qui, embrassant d'un même regard le ciel et le sol, s'est cabré contre cet incompréhensible destin qui tire les ficelles et qui a cherché opiniâtrement, malgré l'insurmontable malédiction, à esquisser une nouvelle perspective de liberté.

MARCEL MARIEN.

★ L'EXPERIENCE CONTINUE, de *Paul Nougé. Collection Cistre - Lettres différentes*, L'Age d'homme, 436 pages, 120 F. Ce volume contient l'œuvre poétique. Un volume, paru précédemment chez le même éditeur, « Histoire de ne pas rire », rassemblait les écrits théoriques de Nougé.

LOUP DURAND
La porte de Kercabanac
L'irrésistible appel de l'aventure
roman/denoël

HENRI VINCENOT
Les étoiles de Compostelle
Avec les compagnons sur les chemins de la connaissance
roman/denoël

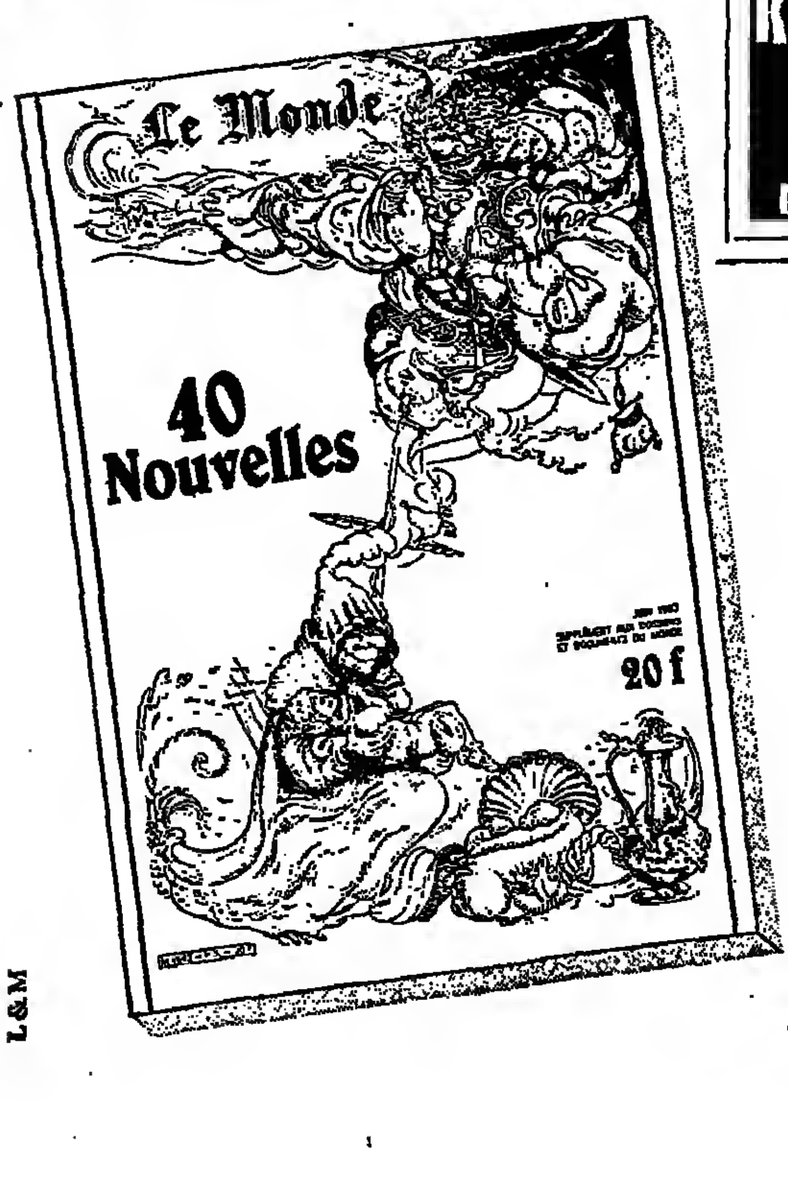

40 ROMANS DE 3 PAGES POUR LES VACANCES.

Intense comme un roman, mince comme un fait divers par la brièveté de son récit, la nouvelle n'existe que par la qualité de sa langue. Elle est pure littérature.

Cette duplicité lui donne son côté ludique, impalpable...

Par sa concision et sa densité dramatique, la nouvelle est une lecture idéale pour les vacances. Avec elle vous renouez avec une tradition littéraire en pleine renaissance tout en découvrant de nouveaux talents.

Depuis 1979, le Monde Dimanche contribue à ce renouveau en publiant chaque semaine une nouvelle d'un auteur chevronné ou inconnu. Quarante d'entre elles, d'inspirations très diverses, policière, fantastique, poétique, psychologique, politique, ont été rassemblées dans un recueil illustré, édité spécialement pour l'été. Vous y retrouverez notamment Jean-Pierre Andrevon, Heinrich Böll, Alain Demouzon, Conrad Detrez, William Faulkner, Edouardo Galeano, Patrick Grainville, Michel Grisolia, Catherine Rihoit, André Ruellan, Arthur Schnitzler, Pierre Siniac...

A partir du 6 juillet en vente chez les marchands de journaux. — 20 Francs

Le Monde DIMANCHE

L&M

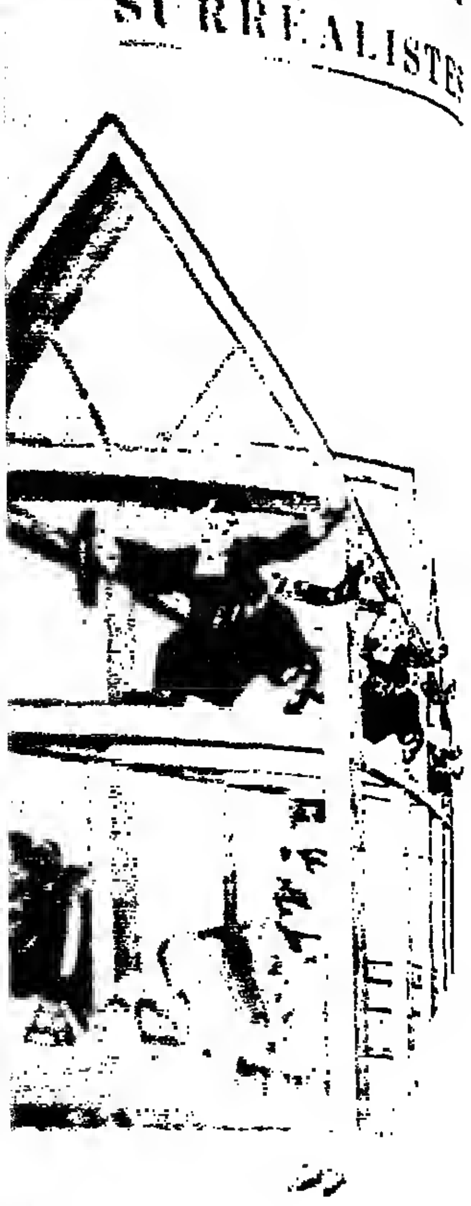

BELGES

Louis Scutenaire, le provocateur

Un merle chante dans le jardin de Louis Scutenaire et Irène Hamoir, à Bruxelles, derrière leur maison de brique rouge, pleine de Magritte. « Le Hibou à la pipe », « Lola de Valence » et « la Voleuse » entourent Scutenaire, dit « Scut », qui, à soixante-dix-sept ans, l'œil clair et malin, la boule à zéro, raconte avec un accent picard de théâtre des histoires ou des souvenirs, mêlant Fantomas et Breton, Vaché et Staline.

Celui que son ami René Char plaça à la droite de Swift se définit en riant comme « bolchévique irréductible et sioniste absolu ». Il a gardé intact le sens de la provocation préméditée, comme en témoigne le troisième volume de « Mes inscriptions », récemment paru.

« Je suis né, dit-il, *à Ollignies en Picardie belge. Je n'ai pas une goutte de sang wallon. Mon grand-père paternel était de Montpellier ; sa femme venait de Cordoba, en Andalousie. Ses parents avaient dû quitter l'Espagne parce qu'ils étaient carlistes. Mon grand-père maternel était né en Lorraine, mais sa famille arrivait du Quercy !*

» Mon père avait une bibliothèque étonnante. A douze ans, je lisais Rimbaud et Lautréamont, des tas de romans populaires. Les livres de Maurice Maindron m'ont enchanté, avec leurs images de nonnes fort dévêtues, assaillies par des soudards. »

— Comment s'est formé le groupe surréaliste de Belgique ?

— Encore étudiant, j'avais lu les *Lettres* de Vaché et *Feu de joie* d'Aragon, parus au « Sans Pareil ». Le côté subversif de ces écrits, sans littérature, me frappa. En 1926, chez un libraire, M. Henriquez, je découvris un texte signé Nougé et Goemans. J'envoyais un de mes poèmes à Nougé, qui vint aussitôt me voir ici, en juillet. Nous avons parlé dans cette pièce, où nous sommes, et pris rendez-vous pour le dimanche suivant. Je fis la connaissance de Goemans, Magritte, Mesens et Hoorman. En octobre, à Paris, Mesens scella l'alliance de notre groupe avec Aragon et les Français.

— Vos relations ont été assez difficiles.

— Nous n'avions pas la même conception du « sérieux », en art ni en politique, et nos méthodes ne se ressemblaient pas. Les Belges n'ont exclu personne, Souris mis à part. Mais j'étais contre cette décision. Sans avoir jamais été inscrit au parti, je suis resté communiste, stalinien même, alors que ces messieurs de Paris se sont vite éloignés du communisme, en hésitant entre l'anarchie et le trotskisme.

» Pour moi, comme les branches ou les racines d'un même arbre, un kolkhoze vaut une action des Brigades rouges. Je mets Trotski et Bonnot dans mon « Pêle-mêle » idéal, comme en 34, quand je réunissais les figures qui me touchaient, Péret, Allais, Henry, Diderot, Lulle, Pansaers, Damiens ou Saint-Just.

» Mon credo n'a pas changé : *« J'écris pour des raisons qui poussent les autres à dévaliser un bureau de poste, abattre le gendarme ou son maître, détruire un ordre social. »* L'écriture automatique ne m'a retenu que le temps de quelques poèmes et, si j'ai pratiqué le détournement dans un « roman », *les Jours dangereux*, en empruntant à des auteurs aussi excellents que Fenimore Cooper et Paul Bonnetain, c'était surtout pour m'amuser. Mai '68, d'ailleurs, a fini par nous réunir, anonymement, puisque l'une de mes « inscriptions », « *Vous dormez pour un patron* », s'est retrouvée, m'a-t-on dit, sur les murs, avec des phrases de Breton et d'Artaud.

Des « inscriptions »

« Les trois activités humaines auxquelles on ne peut moralement rien reprocher sont l'insurrection des exploités, les jeux du cirque et l'acte amoureux. »

« Si les grands hommes n'avaient pas commis d'erreurs, nous ne saurions pas qu'ils ont existé. »

« Les femmes nues jamais n'ont fait de mal à personne. »

« Je m'attends toujours au pire et, comme le pire arrive toujours, je suis un homme heureux. »

« Mieux vaut tuer un ami par erreur que rater un ennemi »

« Le marquis de Sade sortit à 5 heures. »

— Vos trois volumes d'Inscriptions (1) ressemblent à d'autres travaux surréalistes, comme les « 152 proverbes mis au goût du jour » par Péret et Eluard, le « Glossaire » de Leiris, et « Rrose Selavy », de Duchamp. Les moralistes français ont dû aussi vous inspirer.

— J'apprécie beaucoup Chamfort ou Joubert, mais je n'ai jamais écrit un seul mot à cause d'eux ! Ce qui me fait rédiger ces « inscriptions » est tout à fait innocent. J'ai parlé d'« aphorismes spontanés »... Eluard ou Duchamp procédaient de façon beaucoup plus intellectuelle, même assez volontariste. Les calembours, les poèmes, les sentences et les citations de mes trois tomes d'« inscriptions » viennent des cahiers d'écolier où, depuis toujours, je recopie ce qui me passe par la tête. Je ne retouche jamais.

» Ce matin, avant votre visite, alors que je n'avais rien noté depuis deux mois, j'ai encore écrit un petit poème. Les trois livres d'*Inscriptions* publiés — un quatrième est déjà à la frappe — le furent grâce à l'intervention de mes amis. Je suis trop paresseux pour m'occuper des éditeurs. Eluard porta le premier chez Gallimard, avec le manuscrit de mon récit, *les Vacances d'un enfant* (2). Les deux autres ont été édités par Tom Gutt et Isy Brachot.

» J'ai peut-être créé un genre littéraire, l'inscription, entre l'aphorisme et le proverbe, mais mon entreprise est dédiée, bien sûr, à l'un de mes écrivains de chevet, Rétif de la Bretonne, dont j'ai pu trouver, après cinquante ans de quête, *les Inscriptions*, en parfait état. Voilà un ouvrage à rééditer.

— Vous avez écrit de très beaux textes sur Mesens et Colinet. Mais c'est surtout grâce à votre « Avec Magritte » (3) que l'on mesure à quel point les surréalistes de Bruxelles étaient « complices ».

— J'ai vu Magritte au moins une fois par semaine pendant plus de quarante ans. Nous étions pourtant très différents : lui était Scorpion, moi Cancer. Il n'avait rien de sentimental mais, un brin railleur, toujours amical, il m'appelait « *le valétudinaire* », à cause de ma santé chancelante. Il dévorait les romans de la « Série noire » que Duhamel lui envoyait, et Fantomas qu'il a renié à la fin de sa vie, alors que je lui suis resté fidèle. Je n'ai jamais compris son admiration pour Michel Foucault. Il a essayé de me faire lire *les Mots et les Choses*. J'ai trouvé ça emmerdant. Je n'ai jamais aimé que les philosophes du dix-huitième, Helvétius, le curé Meslier, d'Holbach, à qui Pierre Naville a consacré une étude. Sinon, j'ai gardé une admiration sans bornes pour vos grands poètes, Villon, Rutebeuf et Apollinaire, et je me récite souvent les *Cartes postales* du pauvre Levet. Voyez-vous, rien n'est simple. J'estime Napoléon qui, en répandant l'idée de révolution dans toute l'Europe, a préparé la voie au bolchévisme, et je suis ému en imaginant l'Armand-Béhic sur l'océan Indien. »

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN.

(1) *Mes inscriptions*, 1945-1963 et *Mes inscriptions*, 1964-1973. Editeur Brassa, avenue Louise, 62, A, 1050 Bruxelles.
(2) Réédité aux éditions Jacques Antoine, Bruxelles.
(3) « Le fil rouge », éditions Lebber Hossmann, 124, avenue de Boetendael, 1180 Bruxelles.

Preuves à l'appui

SOUS le titre *l'Activité surréaliste en Belgique*, et avec une préface théorique de Marcel Mariën, les éditions Lebeer-Hossmann publient, en un fort volume, l'ensemble des documents, manifestes, tracts et textes fondateurs du surréalisme belge, — le tout par reproduction photographique. C'est un livre capital, qui permet de suivre, preuves à l'appui, l'idée surréaliste en Belgique depuis l'année 1924, avec ces précurseurs que furent Clément Pansaers, Paul Ven Ostaijen, Odilon-Jean Périer, E.L.T. Mesens, — jusqu'en 1950, moment crucial et définitivement marqué par l'apogée de *Cobra*.

Le souci de l'écriture, l'attention portée aux propos de Jean Paulhan, se dévoilent déjà dans la série des feuillets que rédigeaient Paul Nougé, Camille Goemans et Marcel Lecomte : *Correspondance* (intégralement reproduite ici). Le problème va rebondir avec la reconnaissance de l'écriture automatique et du statut du hasard objectif par le groupe du Hainaut, dont les représentants sont Chavée et Dumont. Plus tard encore, Magritte et Nougé, au temps du « surréalisme en plein soleil » et du rapprochement avec le P.C.B., vont, avec d'autres, se séparer des Français. Il en résultera le surréalisme révolutionnaire, et l'aventure d'une génération plus jeune : celle de Dotremont et de ses amis. — H. J.

★ L'Activité surréaliste en Belgique (1924 - 1950), éditions Lebeer-Hossmann (Bruxelles), 508 pages.

romans historiques

Derniers jours tranquilles au-dessous d'un volcan

● *L'explosion de la Montagne Pelée.*

EN 1902, le dix-neuvième siècle s'attardait encore à la Martinique. Les Grands Békés, aristocrates français établis dans l'île depuis le règne de Louis XIV, n'y possédaient sans doute plus d'esclaves. Ils gardaient d'immenses domaines, la production du rhum, l'argent et, avec lui, les moyens d'entretenir un art de vivre un peu suranné, mais d'une exquise douceur. En redingote sous le soleil brûlant, les gentilhommes filaient dans leurs cabriolets le long des champs où les fils des anciens captifs coupaient toujours la canne à sucre. Le maintien d'un épiderme d'une blancheur intacte par des mariages exclusifs entre Européens de pure souche, l'éclaircissement de la peau chez des Noirs, par des adultères généreusement admis, l'amertume, le déchirement des mulâtres entre deux sociétés officiellement impénétrables, mais unies en secret par des liaisons sexuelles, formaient le fond de la vie quotidienne.

Un peu fils du pays par alliance, Michel Tauriac ressuscite cette Belle Epoque tropicale dans un gros roman où la fiction littéraire s'appuie constamment sur l'histoire vraie, jusqu'au 8 mai, à jamais funeste, de 1902. Ce matin-là, une irruption de la fameuse montagne Pelée, volcan proche de Saint-Pierre, enveloppa en quelques secondes la ville sous des boues ardentes. Sur trente-mille habitants, un seul survécut à la catastrophe. Avec la représentation de familles entières, des amours et ambitions entrecroisées de leurs membres, jusqu'au cataclysme, l'auteur s'efforce de peindre une vaste fresque haute en couleurs. L'importante documentation qu'il amassa dans ce but communique à son récit une incontestable ampleur. Ses personnages manquent malheureusement du souffle nécessaire pour en soutenir les dimensions. Par bonheur, les pages sur la lente arrivée du drame captivent tout autrement.

Un jour, une trombe de poussière s'élève soudain. Une autre fois, la terre tremble violemment pendant quelques secondes. L'eau ne coule plus à certaines fontaines, ou s'irise de matières huileuses. Un matin, une étrange poudre de riz tombe des nuages, puis de sourdes détonations retentissent dans la montagne. Enfin, une immense colonne de fumée en jaillit avec des flammes.

Cette approche du drame a fasciné Michle Tauriac, qui lui consacre ses meilleurs chapitres. Un scrutin législatif se prépare à Saint-Pierre, pour le 8 mai, et les tumultes de la campagne électorale couvrent, dans les esprits, les avertissements du sol. Quelques riches propriétaires, puis des villageois inquiets de ces phénomènes bizarres, s'éloignent pour quelques jours. Leur prudence alarme les politiciens. *« Qui va voter dimanche ? »* se demande le mulâtre Marius Mureau, l'un des principaux protagonistes du roman, soucieux de son avenir parlementaire.

Une suie épaisse, des odeurs de soufre et d'œufs pourris, des ronflements souterrains pareils à ceux d'une forge intérieuse, chasseront encore bien du monde. A Fort-de-France, le brave préfet M. Mouttet désapprouve cet exode. Pour prêcher le calme, il se rend à Saint-Pierre où des cailloux brûlants crépitent comme grêle sur les toits. Des éclairs sinistres s'échappent du cratère en fermentation. Le dimanche 8 mai à 7 h 45, un nuage opaque répand soudain l'obscurité. Quelques instants plus tard, une explosion formidable secoue les murs. Un énorme nuage violet descend de la montagne Pelée, puis une nuée incandescente engloutit l'agglomération. Le préfet, déjà reparti sur un bateau, périra en mer, atteint par les vagues de chaleur.

Souvent effrayés d'un rien, les hommes refusent parfois d'admettre leur malheur pourtant inscrit dans le ciel. Ce mystère des fatalités collectives passionne peu Michel Tauriac, moins philosophe qu'infatigable fouilleur d'archives. Par-delà les aventures individuelles de ses personnages, elles forment pourtant la vraie substance de son livre.

GILBERT COMTE.

★ LA CATASTROPHE de Michel Tauriac. La Table ronde, 485 pages, 79,50 francs.

au fil des lectures

LA LÉGION VUE PAR UN ALLEMAND

Avant la guerre de 39-45, Philip Rosenthal fut de ces Allemands qui n'acceptèrent jamais le nazisme. Dès le début des hostilités, il le combattit les armes à la main. Engagé en 1939 dans la Légion étrangère, il n'eut de cesse, au lendemain de l'armistice, de reprendre la lutte, et lorsqu'il s'aperçut en 1940, au Maroc, que ses chefs entendaient rester fidèles à Vichy, il n'hésita pas à déserter. Après plusieurs tentatives infructueuses, de multiples arrestations et un séjour dans un camp saharien, Philip Rosenthal finit par gagner Gibraltar en 1942.

Aujourd'hui à la tête d'une des plus importantes firmes ouest-allemandes, il se souvient. Sans hargne mais sans complaisance, il relate son itinéraire singulier. Il évoque l'atmosphère qui régnait durant ces années noires à Casablanca, plaque tournante où se retrouvaient militaires en cavale, espions, marchands et trafiquants.

Rempli de péripéties rocambolesques, cet ouvrage constitue un document de premier ordre sur la Légion. A l'inverse de tant d'autres, Philip Rosenthal ne nous donne pas en effet de cette unité légendaire un tableau idéalisé. Il nous en révèle la face cachée : un univers inquiétant, peuplé d'êtres souvent brisés, où le vol, le viol et la désertion sont monnaie courante.

En conclusion, l'auteur note toutefois : *« Lorsqu'on me demande où j'ai le plus appris, je réponds (et ce n'est pas une plaisanterie !) : à Oxford et à la Légion étrangère. »*

E. R.

★ *Il était une fois un légionnaire*, de Philip Rosenthal, Albin Michel, 288 pages, 65 F.

LA MYSTÉRIEUSE LOGIQUE DE L'ÉTAT

Attiré par le claquement d'un titre prometteur et ambitieux, le lecteur aura quelque peine à ne pas demeurer sur sa faim, en lisant *la Logique de l'Etat*, de Pierre Birnbaum.

Quel est le fond du propos ? *« Suivre la logique de cet Etat, considéré comme une variable indépendante modifiant, par sa seule existence, d'innombrables faits sociaux qui se réorganisent ou tiennent compte de sa présence » ?*

Mais la promesse apparente d'un propos démonstratif cohérent et serré, lié à une théorie (laquelle ?) de l'Etat se dissout dans une série d'études plus modestes et moins « logiques » sur la gouvernabilité des démocraties, le corporatisme ou certains dispositifs de l'autoritarisme, les politiques étrangères des Etats ou les mouvements « *nationalitaires* », le rôle des intellectuels, l'élaboration du système étatique français, etc.

Souvent, les pièces du puzzle sont de nature à retenir l'attention, qu'il s'agisse — entre autres — du rôle de l'armée dans le développement de l'emprise de l'Etat ; ou bien de la singularité apparente que constitue l'appartenance au judaïsme de nombreux sociologues ou théoriciens marxistes, tant à la fin du dix-neuvième qu'au vingtième siècle.

Mais Pierre Birnbaum veut aller vite : dans ce dernier cas, il rapporte cette constatation au problème de l'assimilation, mais ne cherche pas à comparer ou à opposer les projets de ces intellectuels avec ceux de leurs contemporains catholiques. Suffit-il de conclure que *« marxisme et sociologie paraissent donc liés à la nature de l'Etat » ?* Ou encore de montrer, à l'aide de quelques exemples, que les visions de la société élaborées par les intellectuels *« diffèrent selon les types d'Etat auxquels ils font face » ?*

Tout se tient en somme et tient aux diverses réalités changeantes des Etats dans leurs divers états : les meilleurs livres de sociologie ou d'histoire sociale nous le font mieux apercevoir que d'apparents traités où théorie et logique ne se lisent que difficilement dans l'enchaînement incertain des chapitres cousus par le seul fil blanc de la nécessité de paraître vite. M. K.

★ *La Logique de l'Etat*, de Pierre Birnbaum, Fayard, 236 pages, 68 francs.

LE MESSAGE DE CAILLAUX

Dans la mémoire collective le Caillaux des années 1914-1944 n'a pas bonne presse. A la rigueur, on veut bien reconnaître la lucidité de l'homme d'Etat qui sut préserver la paix en 1911 et introduire, en France, l'impôt sur le revenu, mais on tient davantage en suspicion l'accusé de la Haute Cour de 1918 et surtout le « tombeur » de Léon Blum en 1937. Ponctuée d'épreuves et d'échecs, la dernière partie de la vie de l'ancien président du Conseil n'est pourtant pas dénuée d'intérêt : Jean-Claude Allain, professeur à l'université du Maine, le prouve dans le second volet d'une monumentale étude qui, sur certains points — l'affaire des négociations secrètes avec l'Allemagne durant la Grande Guerre, par exemple — complète la biographie séduisante, publiée par Jean-Denis Bredin il y a deux ans (*J. Caillaux*, Hachette).

Composé de manière très rigoureuse l'ouvrage se recommande pour l'ampleur de sa documentation et la sûreté de jugement dont il témoigne. Admirateur de Caillaux, l'auteur ne verse jamais dans le genre hagiographique. Il reconnaît volontiers les imprudences de l'homme politique au cours de la période 1914 - 1917, sa timidité en matière sociale, les lacunes de sa réflexion constitutionnelle ou encore ses erreurs de diagnostic lors de la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler.

Au-delà de ces faiblesses, Jean-Claude Allain met en lumière le caractère prophétique de ce qu'il appelle le « message de Caillaux », c'est-à-dire une certaine idée de « l'économie ordonnée », qui triomphera après 1945, une conscience aiguë de la nécessité de la construction européenne et, enfin, un plaidoyer, parfois confus, mais vibrant en faveur de l'avènement, un véritable ordre international.

E. R.

★ *Joseph Caillaux, l'oracle 1914-1944*, de Jean-Claude Allain. Imprimerie nationale, 583 pages. (L'ouvrage fait suite au *Défi victorieux*, paru en 1978.)

au hit-polar de l'été...
SUEURS FROIDES
quand la littérature se fait "policière"
JEAN-FRANÇOIS COATMEUR
Morte fontaine
COLETTE PIAT
Lady Blood
JAMES MC LENDON
La cavale d'Eddie Macon
ALAIN PAGE
Tchao Pantin
MARCELLE ROUTIER
L'avion viendra de Londres
FRÉDÉRIC H. FAJARDIE
Bleu de méthylène
DENOËL

philip k. dick
l'invasion divine
Le Dick suprême : un étonnant testament spirituel.
MICHEL JEURY / SUD-OUEST
Philip K. Dick est mort. Pour l'enterrer dignement, je vous suggère la lecture de son dernier livre, l'INVASION DIVINE, avec THE END des Doors à fond la caisse et en boucle sur votre chaîne stéréo.
PILOTE
Philip K. Dick refait l'histoire du monde, mais au plus haut niveau.
FRANCE-SOIR
présence du futur
denoël

J.M.G. LE CLÉZIO
La ronde et autres faits divers
nouvelles
GALLIMARD nrf

INFORMATIONS « SERVICES »

UN COIN POUR JOUER

JEU N° 4

Le sablier birhombique (1)

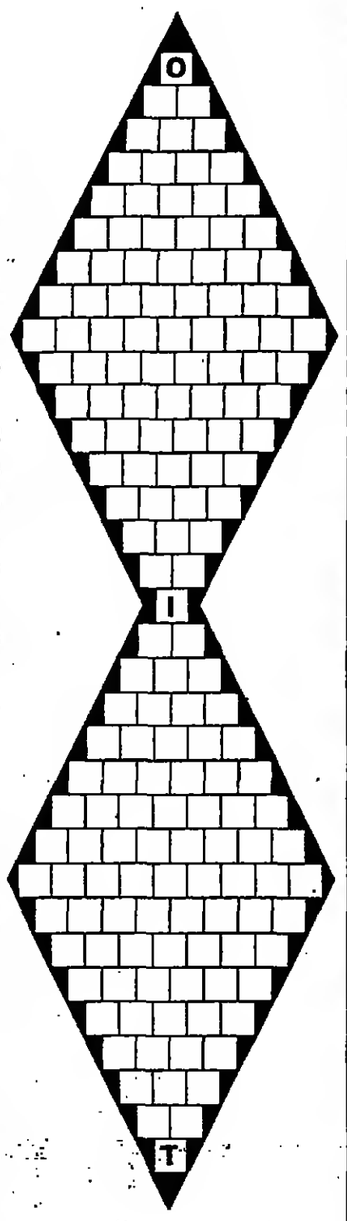

DÉFINITIONS :

2. Mesurait des capacités en Orient. — 3. Produit d'un tirage. — 4. Poisson d'eau douce qui n'est ni vieille, ni barbue, ni vive... — 5. Servent de couverture. — 6. Grandes cruches ou gros ballots. — 7. Petits rats qui ont grandi. — 8. Affaiblies. — 9. Vivent sur un petit pied. — 10. Champignons à lames. — 11. Valait dix francs en France. — 12. Sorte de perce-glace apparaissant en toutes saisons, selon l'altitude. — 13. Dégrossie. — 14. Humeur populaire. — 15. Est souvent en codes. — 16. Étalon jaune. — [17. L.] — Mesurait les promenades des Japonais. — 19. Partie encaissée. — 20. Base de pèlerins. — 21. A sec. — 22. Sont portées par des hommes en blanc. — 23. Charges qui s'effectuent sans sabre au poing. — 24. Étoiles qui ne sont pas au firmament. — 25. Ruinées. — 26. Se présenterais devant une cour. — 27. Répétée encore une fois. — 28. Canaux salés. — 29. Pour César, il y en avait quatre. — 30. Voiture populaire. — 31. Entre dans la constitution d'un barrage. — 32. Symbole chimique.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) *Rhombique :* « qui a la forme du losange » (de *rhombe*, vieux synonyme de *losange*).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3238

HORIZONTALEMENT

I. Prennent parti lorsqu'ils sont politiques. Evoque toute une époque. — II. Sont quelquefois faites à l'œil et souvent au nez. Est souvent rendue avec regrets. — III. Négatif. Origine de Mac-Mahon. Lettres de Zola. Conjonction. — IV. Se rappelle au souvenir de ceux qui l'ont beaucoup aimée. On peut donc se fier à son air. — V. Peut se faire avec une drôle de figure. Recherché en mer. — VI. Roi d'Israël. Article étranger. Réduit un président sans le diminuer. Tient dons l'ignorance. — VII. Note. N'est pas du genre à rapporter. — VIII. Propriété qui permet d'aller et venir sans problème. — IX. Sur le dos du pèlerin. S'affirmait ou nord de la Loire. — X. Tombe à pie dans un cas, à plat dans l'autre. Un peu verts. — XI. Se trouble dès qu'on l'étend. Période où l'on met tout sur le dos du père. Note. — XII. Ce n'est pas le gratin, mais est assez gratinée. Peut être tout simplement amoureux. Démonstratif. Personnel. — XIII. Permet de filer plusieurs nœuds au bout d'une corde. Une femme marquante. — XIV. Se partage entre les petits anges et les petits démons. On puise donc dans ses propriétés de quoi subvenir à nos besoins. — XV. *Possessif. Sont en dessous de* tout. Article.

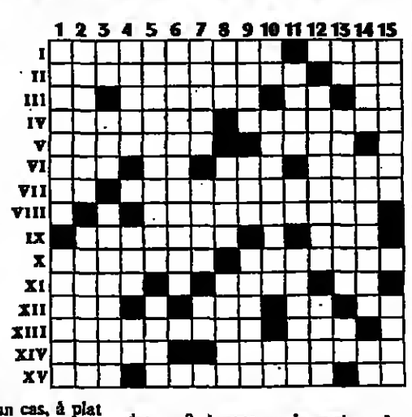

VERTICALEMENT

1. Service d'ordre. La fleur des hommes ou l'homme des fleurs. — 2. Bonne à manger mais meilleure à palper. Ne fait pas partie des sentiments les meilleurs. — 3. Note. Première femme de Jacob. Des hommes qui vivent dans le chagrin. — 4. Ce ne sont pas des relations basées sur le respect humain. Ont fait leur apparition. Se pique rarement au jeu. — 5. Est obligé de tout supporter. Avec elle, il faut se méfier des coups fourrés. — 6. Ville argentine qui connut des heures chaudes. — 7. Communication qui ne manque pas de sel. Etat d'ivresse. Note. — 8. Déclaré irrecevable. Doit être gardée une fois prise. Femme d'ordre. — 9. Jouent sur la couleur. Insecticide. Une personne qui soigne sa mise. — 10. Symbole chimique. A reçu un coup de fusil. Le début des tracas. — 11. C'est toujours un effet de la solitude. Arrêter (épelé). Est peu favorable au renouvellement des tissus. — 12. Est mise à contribution pour percevoir. Souvent donné et parfois payant. — 13. Possessif. Ce n'est pas un péché d'y prendre une petite goutte. Conjonction. — 14. Repérable sur les côtes. Comme des personnes de peu d'importance. Personnel. — 15. Mesure discrète pour les uns, exagérée pour d'autres. Planait chez les Scandinaves.

Solution du problème n° 3237

Horizontalement

1. Espéranto. — II. Coup. Lord. — III. Orino. Nue. — IV. Resu. Accu. — V. Avachir. — VI. Inta. Cad. — VII. Fringales. — VIII. Et. Pa. — IX. Ecrasante. — X. Ur. Rt. — XI. Riflée. Dé.

Verticalement

1. Ecornifleur. — 2. Sore. Or. Cri. — 3. Puisatier. — 4. Epouvantail. — 5. (néant). — 6. Al. Accaparé. — 7. Noochalant. — 8. Trucidé. — 9. Odeur. Siège.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

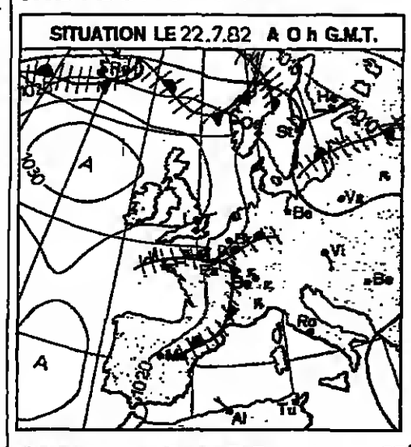

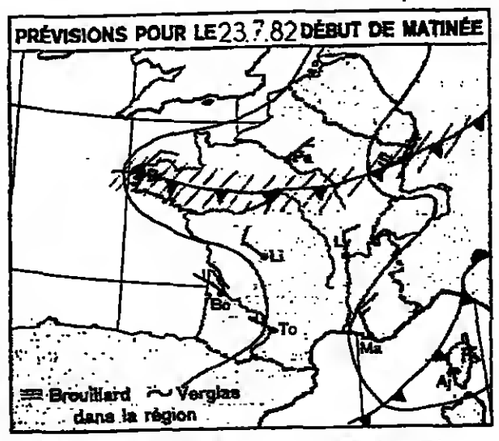

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 22 juillet à 0 heure et le vendredi 23 juillet à 24 heures :

L'air chaud et très instable situé sur la France s'éloigne vers l'est et est suivi de masses d'air plus stable, mais toujours chaud. D'autre part, de l'air plus frais et humide gagne le nord du pays.

Vendredi, de la Bretagne au Centre et aux Vosges, la nébulosité sera très forte le matin et quelques bruines seront observées ; mais avec l'évolution diurne des périodes ensoleillées apparaîtront l'après-midi. Au nord de cette limite, c'est un temps frais et peu nuageux à nuageux qui prédominera, et les vents de secteur nord-est seront modérés.

Du Jura aux Alpes et à la Corse, des résidus orageux persisteront dès le matin, et dans la journée les éclaircies seront prédominantes avec de nouveau l'apparition de foyers orageux localement forts en soirée, excepté sur les régions méditerranéennes, où les pluies orageuses seront très rares.

Sur la Vendée, l'Aquitaine et le Massif Central, c'est un beau temps chaud et peu nuageux, l'après-midi, qui prédominera ; le risque de développement orageux y sera très faible. Les températures maximales seront voisines de 20 °C sur les régions du Nord et du Nord-Ouest, 24 °C à 28 °C ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

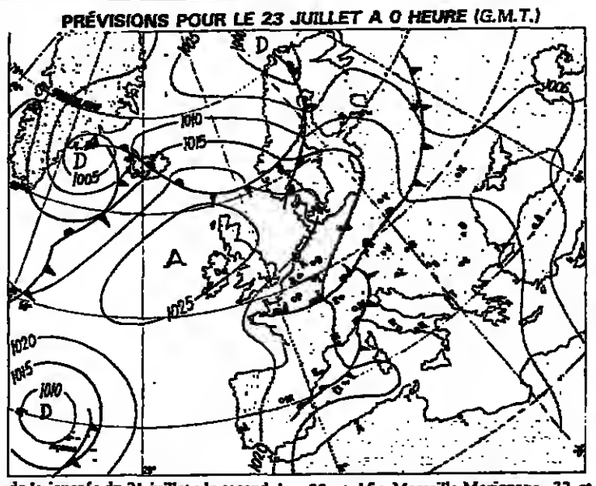

de la journée du 21 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 juillet) ; Ajaccio, 33 et 21 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Bourges, 29 et 16 ; Brest, 23 et 16 ; Caen, 22 et 16 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 15 ; Dijon, 30 et 17 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 33 et 15 ; Marseille-Marignane, 32 et 23 ; Nancy, 27 et 16 ; Nantes, 29 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 21 ; Paris-Le Bourget, 30 et 17 ; Pau, 24 et 18 ; Perpignan, 30 et 22 ; Rennes, 29 et 16 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 29 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 11 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 28 et 15 ; Bonn, 28 et 16 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 29 et 22 ; îles Canaries, 23 et 21 ; Copenhague, 23 et 13 ; Dakar, 29 et 26 ; Djerba, 32 et 22 ; Genève, 30 et 15 ; Jérusalem, 27 et 20 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 20 et 13 ; Luxembourg, 25 et 16 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 26 et 19 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 32 et 19 ; Rome, 31 et 22 ; Stockholm, 21 et 12 ; Tozeur, 40 et 31 ; Tunis, 36 et 27.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 22 juillet à 8 heures : 1 017 millibars soit 762,8 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VACANCES

TIRAGE N° 45 DU 21 JUILLET 1982

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	41	200	6	4	100
	0 911	2 000		986	600
	3 571	2 000			
	6 211	2 000	7	57	200
	56 591	10 000		167	300
	228 601	4 000 000		257	300
				667	300
2	052	300		607	300
	662	300		917	300
	752	300		977	300
	5 022	2 000		56 727	10 000
	56 752	10 300			
			8	38	200
3	33	200		863	300
	123	500		4 188	2 000
	21 773	10 000		7 368	2 000
				90 338	10 200
4	8	100			
	176	600	9	79	200
	304	600		8 239	2 000
	376	600		45 239	10 000
	0 716	2 100		095 449	1 000 000
	3 656	2 100			
	5 764	2 100	0	250	300
	77 004	10 100		610	300
				760	300
5	665	300		810	300
	75 985	10 000		03 740	10 000
				97 350	10 000

PROCHAIN TIRAGE LE 28 JUILLET 1982
TRANCHE DE JUILLET DES SIGNES DU ZODIAQUE A TARADEAU (VARI

LOTO TIRAGE N° 29 — 4 11 24 26 40 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 15

PROCHAIN TIRAGE LE 28 JUILLET 1982 VALIDATION JUSQU'AU 27 APRES-MIDI

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 46 DU 21 JUILLET 1982

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
2	Tous les billets terminés par 2 gagnent 70 F dans toutes les séries
06	Tous les billets terminés par 06 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 00 gagnent 200 F dans toutes les séries

	Numéros gagnants dans toutes les séries	Sommes à payer
		F.
681	0181 1181 2181 3181 4181 5181 6181 7181 8181 9181	400
	0186 1186 2186 3186 4186 5186 6186 7186 8186 9186	400
	0618 1618 2618 3618 4618 5618 6618 7618 8618 9618	400
	0681 1681 2681 3681 4681 5681 6681 7681 8681 9681	4 000
	0810 1816 2816 3816 4810 5810 6816 7816 8810 9816	400
	0861 1861 2861 3861 4861 5861 6861 7861 8861 9861	400
774	0477 1477 2477 3477 4477 5477 6477 7477 8477 9477	800
	0747 1747 2747 3747 4747 5747 6747 7747 8747 9747	800
	0774 1774 2774 3774 4774 5774 6774 7774 8774 9774	4 400

Numéros gagnants	Sommes à payer Série 12	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 12	Sommes à payer Autres séries
	F.	F.		F.	F.
0677	20 000	4 000	7067	20 000	4 000
0767	20 000	4 000	7076	20 000	4 000
0776	20 000	4 000	7607	20 000	4 000
6077	20 000	4 000	7670	20 000	4 000
6707	20 000	4 000	7706	20 300	4 300
6770	20 000	4 000	7760	3 010 300	32 200

7760

PROCHAIN ARLEQUIN LE 4 AOUT 1982 - TIRAGE TELEVISE A 19 h 50

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 JUILLET

« Hôtel de Sully », 15 h, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie, Mme Brossais.

« La Sainte Chapelle », 15 h, métro Cité, M. Guillier.

« Quartier du Marais », 21 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Naissance de l'Écriture », 15 h, Grand Palais (Approche de l'Art).

« Le mode des cachemires en France », 15 h 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (L'Art pour tous).

« Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque, Aigle d'Or », 15 h 15, 24, rue des Archives (Mme Barbier).

« Le Père Lachaise », 15 h, entrée boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Madame de Miramion », 15 h, 47, quai de la Tournelle (Mme Ferrand).

« La véritable histoire de la chapelle expiatoire », *15 h, 36, rue Pasquier* (Histoire et archéologie).

« Notre-Dame de Paris », 14 h 30 métro Cité (Lutèce visites).

« Abbaye de Port-Royal de Paris » 14 h 45, 123, boulevard de Port-Royal (M. de La Roche).

« Saint-Germain-des-prés », 15 h, portail de l'église (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Le Vieux Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFERENCE

19 h 30 : Collège Stanislas, rue du Montparnasse, MM. E. Morin, Nicolescu, N. Costa de Beauregard, J.-L. Servan-Schreiber : « L'avenir de l'homme ».

FORMATION

DESSINATEUR-PROJETEUR EN CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Parmi les nombreuses formations organisées par l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) dans le secteur du bâtiment figure un stage de dessinateur-projeteur en constructions métalliques. Celui-ci est un technicien supérieur rattaché à un bureau de dessin ou à un bureau de calculs. A partir de données fournies par le maître d'œuvre, il est chargé de l'étude complète d'un ouvrage simple en métal. Il doit être apte à : réaliser des plans d'ensemble et d'implantation des structures courantes, établir des calculs nécessaires pour justifier les éléments d'une ossature.

La durée du stage au centre F.P.A. de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) est de dix mois environ, les candidats doivent être âgés de vingt et un ans minimum, avoir le niveau de la classe de première, être dégagés des obligations militaires. Les stagiaires perçoivent une indemnisation. *Renseignements complémentaires :* Centre F.P.A. de Champs-sur-Marne, 77427 Marne-la-Vallée, Cédex 2. Tél. : 16 (6) 005-90-50.

JEUNESSE

LA FONDATION DE LA VOCATION offre comme chaque année vingt-cinq boursas de 20 000 francs chacune aux jeunes français de dix-huit à trente ans qui ont des difficultés pour mener à bien la vocation qu'ils avaient entreprise.

Ils peuvent présenter leur candidature jusqu'au 31 juillet à la Fondation de la Vocation — 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. Tél. : 380-62-35.

STAGES

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS propose à deux ou trois entreprises ou administrations françaises d'envoyer un de leurs jeunes cadres au Japon de février à mai 1983, afin qu'ils s'y forment à l'économie et à la pratique des affaires dans ce pays.

Ce stage se déroulera à l'Institute for International Studies and Training (I.I.S.T.), à Fujinomiya, au pied du mont Fuji. L'I.I.S.T. est une business school japonaise patronnée en partie par le MITI et destinée à la formation internationale, *en anglais*, de cadres japonais. De jeunes cadres américains étaient invités à participer à ce programme depuis quelques années. C'est la première fois que le gouvernement japonais invite aussi des jeunes cadres français.

★ Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de M. Dussancy au groupe E.S.C.P., 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 355-39-08.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juillet 1982 :

UNE LOI

● Relative à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et de sûreté de l'État et modifiant les codes de procédure pénale et de justice militaire.

UN AVIS

● Aux importateurs relatif au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenant des pays tiers.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 53 813.
ISSN : 0153 - 419 X.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE-D.O.M.-T.O.M.
273 F 442 F 611 F 780 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
533 F 962 F 1 391 F 1 820 F

ÉTRANGER
(par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
313 F 522 F 731 F 940 F

II. — SUISSE, TUNISIE
386 F 667 F 949 F 1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

THÉATRE

DEUX NOMINATIONS

- ***Jean-Pierre Vincent à la Comédie-Française***
- ***Giorgio Strehler à l'Odéon, qui devient le Théâtre de l'Europe***

MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Robert Abirached, directeur du théâtre, le premier à Paris, l'autre à Avignon, ont commenté la nomination de Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg, à la succession de Jacques Toja, administrateur de la Comédie-Française, dont le mandat, prolongé d'un an, s'achève le 31 juillet 1983 (*le Monde* du 22 juillet). Jean-Pierre Vincent, nommé pour six ans, est le plus jeune administrateur — il est né en 1942 — et le premier qui soit venu de la décentralisation.

En ce qui concerne le Théâtre de l'Europe, dont la base sera l'Odéon, il sera pris en charge pour la saison 1983-1984 par Giorgio Strehler, directeur du Piccolo Teatro de Milan, qu'il a fondé avec Paolo Grassi. Les futurs lieux juridiques entre la Comédie-Française et l'Odéon restent à déterminer.

Depuis sa première mise en scène en 1941, Strehler s'est imposé comme un maître du réalisme poétique. Il se réclame de Brecht, dont il présente cette année *la Bonne Ame de Se Tchouan* pour le Festival d'automne. Il est venu pour la première fois en France au Théâtre des Nations avec un portrait superbement dur et nostalgique de sa ville, le *Nost Milan*. Depuis, il a monté *Arlequin serviteur de deux maîtres*, *Barouf à Chioggia* et *les Géants de la montagne*, etc. Il a marqué les hommes de théâtre français qui, de Roger Planchon à Patrice Chéreau, reconnaissent ce qu'ils lui doivent.

La Comédie-Française devient ainsi, pendant un an, *« une maison à deux têtes »*, constate Dominique Jamet dans *le Quotidien de Paris*, pour l'approuver : *« Ainsi va la vie, et nul n'y trouvera à redire à moins de contester les indiscutables mérites artistiques de Jean-Pierre Vincent, mérites qu'ont illustrés de nombreuses mises en scène. »* Cependant, Dominique Jamet estime que *« (...) le non-renouvellement de Jacques Toja est une sanction habilement déguisée (...). Mais si Jacques Toja n'avait pas fait partie des cent personnalités du comité central de soutien à Valéry Giscard d'Estaing, l'aurait-on jugé inapte à conduire la Comédie-Française pendant trois ans encore ? »*.

« Le bon choix », titre de son côté *le Figaro*. Claude Baignères félicite le ministre de la culture *« de savoir poursuivre avec réalisme l'œuvre accomplie ou rêvée par ses prédécesseurs »*. Enfin, pour *le Matin de Paris*, *« l'entrée en scène de Vincent ne pose pas de problème, elle est claire. La mise en place du Théâtre de l'Europe nécessite des mises au point considérables et le projet — le ministre le reconnaît —, est encore partiellement flou »*.

Un étranger dans la maison

Jean-Pierre Vincent à la Comédie-Française, l'affaire commence à peu près fin 1981. On allait cotrer dans la dernière demi-saison de Jacques Toja. A la suite des habituelles polémiques, déclarations, démissions, et « guerres des clans » qui ponctuent traditionnellement l'existence de la maison, tous se demandent si son mandat sera renouvelé et, sinon, qui lui succédera.

Jacques Toja organise donc et annonce la prochaine saison salle Richelieu et à l'Odéon. L'Odéon, rattaché à la Comédie-Française et mis à sa disposition trois mois est ouvert, le reste du temps, aux centres dramatiques et à des spectacles étrangers, pratique systématisée par Jacques Toja, qui semble tacitement reconduit pour un an au moins. Cependant, rien ne l'informe sur les intentions du ministère de la culture. Jeck Lang et Robert Abirached hésitent. Ils ont tous deux rendu hommage à Jacques Toja, ce n'est pas simple politesse car sa gestion est impeccable, car il a su donner leur chence eux différentes « sensibilités » qui composent la troupe (et parfois se heurtent) tout en la modifiant par l'engagement de fortes personnalités venues de la décentralisation — Marcel Bozonnet, Andrée Tainsy, Roland Bertin, par exemple, et en favorisant le renouvellement du répertoire et des mises co scène confiées à des bommes neufs de l'intérieur ou de l'extérieur : ainsi Jean-Pierre Vincent pour *les Corbeaux*, de Becque. Non seulement c'est un succès, mais le travail se passe dans une très bonne atmosphère.

Jacques Toja, en somme, poursuit et développe la politique de ses prédécesseurs, Pierre Dux et Maurice Escaade, tout trois prodnits du Français dont ils connaissent les moindres détours. Mais, au ministère, on veut un étranger dans la maison pour y porter un regard neuf, inveater des solutions inédites aux problèmes admis parce que trop familiers. Sans s'attarder aux noms portés par la rumeur, on arrive à celui de Jean-Pierre Vinceot.

D'abord il refuse. La Comédie-Française est une troupe, une société, une légende, trois cents ans d'histoire et d'habitudes à gérer. On n'y nomme pas un directeur mais un administrateur. *« Il y en a de meilleurs que moi »*, dit Vincent. Mais il étudie la possibilité de prendre en charge la maison *« à partir du plateau »*, c'est-à-dire en l'organisant à partir de son travail de création. Il dit que *« si on aime ça, c'est possible »*. Ce n'était pas moins dur quand il dirigeait avec Jean Jourdheuil le compagnie du Théâtre de l'Espérance, puis du Tex Pop, et qu'il courait après trois francs et deux coproductions pour monter et présenter ses spectacles, des succès d'ailleurs, entre autres *la Noce chez les petits-bourgeois*, *la Cagnotte*, *Capitaine Shelle*, *capitaine Ecco*, *Woyzeck*, etc.

A Strasbourg aussi, il a choisi de ne pas se laisser ensevelir sous les questions à régler quotidiennement, de ne pas abandonner ses mises co scène et l'école où il enseigne — quitte à encourir des reproches de la part de la Cour des comptes.

Les négociations s'engagent donc avec le ministère, avec la société des comédiens-français et l'équipe de Strasbourg. Vincent tient à la continuité. Il ne veut pas arriver evec son commando et tout chambouler. *« Je vais*, dit-il, *consulter toutes les personnes intéressées, et dès qu'on sera parvenus à un accord*, (il ne dit pas consensus) *on force. »*

Uo dernier détail reste litigieux : la date. Vincent veut aller jusqu'au bout de son mandat à Strasbourg, qui se termine le 31 décembre 1983. En définitive, il accepte d'en partir le 1er août, son successeur sera alors désigné puisque les saisons théâtrales ne correspondent pas à l'année légale et commencent en septembre. Il accepte égalemeot de laisser l'Odéon eu Théâtre de l'Europe et à Giorgio Strehler (à l'exceptioa des trois mois réservés à la Comédie-Française). Il préférerait d'ailleurs disposer d'un lieu moins semblable à la salle Richelieu. Mais chaque chose en son temps. Giorgio Strehler reste directeur du Piccolo Teatro de Milan, qui va bientôt s'insteller dans des bâtimeats neufs. Il connaît l'Odéon. Michel Guy l'y a invité à plusieurs reprises et il y a monté avec les comédiens-français *la Villégiature* de Goldoni, spectacle qu'il avait déjà monté à Milan. Cette aventure devient le modèle du Théâtre de l'Europe : des grands metteurs en scène reprennent leurs spectacles avec *des* (et non pas forcément *les*) comédiens-français. C'est un peu ce qui se faisait avant guerre au cinéma au temps où les techniques de postsynchronisatioa étaient rudimentaires : des films en plusieurs versions dans les mêmes décors avec plusieurs distributions de plusieurs pays. C'est aussi la promesse d'enrichir la mémoire comme le disait Georges Lavaodant à qui, mardi, a été officiellement remis, pour *les Géants de la montagne*, le prix Georges Lerminier : *« C'est bien de couronner un spectacle, c'est donner un prix à rien, à quelque chose qui n'existe plus, à la mémoire d'une mémoire. »*

COLETTE GODARD.

■ **Un hommage régional est rendu à Maurice Genevoix par la création d'un « livre vivant », *Rabaliot*, à Chaon (Loir-et-Cher) jusqu'au 1er août, sur l'initiative de l'Union pour la culture en Sologne. Ce spectacle est mis en scène par Fraeçoise Dasia et Jacqees Mornas. (Tél. (54) 88-76-75).**

PARAMOUNT CITY V.O. - PARAMOUNT OPÉRA V.F. - PARAMOUNT MONTMARTRE V. F. - PARAMOUNT MONTPARNASSE V. F. - PARAMOUNT GOBELINS V. F. - PARAMOUNT BASTILLE V. F. - PARAMOUNT MAILLOT V. F. - CONVENTION SAINT-CHARLES V. F. BUXY Boussy-Saint-Antoine — PARAMOUNT La Varenne - CLUB Colombes - STUDIO Party 2 - 4 TEMPS La Défense - ARTEL Marne-la Vallée - ALPHA Argenteuil - ULIS Orsay

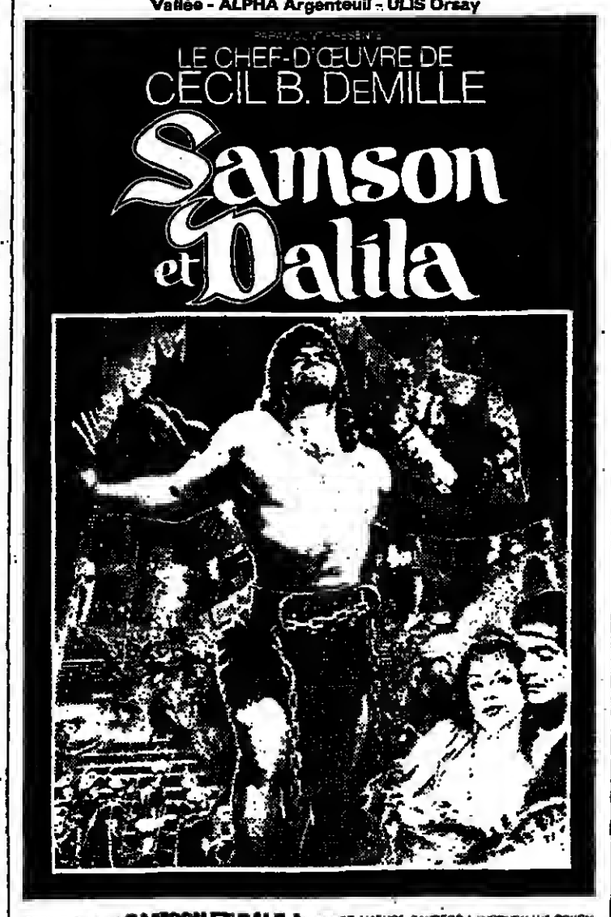

MUSIQUE

MILTON NASCIMENTO AU PALACE

Climats du Minas-Gerais

Milton Nascimento est venu donner deux concerts à Paris, au Palace. Le premier soir, la salle, bourrée à craquer, s'est embarquée progressivement dans cette musique impossible à étiqueter. Ni samba, ni jazz, ni jazz-rock, ni boasa-nova-jazz, Nascimento s'en approche pour s'en défaire aussitôt. Aucune école, aucun genre, une *« comète dans la musique populaire brésilienne »*. Une légeode aussi.

Milton Nascimento, qui est chanteur, poète, compositeur (extraordinaire compositeur, dit Baden Powel), musicien et Noir, fait partie de ce grand mouvement qui eut lieu dans les anaées 60 au Brésil, où l'on compte beaucoup de grands noms, Cilberto Cil, Paulinho de Viola, Caetano Veloso, Tom Jobim, Chiqao Buarque. Curieusement, ce n'est pas à ce moment là qu'on s'est rendu compte de l'importance de Milton Nascimento au Brésil. C'est dix ans plus tard, en 1972, après la période de « grand vide » due à la répression et à la censure (qui ont contraint beaucoup d'artistes à s'exiler, les antres à se taire), que Milton Nascimento réapparaît. Au Théâtre municipal de Sao-Paulo, il présente devant 4 000 personnes *Milagre dos Peixes*, *« le Miracle des poissons »* (les poissons ne parlent pas...). Les Brésiliens découvrent comme une révélation cette technique de musique sans parole, avec ces onomatopées qui durent cinq à six minutes, une musique qui n'a rien à voir avec la musique traditionnelle brésilienne, mais très noire cependant. Pour Régine Mellac, spécialiate de la musique latino-américaine, la jeunesse de 1971-1972 a reconnu dans cet acte de beauté non commerciale un acte politique. Milton Nascimento, lui, est bien Brésilien. Il a passé son enfance — et il vit de nouveau — dans le Minas-Gerais, une région de montagne, marquée par les brumes, la religion, une bourgeoisie plus fine qu'ailleurs, pudique, toutes choses qui lui ont donné peut-être cette manière de caresser plutôt que de prendre à pleines mains, ce côté un peu mystique, ce goût des chœurs où les voix sont mêlées et non tranchées.

Au Brésil, on n'écoute pas Milton Nascimento à moins de trente mille personnes qui fredonnent en même temps que lui des mélodies avec lesquelles on a l'impression d'être né. Au Palace, Milton Nascimento chante avec un calme secret et cette voix splendide — parfois d'enfant de chœur, de jeune fille — les paysages multiples du Minas-Gerais, et le public s'est mis peu à peu à danser, à appeler, à bisser, à danser encore.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Palace, le 22 juillet à 21 heures.

PETITES NOUVELLES

■ **Les semaines musicales de Tours accueilleront Sviatolav Richter et le quatuor Borodine le 28 juillet, salle des Tanneurs à Tours, à 21 heures.**

■ ***Le Mexique en flammes***, **film mexicain réalisé par le cinéaste soviétique Serguei Bondartchouk a remporté le « globe de crystal » du vingt-troisième Festival de Karlovy-Vary (Tchécoslovaquie). Le film bulgare *l'Avertissement*, réalisé par l'Espagnol Juan Antonio Bardem, a obtenu le deuxième prix.**

■ **Quelque trois mille cinq cents choristes et musiciens, en provenance d'une trentaine de pays, seront présents du 30 juillet au 8 août à l'« Europa Cantat », manifestation chorale organisée à Namur (Belgique), par la Fédération européenne des jeunes chorales. Une fédération mondiale sera constituée à cette occasion.**

■ **Nice accueillera prochainement le premier musée du jazz, à l'initiative du Hot Club de France. On y réquira des collections de disques, de films et de documents.**

CINÉMA

La mort de Jean Girault

« L'auteur des gendarmes »

Le cinéaste Jean Girault est mort dans la nuit du 19 au 20 juillet à Paris, d'un arrêt du cœur. Atteint de tuberculose, il avait été hospitalisé quelques semaines auparavant. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Né en 1924, Jean Girault devien assistant metteur en scène de cinéma, en 1947, après avoir fait partie de l'orchestre d'Eddie Barclay et de la formation de jazz de Claude Luter. En 1949, il écrit, avec son ami Jacques Vilfrid une pièce, l'Amour, toujours l'amour, *jouée avec succès au Théâtre Antoine. Auteur, le plus souvent avec Jacques Vilfrid (qui restera associé à toute so carrière), de nombreux scénarios, Jean Girault réalise, en 1960, son premier film*, les Pique-Assiettes. *Déjà rodé à une forme de vaudeville avec personnages de Français moyens, quiproquos et gags à gros effets, il travaillera toujours, pour le cinéma, dans ce genre qu'il considère comme le comique populoire par excellence.*

De cette conception naissent une trentaine de films, le plus souvent médiocres mais commercialement efficaces, soutenus par des fantaisistes aimés du public : Darry Cawl, Francis Blanche, Michel Golabru, Jean Lefebvre, Maria Pacôme, Jacqueline Moillan, Claude Gensac et, surtout, Louis de Funès. Jean Girault dirige celui-ci pour la première fois en 1963 dans Pouic-Pouic, *le retrouve, la même année, pour* Faites sauter la banque *puis lui donne son grand départ de vedette — avant Gérard Oury, — avec* le Gendarme de Saint-Tropez *(1964). C'est le début d'une série qui comprend, ensuite,* le Gendarme à New-York *(1965),* Le gendarme se marie *(1968),* le Gendarme en balade *(1970),* le Gendarme et les extra-terrestres *(1979) et* le Gendarme et les gendarmettes *(1982), que le réalisateur n'aura pas eu le temps de terminer. Le succès réel de cette série, ainsi que d'outres comédies-vaudevilles dites « sans prétentions » avec Louis Velle, par exemple, relève plus de lo sociologie (les goûts et le miroir de la France profonde) que de l'art cinématographique. Il n'y aura pas, à propos de Jean Girault, de révisian déchirante. On peut tout de même constater qu'à deux reprises, avec* l'Année sainte *(1975, le dernier rôle de Jean Gobin) et* l'Avare *(1979, la pièce de Molière et Louis de Funès en Harpagon), il avait montré un peu plus d'ambition.*

JACQUES SICLIER.

FESTIVAL

Rameau, neuf et superbe

(Suite de la première page.)

Ce livret, dans le genre du merveilleux féérique cher eux dix-septième et au dix-huitième siècles français, n'était en réalhé qu'un canevas permettant à Rameau d'écrire un de ces « opéras de l'enchantement, dont la théorie a été énoncée par Louis de Cahusac, le librettiste des *Boréades* (*le Monde* du 17 juin).

Aucune recherche de vérité psychologique, ni surtout dramatique. Il suffiseh de quelques sentiments touchants (amour) et violents (haine, crainte), pour nourrir de musique sensible ou fulgurante les airs récitatifs et simples.

Des circonstances favorables permettaient de justifier une profusion de danses gracieuses et quelques affrontements vigoureux, de déchaîner tempêta, daasaa guerrièraa et chœurs tragiques, tout ce que Rameau adore.

Cela ne corresponil guère à notre conception actuelle de l'opéra. Mais redisons qu'il faut écouter les *Boréades* l'esprit libre, en goûtant uniquement le spectacle et le musique, sans se soucier d'y rechercher la trame dramatique d'une tragédie racinienne. Alors la plaisir est parfait, car cette musique est d'une grâce, d'une richesse et parfois d'une grandeur qui mériteraient une longue exégèse. Rameau a-t-il jamais chanté l'amour, la pudeur, l'abnégation avec tant de noble tendresse, fait souffler les vents avec plus de véhémence at de pittoresque, serti ses danses avec eutant de délicatesse harmonique at de finesse orchestrale ? Mais peut-être aussi a'a-t-il jamais été aussi bien interprété que par John-Eliot Gardiner, à la tête de l'English Baroque Soloists (malgré quelques défaillances des cors et hautbois anciens), de l'admirable chœur Monteverdi et de chanteurs qui ont enfin retrouvé son style vocal si particulier.

Efflorescença merveilleuse des timbres, justesse des mouvements, des rythmes et de la dynamique sonore pleine de contrastes et surtout redécouverte du phrasé et de l'ornementation mélodique, où le mot retrouve tout son poids et sa valeur expressive, impose sa loi à la musique, qui prend ainsi son véritable relief (1). L'interprétation de Gardiner nous offre un Rameau vivant et tout neuf dont il y e peu d'exemples.

Autant que Gardiner, Jean-Louis Martinoty, avec sa mise en scène d'une invention, d'une intelligence et d'une rigueur fabuleuses, nous e donné l'image idéale d'un opéra da Rameau. Non par une reconstitution à l'ancienna des costumes, des gestes, des danses presque toujours vouée à l'échec et à la froideur, mais en rapartant de la conception même de l'opéra classique pour bâtir un spectacle moderne.

Sans le prendre eu sérieux, Martinoty est resté absolument fidèle à l'argument qui n'est qu'un prétexte à démontrer la sichesse et la continuhé du génie da Rameau : il confère à la tragédie-ballet sa pleine dimension, en intégraat de façon prodigieuse les innombrables danses à la trame de l'histoire, fidèle en cela à Cahusac, qui écrivait : *« La grande règle pour les divertissements est qu'ils naissent du sujet, qu'ils fassent partie de l'action, en un mot qu'on ne danse pas seulement pour danser. »*

Tout le monde sur scène danse donc autant qu'il joue et chante, mais Catherine Turocy et sa New York Baroque Dance Company ont réalisé un extraordinaire amalgame des pas anciens avec les inventions du metteur en scène pour que l'histoire continue à se dérouler pendant la danse, enveloppant le désespoir d'Alphiaa, accompagaant les avances da ses soupirants, le combat d'Abaris contre les troupes de Borée, au cours d'une admirable scèned'inspiration maçonnique (un thème cher à Cahuzac) qui s'apparenta à celle des épreuves de *la Flûte enchantée*, la déconfiture des vents paralysés par Abaris sous la forme de guerriers d'opérette enrubaanés par les zéphyrs) ou les supplices infligés à Alphise enchaînée.

Le plus ravissant des spectacles

Il est impossible de rendre compte d'un spectacle aussi riche, où chaque personnage e sa vie propre, où les tableaux se succèdent étincelants at savoureux, se modifient sans cesse eu gré de la musique, ou l'émotion, la grandeur, la tendrese et l'humour se donnent la main, ou le sujet mythologique est à la fois parfaitement respecté et ramené eux tableaux d'une société insouciante qui va basculer dans le révolution. Le tiers-état montre le bout du nez, los philosophes (Rousseau, d'Alenbert, Voltaire, Diderot, etc...) commentent l'action et parfois y participent ; Apollon (représenté comme un Rameau jeune) est une parabole du despotecclairé, opposé à Borée, le tyran sanguinaire, etc.

Maintes interprétations s'entrelacent, tandis que se déploie le plus ravissaat des spactacles, dans des décors et des costumas da Daniel Ogier, prodiguant les Watteau, les Lancret, les Nattier, mais aussi mille inventions cocasses.

Peut-être d'ailleurs ces *Boréades* seront-elles l'occasion d'une « querelle des bouffons » à l'envers. On risqua da reprochar à Martinoty d'avoir peuplé l'opéra de scènes (familières et humoristiques) de comédies de mœurs transparente qui déboulonnent les héros à la manière des Italiens du XVIIIe siècla (Pergolèse et Cie), au lieu de laisser planer Rameau dAns de hautes sphères et des mythes philosophiques qui aous sont aujourd'hui parfaitement indifférents. Mais c'est justement pour cela qu'à l'époque personne n'evait voulu jouer les *Boréades*.

On aimerait parler plus longuement des exellents chanteurs : Jennifer Smith, bella et indomptable Alphise, qui affronta des airs perchés dans una tessiture terrible, evec une voix toujours mélodieuse et superbe ; Philippe Langridge, Abaris au timbra et phrasé d'une émotion bouleversanta ; l'étincelant et savoureux Calisis de Joha Aler et le Borilée avantageux da Gillaa Cachamailla ; François Le Roux, qui fah une excellente composition très nuancée du grand prâta Adamas ; Jean-Philippe Lafont, tonitruant Borée ; Anna-Marie Rodde, qui interprète vaillamment des airs de divertissement fort tendus et aussi Stephen Valcoe, Elizabeth-Priday, Luncinda Houghton et Marine March.

Pour Louis Erlo, qui a si ardemment voulu donner une nouvelle vocation ramiste à Aix-en-Provence, c'est un grand succès, et l'en prochain, il annonce *Hyppolita et Aricie*, à côté du *Mithridate* de Mozart.

JACQUES LONCHAMPT.

• Prochaines représentations les 24, 28, 30 juillet et 2 août.

(1) Cf. l'excellente étude de Philippe Beaussant sur *Rameau le mal entendu*, dans la revue *Harmonie*, de juillet.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h : Collection du M.N.A.M.

Les autres salles

Bouffes Parisiens (296-97-031, 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Espace Gaité (327-95-94), 20 h 30 : Pas de quartier pour Malvina.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaité Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan.
Hachette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
TAI – Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre des 400-Coups, (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bohu ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Aeuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des huiles dans l'encrier ; IL, 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 22 juillet

Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Camaïeu d'amour.
Fanal (233-91-17), 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : W. Anice ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Jean-Claude Annoux ; 22 h 30 : Cerise.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Pergolèse).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson, Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 21 h : Lpomen.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Los Salseros.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : T. Graal ; 22 h : P. Prim, J.-P. Voidrot.
Espace Gaité (327-95-94), 22 h : M. Baker.
Gibus (700-78-88), 22 h : Contrôle.
New Morning (523-51-41), 21 h : M. Brecker, E. Gomez, Don Grolnick, P. Erskine, *M. Mainieri.*
Palace (246-10-87), 21 h : M. Nascimento.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : C. Sopranu et Gazz-Jazz.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)
Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. J. Semkow (Mozart, Lutoslawski, Stravinski).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)
19 h : Ensemble Fortuna (Dowland, Morley, Allegri...) ; 21 h : M.C. Chevalier, B. Bahurel (Mozart, Ravel, Schubert, Brahms).

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)
Carreau du Temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour (Théâtre Renversé) ; 21 h 30 : l'Herbe rouge.
Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Compagnie du Fond de cour.)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Tabusse, de J. Gehret ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de « Positif » ; 19 h : Peppermint frappé, de C. Saura ; 21 h : Réjeanne Padovani, de D. Arcand).

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Films d'auteurs et films rares : Après la pluie, le beau temps, de C.B. de Mille ; 17 h : Hommage à B. Barnet : l'Exploit d'un éclaireur ; 19 h : le Western : Jesse James, de H. King.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ANTI GANG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-99-75).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PAS VALABLE (Fr.-Can., v.f.) (*) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Athéna, 12e (343-00-65).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIRE VAGUE (Austr., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic 14e (542-67-42).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (It.-Fr.) : *Studio de la Harpe*, 5e (354-34-83). : Calypso, 17e (380-30-11)
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Français 9e (770-33-88) : Montparnasse-Pathé, 19e (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD, THE WALL (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-30) ; Kinopanorama, 15e (306-50-30).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
REDS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ROX ET ROUKY (A. v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-29-79). – V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 8e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (*) (Fr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TROUPEAU (*) (Turc., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-56-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., V.O.) : Cluny-Palace (354-07-76).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80.
LA VALLÉE DE LA MORT (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE (*) (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

BUDAPEST BALLADE, Film hongrois de Andras Jele, v.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (733-97-77).
GALIGULA ET MESSALINE (**), Film italien d'Antony Pass, v.o. :U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71)) ; V.F. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-431 ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ÇA VA FAIRE MAL, Film français de Jean-François Davy : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40] ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parsmount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'INDISCRÉTION, Film français de Pierre Larry : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-021 ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - CINÉ BEAUBOURG - OLYMPIC LUXEMBOURG - OLYMPIC ENTREPOT
14 JUILLET BEAUGRENELLE - 14 JUILLET BASTILLE

ROMY SCHNEIDER - JACQUES DUTRONC
FABIO TESTI - KLAUS KINSKI
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER
ANDREZJ ZULAWSKI

GAUMONT COLISÉE V. F. - GAUMONT RICHELIEU V. F. - MONTPARNOS V. F. - GAUMONT CONVENTION V. F.
GAUMONT GAMBETTA V. F. - CLICHY PATHÉ V. F. - 3 HAUSSMANN V. F. - GAUMONT HALLES V. F. - PATHÉ Champigny - GAUMONT Evry - GAMMA Argenteuil - CYRANO Versailles

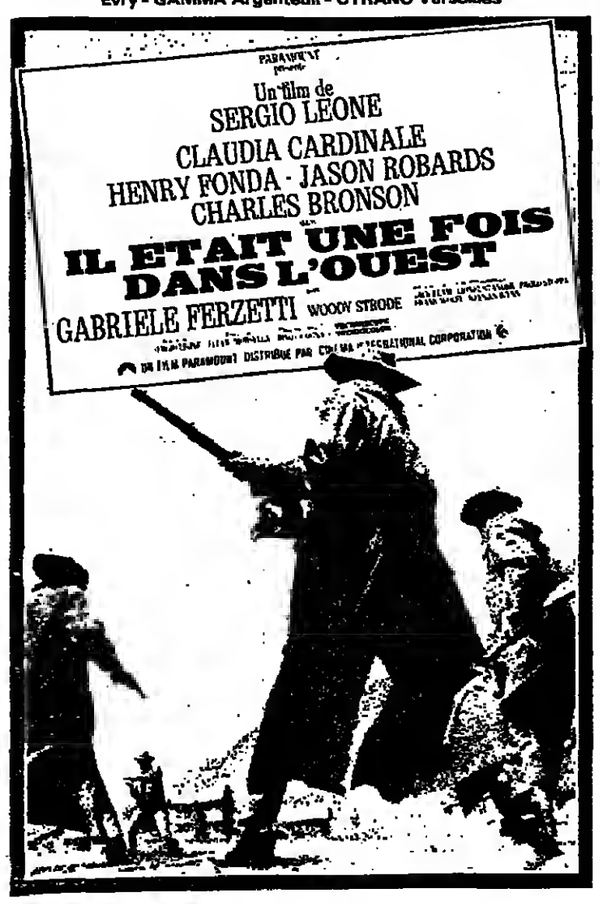

RADIO

La commission Holleaux établit sa liste définitive

Seize radios locales privées – soit une de plus que prévu initialement – émettront bientôt, de façon légale et officielle, sur Paris et parfois sa petite couronne, quelques quartiers de la capitale bénéficiant en outre de deux stations à couverture plus réduite. La commission Holleaux devait, ce jeudi 22 juillet, émettre un avis engageant le sort des cent cinquante-six projets dénombrés en région parisienne.

La procédure adoptée par M. Holleaux (*le Monde* du 17 juillet) et approuvée par le ministre de la communication, qui a tenu, mardi 20 juillet, à affirmer publiquement son soutien à la commission, a été poursuivie. Une nouvelle liste de synthèse a donc été proposée mercredi aux différents membres, libres de l'amender en substituant aux différents noms de la liste d'autres stations susceptibles de mieux leur agréer. Seule sur les huit propositions examiné mercredi, Radio - Ici et Maintenant, l'une des pionnières, plusieurs fois saisie sous l'ancien gouvernement, faisait les frais d'une modification de la liste votée (avec une seule voix d'écart) sur une proposition de deux fédérations de radios libres, la F.N.R.L. et la F.N.R.T.L.I.

Comment devra-t-on désormais les appeler ? « Libres » ? Le mot sonne un peu faux lorsqu'il fait allusion à des projets capables d'être soutenus par plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'associations, coopératives, institutions ou sociétés diverses. « Associatives » ? Le terme ne signifie plus grand-chose aujourd'hui, n'importe qui pouvant être en France à l'origine ou à la tête d'une association, et ce statut juridique pouvant masquer n'importe quelle réalité. « Locales privées », alors ? Peut-être faudra-t-il s'y résoudre, bien que l'expression apparaisse un peu institutionnelle, étant utilisée le plus souvent possible par le ministère de la communication, soucieux de ne pas blesser Radio-France par une opposition trop implicite entre les « libres » et les autres...

Radio - Ici et Maintenant faisait en tout cas incontestablement partie des premières. Stupéfaits, « écœurés » d'avoir disparu de la liste synthétique au profit de Radio libre - Paris, laquelle doit regrouper toutes les communautés etbniques du nord de la Méditerrannée (Arméniens, Turcs, Portugais, Italiens, Pakistanais...), les animateurs d'Ici et Maintenant se sont réfugiés mercredi soir chez Me Jean-Louis Bessis, membre de la commission. « *C'est lui qui représente les radios non fédérées ; c'est lui aussi le plus dégagé de tous liens et influences*, déclare l'un d'eux. *On a travaillé sans interruption depuis deux ans, en faisant toujours preuve d'innovation. Nous sommes peut-être le seul projet sincère, non commercial et non politique... Si l'on persiste à ne pas vouloir de nous, alors, autant que nous disparaissions tout à fait.* »

Le départ d'Ici et Maintenant a été la seule modification importante de la liste synthétique. En revanche, par rapport à la liste initiale des vingt noms, Fréquence gaie se voit attribuer une fréquence. Des soutiens divers et nombreux qui n'ont cessé de se manifester, le succès du défilé organisé mardi, rendaient presque inévitable sa réintégration dans la liste des élus.

Toutefois, si la commission invite « *cordialement* » Fréquence gaie à se regrouper avec Carol-FM, Métropolis et Radio-Radio (qui n'ont pas été prévennes), la première « élue » se montre peu enthousiaste à l'idée de fusion.

Troisième nouveauté de taille depuis la semaine dernière : l'introduction d'une radio pour les Français d'outre-mer installés à Paris (environ 600 000 dans la région parisienne) et issue, sous le nom de Tropique FM d'un regroupement amorcé mais à compléter des radios issues des DOM-TOM.

Enfin, la liste des huit premières radios étudiées, selon l'ordre alphabétique, s'est retrouvée peu différente de la liste initiale, sinon pour les recommandations de « mariage », lesquels varient d'heure en heure. Ne voyait-on pas, mercredi après-midi, les uns et les autres virevolter dans la cour du ministère de la communication, puis se rendre seuls ou en groupes au secrétariat permanent de la commission pour modifier un détail de dossier, apporter une nouvelle liste de regroupements, l'annonce d'une rupture d'accord ou de négociations, puis s'installer par petits groupes à la terrasse du café situé à mi-chemin entre les deux sièges. Combien d'accords hâtifs, éphémères, ont été conclus ces trois derniers jours, remettant en question l'organisation et la conception de projets préparés depuis plusieurs mois ?

« *Inévitable* », répondait le ministre de la communication, mardi 20 juillet devant plusieurs journalistes, en affirmant que tout avait été fait pour « *en terminer avec l'esprit de monopole* » et « *organiser le pluralisme* ». Les regroupements sont rendus nécessaires par les données physiques de la bande FM à Paris. « *Si on avait pu accorder cent cinquante fréquences, on l'aurait fait très volontiers. Il est maintenant impossible d'accorder une fréquence à un seul projet, mais je suis convaincu que la commission sera en mesure de proposer des structures d'accueil pour les différents cas particuliers. Accepteront-ils ? En tout cas, qu'ils ne disent pas avoir été exclus s'ils refusent toutes propositions. Il n'est nullement question de ségrégation.* » « (...) *La liste devrait couvrir la moitié des projets recencés*, estime aussi M. Fillioud. *Sur le total des dossiers, un certain nombre de projets ne sont pas encore nés, ou à peine. Il n'y aura donc que peu de projets consistants à risquer de ne pas recevoir satisfaction.* »

Langage optimiste, mais il néglige l'importance des obstacles rencontrés par les promoteurs de projets écrits, restés secrets, soit par volonté de leurs auteurs, soit par timidité, maladresse ou inexpérience. Ils sont plusieurs, en effet, dont le dossier n'a pas ou n'a été que peu examiné ; ceux qui, soucieux de demeurer dans le cadre de la loi, ont renoncé à brandir immédiatement le micro, pour commencer, étoffer un dossier « exemplaire », persuadé que ce travail ne pouvait qu'être gratifiant à long terme.

La liste définitive révélera en fin de compte ce qui, de l'antériorité, des pressions de certains lobbies, des pressions de certains membres de la commission, et de la qualité du projet radiophonique, a le plus influencé les choix de la commission. D'ores et déjà, on se doute que les concessions, les soucis des équilibrages, ont joué un rôle important. Mais on constate aussi que ce qui semblait impossible, inimaginable depuis six mois à qui écoute le tohu-bohu de la bande FM, est en bonne voie d'aboutissement.

ANNICK COJEAN.

La liste des radios

Après la vote du 21 juillet :

- *Cité 96* : Espace 1901, Computer, Cheap, auxquelles s'ajoutera une radio anglophone : KLOD ou Big Ben.
- *Communautés juives* : Radio J, Radio-Shalom, Radio-Communauté et Judaïques-FM ont signé un accord de principe.
- *Radio des DOM-TOM* : Tropique FM à laquelle sont invitées à se joindre toutes les radios concernent les personnes originaires d'outre-mer.
- *Radio des Eglises chrétiennes* : doit regrouper autour de Radio-Notre-Dame les Eglises catholique, protestante et orthodoxe.
- *Fréquence gaie* : que l'on invite à se regrouper avec Carol-FM, Métropolis, Radio-Radio.
- *Fréquence libre* : Canaille-FM, les Nana-radioteuses, Cap-Sud.
- *Radio libre-Paris*, proposée à la place de Radio-Ici et Maintenant. *Elle s'ouvra à toutes les* ethnies culturelles européennes.
- *Gilda* : BEUR, Ado enfants j'écoute, Tchatch.

Autres radios proposées, ce jeudi 22 juillet, au vote de la commission :

- *Radio-Immigrés* (Maghreb et Afrique noire).
- *Métropole, Mercure 104, Paris-Forum, ASK, Radio portugaise parisienne.*
- *Nova-Ivre*, Biennale de Paris et Jazziand.
- *N.R.J., Radio-Verte, Cosmos.*
- *Paris-Fréquence Montparnasse* (Paris-FM, Paris-Sport et Mueique, France-Lecture, Médico-Social).
- *Radio de la presse.*
- *Radio-Service Tour Eiffel, Diapason, Radio-Vocation.*
- *T.S.F., Amphi 99.*
- Radios da quartiers : *Radio-Aligre, Fréquence-Montmartre, Radio-Montmartre, Radio 20/20.*

Liste complémentaire :

- *Arts at Spectacle.*
- *Oblique-FM, Boulevard du Rock, Grand-Angle.*
- *Génération 2000, Magepuce, Pariferic, Tension-FM, Thélème.*
- *Radio libertaire.*
- *Radio-Tomate.*

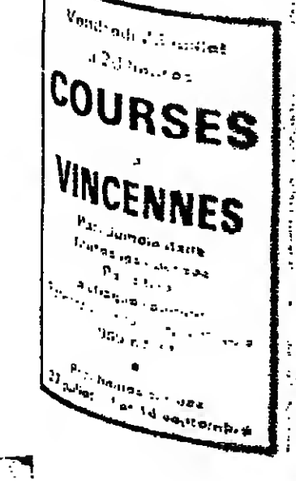

RADIO-TÉLÉVISION

LES SATELLITES ET L'EUROPE

Le gouvernement Français est chargé de réunir une conférence internationale

Sur l'invitation du gouvernement français, une conférence intergouvernementale réunissant les représentants de la République fédérale d'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la France, du Luxembourg et des Pays-Bas s'est tenue à Paris les 19 et 20 juillet, en vue « d'ouvrir les voies d'un espace européen de coopération audiovisuelle.

A l'issue de cette réunion le gouvernement français a été chargé de convoquer dans la deuxième quinzaine de novembre une conférence élargie à d'autres pays membres du Conseil de coopération culturelle du Conseil de l'Europe, dans la mesure où ils adhèrent à trois principes : « la liberté de circulation de l'information », « le respect du pluralisme des cultures » et « de la spécificité de leur expression », le « développement de toutes les formes de coopération audiovisuelle ». Trois groupes de travail ont été constitués à partir de ces principes. Le premier, qui sera convoqué par la Belgique, se penchera sur « la politique générale des médias » ; le second, convoqué par les Pays-Bas, aura pour objet la publicité et les modes de financement, le troisième enfin, convoqué par la R.F.A. étudiera les différents problèmes des rapports T.V. cinéma.

Le premier ministre luxembourgeois affirme que son pays n'est pas « sans scrupule »

Il n'y a « *pas nécessairement antinomie d'intérêts entre la France et le Luxembourg* » dans le domaine de l'exploitation des canaux de satellites de télévision directe, a déclaré M. Pierre Werner, premier ministre luxembourgeois, mardi 20 juillet, à R.T.L. Interrogé sur les déclarations de M. Georges Fillioud, concernant une « cinquième chaîne » française diffusée par satellite, (*le Monde* du 20 juillet), M. Werner a souligné : « *Chaque pays européen usera de ses passibilités et des droits concédés internationalement en toute souveraineté, c'est aussi le cas du Luxembourg.* » « *Si mon gouvernement donne la concession par priorité à R.T.L.* », a-t-il précisé, *nous sommes en présence d'une entreprise dans laquelle, du fait de l'actionnariat français, de forts intérêts français aussi bien matériels que culturels sont impliqués.* »

Interrogé sur la façon dont le grand-duché entend exploiter, si ces négociations aboutissaient pas, le faisceau de télévision qui lui a été accordé, M. Werner a indiqué que « *la culture française aura toujours une première place* » dans ses programmes. Quant au problème de la publicité (un satellite luxembourgeois émettant sur une partie du territoire français serait susceptible d'y draiaer des ressaurees publieitaires), M. Werner a indiqué que le Luxembourg a « *déjà offert à ses voisins un code de bonne conduite en ce qui concerne la publicité et attend qu'ils réagissent à cette offre* ».

Enfin, il a déclaré ne pouvoir accepter « *à aucune condition* » que son pays soit accusé d'être « *sans scrupule* » pour l'exploitation de son satellite. M. Georges Fillioud avait en effet déclaré au « *Journal du Dimanche* » que « *plusieurs de nos pays voisins qui n'ont pas les mêmes scrupules que nous ne manqueront pas d'exploiter à des fins uniquement commerciales leur propre satellite* ».

Réactions après l'émission de TF 1

● *Dans l'organe du R.P.R.*, la Lettre de la Nation, M. Pierre Charpy écrit, jeudi 27 juillet : « *La France des funérailles : nous y sommes. Ce n'est pas la saison mais comme au bout du compte le ridicule finit par tuer, nous avons tous les jours à enterrer un homme du pouvoir. Même le président de la République est tombé dans la trappe. Il lui était déjà arrivé de se faire piéger dans une histoire stupide mais les jardins de l'Observatoire étaient moins fréquentés que les écrans de télévision. Cette histoire d'émission décommandée mais diffusée est remarquable dans la mesure même où personne ne croit personne.* »

● *M. François d'Aubert*, député U.D.F. de la Mayenne, demande, dans une question écrite au ministre de la communication, qu'*un* « débat contradictoire soit organisé par TF 1 sur l'œuvre et les discours de François Mitterrand ».

Jeudi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm (le « policier » du jeudi) : l'Honneur de Barberine.
Réal. d'B. Tyborowsky, avec H. Rellys, N. Pescheux, S. Seillan.
D'après un roman de C. Exbrayat, ce policier rustique joué à la manière réaliste des films de Pagnol, pèche par une absence d'intrigue, et quelques longueurs.
22 h 5 Tour de France cycliste.
22 h 15 Série documentaire : l'Espace de l'islam.
Les voies de la connaissance de Nadjmud Dine Bamate.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Club des télévisions du monde : Fausse sortie.
Un téléfilm de la R.T.B., réal. P. Joassin.
Un jeune comédien, à la recherche de lui-même, rencontre une prostituée qui l'aidera à briser des liens familiaux étouffants.
22 h 35 Variétés belges.
La Vélérique ; Georges Prades ; Bizarostyl ; Pierre Rapsat et le groupe Transfert.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Gang des otages.
Film français d'E. Molinaro (1972), Avec D. Cauchy, B. Ogier, C. Segal, G. Darrieu, A. Mestral, C. Maurier (N. Rediffusion).
Avec l'aide de sa femme et d'un ami, un jeune voyou, accusé d'un meurtre dont il se dit innocent, s'évade du cabinet du juge d'instruction grâce à une prise d'otages. Le trio en fuite cherche une cachette.
Un fait divers authentique a inspiré le scénario d'Alphonse Boudard. Ce film glisse un peu vers l'épopée de révoltés façon Bonnie and Clyde mais sacrifie surtout au romantisme conventionnel des bandits-héros de la « série noire » française.
22 h 5 Journal.
22 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Rediff.)
La tradition du réalisme français avec Jean Renoir et la fameuse Nana.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Autour d'Éric Satie : A. Ciccolini ; D. Varsano.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La tuberculose.
20 h, Le Baccel de Prospero, de J. Kroczmair, d'après E. Renan.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, Jazz : la grande parade à Nice.
21 h 30, Concert (en direct du cloître Saint-Louis) : « Une vie de héros », de R. Strauss ; « Symphonie héroïque », de Beethoven, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. G. Solti.
23 h 30, Musiques traditionnelles : Indonésie.

Vendredi 23 Juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'escadron volant.
16 h 55 Croque-vacances.
Dessins animés, feuilletons, bricolage, variété...
18 h 25 Série : La dame de Monsoreau.
N° 5 - Les merlettes de Lorraine (Rediff.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
(Résumé.)
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Eddy Mitchell à l'Olympia.
Réalisation : G. Job.
« *Bye bye Johnny B-Good* », « *Sur la route de Memphis* », « *la Fille du motel* », concert de l'Olympia enregistré en 1981.
21 h 30 Téléfilm : Crime et châtiment.
Réal. M. Darlous, avec J. Hart, C. West, M. Tierney...
Raskolnikow, soulagé après le double meurtre, est convoqué à la police pour une formalité. Il s'évanouit. Habilement mis en scène et bien joué, ce téléfilm se regarde comme un policier.
22 h 30 Les grandes expositions : Georges Braque dans les collections européennes.
De : J. Plessis.
Pour le centenaire de Georges Braque, Beaubourg lui consacre une exposition : Braque « le Patron », comme l'appelait Paulhan, expose ses plus belles œuvres cubistes de 1912 à 1944 ainsi que de nombreux collages.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Tonnerre.
Les voleurs de bétail (Rediffusion).
14 h Aujourd'hui la vie.
La musique à ses sources.
15 h 5 Série : Moi, Claude, empereur.
15 h 55 Sports.
Cyclisme : Tour de France ; Tennis : Coupe Galéa ; Escrime : Championnats du monde.
18 h Récré A 2.
Spectreman.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animés.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
D'après le roman de Carlo Levi, réal. Francesco Rosi, avec G.-M. Volonte, P. Bonacelli, L. Mazzari, I. Papas, A. Cuny...
Carlo Levi s'est complètement intégré au village. Médecin et peintre, il fixe sur la toile les figures sombres des paysans, assiste les malades : réalisme surnaturel.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. L'Italie, ses princes, ses hommes.
Avec I. Gioulas (« Laurent le Magnifique »), M. Gallo, (« l'Italie de Mussolini » : « Vingt ans d'ère fasciste » ; « Garibaldi ») ; U. Eco (« le Nom de la rose ») et H. Bauchau (pour « Ville, j'écoute ton cœur », d'A. Savitdo).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Soleil des hyènes.
Film hollando-tunisien de R. Behi (1977), avec L. Doghmi, M. Morsi, Habachi, A. Snoussi, H. Catzaras (v.o. sous titrée).
Un groupe financier européen transforme un village de pêcheurs tunisien en centre touristique, avec le concours des notables de l'endroit. Un homme seul entame une lutte vaine contre les affairistes.
Violent pamphlet contre l'envahissement du tourisme incontrôlé, la destruction des sites naturels, la transformation d'une culture vécue en clichés de cartes postales. Ce film politique et lyrique dénonce un « néo-colonialisme » ravageur.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Titre en poche : l'Orient ; Comment vivre en Viking : Bijoux et accessoires féminines.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Les enfants de Kim Il Sung.
Une émission de R. Pieiri. Reportage P. Baby et F. Divet.
Kim Il Sung, grand leader respecté et bien-aimé de dix-huit millions de Coréens du Nord. A l'occasion du soixante-dixième anniversaire d'un « grand timonier », une équipe de télévision occidentale a filmé pendant deux semaines la vie quotidienne en démocratie populaire de Corée.
21 h 35 Musiques en feu.
Une émission de C. Laboureade.
La musique se fait femme et farouchement électronique : avec Laurie Anderson, Lindsey Cooper, Ayala Fournier, etc, un voyage mélodique dans une ville géométrique.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Rediff.)
N° 15 : Dada, surréalisme en cinéma
Marcel Duchamp avec « Anemic cinéma » et « Emak Sakia » en 1926 ; Man Ray avec « l'Etoile des mers » et évidemment Luis Bunuel et son « Chien andalou » et « l'Age d'or » : le délire dadaïste au service du septième art.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Autour d'Erik Satie : Daniel Varsano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le corps de la femme et ses légendes (Hippocrate et les femmes) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : un objet d'histoire naturelle.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Les livres pour les jeunes.
11 h 2, Avignon : Le mythe et la voix (Brenda Wootton).
12 h 5, Agora : « Le langage des oiseaux », de Attar, avec M. Oud-Dine Bammate.
12 h 45, Panorama : Avec S. Benabib.
13 h 30, Musiques extra-européennes ; Bal Konte, joueur de kora.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le salon des anges », de M. Chaix.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : L'Impératrice Irène au temps de Charlemagne.
15 h 50, Contact.
16 h, Avignon.
18 h 30, Feuilleton : La Ve planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La composition de l'eau de mer.
20 h, Michel Deon ou l'exil enraciné, par M. Cantan.
21 h 30, Black and blue : Nouveautés du blues.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Granados, Martin, Tchaïkowski, Beethoven, Chopin, Monteverdi.
8 h 7, Quotidien musique : Histoire du centre Acanthes.
9 h 2, Le matin des musiciens : L'histoire du Festival d'Aix-en-Provence. « Don Giovanni », de Mozart (représentation donnée le 18 juillet 1950). Avec T. Berganza, M. Crochet, H. Colliot et l'orchestre de la Société des concerts du conservatoire.
12 h, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : Œuvres de Brahms, Fourchotte, Scolari et Poulenc, par M. La Thiec, clarinette et D. Weber, piano.
13 h 5, Histoires de jazzer : Le vacher de la voie lactée.
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14 h, Histoire musicale de ma région : Paganini.
14 h 30, D'une oreille l'autre : Vivaldi, D. de Séverac, de Falla.
16 h, Par les rues et les ruelles, à Aix.
17 h, D'une oreille l'autre : Musiques méditerranéennes (et à 23 h).
17 h 40, Le club de la presse.
18 h, Une heure avec... Marvis Martin.
19 h, Microterroir.
19 h 25, Jazz : La grande parade, à Nice.
20 h 30, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Kammerkonzert », de Berg. « Symphonie n° 14 », de Chostakovitch, par l'orchestre symphonique du Sud-westfunk, dir. K. Kord. Avec M. Beroff, piano, U. Hoelscher, violon, S. Woytowicz, soprano, N. Ghiuselev, basse.
22 h 15, L'événement vu d'Aix.
22 h 30, Jazz, en direct de Jazz-les-Pins.
0 h, Musiques traditionnelles : Indonésie.

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8
● Centre Cial. Maine-Montparnasse Paris 15

Vendredi 23 juillet
à 20 heures
COURSES
à
VINCENNES
Pari Jumelé dans
toutes les courses
Paris trio
à chaque réunion
Retenez votre table au « Privé »
989-67-11
★
Prochaines soirées :
27 juillet - 7 et 14 septembre

● *M. Philippe Gaillard*, ancien directeur du quotidien africain *Continent* qui avait cessé de paraître en août 1981, a été nommé rédacteur en chef de M.F.I. (Média France Intercontinents), agence de presse écrite et sonore de Radio-France internationale, récemment organisée.

● *M. Willy De Luca*, directeur général de la Radiotélévision italienne (R.A.I.), est mort, mercredi 21 juillet, à Rome. Il était âgé de cinquante-sept ans. M. De Luca était journaliste depuis 1951. Il était entré à la R.A.I. en 1966 et en assurait la direction depuis 1980.

SPORTS

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE ROME

Riboud médaille d'argent à l'épée

Déjà médaillé d'argent à Hambourg en 1978, Philippe Riboud, champion du monde l'année suivante, s'est incliné, dans la nuit de mercredi 21 à jeudi 22 juillet, en finale du championnat du monde d'épée devant le Hongrois Jeno Pap âgé de trente ans, vainqueur sur le score de dix touches à six.

Agé de vingt-cinq ans, élève à l'Institut français de gestion et licencié au Masque de fer de Lyon, Philippe Riboud est donc monté sur la deuxième marche du podium, la troisième étant occupée par un autre Hongrois, Erno Kolczonay.

Pour le rôle prépondérant qu'il joue dans la préparation du Français, le maître Gilbert Lefin doit être associé à la nouvelle performance de l'épéiste français qui a disputé toutes les finales mondiales et olympiques depuis 1978.

De notre envoyé spécial

Rome. — En 1979, à Melbourne, Philippe Riboud devient champion du monde en surclassant tous ses adversaires. L'année suivante, aux jeux de Moscou, l'équipe de France enlève la médaille d'or olympique. Juillet 1981 à Clermont-Ferrand : comme de reste de l'équipe nationale, les épéistes français quittent les championnats du monde par la petite porte. Une voix s'élève, celle de l'entraîneur national de la spécialité, Gilbert Lefin : « *Je n'admets pas la défaite si tout n'a pas été tenté pour l'éviter* ». Avec des mines de grands gosses pris en faute, les épéistes se remettent au travail. Olivier Lenglet remportera le tournoi de Tallin (U.R.S.S.) puis le challenge Charles Martel à Poitiers. Philippe Boisse sera second à Berne et Michel Salesse troisième du challenge londonien Martini.

Entraîneur national depuis 1974, et plus spécialement de l'épée depuis 1976, Gilbert Lefin a pu mettre pleinement en pratique ses idées, grâce à un sujet d'exception, Philippe Riboud, qui accepta sans broncher le travail à haute dose. Et l'ancien champion du monde ayant retrouvé son ambition, le résultat fut là.

Mein de fer dans un gant de velours, Gilbert Lefin préconise une escrime très simple, exécutée au bon moment, aux antipodes des modes. D'ordinaire réservé dans ses jugements sur les techniciens ou prétendus tels, le directeur technique national, M. Jean-Michel Oprendek, n'est pas le dernier à vanter les qualités du maître : « *Sa puissance de travail, sa compétence, sa rigueur, son sens de l'organisation en font un entraîneur difficilement remplaçable* ». En tout cas pour ce Nordiste de quarante-huit ans, l'âge de la retraite internationale ne sonnera pas avant 1986. Ni Philippe Riboud ni les autres épéistes français de haut niveau ne s'en plaindront.

JEAN-MARIE SAFRA.

CYCLISME

La dix-septième étape du Tour de France

La montagne n'est plus ce qu'elle était

Un grimpeur chasse l'autre : après le Français Pascal Simon à Orcières-Merlette et le Suisse Beat Breu à l'Alpe-d'Huez, c'est le Néerlandais Peter Winnen qui a remporté la dernière des étapes alpestres, mercredi 21 juillet, à Morzine. Echappé dans le col de Joux-Plane, il a distancé Van de Velde ainsi que Bernaudeau et s'est installé à la troisième place du classement général. Bonne course de Robert Alban tandis que Bernard Vallet rétrograde. Hinault s'est contenté de neutraliser Zoetemelk, sur lequel il possède une avance de 5 min. 27 sec.

De notre envoyé spécial

Morzine. — Le cyclisme a, lui aussi, sa querelle des Anciens et des Modernes. Une querelle qui alimente de longue date une discussion de Café du Commerce au soir d'étapes. C'est que les témoins de ce sport exaltant ont toujours été tentés d'établir des comparaisons entre les champions d'époques différentes. Hinault est-il supérieur à Merckx ? Aurait-il dominé Anquetil et Bobet ?

Le Tour de France relance le débat dans la mesure où le titulaire du maillot jaune intrigue les observateurs. Selon toute vraisemblance, il n'évolue pas au maximum de ses possibilités et cela ne l'empêche nullement de surclasser une opposition qui paraît très limitée. Zoetemelk, le meilleur de ses adversaires, a trente-six ans et douze participations à son actif. De toute évidence, il ne s'est pas amélioré avec l'âge, qui lui impose des ambitions mesurées. Le « *père Joop* », comme on l'appelle, serait très satisfait de terminer deuxième à Paris. Les autres accusent un retard trop important pour menacer le favori dans des conditions de course normales.

Pourtant, ce n'est pas la valeur de ces coureurs qui est en cause. Les suivants immédiats de Bernard Hinault possèdent une qualité reconnue. Ils ne forment pas pour autant une opposition cohérente, car ils agissent en ordre dispersé, et improvisent sans conviction. On l'a bien vu dans les Alpes : les hommes d'un jour ne sont pas ceux du lendemain. Tout cela, en définitive, simplifie la tâche du maillot jaune.

« *Il n'y a pas d'opposition parce qu'il n'y a plus de vrais grimpeurs capables de cumuler les efforts* », constate Raphaël Géminiani, qui fut coureur puis directeur sportif, et qui suit l'épreuve en qualité de commentateur pour la télévision. « *En 1949, Coppi s'était présenté au pied des Pyrénées avec un retard de 28 minutes et il est arrivé au Parc des Princes avec plus de 10 minutes d'avance. Aujourd'hui, le Tour ne se gagne plus dans les cols mais dans les étapes contre la montre. Il suffit donc à Hinault de contrôler la course en montagne pour dominer la situation.* »

Une tactique subtile

Porte-parole des « anciens », Géminiani trouve un contradicteur en Louis Caput, qui fut lui aussi coureur et directeur sportif et qui s'insurge contre les nostalgiques : « *La course a évolué, dit-il, et le sport cycliste est plus exigeant qu'autrefois. Géminiani sous-estime les routiers actuels, en particulier Zoetemelk, qui vaut pourtant les grimpeurs de son époque. Quant à Hinault, il accomplit quotidiennement un travail colossal, et on doit en tenir compte.* »

Ce travail en profondeur, dont on ne doute pas qu'il soit productif, pourrait expliquer que le champion breton n'ait pas remporté une seule étape de montagne. A Orcières-Merlette, il a terminé douzième. Il s'est ensuite classé sixième à l'Alpe-d'Huez puis à Morzine, avec un retard de 2 min. 27 sec. sur Winnen.

Or il s'est passé des choses étranges au cours de cette étape de Morzine qui ne franchissait pas moins de trois cols difficiles. Hinault a levé le pied quand Bernard Vallet s'est trouvé en difficulté sur les pentes de Joux-Plane et il n'a pas engagé franchement la poursuite derrière Jean-René Bernaudeau. L'idée nous est venue qu'une victoire de l'un ou de l'autre aurait finalement servi ses intérêts. En valorisant ses adversaires ne se valorise-t-il pas lui-même ?

JACQUES AUGENDRE.

Classement

● **17e étape, l'Alpe-d'Huez-Morzine-Avoriaz (244 km) :** 1. Winnen (Pays-Bas), 7 h 34'20" ; 2. Van der Velde (Pays-Bas), à 32" ; 3. Bernaudeau (Fr.), à 1'24" ; 4. Alban (Fr.), à 1'51 ; 5. Nilsson (Suède), à 1'53" ; 6. Hinault (Fr.), à 2'27" ; 7. Anderson (Austr.), m.t. ; 8. Zoetemelk (Pays-Bas), à 2'28" ; 9. Fernandez (Esp.), m.t. ; 10. Martin (Fr.), m.t., etc.

Classement général

1. Hinault (Fr.), 74 h 56'15" ; 2. Zoetemelk (Pays-Bas), à 5'27" ; 3. Winnen (Pays-Bas), à 5'27" ; 4. Van der Velde (Pays-Bas), à 8'18" ; 5. Breu (Suisse), à 9'17" ; 6. Anderson (Austr.), à 10'13" ; 7. Alban (Fr.), à 12'37" ; 8. Martin (Fr.), à 12'51" ; 9. Kuiper (Pays-Bas), à 14'30" ; 10. Fernandez (Esp.), à 15'30" ; 11. Barnaudeau (Fr.), à 17'17", etc.

FOOTBALL. — *Le Sporting Etoile Club de Bastia (S.E.C.B.), qui gagna la Coupe de France en 1981, n'a plus de comité directeur depuis le 19 juillet. Le déficit du S.E.C.B. est de l'ordre de 8 millions de francs, et la paye des joueurs n'a pas été assurée depuis trois mois. Aucun candidat ne s'est présenté lors de l'assemblée générale du club pour prendre la succession du comité présidé par M. Michel Sorbada, dont le mandat arrivait à expiration. Une commission de trois personnes a été chargée de trouver les moyens de survie du club.*

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	58,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

	Le mm col *	Le mm col TTC
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Je suis Président de Sociétés et
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL
Extrêmement exigeant quant à la compétence et l'apparence de ma future

COLLABORATRICE

- Elle doit avoir impérativement environ 30 ans ; de parfaite présentation ; parfaitement bilingue anglais.
- Elle doit rédiger parfaitement dans les deux langues et fera souvent fonction d'interprète lors de négociations à haut niveau.
- Formation : secrétariat de direction minimum ; intuition ; sens inné des affaires ; psychologie ; rompue aux relations humaines à haut niveau.
- Grande disponibilité pour déplacements fréquents à l'étranger ; salaire motivant.

Adr. candidature manuscrite avec C.V. et photo ss nº 6.336 *le Monde* Publicité, Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Entr. Secteur Bâtiment ch. Cadre administratif haut niveau HEC, Sup de Co, option compt. Finances. Expér. audit appréciée 230.000/an 297-49-95.

PROGRAMME RECH. OCÉANOGRAPHIE (P.I.R.O. - C.N.R.S.)
recherche
pr dir. Grpe Technologie marine
INGÉNIEUR CONFIRMÉ
exp. engineering, électron., pet. mécan., resp. étude besoins matériel scient. et gestion du mat. pr campagnes en mer. Résid. : Paris, déplac. province et embarq. fréquents. Rém. : 110.000 + adr. C.V. et lettre manusc. à M. le Dr du P.I.R.O., 16, Qu. A.-France, 75700 Paris.

GROUPE INGÉNIERIE INFORMATIQUE
En constante expansion
recrute
pour sa division
ASSISTANCE TECHNIQUE
AUPRÈS DU SECTEUR PARA-PUBLIC
UN INGÉNIEUR LOGICIEL
CII-H6 64/66 en IDS/TDS
UN INGÉNIEUR BUREAUTIQUE
Il est souhaité pour chacun de ces postes de posséder un diplôme Grande École ou une équival.
Adresser C.V. détaillé et prétentions s. réf. 8.717 à : VALENS CONSEIL B.P. 358, 75084 PARIS Cedex 02.

SOCIÉTÉ COMMERCE INTERNATIONAL DISTRIBUTION
recherche
ACHETEUR(EUSE)
produits alimentaires
anglais exigé
connaissances transit transport appréciées
Poste nécessitant initiatives, rigueur administrative, déplacements à l'étranger de courte durée.
Adr. C.V., lettre manuscrite et prétentions à M. TEVISSEN SNAIR, 12, rue de Florence, 75008 PARIS.

Recherchons professeurs Culture générale, Histoire, Anglais diplômés IEP. Téléphone : 354-45-87.

Pour travaux sous-marins Plongeurs classe 1 et 2 Téléphoner : 18 (32) 36-81-38 Demander M. REZZOAGLI.

ÉCOLE PRIVÉE 10e
recherche
PROFESSEUR
en action commerc., comptabilité et informatique pour B.T.S., expér. enseignement exigée. Tél. : 246-41-40.

Entreprise bâtiment cherche chef du personnel conf. 3 ans minimum fonction personnel. 180.000 F/an. T. 297-49-96.

Journal professionnel
recherche
SPÉCIALISTE service abonnement sachant rédiger circulaires, établir planning. Free lance ou temps partiel. Écrire Mme Habert, 5 bis, rue du Chemin-Vert, Paris-11e.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE
recherche
INFIRMIÈRE D.E.
pour vacation 3 heures le matin du lundi au vendredi inclus pour son centre de santé, 3, rue du Maroc, Paris-19e. Poste à prendre le 8 septembre 1982 mais engagement immédiat.
Adresser lettre et C.V. détaillés à M. le Chef du Personnel, 17/18, rue de Flandre, 75936 PARIS CEDEX 19.

emplois régionaux

SOCIETE DES TUYAUX BONNA
Nombreuses implantations en France et à l'Etranger
C.A. 800 Millions de Francs - 2500 personnes
recherche pour ses établissements métropolitains des

CADRES COMPTABLES
FORMATION ESC option Comptabilité
Expérience de 2 à 5 ans.

Il s'agit, au départ, de postes de responsable comptable d'établissement, nécessitant une maîtrise des comptabilités générale et analytique.

Ces postes offrent de grandes possibilités d'avenir en France et à l'Etranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 257 à :

bonna — Société des Tuyaux BONNA, Boîte Postale 371 - 08, 75365 Paris Cedex 08

URGENT. Foyer de jeunes travailleurs. Rech. animateur socio-culturel, diplômé. Adr. lettre de candidature + C.V., + photo à : H.A.P. nº 153.221 B.P. 143, 85006 LA ROCHE-SUR-YON.

Le ministère de la Culture
recrute
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
pour le laboratoire d'archéologie des métaux de JARVILLE-NANCY.
Poste I.T.A. 2 A. C.N.R.S. Connaissances métallurgie indispensables.
Adresser candidature, joindre C.V. détaillé avant 30/09 à MISSION RECHERCHE 3, rue de Valois 75001 PARIS.

LYCÉE TECHNIQUE TOULON rech. PROF. de GÉNIE CIVIL pour enseignement en mécanique dessin de construction, fabrication et exploitation. Téléphonez au (94) 75-37-83.

G.S.I. MÉDITERRANÉE (groupe C.G.E.), pour poursuivre son développement
recherche
UN(E) INGÉNIEUR COMMERCIAL(E)
qui doit avoir :
- un goût prononcé pour la vente,
- conscience professionnelle,
- bonnes connaissances en gestion,
- apporter la preuve d'une réussite de 2 ans dans la vente.

Adresser curriculum vitae à Générale de Service Informatique, 2, rue Mascaron, 13006 MARSEILLE.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE de haut niveau, 37 ans, ingénieur en électronique, diplômé en management, anglais courant, italien bonnes connaissances. Grande expérience en commerce international de produits de haute technologie. Création et contrôle de filiales en Europe, Amérique, Japon. Rompu aux négociations haut niveau (banque, administration, juriste, etc.). Connaissance pratique de la comptabilité anglo-saxonne.
RECHERCHE : Direction filiale existante ou à créer. (Section BCO/JCB 243.)

DIRECTION GÉNÉRALE, 49 ans, management, fonction personnel, organisation administration et gestion de l'entreprise, comptabilité, informatique, marketing (170 personnes, M.B.A. 10 M.F.).
RECHERCHE : Direction générale ou collaboration dans PME à redresser ou à faire évoluer. Disponible géographiquement. (Section BCO/JCB 244.)

J.F., 32 ans, assistante de direction, formation B.T.S., parfaitement bilingue anglais, 12 ans expérience secrétariat haut niveau (affaires internationales export, informatique). Goût des contacts humains. Excellente public relation. Sens des initiatives. Grande disponibilité.
RECHERCHE : Situation similaire dans Société désirant renforcer équipe service commercial. Paris, R.P. Déplacements France/étranger acceptés. (Section BCO/JCB 245.)

H., 38 ans, DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, D.E.C.S. C.P.A. Paris promotion 1981/1982. Connaissance poussée des méthodes de gestion moderne et de l'environnement informatique (mise en place service informatique, harmonisation des procédures, établissement des comptes consolidés). Autorité et sens des relations humaines.
RECHERCHE : Poste responsable financier auprès importante société, Paris, R.P. (Section BCO/JCB 246.)

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

VOUS AVEZ DU MAL A RECRUTER DES VENDEURS ?
39 ans, une solide expérience des affaires et des rouages de l'entreprise, trilingue français/anglais/espagnol et disponible pour toutes rencontres.
JE SUIS UN VRAI COMMERCIAL !
Écrivez-moi sous la référence nº 923 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etudiante cherche garder enfants mois d'août : 17 F heure Tél : 267-68-43 à partir 19 H.

Retour de 8 m. Australie, assistante dir. conf. 35 ans, Exp/Imp, conn. mark. + pub Ang., All., Not. es., cherche poste responsabilité et contact. 580-36-82/589-01-67.

Anglaise, 17 ans, étudiante, en français, recherche place dans famille pour Juillet-Août-Septembre et Décembre. Sadresser à 37 Swansbury Drive, Bournmouth.

J. F. licenc. Philo. et Psycho. Paris VII, expér. Psycho., diplôme infir. Psy., ch. empl. temps partiel Paris Banl. faire offre précise. Ecrire sous le nº 8566 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 30 ans, 3 ans expérience Monteur, câbleur, contrôleur en électronique, cherche toute urgence travail identique ou mécanicien moto, chauffeur livreur, etc. Serge DHÉRY, 186, rue de la Croix-Nivert, 75015 PARIS. T. : 558-17-41 de 6 h à 11 h.

Rech. frappe tous documents, thèses, tableaux, courrier. Tél. après 20 h - 889-64-17.

Jeune fille sérieuse, fille de médecin, 18 ans et demi, cherche situation au pair en France, 4 à 8 semaines dès maintenant. Téléphone : 19-44-9598-500.

INSTITUTRICE diplômée ÉCOLE BILINGUE PARIS, franç.-esp., rech. poste pr sept. : prim. ou matern., temps cplet ou mi-tps. Ecole ou répét. de famille, reç. ttes propositions pour Paris. Téléph. D12-08-64 (Essonne).

ESPAGNOL, 26 ans, résident en France, étud. sup. 4 années en psychologie, rech. pour sept. collaboration dans cabinet de psychologie ou hôpitaux ou sociétés. Reçoit ttes propositions. Cours d'espagnol pour Paris. Tél. : D12-08-64 (Essonne).

Jeune fille allemande, lycéenne, 16 ans, recherche un travail pendant les vacances pour le mois d'août dans une famille avec des enfants. Téléph. au 1949-8051-1878.

Analyste financier, 6 ans exp., ch. emploi sérieux. Ecrire sous le nº T 034834 M.
RÉGIE-PRESSE
86 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Dem. une doc. sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon 75429, Paris Cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références effectue travx peinture, menuiserie, décorat. coordinat. ts corps d'État. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 883-30-02.

travail à domicile

SECRÉTAIRE ch. travx dactylo FRANÇ., ANGLAIS, sur machine électron., thèses, rapp. fact., devis etc. T. 820-11-76, poste 22 ou 274-51-77.

automobiles

ventes

LANCIA AUTOBIANCHI
Concession PARIS 14e
PRIX SPECIAL du 1-7 au 30-7
70, av. Jean-Moulin
539-57-33+

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt

MARAIS - SAINT-PAUL
A aménager, grand living, 3 ch. en duplex 4 mètres ss plaf. + jdin privatif. Tél. 272-40-19.

CŒUR MARAIS, dans bel hôtel particulier, différentes surfaces à aménager possibil. jardins privatifs. 297-52-73.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
GD LUXE. Façade pierre de t.
LE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES
Quelques DUPLEX TERRASSES
Vue panoramique
Livrés entièrement équipés
Tissus mural, moquettes et faïences au goût de l'acquéreur
LIVRAISON FIN 1982
depuis 13.500 F le m²
CRÉDIT POSSIBLE 80 %
Visite de l'appartement-témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 h à 19 h,
1 ET 3, RUE POLIVEAU
Renseignements : 267-37-37.

JUSSIEU Calme, soleil, à aménager, 2 p., 32 m², poss. duplex, 272-40-19.

PANTHÉON
Dans couvent XVIIIe S. rénové, asc. dernier étage, charpente apparente sur jardin intérieur magnifique 5 pièces état neuf, parking. 2.520.000 F. Tél. 687-30-34 le matin.

6e arrdt

PLACE SAINT-SULPICE
Près 18 rue du Cherche-Midi, gd living + chbre, cuis., bains, ch. ctl, impeccable. Sur place jeudi/vendredi 14 h, 17 h 30.

St-Sulpice : 354-42-70, luxe,
90 m² SUR PARC.

8e arrdt

AVENUE DE FRIEDLAND
Élégant appart., triple réception, cuisine équipée. Soleil. Px intéressant. Téléph. : 337-51-68.

9e arrdt

Mº CADET, bel imm. ravalé 1º studio petite cuis. équipée. s. d'eau moderne, w.-c., chauff. Prix 135.000 F.
2º 3 p., s. d'eau, w.-c., cuis. équ., chff. 255.000. 225-46-82.

6, rue de Trévise (9e). Imm. Pierre de Taille, beau 5 P. 1.050.000 F à débattre. Téléphone : 246-42-31.

13e arrdt

MONTSOURIS IMM. STAND. Beau 3 p. + terrasse 30 m², 9e ét. 800.000 - 589-49-34.

15e arrdt

RUE CONVENTION (Mº) APPT 3 p., cuis., w.-c., 50 m² env. 360.000 F. 577-96-85.

SÈVRES-LECOURBE
Bel imm. Pierre de T. 2 P. 43 m². Idéal placement. Prix : 320.000 F. Tél. : 562-17-17.

VILLAGE SUISSE
Beau studio, terrasse.
J. FEUILLADE, 566-00-75.

Proximité Champs de Mars, récent duplex, 200 m² env., 7e et 8e, et terrasse 240 m² environ. Prix élevé CIPA, 222-08-18.

15e Pr MAIRIE s/square, bel imm. Pierre de T. plein soleil. dble exposition, Vue imprenable balc. 4 P. cuis. bains, cabin. toilet. 930.000 F - 322-31-20.

16e arrdt

PRÈS PLACE MEXICO
PLEIN SOLEIL PROPRIÉT. Vends dans imm. Pierre de T. Appt 5 P. 102 m². Tt confort, 4e ét. Vue dégagée. S/place mercredi, jeudi 15 h. 17 h. 102, RUE DE LONGCHAMP.

EXCEPTIONNEL
SUR JARDINS RANELAGH
Dans immeuble grand stand., luxueux appt 340 m² + balcons + 3 gar. + 2 ch. de service. Prix élevé justifié. J.-M. LEVET S.A., téléphone : 763-12-03.

RANELAGH, gd 6 pces 190 m², 2e, asc., bel imm. début siècle ttcft, box depend. 285-00-68.

SUR LE BOIS, 170 m²
Gd stand. dble séjour + 3 ch. en duplex, jardin. 553-00-21.

PRÈS IÉNA
part. standing, entrée, double living loggia, cuis. équipée, Salle de bains, wc sép. cave. Téléphone : 583-20-48.

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
Mº MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
anciens ateliers d'artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS.
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

18e arrdt

MONTMARTRE 30 m², 2e ét., direct. S/escalier de la Butte soleil, 225.000 Frs (ou poss. agrandir + 12 m² : 40.000 F) Tél : 265-61-18.

78-Yvelines

NOISY-LE-ROI 78,
VENTE appartement 88 m², living double, chambre, bureau, cuisine équipée, w.-c., salle de bains, cave, garage, rez-de-jardin, proximité Parly II et golf, Saint-Nom-la-Bretèche, à saisir libre 493.000 F. Tél. : bur. 266-23-89 poste 209, soir 962-76-41.

VIROFLAY F 5 sur verdure dble séjour + 3 chbres. 5' gares + R.E.R. Calme. URGENT. 480.000 F Tél : 953-55-13.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES Bécon exceptionnel, 162 m² + chbre service, parking. 1.650.000 F. Téléphonez au : 793-43-78.

NEUILLY, DANS HOTEL PARTICULIER, PIERRE DE TAILLE
ATELIER LOFT
à aménager, grande hauteur sous plafond. 5.000 m². Téléphonez au : 325-33-08.

SAINT-CLOUD 115 m² 4/5 pièces, vue PARIS excellent état, garage. Px : 1.300.000 F. Tél. 602-81-52 part. à part.

Province

PORT FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan, Port Barcarès, dans résid. priv., neuf, 65 m² hab. + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec Kitch. + 1 ch. + 1 s. de bains + 2 w.-c., entièrement équip. pouvant recevoir 8 pers. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 19 h., 750-21-45, sur place après le 16 juillet, 16-68-45-71-85 (appt J.C.).

locations non meublées offres

Paris

9e Particulier à particulier loue studio tout confort. 1500 F C.C. Tél. : 285-88-72.

locations non meublées demandes

Paris

J.H., cél., sérieux, fonctionnaire, cherche à louer un grand studio, calme, ensoleillé. Téléphone : 553-74-69.

Pour notre client, recherchons CHBRES, STUDIOS 2, 3, 4 P. sans frais.
254-62-30.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vis. apparts vides et meublés à Paris et banlieue. Téléphoner au 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-10.

PROPRIÉTAIRE, LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Étude cherche pour cadres, villas, pav. toutes banl., loyer garanti 6.000 F, 283-57-02.

Province

PARTICULIER CHERCHE A LOUER A L'ANNÉE A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE PETITE VILLA
30 KM MAXIMUM, RÉGION AIX-EN-PROVENCE.
Ecr. s/nº 6.332 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

Association AIGLON, recherche logements pour étudiants. Téléphone : 260-98-86.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 281-10-20.

ÉCOLE NATIONALE DES DOUANES
74, bd Bourdon
Neuilly-sur-Seine
cherche
pour stagiaires
CHAMBRES MEUBLÉES
de septembre 82 à juillet 83.
Tél. au 624-91-97 p. 369.

bureaux

Locations

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
permanence téléphonique
355-17-50.
MEMBRE F.F.E.D.

fonds de commerce

SOLOGNE
région chasse pêche centre bourg route tourist. à céder CAFÉ TABAC ALIMENTATION, CADEAUX ARTICLES DE PÊCHE.
Possibilité restaurant, logement tout confort.
Prix 350.000 F.
Écrire HAVAS ORLÉANS nº 187.289, qui transmettra.

Particulier vend CAFÉ — BAR place du Marché à Saint-Denis. Tél. : 827-70-02 et/ou 820-30-27.

immeubles

COMPIÈGNE 60 OISE
A vendre au centre-ville, site historique, immeuble rénové en pierre de taille, 1.100 m², 18 appts et commerces. Prix coûtant. Téléph. : 574-65-52.

AVENUE BOSQUET
4/6 PIÈCES. A rénover.
J. FEUILLADE : 566-00-75.

hôtels particuliers

AUTUN 71400
(quartier cathédrale).
Hôtel particulier en excellent état.
Terrain aménagé.
Tous rens. : Maître LASSUS, notaire, 27, av. Ch.-de-Gaulle, AUTUN (85) 52-29-96.

pavillons

PAVILLON F 8
LUYNES
Sur 850 m², 550.000 F, dont 170.000 F PIC.
Haie thuyas 2,50 m.
Mezzanine, cheminée.
Téléphone : 47 (65-57-72).

villas

MANOSQUE (PRÈS)
VILLAS neuves à part., 323.000 F, chéd. PAP possib. Téléphone : 285-71-82.

A vendre quartier résidentiel, calme, libre vente, maison de 6 pces, excell. état, compren. : Etage, 3 chbres, salle d'eau, w.-c., grenier ; Rez-de-chaussée, entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée, sur jardin plein Sud ; Ss-sol, sous tte la maison, avec garage et chaufferie. Terrain de 400 m². S'adresser à LA SÉLECTION FONCIÈRE 8, place de la République, 56000 VANNES. Téléphonez au (97) 47-27-01.

maisons de campagne

A vendre BRETAGNE, 4 km, de LANNION, jolie petite maison avec terrain constructible 1850 m², C.O.S. 0,3. Bien situé prox. mer et centre bourg. Prix : 300.000 F. Écrire HAVAS LANNION (22300) nº 170 qui transmettra.

AFFAIRE A SAISIR
MAISON A SAMONAC
40 km de Bordeaux (Blaye) Plain-pied, 2 grandes pièces plus salle d'eau (80 m² env.) dépend., caves. Eau, élect., tél. Chauf. ctr. mazout neuf (1980). Terrain 2.535 m² entretenu. Fleurs, arbres d'ornement et fruitiers, vigne.
Le tout en très bon état.
Prix : 220.000 F.
Tél. (56) 42-12-93.
M. BIBES, 33390 Blaye.

fermettes

BELLEGARDE
(LOIRET)
110 KM AUTOROUTE SUD
A SAISIR
SUR TERRAIN DE 5.500 m²
PLANTÉ FRUITIERS

Orée forêt, splendide fermette tt en pierres apparentes, tuiles pays, cachet rare, séjour 50 m², colombage apparent, cheminée, cuisine, cave + 4 pièces attenantes, grenier aménageable, eau, électricité, branchées, en retour grange 120 m². Prix total : 298.000 F. traite avec 28.000 F comptant, long crédit.

TURPIN.
RELAIS MIEL MONTARGIS, téléph. au 18 (38) 86-22-82 et après 19 h. 18 (38) 86-22-28.

propriétés

SOLOGNE
à vdre PETITS TERRITOIRES DE CHASSE avec ou ss étangs, dont un constructible.
Ecr. Havas Orléans nº 200078.

LE VÉSINET RÉSIDENTIEL
quartier exceptionnel de verdure. Demeure anglo-normande. Réception 110 m², 8 ch., 3 bns, cft, gar., parc boisé 2.800 m². AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET, tél. 976-05-90.

chateaux

SEZANNE 10 km
CHATEAU + dépendances
PARC 12 HA
prix intéressant - 764-05-38.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE
400 m centre, beaux terrains 800 m², fac 25 à 30 m entièrement viabilisé. Px TVA incluse. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET, tél. 976-05-90.

SUD LUBERON vend terrain à bâtir et cabanon Mme Actis. Le Claut 84360. Lauris. Téléphone : 18 (90) 68-19-31.

forêts

Entre Rennes et St-Brieuc, beau massif forestier, 74 ha feuillus et résineux. HOUDIARD BP 83. LAVAL. Tél. (43) 56-61-60.

viagers

Étude LODEL 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-56. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

3 P. 90 m² occupé fme 90 ans. Bel imm., près mº BAC. 690.000 F. Sans rente-Cruz. 8, rue La Boétie - 266-19-00.

LIBRE STUDIO cft. 1er ét. Près place d'Italie, imm. récent. 46.000 F cpt + 1.500 F mens. Viagers CRUZ - 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

Excellent placement, 35 km s/Paris, golfe du Coudray, viager, double living + 2 chbres, 130 m², pour tous rensaig. : 783-89-86, 548-54-99.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

AFFAIRES

M. Jean Saint-Geours remplace M. André de Lattre à la présidence du Crédit national

M. Jean Saint-Geours, âgé de cinquante-sept ans, chargé de mission auprès du premier ministre a été nommé, mercredi 21 juillet, en conseil des ministres, président-directeur général du Crédit national, établissement à statut spécial contrôlé par l'Etat. Il succède à M. André de Lattre, âgé de cinquante-neuf ans, qui occupait ce poste depuis 1974.

∴

Né en 1925 à Bordeaux, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. Saint-Geours a été conseiller technique au cabinet de M. Bourgès-Maunoury, ministre des finances en 1953 puis ministre de l'industrie et du commerce en 1954, chargé de mission au cabinet de M. Mendès France, président du conseil, en 1954 et 1953, directeur adjoint au Trésor en 1962 et directeur de la prévision au ministère des finances en 1965. En 1968, il est appelé par M. François Bloch-Lainé, président du Crédit lyonnais, à l'état-major de cet établissement, dont il devient directeur général jusqu'en 1975, date à laquelle le gouvernement met fin à ses fonctions, un an après l'éviction de M. Bloch-Lainé : sa gestion bancaire avait été considérée comme un peu aventureuse par certains. En 1976, il devient P.-D.G. de la société Sema-Metra. Après le 10 mai 1981, il est appelé par M. Mauroy à prendre la tête d'une « mission nationale de lutte pour l'emploi » qui a pour objectif principal de mettre en œuvre les contrats de solidarité.

Esprit brillant, parfois paradoxal, M. Jean Saint-Geours a écrit de nombreux livres : Vive la société de consommateurs *(1971) ;* Pour une économie du vouloir *(1976) ;* Pouvoir et Finance *(1979) notamment, analyse percutante des relations entre les acteurs de l'économie en France. Il a également écrit plusieurs romans sous le pseudonyme de Jean Saint-Vernon.*

∴

Né en 1923, à Paris, inspecteur général des finances, M. André de Lattre a été conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1959), directeur du cabinet de M. Wilfrid Baumgartner, ministre des finances en 1960, directeur des finances extérieures en 1961, second, puis premier sous-gouverneur de la Banque de France (1966), puis président-directeur général du Crédit national à partir de 1974. Professeur à l'Institut d'études politiques, il est l'auteur de Finances extérieures de la France *(1959), et de* Politique économique de la France depuis 1945 *(1967). Homme affable et compétent, il s'était efforcé, au Crédit national, de développer et de faire connaître les sondages et enquêtes réalisés par cet établissement, véritable observatoire de l'économie française. Peu en cour, auprès de M. Giscard d'Estaing, il se trouvait en suspens depuis le 10 mai 1981, un certain nombre de personnalités se trouvant candidates à son poste.*

Être P.-D. G. d'une entreprise nationalisée

(Suite de la première page.)

Certes, à plusieurs reprises, le gouvernement, craignant effectivement que, dans l'opinion publique, nationalisation ne rime avec bureaucratisation, a insisté sur l'autonomie de gestion des entreprises du secteur public soumis à la concurrence. Le chef de l'Etat lui-même avait indiqué le 17 février, lors de la nomination des administrateurs généraux, que *« l'autonomie de décision et d'action des groupes nationalisés devait être totale »*. Toutefois, il ajoutait : *« Des entreprises industrielles, j'attends qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs propres au redressement de notre économie en matière d'emploi, d'investissement, de recherche, ainsi qu'à un rayonnement international de la France. »*

Des objectifs d'ordre général, qui se retrouvaient dans la lettre de mission que M. Dreyfus avait adressée aux nouveaux administrateurs généraux le 17 février. *« La stratégie de notre entreprise*, écrivait le ministre de l'industrie, *doit s'insérer dans la politique industrielle du pays. »*

Or c'est là que le bât blesse. On demandait aux administrateurs généraux de bâtir un plan pour l'été... sans leur donner de cadre, d'objectifs à moyen et long terme, autre que des généralités (créer des emplois, développer la recherche, etc.).

Un grand absent : le Plan

Ce cadre général, ces objectifs, ces choix à moyen et long terme, portent un nom : le Plan. Or des esprits malicieux ne manqueront pas de relever ce paradoxe. Alors que socialisme et planification vont théoriquement de pair, depuis un an, le Plan est absent, *de facto*, de toutes les décisions importantes. Il n'a même pas de représentants dans les conseils d'administration des groupes industriels. Tout ceci parce qu'« *on* » a placé à la tête de ce ministère-clé la personnalité que l'« *on* » voulait précisément marginaliser.

Le résultat ? C'est le Plan, la planification qui ont été marginalisés. Les dirigeants des entreprises nationalisées ont été en quelque sorte livrés à eux-mêmes. Ils ont alors réagi chacun selon leur tempérament, leur sensibilité au nouveau pouvoir.

Le risque existe qu'au relatif *« laissez-faire »* précédent — qui n'excluait pas cependant les pressions ponctuelles des multiples centres de pouvoir sur les dirigeants des groupes nationalisés — succède un excès de dirigisme. Les P.-D.G. de ces groupes ne doivent pas être des *« serviteurs zélés de l'État »*. Ils sont au service de leur entreprise, de la collectivité et de l'État : D'aucuns n'y verront qu'une nuance. Elle a pourtant son importance.

A l'État de fixer rapidement ce cadre général qui fait tant défaut, dans lequel s'insèreront les stratégies des entreprises.

A l'État de préciser l'effort financier qu'il est prêt à faire sur une longue période pour ces groupes et les grandes filières industrielles. Un premier pas vient d'être fait avec la ventilation des dotations en fonds propres pour 1982. Il était temps, certaines entreprises se demandant comment elles allaient *« passer l'été »*. Mais les autorités de tutelle doivent, une fois la règle du jeu fixée, laisser les P.-D.G. de ces groupes gérer leurs entreprises. Elles doivent s'interdire l'*« interventionnite »* au jour le jour qui paralyse les hommes et les institutions.

Ces P.-D.G. sont responsables devant leur conseil d'administration, où l'État-actionnaire fait la loi. Si celui-ci estime qu'ils n'ont pas rempli leur tâche, il peut toujours les remplacer. Tout comme cela se passe dans les grands groupes privés, où les chefs d'entreprises sont de moins en moins des actionnaires, mais des « salariés » qui doivent, en principe, rendre périodiquement des comptes aux détenteurs du capital.

Faut-il le dire ? Les nationalisations auraient pu prendre un meilleur départ. La nécessaire mobilisation, pour passer, sur le terrain industriel, de la défensive à l'offensive, n'a pas encore eu lieu. Elle sera eu tout cas plus difficile aujourd'hui qu'hier. Lourde tâche que celle qui attend le nouveau ministre de la recherche et de l'industrie !

J.-M QUATREPOINT.

TOTAL CÈDE SES INTÉRÊTS AU CANADA

Un an après Elf-Aquitaine, qui s'était démise d'Aquitaine-Canada au profit de Canadien Developpement Corporation (C.D.C.), Total a annoncé, le 21 juillet, qu'elle avait cédé 75 % de ses intérêts aux sociétés canadiennes Newport Petroleums Ltd. et Stanford Ressources.

Comme d'autres compagnies internationales, les deux sociétés françaises ont choisi de quitter un pays que la politique de *« canadianisation »* a rendu peu attractif pour les entreprises étrangères. La marge brute d'autofinancement est *« à peine égale »* aux dépenses d'exploitation de Total dans le pays, avait récemment déclaré un dirigeant français.

Total détient au Canada des réserves de pétrole et de gaz de près de 10 millions de tonnes et d'une valeur de 200 millions de dollars canadiens (1). Elle recevra le 1er octobre 1982, date de la conclusion définitive de l'accord, 166 millions de dollars canadiens qui lui seront fort utiles tant la situation financière de la compagnie est détériorée.

Total conservera des intérêts dans les programmes d'exploitation de Newport et Stanford.

(1) Le dollar canadien vaut 5,50 F.

MARKETING : COPIES COULEURS
Qualité photographique professionnelle
ETRAVE 38 Av. DAUMESNIL PARIS-12e ☎ 347.21.32

NOUVEL ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DE RHONE-POULENC

M. Loïk Le Floch-Prigent : un serviteur motivé de l'Etat

« La République a besoin de serviteurs motivés » : qui mieux que ce Breton de trente-neuf ans, cordial, barbu et décontracté, pouvait se glisser dans le moule ainsi mis en forme par M. Chevènement ? Rien en apparence du haut fonctionnaire traditionnel — et encore muins do manager ! Et pourtant, un début de carrière des plus classiques : après une formation d'ingénieur en province (Institut national polytechnique de Grenoble) puis quelques années aux Etats-Unis (Université du Missouri), il entre à vingt-six ans, en 1969, à la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scieutifique et technique) comme chargé de mission.

De service en service — prospective, aide au développement puis mécanique et industrie de transformation, — il y poursuit une carrière rapide mais sans histoire. Nommé conseiller en 1978, il est chargé de la coordination de la mission scientifique et gère le fonds de la recherche. Quelques accrochages mineurs avec les responsables du ministère de l'industrie de l'époque, MM. d'Ornano puis Giraud), avec qui il est en relation, montrent que ce calme n'hésite pas à s'engager et, pour ce faire, ne mâche pas ses mots.

Il se révèle en 1981 lnraque M. Pierre Dreyfus, qu'il a connu à la D.G.R.S.T. et au P.S., dont il est membre depuis 1971, le nomme directeur de cabinet. La tâche a de quoi effrayer les plus aguerris. Il faut à la fois rassurer, trancher là où c'est nécessaire, empêcher l'effondrement des industries les plus fragiles et tenter d'élaborer une stratégie à moyen et long terme. C'est sur ce dernier point que, paradoxalement, il se révélera le moins convaincant. Pour le reste il fait feu de tout bois, déployant une énergie, une volonté farouches, au point que, suppléant plus qu'il n'est l'habitude un ministre de snixante-treize ens passés, on lui reprochera parfois d'en faire « un peu trop ».

Sa connaissance du tissu industriel le sert, de même que les excellentes relations qu'il sait développer avec les syndicats, notamment la C.G.T. Mais le 29 juin, après le départ de M. Dreyfus, il ne retrouve pas, au sein du cabinet, il est vrai pléthorique de M. Chevènement, ses anciennes fonctions.

Nul doute que la mission redoutable qui l'attend à la tête de Rhône-Poulenc ne satisfasse pleinement son besoin d'activité et d'autorité. Il a deux etouts : il connaît l'Etat, avantage non négligeable pour un président d'entreprise nationalisée ; et il s'entend à merveille — du moins jusqu'à présent — avec les syndicats. Mais un grave handicap : une totale inexpérience en matière de gestion d'un groupe industriel.

V.M.

Quatre milliards et demi pour la chimie

« M. Gandois n'était pas motivé. La République a besoin de serviteurs motivés », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, le mercredi 21 juillet, à la sortie du conseil des ministres, qui venait de nommer M. Loïk Le Floch-Prigent, administrateur général de Rhône-Poulenc, en remplacement de M. Jean Gandois.

Pour les fédérations C.G.T. de la chimie et du textile, la démission de M. Gandois ne constitue pas une surprise. « Dès sa prise de fonction, *indiquent-elles,* il a maintenu sa politique industrielle antérieure. Il faut ajouter que dans des déclarations publiques, M. Gandois s'inscrivait en fait contre la nationalisation. » *Le ministère de la recherche et de l'industrie a fait connaître, mercredi soir, la répartition définitive des fonds alloués aux entreprises publiques pour 1982.*

Le ministre de la recherche et de l'industrie a adressé, le 15 juillet, une lettre aux administrateurs généraux des sociétés nationalisées, afin de leur faire connaître les sommes auxquelles ils auraient droit au titre de 1982. Il s'agit, en fait, de la répartition de l'enveloppe de 9 milliards de francs, décidée le 12 mai dernier lors de l'examen en conseil des ministres, de la première loi de finances rectificative.

Ces 9 milliards de francs proviennent, à concurrence de 3 millards du budget de l'État, de 3 milliards de la Société nationale d'investissements et de 3 milliards de prêts participatifs fournis par les banques. A cela s'ajoutent 910 millions de francs de ressources supplémentaires qui proviennent des participations que les groupes nationalisés détiennent dans d'autres sociétés natiunalisées. Converties en ubligations d'État, elles constituent, en effet, un capital qui peut être mobilisé. Ces 9,910 millions de francs se répartissent donc comme suit :

— sidérurgie : 2,4 milliards de francs (dont 2 milliards sur le budget) ;
— Pechiney-Ugine-Kuhlmau : 2,4 milliards (dont 0,5 milliard sur le budget) ;
— Rhône-Poulenc : 1,26 milliard ;
— Saint-Gobain : 400 millions ;
— Compagnie générale d'électricité : 850 millions ;
— Thomson : 600 millions ;
— C.I.I-Honeywell-Bull : 850 millions (500 millions sur le budget) ;
— C.D.F.-Chimie : 600 millions ;
— Entreprise minière et chimique : 200 millions ;
— Réserve pour de nouveaux projets intéressants des secteurs porteurs : 350 millions.

La France passe outre à l'embargo américain sur le gazoduc sibérien

(Suite de la première page.)

« De telles mesures, conclut la communiqué, *causent indûment des dommages cummerciaux aux sociétés européennes. Elles nuisent, en outre, à la coopération entre les États-Unis et leurs alliés. »*

Ainsi, après la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne fédérale, la France a pris position. Sans ambiguïté. Et elle ne pouvait pas en prendre d'autre.

Comme l'expliquait le chancelier Schmidt, il y a quarante-huit heures, l'Europe ne pouvait accepter une mesure qui avait pour conséquence *« d'étendre la souveraineté des États-Unis sur des entreprises de la C.E.E. »*.

Après la décision européenne d'entamer devant le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) une procédure contre les Etats-Unis concernant les subventions fiscales accordées par Washington, se confirme ainsi la volonté des pays du Vieux Continent de ne pas céder aux exigences de M. Reagan.

A court terme, cela signifie que Creusot-Loire va être amené à livrer, dès 1982, des compresseurs qui sont sous licences américaines de Cooper Industry. *« Ces équipements tombent théoriquement sous l'embargo imposé par Washington »*, dit-on à Paris sans grande inquiétude. Car rien dans l'accord de licence ne sous-tend juridiquement la punitiun américaiue d'embargo.

Il n'en est pas de même pour les rotors de turbine que doit livrer Alsthom Atlantique à partir d'octobre 1983 et pour lesquels la firme française a aménagé un atelier spécial à Bourogne, près de Belfort. Alsthom s'est en effet engagé à demander l'accord de l'administration américaine préalablement à l'exportatiun dans certains pays (dont l'U.R.S.S.) du matériel sous licence.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Evan Galbraith n'a pas caché que la firme française risquait les pires ennuis financiers (du fait d'énormes ameudes et même pénaux, ses dirigeants pouvant être poursuivis) si elle passait outre à cette clause de l'accord de licence (*le Monde* du 21 juillet). A moins qua la Maison-Blanche — du fait par exemple de la libéralisation en Pologne — ne revienne sur son embargo, les juristes vont donc se préparer de beaux jours de part et d'autre de l'Atlantique. Et le gouvernement français devra sans doute, d'une manière ou d'une autre, prendre à sa charge les difficultés que pourrait connaître aux Etats-Unis, la filiale de la C.G.E., récemment nationalisée.

Il faut noter toutefois qu'en affirmant que *« les contrats conclus doivent être honorés »* le gouvernement français limite sa riposte. Il est clair qu'on exclut désormais à Paris l'éventualité d'une substitution de General Electric par Alsthum-Atlantique pour la fabrication de l'ensemble des rotors nécessaires aux 125 turbines du gazodue.

La fermeté européenne à l'égard de Washington pourra toutefois être rapidement testée. La firme italienne Nuovo Pignone qui avait reçu une vingtaine de rotors de General Electrie avant la décision du président Reagan doit livrer à l'Union soviétique ses premières turbines au mois d'août.

BRUNO DETHOMAS.

LE CANADA SE DÉCLARE PRET A PARTICIPER AU PROJET AIRBUS 320.

(Suite de la première page.)

Les hésitations du Canada dans ce dossier sont dues essentiellement au fait qua, dans le aecteur aéronautique comma dans beaucoup d'autres, ce peys a'est toujours tourné vers des sociétés américaines (70 % du commerce extérieur canadien se fait avec les Etats-Unis). Choisir l'A-320 d'Airbus Industrie plutôt que la 767 de Boeing apparaît a beaucoup da Canadiens comme un geste audacieux dont on craint qu'il ne soit très mal reçu à Washington au moment nù Boeing connaît de sérieuses difficultés eprèe evoir longtemps dominé la marché mondial. M. de Bané a donc tenu à rassurer les Etats-Unis en affirmant qua la décision de son gouvernement traduisait simplement la volonté politique du Canada de divareifiar aaa échanges économiques en « intensifiant » ses relations avec l'Europe. *« Cela,* a-t-il dit, *ne devrait pas nuire à nos relations avec la compagnie Boeing. »*

Les deux ministres canadiens ont indiqué qua les négociations commenceraient le 23 juillet avec une rencontre à Ottawa entre M. Gray et le gérant d'Airbus Industrie, M. Bernard Lathière. Un accord, ont-ils ajouté, pourrait intervenir au début de l'année prochaine.

BERTRAND DE LA GRANGE.

La crise de l'acier

LES PAYS DE LA C.E.E. SE SONT MIS D'ACCORD SUR LES PROPOSITIONS A PRÉSENTER AUX ÉTATS-UNIS

Les pays de la C.E.E. sont parvenus mercredi 21 juillet dans la soirée à un *« accord satisfaisant »* sur les propositions qu'ils feraient ce jeudi au gouvernement américain, afin d'obtenir la levée des droits compensateurs qui frappent les exportations depuis le début de juin dernier.

Les quatre pays les plus affectés par ces droits, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Belgique, proposeraient une réduction de leurs exportations vers les États-Unis, tandis que les autres États de la C.E.E. s'engageraient à les stabiliser.

ÉQUIPEMENT

LE COUT DU TÉLÉPHONE

La taxation à la durée des appels passés des cabines publiques, annoncée il y a quelques mois par le ministre des P.T.T., a suscité bien des récriminations, notamment à Paris où l'on voit dans cette mesure une première atteinte au « privilège historique » de facturation forfaitaire des communications locales. De fait, l'intention des responsables des télécommunications est bien d'uniformiser les principes de taxation du téléphone. Une telle mesure leur paraît devoir remédier à l'iniquité du système actuel qui pénalise les abonnés provinciaux en général, et ruraux en particulier.

Elle est surtout la pierre angulaire d'une réforme globale d'une tarification vieille d'un quart de siècle, forgée durant la « préhistoire » du téléphone, et complètement inadaptée aux réalités d'un parc qui comptera bientôt vingt millions de lignes. Les bouleversements techniques et le développement considérable du réseau ces dernières années ont modifié les données économiques d'exploitation à un point tel que nul, aux télécommunications, ne peut plus dire à quoi correspondent réellement les 55 centimes de la taxe de base. A cet égard, au moins, l'œuvre de longue haleine entreprise par l'administration ne pourra être que salutaire.

I. — *Incohérence et inégalités*

par JAMES SARAZIN

Qui doit payer le téléphone, et comment ? Si la réponse à la première question paraît à peu près limpide à tous les responsables des télécommunications de par le monde, comme à tous les usagers, il n'en va pas de même de la seconde. La tarification téléphonique ne repose sur aucune donnée rationnelle : nul comptable des télécommunications ne peut, à l'heure actuelle, s'avancer à dire que le prix du raccordement, de l'abonnement ou de la communication téléphonique correspond au coût réel de chacun de ces trois services, et ce pour la bonne raison que l'on ignore à peu près tout de ces coûts.

A défaut de bases concrètes, les tarifs du téléphone découlent d'une double préoccupation : économique (équilibrer les comptes de l'administration) et politique (développer le réseau au meilleur coût pour la collectivité et l'usager). En vertu de quoi, depuis une soixantaine d'années, des stratèges manipulent au gré des besoins les trois postes de ressources : c'est ainsi que l'administration précédente avait choisi, pour attirer une large clientèle, de réduire le montant de la taxe de raccordement, quitte à compenser ce manque à gagner par une action en sens *inverse sur l'usage des postes.*

Cette navigation à vue a engendré une montagne d'habitudes, voire de privilèges, difficile à raser, bien qu'il apparaisse de plus en plus clairement depuis quelques années — et pas seulement aux responsables des télécommunications — que la tarification téléphonique est une matière vivante qui doit s'adapter périodiquement à l'évolution du réseau, et qu'on ne peut plus, à l'heure de l'ordinateur et de la télématique, faire payer le téléphone sur les mêmes bases qu'à l'époque de sous-développement que nous connaissions encore il y a moins de quinze ans.

Ce n'en est pas moins une entreprise courageuse que de s'attaquer à la fameuse montagne. Un rapport de l'administration datant de 1977 a été promptement enterré pour avoir osé suggérer de taxer à la durée les communications locales en région *parisienne. Trois ans plus tard*, le rapport Huet — qui n'émanait pas des P.T.T. mais de la DATAR — soulevait un beau tollé en préconisant la même mesure. Et, en annonçant, à la fin de l'an dernier, l'instauration prochaine de la taxation à la durée de tous les appels émanant des cabines téléphoniques, le ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, a eu, lui aussi, son petit succès. Ce qui ne l'a pas empêché de persévérer : lorsque les commutateurs le permettront — certainement l'an prochain, — les communications passées des cabines seront bel et bien payables à la durée.

Mais, dans l'esprit du ministre, ce n'est là qu'un volet, et même pas le plus important, d'une réforme globale de la tarification destinée à adapter en quelques années cette dernière à son époque. C'est dans ce sens qu'œuvre, depuis février 1981, le groupe de travail sur la modernisation de la tarification téléphonique, qu'anime, à la direction générale des téléeommunieations, M. Charles Pautrat.

Il n'a pas été difficile aux quelque quatre-vingts participants au groupe de recenser les tares et les insuffisances du système actuel de tarification, qui n'a pourtant guère plus d'un quart de siècle d'existence. *En 1956*, la France comptait 1,7 million d'abonnés ; elle en a, aujourd'hui, dix fois plus. Cette explosion a bouleversé le profil du réseau et celui des usagers. Le critère de distance, prépondérant à l'époque (et qui avait conduit à étendre les paliers de l'interurbain jusqu'à 500 kilomètres), a, depuis, perdu beaucoup de son importanee tandis que la forte pénétration du téléphone dans le tissu social, la croissance et la diversification de son usage révélaient d'autres impératifs. Des replâtrages ont tenté d'adapter le système. Certains, tel l'abaissement à 100 kilomètres du *seuil* de l'interurbain ou la création, en 1966, du tarif après 20 heures, ont pu avoir des effets positifs. D'autres ont souvent débouché sur des incohérences ou des aberrations.

L'inégalité des circonscriptions

Quelques exemples. Le découpage du territoire en zones d'appel aux frontières rigides (les « circonscriptions ») fait que deux abonnés voisins seront pénalisés s'ils ont la malchance d'habiter de part et d'autre d'une frontière. L'inégalité de ces circonscriptions, en surface et en nombre d'abonnés, favorise les concentrations urbaines et constitue un frein à la décentralisation. La réduction du nombre de paliers de taxes selon la distance, bonne en soi, mais faite avec le souci de maintenir le niveau global des recettes, a abouti à accentuer le déséquilibre entre les niveaux de tarifs du local et de l'interurbain. Le découpage géographique et fonctionnel qui paraissait logique en 1956 (distinguant les « appels de voisinage » entre chefs-lieux de circonscription et les « appels interurbains » entre chef-lieux de département) a, au fil de la réduction du nombre de paliers de taxation, engendré des anomalies parfois lourdes de conséquences pour l'usager.

Quelques autres anomalies — la liste n'est pas exhaustive. Les « zones périphériques de taxation » créées en 1964 autour de Paris et de Marseille (pourquoi pas Lille ou Lyon ?) afin de favoriser les échanges entre ces métropoles et leurs banlieues ne coïncident ni avec des territoires administratifs (départements), ni même avec les circonscriptions de taxe du téléphone, si bien qu'un abonné de Lagny, en Seine-et-Marne, sera taxé toutes les quarante-cinq secondes quand il appelle Le Raincy, et toutes les soixante-douze secondes quand il appelle Boulogne-Billancourt, pourtant trois fois plus éloigné. Enfin, le « gros morceau » : la non-taxation à la durée des appels locaux, qui n'était, à l'époque du « manuel », destinée qu'à faciliter le travail des opératrices (cette dérogation ne figurant dans aucune réglementation des télécommunications), a été perpétuée dans les commutateurs automatiques, qui se seraient pourtant bien prêtés à la taxation à la durée de la totalité des appels qu'ils enregistrent, avec les conséquences déplorables que souligne le rapport 1981 du groupo de travail de M. Pautrat.

L'inéquité du système est apparue encore plus criante avec la commutation sur le réseau d'autrs appareils que le téléphone, tels les ordinateurs, qui ont contraint à instituer un système de tarification « à l'arrivée » difficilement contrôlable, et donc générateur d'abus. Mouyennant quoi, pendant que l'usager du téléphone paierait 2,75 francs la minute sous prétexte qu'il appelle le Calvados à partir du Finistère, l'utilisateur astucieux d'un ordinateur pourrait brancher son appareil sur le réseau pendant buit beures — ou vingt-quatre heures — pour 55 centimes...

« La tarification du « téléphone de base » ne repose pas sur une structure déduite de celle des prix de revient, et ce, semble-t-il, en aucun pays du monde. » Cette constatation du groupe de travail chargé de préparer la refonte de la tarification téléphonique illustre la complexité de la tâche qui l'attend. Les prix demandés jusqu'ici aux usagers n'ont été qu'un moyen, pour l'administration, d'orienter sa politique.

Aux premiers temps du téléphone, on a pu se contenter d'une tarification forfaitaire englobant la mise à disposition et l'usage des appareils et du réseau. Le téléphone se développant, le forfait est ensuite apparu pénalisant pour le petit usager, d'où la dissociation entre l'« abonnement », d'un montant accessible pour attirer de nouvelles couches de clientèles, et le trafic, dont le produit devait permettre la couverture des charges. Démarche que favorisa, avec l'éclosion de l'interurbain, la taxation à la distance. Enfin, dans un dernier temps, le réseau atteignant sa dimension optimale, la tarification doit avoir pour rôle d'en rationaliser et d'en réguler l'utilisation. Le téléphone français a, précisément, acquis cette « taille adulte ».

Pour autant, le goupe de travail de la D.G.T., que dirige M. Charles Pautrat, ne veut pas dissocier la nouvelle finalité « politique » de la tarification d'une recherche d'un meilleur fondement écouomique des divers facteurs qui la composent. *« La connaissonce des prix de revient précis et fiables, si elle n'est pas absolument nécessaire pour établir un « tarif », est quand même indispensable pour établir une tarification élaborée et consciente, élément d'une gestion efficace*, reconnaît le rapport 1981 du groupe de travail. *Elle permet d'évaluer les transferts et les péréquotions, désirés ou non, mais acceptés pour atteindre les objectifs sociaux ou commerciaux.* »Outre le cas de la taxation des communications locales, il apparaît en effet que les utilisations télématiques du réseau commuté vont nécessiter un approfondissement des coûts, ne serait-ce que pour établir la rémunération des divers partenaires.

Ce faisant, les experts de la tarification ont dû investir un terrain en grande partie en friche. Néanmoins, quelques évidences sont assez vite apparues. La première est que les taxes de raccordement et d'abonnement ne couvrent que pour un tiers environ les frais d'installation — résultat d'une politique « expansionniste » du réseau. La deuxième est que le coût marginal d'écoulement du trafic est fortement fonction de la charge du réseau, alors que le tarif n'admet (et en interurbain seulement) que deux niveaux de prix dans la journée. Troisième évidence : le coût d'une communication locale dépend de sa durée, à la différence de son tarif, et le coût moyen de cette communication est supérieur au tarif. Enfin, le coût du trafic n'augmente pas avec la distance aussi rapidement que le tarif.

De ces écarts structurels entre coûts et tarifs résultent donc, au niveau de l'usager, des transferts financiers involontaires entre les divers éléments du service offert : des prestations d'écoulement du trafic vers les prestations de raccordement, de l'heure creuse vers l'heure de pointe, de l'interurbain vers le local. En d'autres termes, l'égalité devant le service public du téléphone n'est qu'un leurre : les anciens abonnés contribuent, par le produit de leur trafic, à financer le raccordement des nouveaux ; les entreprises, avec leur grosse consommation, paient pour les ménages ; enfin, un jeu de bascule s'établit entre usagers urbains et ruraux, les premiers finançant une partie du raccordement des seconds, et les seconds payant au contraire une partie du coût des communications des premiers.

Prochain article :

LE TARIF UNIQUE DANS VINGT ANS

Les usagers réclament d'« urgence » une réforme

« Une réforme de la tarification téléphonique est urgente », estime, dans une déclaration, l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (A.F.U.T.T.). *« Complètement désuet »*, le système actuel est, de surcroît, *« une source d'iniquités innombrables »*, et l'A.F.U.T.T. explique que, du fait du découpage rigide des circonscriptions de taxe, le nombre d'abonnés joignables au tarif local varie de moins de deux mille à Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), à près de deux millions cinq cent mille à Paris.

Les « effets de frontière » entre ces circonscriptions fixes entraînent, en outre, des malentendus avec les usagers au niveau de la facturation, beaucoup s'étonnant de devoir payer à la durée des appels à courte distance pour la simple raison que leur correspondant, même proche, se trouve de l'autre côté de la « frontière ». L'A.F.U.T.T. demande donc un redécoupage des circonscriptions afin de réduire les écarts entre les nombres d'abonnés joignables au tarif local, *ainsi que l'introduction* de « zones glissantes », afin de réduire l'« effet de frontière ».

Au cours d'une conférence de presse, le 21 juillet, l'A.F.U.T.T. s'est, par ailleurs, inquiétée de l'attitude du gouvernement à l'égard du budget annexe des télécommunications. Après l'avoir amputé, en 1982, de 3,2 milliards de francs des bénéfices qui ne sont que comptables (ils découlent seulement de la lenteur des amortissements), les pouvoirs publics se préparent à y opérer une nouvelle ponction de 2 milliards l'an procbain. L'A.F.U.T.T. juge ces manœuvres dangereuses et inacceptables : *« Dangereuses, car elles risquent de replonger la France dans l'état de sous-développement, relativement aux autres pays industriels, qui caractérisait ses télécommunicotions il y o dix ons ; Inacceptobles, car il s'ogit de l'argent des usagers du téléphone — et d'eux seuls — et par conséquent d'une sorte d'impôt nouveau, levé sans le dire. »*

M. Jean-François Berry, vice-président de l'A.F.U.T.T., s'est, en revanche, félicité de l'esprit de concertation qui anime la nouvelle administration.

SOCIAL

L'UNEDIC sera *« au rouge » au mois d'août*

déclare M. André Bergeron

L'UNEDIC, qui gère les fonds de l'assurance-chômage, sera *« au rouge »* au mois d'août et *« ne pourra plus couvrir »* ses dépenses en septembre, a annoncé devant la presse à Paris le 21 juillet M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et vice-président de l'UNEDIC.

Pour indemniser en août les quelque 1 600 000 chômeurs concernés, l'organisme devrait souscrire des emprunts bancaires à un ou deux jours.

Fin août, la situation devrait se rétablir, puisque l'État versera à l'UNEDIC le montant de la différence entre les dépenses prévues au début de l'année et les dépenses réelles du premier semestre, *« Mais il ne faut se faire aucune illusion. Nous ne pourrons plus couvrir les dépenses en septembre »*, a précisé M. Bergeron.

Si les termes de la convention de 1958 régissant l'adaptation des cotisations aux besoins étaient appliqués, il faudrait, a poursuivi le secrétaire général de F.O. *« porter le taux de ces cotisations de 3,80 % des salaires actuellement à* 4 *% ou 7 % »*.

La cotisation prévue de solidarité des fonctionnaires rapporterait entre quatre et cinq milliards de francs en année pleine. Mais pour novembre et décembre 1982, elle se chiffrerait entre 660 et 830 millions de francs, alors que le déficit prévu pour fin 1982 se situera *« autour de dix milliards, c'est-à dire un peu moins que les douze milliards prévus »* a précisé M. Bergeron.

● *Le conflit qui oppose la direction de Sica-Vins-Midi Pyrénées* à son personnel s'est sensiblement débloqué au terme du septième jour de grève (*le Monde* du 21 juillet). L'action en référé engagée par la direction pour obtenir l'évacuation de l'usine a été plaidée mercredi 21 juillet au tribunal de Toulouse : les deux parties ont accepté l'avis d'un *médiateur*, M. Bentajou, expert judiciaire et spécialiste des affaires agricoles. M. Doumeng, P.-D.G. de Sica-Vins, quant à lui, s'est engagé à procéder au reclassement de sept des treize salariés (le quatorzième ayant accepté une préretraite). Les six autres seraient reclassés avant la fin de l'année, et, dans cette attente, leur emploi serait maintenu.

● *La Confédération des syndicats libres (C.S.L.)* a décidé de se pourvoir en cassation contre le jugement rendu, jeudi 15 juillet, par le tribunal d'instanee d'Aulnay-sous-Bois, rejetant sa demande d'annulation des élections professionnelles chez Citroën du 22 juin dernier. Lors de ces élections concernant le premier collège, la C.S.L. ne remportait que 33 % des voix contre plus de 82 % l'an passé, la C.G.T. progressant de 9,6 % à plus de 57 % des voix. Le jugement rendu, selon la C.S.L., « a été *« bâclé et constitue un véritable déni de justice »*.

● *Négociations solorioles au Club Méditerranée.* La direction du Club Méditerranée a rencontré les 20 et 21 juillet les délégués du personnel marocain des villages de Tignes, Vittel et des Restanques (près de Saint-Tropez) qui ont suspendu un mouvement de grève lancé au début de juillet (*Le Monde* du 7 juillet). M. Gilbert Trigano a refusé de discuter avec des *représentants* C.F.D.T. extérieurs à l'entreprise, en raison des « fausses informations » fournies par l'un d'eutre eux, qui avait affirmé que la grève touchait les villages marocains du club. Des discussions — sur les salaires et la garantie d'emploi notamment — avec les seuls délégués membres du personnel ont repris le 21 juillet à l'ambassade du Maroc à Paris à la demande des salariés marocains.

● *Le bilan des conflits sociaux en mai.* — 263 000 journées de travail perdues : c'est le bilan des 294 conflits du travail qui ont mobilisé 325 000 personnes au mois de mai 1982, selon un communiqué du ministère du travail. Les effectifs touchés baissent de 12 % par rapport à avril, mais les journées perdues augmentent de 17 %. Si l'on compare avec mai 1981, les effectifs touchés ont été multipliés par deux et les journées perdues par quatre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	6,7830	6,7850	+ 98	+ 128	+ 140	+ 180	+ 280	+ 300
$ can.	5,3953	5,3982	− 104	− 67	− 136	− 88	− 420	− 396
Yen (100)	2,6831	2,6850	+ 167	+ 184	+ 332	+ 354	+ 958	+ 970
DM	2,7833	2,7853	+ 128	+ 147	+ 268	+ 291	+ 804	+ 850
Florin	2,5191	2,5204	+ 114	+ 127	+ 239	+ 257	+ 709	+ 714
F.B. (100)	14,6091	14,6181	− 26	− 108	− 44	+ 104	− 291	− 135
F.S.	3,2713	3,2746	+ 323	+ 351	+ 659	+ 693	+1680	+1760
L (1 000)	4,9587	4,9617	− 288	− 60	− 418	− 354	−1335	−1268
£	11,8397	11,8480	+ 197	+ 277	+ 475	+ 579	+1573	+ 718

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9
$ E.-U.	11 3/8	11 5/8	12 7/16	12 9/16	12 7/8	13 7/8	14 1/16	14 3/16
Florin	8 3/4	9	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8
F.B. (100)	12	14	13 1/4	14 3/8	14 1/8	14 1/2	14 3/4	15 1/8
F.S.	3/4	1	2 1/32	3 5/8	2 3/4	2 7/8	4 5/16	4 11/16
L (1 000)	17	19	18 1/2	19 1/4	18 3/4	19 3/8	28 1/4	28 3/4
£	12 1/2	12 3/4	12 1/4	12 3/8	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 3/16
F. français	14 5/8	14 7/8	14 5/8	14 7/8	14 3/4	15	16 11/16	16 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

lyonnaise des eaux

LA LYONNAISE DES EAUX LANCE UNE O.P.E. SUR DEGREMONT

La Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, qui détient déjà directement et indirectement (par l'intermédiaire de sa filiale Ufiner) 73 % du capital de Degremont, une des grandes entreprises mondiales de traitement d'eau, a décidé de lancer une O.P.E. sur les actions restantes.

La reprise de l'activité depuis 2 ans entraîne en effet un accroissement des besoins de financement, alors que dans le même temps les risques qui continuent de peser sur certains postes d'actifs du bilan à la *suite* des difficultés rencontrées en Arabie Saoudite rendront nécessaires des provisions supplémentaires qui conduiront à une importante réduction du capital de Degremont. Parallèlement, il sera procédé à un renforcement des fonds propres.

Avant d'engager ces opérations, il a paru convenable de permettre aux actionnaires minoritaires de Degremont de se dégager au moment où la situation financière de la société va *nécessiter cette* importante restructuration du capital.

C'est pourquoi la S.L.E.E. va proposer aux actionnaires de Degremont, qui le souhaiteraient, d'échanger leurs titres contre des titres S.L.E.E. ou Ufiner, ou des titres de l'une et l'autre de ces sociétés, à raison de 5 actions Degremont pour 1 action S.L.E.E. et 1 action Degremont pour 1 action Ufiner.

Les actions Degremont S.L.E.E. seront remises jouissance 1er janvier 1982, alors que les actions Ufiner seront remises coupon n° 36 attaché et auront donc droit au dividende versé au titre de l'exercice 1981, soit F. 8,40 net, qui sera mis en paiement le 24 septembre 1982.

GARANTIE FINANCIERE

La S.A. MINERVE INTERIM, 138, avenue Victor-Hugo — Paris-16e, nous informe qu'après avoir démissionné de la SOCAMETT, à compter du 1er Juillet 1982, elle a décidé d'adhérer à la Société de caution mutuelle COFINCAU, 11, rue Portalis 75008 Paris, aussi bien pour ses activités parisiennes que pour ses filiales de province.

Cette décision a été prise dans le but d'assurer à ses clients une garantie encore plus étendue, conformément aux *dispositions* de l'article *L* 124 8 du Code du Travail.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

Étude de Me Arnaud, Huissier de Justice, Ancien Greffier, Licencié en Droit
7, *rue Saint-Nicolas* — 77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE
Tél. : (6) 022-00-30

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Vente Volontaire aux Enchères Publiques : Le Dimanche 25 juillet 1982 à 14 h 30

EXPOSITION PUBLIQUE : DIMANCHE MATIN DE 10 HEURES A 13 HEURES

Attention Nouvelle Adresse : Salle des Ventes, 8, rue de la République (face à la gare)

Beau Tapis Persan fond rouge et fleurs environ 3,50 × 2,50 — Tapis de différentes grandeurs, Iraniens, Turcs, Russes et Chinois Pékin — **Beau Paravent Chinois** 6 feuilles laquées gris-vert ancien, pièce rare, orné de personnages en Jade réel, têtes en ivoire, pieds cloisonnés — **Ivoires et Pierres dures Chinois et d'Extrême-Orient** — Grand Ivoire sculpté — Plusieurs Groupes Ivoires — Potiches Canton — 6 Statuettes diverses — Couples bois sculpté de « Santal » Indes — Bibelots de Vitrine.

Pierres dures — Petits Éléphants — Bouddha — Figurines — Corraline — Colliers en pierres dures taillées des Indes et d'Extrême-Orient — Bons Tableaux — Trumeaux — **Bon Piano de Gaveau** petit modèle dit « Crapaud » 1,48 × 1,10, palissandre frisé, pieds ronds, cadre fonte dorée, cordes croisées, 1920, 85 notes **Piano droit de Hansen** palissandre, sommier semi métallique, cordes obliques.

Porcelaines Anglaises — Bronzes signés — **Important Salon st. Anglais de Chippendale**, Canapé 3 places, 2 Bergères, 2 Fauteuils noyer massif sculpté double cannage, Nombreux Coussins — Très Beaux **Meubles de Salon et Sièges st. L-XV - L-XVI** — **Belle Commode st. L-XV en marqueterie bois de rose, bronzes dorés, dessus marbre, réplique d'Époque** — **Meuble Hauteur d'Appui fin Second Empire finement marqueté** — **Belle Commode st. L-XIV bois fruitier**.Commodes — Secrétaire — Chiffonnier — Tables à jeux — Vitrines — Fauteuils — Bergères — Fauteuil Voltaire **Canapé de Salon st. L-XV** formant Lit de repos — **Différents Meubles rustiques** — Armoire — Horloge de Parquet Anglaise — Salle à Manger complètes modernes, 1925 — Lit capitonné Borely.

Cabinet de Travail st. L-XVI en acajou de très belle fabrication — Très bon Réfrigérateur marque Frigidaire Américain 118 × 58 × 56 — Table noyer et quantité d'autres objets à voir en cours d'exposition.

Expo. : Dimanche — Frais en sus

La Salle sera surveillée avec gardiens jour et nuit.

Soc des Domaines — Adjudication le mercredi 22 sept. 1982, à 14 h 30. Salle des ventes des Domaines, 17, rue Scribe à Paris-9e

LOT N° 1 : Paris-18e, n° 33 bis, rue Calmels.
LIBRE, PAVILLON, rez-de-chaussée, 1er étage, cour (76 m²).
MISE A PRIX : 550 000 F

LOT N° 2 : Paris-8e, dans un immeuble en copropriété, 4, rue de la Bienfaisance, 2e étage.
LIBRE, APPARTEMENT 6 pièces principales, cuisine, s. de h., WC, 2 chambres de bonne, cave.
MISE A PRIX : 650 000 F

LOT N° 3 : Paris-14e, dans un immeuble en copropriété, av. du Général-Leclerc, n° 118, 6e étage.
LIBRE, APPARTEMENT 5 pièces principales, cuisine, s. de h., toilettes, WC, dépendances, superf. : 146 m² avec balcons sur avenue et sur cour, chambre de service, cave.
LIBRE : MISE A PR. : 900 000 F
RENSEIGNEMENTS : Direction des Services fonciers de Paris, 25-27, place de la Madeleine, Paris-8e (Tél. 266-91-40, poste 788).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 juillet

Reprise des valeurs françaises
Forte hausse de l'or

Assoupie depuis le début de la semaine, la Bourse de Paris a ouvert un œil mercredi, jour de réponse des primes. Un mouvement de reprise s'est amorcé dès le début de la séance, qui s'est poursuivi au fil des cotations, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse voisine de 1 %.

Réaction tardive à la baisse des taux d'intérêt américains ? En fait, le marché a surtout assez favorablement accueilli la détente enregistrée sur le front du crédit en France avec la décision des grandes banques d'abaisser leurs taux de base (voir d'autre part). En outre, les déclarations d'intention faites M. J. Delors à l'Assemblée nationale sur l'orientation de l'épargne vers des placements plus longs et plus abondants ont retenu l'attention générale autour de la corbeille.

Ajoutons enfin l'impact produit par le redressement de Wall Street sur la promesse de M. Volcker, président de la Réserve fédérale, de mener une politique monétaire, certes rigoureuse, mais plus souple. Ajoutons cependant que le marché n'a guère eu de peine à monter avec la réticence d'une offre que la réponse des primes n'a guère nourrie, la plupart de ces dernières ayant été abandonnées.

Avec la baisse du dollar, la devise-titre a un peu fléchi, s'échangeant entre 8,83 F et 8,86 F alors que la veille elle se traitait de 8,85 F à 8,92 F.

L'autre événement de la journée a été la très forte hausse de l'or. Cotée mardi à midi 344,75 dollars, puis quelques heures plus tard 347,75 dollars, l'once de métal précieux a valu 361,50 dollars dans la City de Londres. A Paris, le lingot a gagné d'un coup 3 350 F (+ 4,4 %) pour atteindre 78 650 F, son niveau le plus élevé depuis le 14 décembre dernier (79 100 F). Avance également du napoléon, qui a gagné 14 F à 605 F (après 601 F).

NEW-YORK

Marché nerveux

Une grande nervosité a régné durant toute la séance de mercredi à Wall Street. D'abord en hausse, le marché a, par la suite, dû rebrousser chemin sur la pression des ventes bénéficiaires, pour remonter et, enfin, perdre tout le terrain gagné initialement, si bien que, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 832,19, soit à 1,24 point en dessous de son niveau précédent. Par soldes, toutefois, les gains ont été supérieurs aux pertes et, sur 1 891 valeurs traitées, 812 ont monté alors que 631 seulement baissaient.

De l'avis général, le marché a démontré ses difficultés d'adaptation dans un environnement difficile à appréhender, car marqué à la fois par la baisse des taux d'intérêt, et les espoirs qu'elle fait naître, et la faiblesse persistante de l'économie, dont on ne sait trop ni quand ni comment elle va se remettre.

Cependant, beaucoup autour du « Big Board » se déclaraient satisfaits de la résistance dont le marché faisait preuve, y voyant des raisons d'espérer une reprise d'été. Facteur encourageant : le P.N.B. a augmenté de 1,7 % durant le second trimestre.

Déjà forte la veille, l'activité s'est encore accélérée et 66,77 millions de titres ont changé de main contre 81,36 millions.

VALEURS	Cours du 20 juillet	Cours du 21 juillet
Alcoa	23 7/8	23 3/4
A.T.T.	54 1/8	53 5/8
Boeing	17 5/8	17 5/8
Chase Manhattan Bank	36 3/4	36 3/8
Du Pont de Nemours	30 3/4	30 5/8
Eastman Kodak	77 1/2	77 1/2
Exxon	26 5/8	26 1/2
Ford	24 1/8	24 1/4
General Electric	68 3/4	68
General Foods	38	37 5/8
General Motors	46 1/2	46 1/8
Goodyear	25 1/8	24 3/4
I.B.M.	67 5/8	67 1/2
I.T.T.	22 3/8	23 1/2
Mobil Oil	22 5/8	22 1/2
Pfizer	59 3/8	60 3/4
Schlumberger	27	36 3/4
Texaco	27 7/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	19	18 7/8
Union Carbide	42 5/8	43
U.S. Steel	18 3/8	18 3/8
Westinghouse	29 3/4	28 7/8
Xerox Corp.	32 1/8	31 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DEGRÉMONT. — Déjà détenteur de 72,9 % du capital de la société, le groupe Lyonnaise des eaux veut acquérir les titre restant en circulation. Une O.P.E. est lancée à cet effet, du 21 juillet au 15 septembre inclus. Les actionnaires ont la faculté de choisir entre des actions Ufiner (1 Ufiner contre 1 Degrémont) où Lyonnaise des eaux (1 Lyonnaise des eaux pour 5 Degrémont).

ANGLOVAAL. — Augmentation également des résultats des mines d'or du groupe qui, globalement, progressent de 156 % à 41,32 millions de rands. Hartebeestfontein, pour sa part, enregistre un bénéfice net de 34,20 millions de rands (+ 185 %).

CIBA-GEIGY. — Comme son concurrent Hoffmann-Laroche, le groupe pharmaceutique Balois a subi, pendant le premier semestre, les effets négatifs des variations de change et son chiffre d'affaires a diminué de 3 % à 7 447 milliards francs suisses. En monnaies locales, le même chiffre s'affaires enregistre une augmentation de 7 %. Pour l'exercice entier, les dirigeants tablent sur un ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires et sur un bénéfice opérationnel du même ordre de grandeur que le précédent.

COURRÈGES AU BRÉSIL. — Après Cardin, Yves Saint-Laurent et Valentino, Courrèges, à son tour, s'installe au Brésil. Il y lancera, en septembre, sa griffe sur le marché des blues jeans, des montres, des lunettes, des planches à voile et des objets de décoration. Pour ce faire, le grand couturier s'est associé avec la firme brésilienne Brasilac, dans laquelle il a pris une participation minoritaire de 2 millions de dollars.

Compagnie française des ferrailles. — Pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 septembre prochain, le bénéfice net atteint 3,7 millions de francs contre 2,6 millions pour un chiffre d'affaires de 698 millions de francs contre 581 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	19 juillet	20 juillet
Valeurs françaises	100,6	100,6
Valeurs étrangères	114,7	114

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 juillet	21 juillet
Indice général	98,6	99,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 juillet	22 juillet
1 dollar (en yens)	254,35	252,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1695	4,5 % 1973	1718 50	1749 90	1748	1744	555	Facom	548	554	554	561
3085	C.N.E. 3 %	3280	3278	3282	3286	1100	Fichet-Bauche	975	950	950	969
....	Agence Havas	315	318	318	319 80	143	Finextel	156	158	158	158
465	Air Liquide	462	467	467	467	141	Fives-Lille	137	137	137	137
310	Als. Superm.	330	344	344	344	60	Fonderie (Gén.)	61	51	51 50	52
67	A.L.S.P.I.	72	71 10	71 10	70 10	85	Fraissinet	82	81 50	81 50	91
[illegible]											

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 868	8 793	8 590	8 940
Allemagne (100 DM)	278 380	278 340	269	283
Belgique (100 F)	14 620	14 868	13	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	251 950	251 870	245	257
Danemark (100 krd)	80 520	80 500	77	83
Norvège (100 k)	108 320	108 050	108	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 918	11 837	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	8 880	9 877	9 500	11 250
Italie (1 000 lires)	4 874	4 963	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	326 680	326 800	315	333
Suède (100 krs)	112 330	111 880	108	115
Autriche (100 sch)	38 640	39 550	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	8 149	8 126	8 050	8 500
Portugal (100 esc.)	8 180	8 140	7 800	8 200
Canada ($ can 1)	5 453	5 411	5 300	5 580
Japon (100 yens)	2 695	2 661	2 580	2 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	75500	79200
Or fin (en lingot)	75300	79100
Pièce française (20 fr)	591	605
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	511	527
Pièce latine (20 fr)	490	502
Souverain	591	626
Pièce de 20 dollars	2705	2720
Pièce de 10 dollars	1350	1380
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3280	3300
Pièce de 10 florins	501	505

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. VIOLENCE : « Le « système » du terrorisme », par Christian Zimmer ; « Les ancêtres de Carlos », par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz ; « La peur qui naît de la sécurité », par Yves Floreane ; « Les singes nus », par Gabriel Matzneff.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— L'évolution de la guerre au Liban ; selon les services de renseignements américains, l'offensive iranienne en Irak donne des signes d'essoufflement.

4. AFRIQUE
— Le conflit du Sahara : le sommet de l'O.U.A. à Tripoli pourrait se tenir en dépit des graves divergences.

4. DIPLOMATIE
— Les socialistes français et la « démocratisation » de la politique étrangère.

4-5. AMÉRIQUES
— La préparation de la conférence de l'UNESCO sur les cultures du monde à Mexico.
— ÉTATS-UNIS : Louisville frappée de langueur...

6. EUROPE
— POLOGNE : les autorités affirment maintenir M. Walesa en détention pour le protéger

POLITIQUE

7. Le communiqué du conseil des ministres.
— Au Sénat : vote du projet sur les « grands travaux ».
8. La modification de la loi « sécurité et liberté » à l'Assemblée nationale.

SOCIÉTÉ

9. Les États-Unis réclament à la France l'extradition d'un Arménien.
10. JUSTICE.
10. MÉDECINE : la réforme du troisième cycle des études médicales.

LE MONDE DES LIVRES

11. LE FEUILLETON : l'athlète sur la cendrée, par Bertrand Poirot-Delpech.
— Les jeux graves de Paul Nougé.
12. LA VIE LITTÉRAIRE.
13. ENQUÊTE : tenez-vous un journal intime ? (III).
14.-15. HISTOIRE LITTÉRAIRE : les surréalistes belges.

CULTURE

17. THÉATRE : les nominations de Jean-Pierre Vincent et Giorgio Strehler.
— MUSIQUE : Milton Nascimento.
18.-19. RADIO-TÉLÉVISION : la liste définitive des radios fixée par la commission Holleaux.

ÉCONOMIE

21. AFFAIRES : M. Saint-Geours remplace M. Delattre à la présidence du Crédit national.
— M. Loïk Le Floch-Prigent, nouvel administrateur général de Rhône-Poulenc.
22. SOCIAL.
— ÉQUIPEMENT.

RADIO-TELEVISION (18 et 19)
INFORMATIONS « SERVICES » (16) :
Jeux ; « Journal officiel » ; Mots croisés ; Météorologie ; Loterie nationale ; Arlequin ; Loto.
Annonces classées (20) ; Carnet (10) ; Programmes spectacles (18) ; Bourse (23).

Le numéro du « Monde » daté 22 juillet 1982 a été tiré à 487 653 exemplaires.

l'Astrolabe
menu à 130 F (sc)
et "Grande Carte"
dîner aux chandelles
• piano •
Chef de cuisine Serge Bonis "Fourchette d'Or 1980"
40, rue La Pérouse 75116 Paris
500.83.47
fermé samedi, dimanche et jours fériés
Salons jusqu'à 20 personnes

M. Cheysson s'inquiète du « divorce progressif » entre Washington et l'Europe

M. Claude Cheysson, qui était mercredi soir 21 juillet l'invité d'Antenne 2 a dressé un véritable réquisitoire à l'encontre des Etats-Unis, assurant notamment qu'un « *divorce progressif* » s'instaure entre Washington et l'Europe.

« *Nous ne parlons plus le même langage*, a-t-il dit, *Il y a une incompréhension remarquable entre l'Europe et les Etats-Unis, cela est grave. (...) Les Etats-Unis semblent totalement indifférents à nos problèmes (...) Ils sont le principal allié et le plus grand pays du monde, et l'on ne se parle plus.* »

Le ministre des relations extérieures a affirmé d'autre part qu'il n'avait pas l'intention de se rendre à Washington : « *Pour l'instant, ce n'est pas du tout prévu* », a-t-il dit, ajoutant qu'il avait appris l'existence d'un tel projet « *en lisant la presse* ».

**

A son tour, la presse a quelques raisons d'être surprise devant la surprise de M. Cheysson. C'est en effet le ministre lui-même qui, parlant lundi soir à Bruxelles devant quelques journalistes, dont notre correspondant, a fait part de son intention de rencontrer M. Shultz, son nouveau collègue américain, « sans doute la semaine prochaine ». Ses porte-parole à Paris ont confirmé le lendemain cette information que « le Monde » a rapporté dans son numéro du 21 juillet. Nous croyons même savoir que le ministre entendait se rendre encore plus tôt, dès le mardi 20 juillet, dans la capitale américaine, mais que des problèmes d'emploi du temps ont empêché la réalisation de ce premier projet.

De deux choses l'une : ou bien Washington n'a pas voulu recevoir le ministre français ; mais l'ambassade américaine à Paris, qui affirme n'avoir pas été impliquée dans la préparation d'un voyage, exclut une telle éventualité et juge « souhaitable » une rencontre entre MM. Shultz et Cheysson « à une date mutuellement acceptable ». Ou bien l'empressement avec lequel M. Cheysson entendait « coiffer au poteau » MM. Schmidt, Colombo, Thorn et autres visiteurs européens reçus à Washington ces jours-ci a été finalement jugé de mauvais goût en haut lieu.

CONTRE LES RÉFORMES

Des manifestants troublent les délibérations de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie

De notre correspondante

Nouméa. — L'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie était appelée à se prononcer, jeudi matin 22 juillet, sur le projet d'ordonnance relatif à la réforme foncière (*le Monde* du 16-17 mai). Après quatre heures et demie de délibérations, l'Assemblée, présidée par M. Jean Lèques (R.P.C.R., app. R.P.R.) a donné un avis défavorable à ce texte par 15 voix contre 14 et 6 abstentions. Les conseillers de la F.N.S.C. (Fédération pour une nouvelle société calédonienne, centriste) n'ont pas participé au scrutin, bien qu'ils soutiennent les réformes présentées par M. Christian Nucci, haut commissaire de la République et se soient alliés aux indépendantistes pour élire, en juin dernier, un conseil du gouvernement (exécutif local), dominé par ceux-ci (*le Monde* du 19 juin).

Au cours de la séance, un *groupe composé d'une trentaine* de jeunes anti-indépendantistes, masqués, d'origine européenne, a fait irruption dans la salle après avoir trompé la surveillance des gendarmes mobiles. Ces manifestants se sont livrés à des déprédations et ont blessé légèrement un élu, M. Violette (Front Indépendantiste).

La police a procédé à plusieurs interpellations. Les forces de l'ordre ont, d'autre part, usé de grenades lacrymogènes pour disperser quelque deux cents personnes rassemblées à l'extérieur, devant le siège de l'Assemblée.

Pendant ce temps, sur la grande place de Nouméa, une manifestation anti-indépendantiste rassemblant entre quatre et cinq mille personnes s'est déroulée dans le calme. Ce rassemblement, visant à s'opposer aux ordonnances, s'accompagnait d'un appel à la grève générale, auxquels les principaux syndicats du territoire ne s'étaient pas associés, et d'un appel à une fermeture des magasins. Ce mot d'ordre a été largement suivi

(Intérim.)

(Publicité)

Dormez en vacances

Mauvais lit = vacances gâchées ! Téléphonez donc à CAPELOU pour qu'il vous livre rapidement et franco domicile, n'importe où en France, les meilleures literies TRECA, Epeda, Simmons, Pirelli, etc., aux meilleures conditions. Et si vous voulez les tester, CAPELOU met à votre disposition un salon où depuis un quart de siècle des dizaines de milliers de clients ont essayé et choisi la literie qui leur convenait. 37, avenue de la République (11e). M° Parmentier. 357-46-35.

TÉLÉVISIONS
SPÉCIAL JUILLET-AOUT
• Magnifiques TV N./B. 3 ch. à partir de 150 F
• Magnifiques TV couleur RADIOLA ou THOMSON, à partir de 750 F
Reprise des anciens téléviseurs. Garantie totale pièces et main-d'œuvre jusqu'à 6 mois.
Tél. : 681-48-92 (6 lignes groupées)

• du jeudi 22 au samedi 24 juillet
smalto
SOLDE

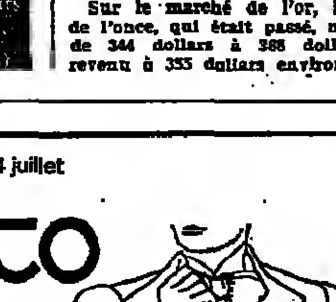

44, RUE FRANÇOIS-Ier
5, PLACE VICTOR-HUGO
A MARSEILLE, 38, RUE ST-FERREOL
A STRASBOURG, 22, PLACE KLEBER
SOLDES POUR ELLES
A MARSEILLE, STRASBOURG ET PLACE VICTOR-HUGO

Le premier Congrès européen de biologie cellulaire

« Bibliothèques » de gènes et vieillissement des enzymes

Le premier congrès européen de biologie cellulaire se tient cette semaine à Paris. Mille sept cent cinquante participants — dont un millier d'étrangers — assistent, au centre universitaire Assas, à quelque cent soixante conférences et peuvent prendre connaissance des huit cent communications affichées sur des panneaux.

Mais le plus important, dans ce congrès, pourrait être simplement qu'il ait lieu. Comme l'a indiqué le professeur François Gros, président du comité d'organisation, la cellule, bien qu'étant l'unité de base de l'organisme vivant, était surtout vue « *par compartiments* ». Certains chercheurs s'intéressaient à la vie de la cellule, sa croissance, sa division ; d'autres étudiaient son contenu ; d'autres encore, endocrinologistes ou neurobiologistes, se préoccupaient surtout des communications cellulaires, de la réaction de la cellule à son environnement. Mais il s'agissait de travaux indépendants les uns des autres.

Ils ont commencé à converger et l'on en vient, par exemple, à comprendre comment le programme génétique de la cellule prend en compte des signaux venus de l'extérieur.

Cette convergence des disciplines s'étend à la pathologie : on sait analyser certaines affections sanguines ou nerveuses comme un désordre au niveau de la cellule ou même de certaines des organelles qu'elle contient. D'autre part, des techniques de génétique permettent, depuis deux ans, de trier les différents chromosomes humains et d'établir pour certains des cartes détaillées ; elles permettront de constituer une véritable « bibliothèque » des gènes. Une application en vue est le diagnostic avant la naissance de certaines formes graves de myopathie.

Les conférences étant regroupées par quatre ou cinq autour de trente-cinq thèmes, vouloir en donner une vue d'ensemble serait se livrer à une stérile énumération. On peut isoler quelques points forts : le vieillissement cellulaire, par exemple, qu'on commence à percevoir pour ce qu'il est, c'est-à-dire la dernière étape du développement. Son étude fait donc apparaître les problèmes généraux du développement et a permis de mettre en évidence divers types de vieillissement : vieillissement de l'A.D.N., qui se casse et ne joue plus son rôle programmateur ; vieillissement des enzymes par fixation de radicaux chimiques qui perturbent leur fonctionnement — et cela bien que la cellule dispose d'enzymes spéciaux chargés en quelque sorte de faire la toilette de leurs congénères ; d'autres types de vieillissements encore...

Autre point marquant — et autre phénomène de convergence : l'entrée du règne végétal dans la biologie cellulaire alors qu'il était auparavant un domaine de recherche pratiquement séparé. Le génie génétique végétal, plus récent que celui qui porte sur les bactéries ou sur les cellules animales, devient comme eux une technique générale qui trouve un usage dans tous les secteurs de la biologie, tout en ouvrant des perspectives spécifiques à l'agronomie.

« *Ce congrès eût été impossible il y a dix ans* », déclarait un de ses organisateurs ; de fait, le premier congrès international de biologie cellulaire se tint à Boston en 1976. Etant donné le poids du continent nord-américain dans les recherches mondiales du secteur des sciences de la vie, qu'un premier congrès européen puisse être organisé six ans plus tard — et qu'il se tienne en France — n'est pas dénué de signification pour les recherches européennes et françaises.

MAURICE ARVONNY.

Un accord pour la préretraite volontaire à partir de cinquante-six ans et deux mois dans les travaux publics

Un accord national dans la branche des travaux publics (trois cent cinquante mille salariés) vient d'être signé le 20 juillet pour l'instauration du départ volontaire en préretraite à partir de cinquante-six ans et deux mois. La Fédération des travaux publics (patronale), la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C. ont déjà apposé leur signature. La C.G.T. a donné son accord. F.O. pourrait le faire très prochainement, indique-t-on à la Fédération patronale.

L'accord prévoit le départ volontaire en pré-retraite de salariés à partir de cinquante-six ans et deux mois, avec la garantie de ressources égale à 70 % de leur salaire antérieur, — et ce jusqu'à soixante ans. Cette mesure pourrait concerner environ quatorze mille cinq cents salariés, selon la Fédération. Son financement sera assuré à hauteur de 58 % par le Fonds national de l'emploi et de 12 % par un fonds de mutualisation, auquel les entreprises verseront une cotisation de 0,3 % des rémunérations nettes plafonnées.

Les partenaires sociaux ont également adopté un protocole d'accord complémentaire prévoyant outre une amélioration de l'insertion des jeunes la possibilité pour les entreprises de procéder à des « *échanges de main-d'œuvre* » en fonction du degré de leur activité respective, a enfin indiqué la Fédération.

NOUVEAU REPLI DU DOLLAR : 6,78 F

Les cours du dollar ont poursuivi leur repli, jeudi 22 juillet, sur les marchés des changes, revenant, à Paris, de 6,81 F à moins de 6,78 F, et, à Francfort, de 2,4450 DM à 2,4350 DM. C'est toujours la détente des taux aux Etats-Unis qui est à l'origine de ce mouvement, le fléchissement de la *monnaie américaine se ralentissant* nettement, toutefois.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, qui était passé, mercredi, de 344 dollars à 368 dollars, est revenu à 355 dollars environ.

En grève depuis mercredi

LES GARDIENS DU LOUVRE PROTESTENT CONTRE LE REPORT DE LEUR STATUT

Le Louvre n'a pas ouvert mercredi et reste fermé ce jeudi 22 juillet : les gardiens du musée sont en grève. Une assemblée générale des syndicats des personnels s'est tenue dans la matinée au château de Versailles.

Elle a décidé la poursuite de la grève. Outre le Louvre, le château de Versailles et les Trianon sont eux aussi fermés. Le Musée des arts africains est partiellement fermé et les galeries nationales du Grand-Palais devaient fermées dès 17 heures, jeudi, mais les autres musées nationaux sont normalement ouverts. Une nouvelle réunion doit avoir lieu vendredi 23 juillet.

Comme souvent ces dernières années, c'est la revendication pour une statut du personnel de gardiennage des musées nationaux qui motive cette grève.

Ce statut était en cours de publication, et il semblait qu'on était prêt d'aboutir au règlement de cette épineuse affaire. Le blocage des salaires a entraîné le report de son application. D'où la colère des gardiens qui, se voyant près du but, craignent que le gouvernement ne revienne sur l'acceptation d'un statut arraché de haute lutte.

● *Hans Engel*, l'un des membres de l'expédition franco-allemande au Nanga-Parbat (8 126 m) dirigée par Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport, a *atteint le 14 juillet* le sommet de la neuvième montagne du monde, en gravissant en solitaire les 800 derniers mètres de la voie Kinshofer. L'équipe, composée de quinze personnes, avait choisi d'attaquer la « *montagne nue* », la plus meurtrière de l'histoire himalayenne, par le versant ouest jusqu'alors inviolé. Au début du mois, le guide Yannick Seigneur avait renoncé dans une tentative en technique alpine sur le versant sud.

MP
L'été du diamant

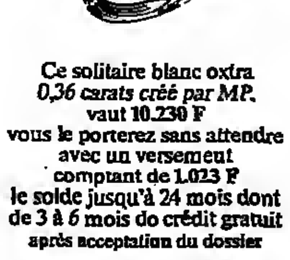

Ce solitaire blanc extra 0,36 carats créé par MP. vaut 10.230 F
vous le porterez sans attendre avec un versement comptant de 1.023 F
le solde jusqu'à 24 mois dont de 3 à 6 mois de crédit gratuit
après acceptation du dossier
Un choix considérable : Diamants - Rubis - Saphirs Emeraudes
MP
4, pl. de la Madeleine 260.31.44
86, rue de Rivoli
138, rue La Fayette
Catalogue couleur gratuit sur demande
PUBLIVIT 28

Déjeuner "vacances" ?
Une ambiance détendue dans un jardin.
Buffet froid et buffet chaud.
Fromages. Desserts.
Vin à discrétion.

100 F
LES DEJEUNERS D'ETE
Club Méditerranée

TOUTE MON ÉNERGIE SERA EMPLOYÉE A ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS déclare M. Defferre

« *Toute mon énergie et toute celle du gouvernement seront employées à assurer la sécurité des Français* », a déclaré, jeudi matin 22 juillet, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, interrogé par Europe 1 à propos des attentats de ces derniers jours.

« *Tous les services de police*, a ajouté M. Defferre, *sont orientés dans ce sens, et si je me suis rendu récemment (1) en Yougoslavie, c'est pour y avoir des conversations et échanger des informations pour lutter contre le terrorisme. Mais il y a des choses dont je peux parler, et d'autres qui doivent rester secrètes pour que l'action soit efficace* », a conclu le ministre de l'intérieur.

(1) M. Defferre a fait un rapide voyage à Belgrade, le 16 juillet.

Dans la région parisienne

LES INTEMPÉRIES ONT PROVOQUÉ DE NOMBREUX DÉGATS

Les très violents orages qui ont éclaté mercredi 21 juillet, vers 22 heures, au nord de la Loire, à Paris et dans la région parisienne, ont provoqué des coupures d'électricité et des inondations très importantes.

A Villejuif, dans le Val-de-Marne, une ligne de 400 000 volts a été touchée par la foudre, à 22 heures, coupant le courant chez les cent quatre-vingt-deux mille abonnés. La situation a été rétablie vers 22 h 15. Une autre ligne de 125 000 volts située au nord de Paris a été foudroyée à 22 h 40. Soixante-quinze mille abonnés ont eu leur électricité coupée, puis rétablie vers 23 heures. Une dizaine d'arrondissements de Paris ont subi des coupures de courant.

De nombreuses caves et parkings souterrains ont été inondés. Les pompiers ont eu à pratiquer deux mille cent vingt et une interventions dans la région parisienne.

Dans l'Essonne, la nationale 6 et l'autoroute B6 ont été coupées puis rétablies à la circulation. A Paris, la voie sur berge sous le pont de Sèvres a été inondée sous 3 mètres d'eau et fermée à la circulation vers 23 h 30.

En province, une femme âgée de quatre-vingt-trois ans, Mme Robin, est morte dans son manoir de La Selle-en-Cogles (Ille-et-Vilaine) à la suite d'un incendie provoqué par la foudre. Près de Tarare (Rhône), un enfant âgé de huit ans, Marc Baluzet, est mort foudroyé.

Dans le Sud-Ouest

SEPT MORTS QUATRE BLESSÉS GRAVES DANS DEUX ACCIDENTS DE LA ROUTE

Deux accidents de la circulation particulièrement dramatiques se sont produits dans la soirée du 21 juillet dans le Sud-Ouest de la France.

A proximité de Losse, dans les Landes, une voiture pilotée par M. Tran-Phuoc, demeurant à Rueil-Malmaison, a quitté la route et percuté contre un arbre : l'épouse du conducteur et deux de leurs enfants ont été tués sur le coup. Le père et un troisième enfant du couple ont été transportés dans le coma à l'hôpital de Mont-de-Marsan.

Près de Montgaillard, en Haute-Garonne, la collision de trois véhicules, sur la RN 113, a été d'une telle violence que le feu a pris rapidement. Quatre personnes ont péri carbonisées : il s'agit de M. Pierre Chieux, de Villefranche-de-Lauragais, de M. Lucien Siret et de son épouse, de Castelginest, de Mme Dominique Van Essen, travaillant en R.F.A. Deux autres personnes, Mme Claude George et son fils.

● *L'agresseur d'un policier arrêté.* — Jean-Noël Cuccia, vingt-huit ans, qui avait grièvement blessé d'un coup de couteau à la poitrine, le 18 juillet, un gardien de la paix, M. René Daubié, alors que celui-ci procédait à un contrôle d'identité sur la plage du Jaï, près de Marignane (Bouches-du-Rhône) (*le Monde* du 20 juillet), a été appréhendé le 20 juillet. Il a été inculpé de coups et blessures volontaires avec arme et écroué.

● *Un policier condamné pour attentat à la pudeur sera rejugé.* — Roger Onno, quarante ans, policier rémois qui avait été condamné, le 22 janvier, par la cour d'assises de la Marne, à dix années de détention pour « *attentat à la pudeur sans circonstances atténuantes et avec abus d'autorité* » (*le Monde* daté 24-25 janvier), sera rejugé par la cour d'assises d'Amiens (Somme). La Cour de cassation a cassé l'arrêt pour vice de forme, la liste des jurés titulaires n'ayant pas été communiquée au prévenu, comme l'exige la loi.

A B C D E F G